

Rapport de l'Institut des Nations unies
pour la formation et la recherche (UNITAR)

Projet du Gouvernement du Gabon

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information



REMERCIEMENTS

Nos remerciements iront en priorité à ceux qui ont initié ce projet novateur. Il s'agit tout d'abord de M. M. Toon Vissers, coordinateur résident du PNUD et M. Rémy Penty Bouyiki, Ministre d'Etat, Ministre de la communication, des postes et des technologies de l'information. Ils sont à l'origine de l'idée « information et communication pour le développement ». Ils ont su prendre la bonne initiative au bon moment. Nous remercions leurs homologues, MM. Hamidou Diawara et André Dieudonné Berre qui oeuvrent pour que cette étude se traduise en un plan d'action d'envergure. A travers eux, nous remercions le Gouvernement du Gabon et le programme des Nations unies pour le développement qui ont mis en oeuvre les moyens nécessaires.

Nous remercions M. Moussavou Mabika, Coordinateur national du projet.

Nous remercions les membres des groupes de travail qui ont mis leur énergie et leur talent à la disposition du projet. Gestion des ressources humaines : Mapangou Marthe, Oyinamono David Persy, Moulougou Jacques, Boulingui- Boulingui, Mbadinga Ignace, Makita Jean Stanislas, Abouma Simba Serge ; Administration et bonne gouvernance : Ougoula Rachel, Ada Abessolo Edith, Ayne Jeau Maurice, Minkoue Pauline, Mougou Jacqueline, Obone Irène ; Société Civile : Peka Marie Augustine, Mbadinga Matsanga, Mtembi Marie Laurence, Mavioga Arlette, Boussamba Jeanne Denise, Bindang Christine, Bouyou Gina Patricia, Onnas Léa Clémentine, Mavioga César, Kapeo Jean-Pierre ; Santé Et Population : Dr Viernin Yolande, Oyous Ghislain, Moulanga Francette, Dr Ngoubou Pauline, Dr Engohan Edouard, Dr Ndong Yvette, Dr Mombot Patrick, Dr Pambou Armelle, Dr Gahouma Daniel, Ngoubou Berthe ; Média Culture : Tchalou Michel, Douma Dominique, Issembe Fulbert Bienvenu, Moussavou Claude, Aworet-Taïka Pierre-Louis, Momboua Sosthène, Ibouanga-Kouana Emile Alain, Mouanga Mabika Serge ; Enseignement Supérieur : Mathouet Hilarion, Moukagni L., Ngabolo, Asseko, Délicat, Ayi Nestor, Nongo, Ndira ; Éducation Et Population : Ndong Armand Serge, Soumaho Louise Marie, Omanda Sabas Bathélémy, Boukandou Annette, Ngouazala Théophile, Mbeng Ndong Janvier, Moussavou Petronille, Boundou Suzanne, Anguezomo Françoise ; Commerce Et Industrie : Sickout François-Joseph, Ngangha Ditsougou Crépin, Nguimbi Née Nyaye Ndaghi Julie, Nzigou Marcel, Enkodo Née Moulougou-Matoumba, Mihindou Lambert ; Site Web : Jean-François Yanda ; Autres contributions : Serge Stéphane Mouanga Mabika, Aworet Taïka, Francette Moulanga, Jean François Mavoungou, Mbading Muanda, Essongue Serge, A. Clotaire Lichambany, Serge Essongue, Idoundou Emmanuel, Alain Ba Oumar.

Nous remercions nos collègues qui ont collaboré au projet, MMme Lydie Martins et Colette Mabert du PNUD, M. Tony Simar du FNUAP, M John Rose de l'UNESCO, M. Saïd Mahiddine de l'Union internationale des télécommunications, Béatrice Pluchon et Ibrahima Keita de l'UNITAR, Bertil Willotte, Tony Simard (FNUAP), Alain Oguse (Société CITI Conseil, Bordeaux France), Annie Chéneau-Loquay (CNRS, Bordeaux France)

Nous remercions tous nos collègues et amis qui ont proposé des idées et aidé à la réalisation des objectifs fixés.

SOMMAIRE

Remerciements	3
Préface	7
1. Le contexte.....	9
Introduction	9
<i>Méthode</i>	<i>9</i>
<i>Chronologie des opérations.....</i>	<i>10</i>
<i>Acquis du projet.....</i>	<i>12</i>
Les usages et les besoins en communications au Gabon.....	13
<i>INTRODUCTION</i>	<i>13</i>
<i>i - Le contexte national : un territoire en « archipel », un développement en enclaves.....</i>	<i>14</i>
<i>II - L'offre de service : accès et médias disponibles.....</i>	<i>22</i>
<i>iii - Problemes et besoins dans le tissu socio-territorial.....</i>	<i>35</i>
<i>Conclusion</i>	<i>47</i>
2. Etudes sectorielles	49
Santé et Population.....	49
<i>Axes Stratégiques.....</i>	<i>49</i>
<i>Moyens.....</i>	<i>49</i>
<i>I - Introduction.....</i>	<i>49</i>
<i>II - Situation actuelle.....</i>	<i>50</i>
<i>III - Analyse de la situation actuelle.....</i>	<i>57</i>
<i>IV - Proposition de plan d'action.....</i>	<i>60</i>
<i>V - Prévisions budgétaires.....</i>	<i>61</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>62</i>
Commerce & Industrie.....	63
<i>Axes stratégiques</i>	<i>63</i>
<i>Moyens.....</i>	<i>63</i>
<i>Membres</i>	<i>64</i>
<i>Résumé.....</i>	<i>64</i>
<i>Introduction</i>	<i>65</i>
<i>I - Etat des lieux.....</i>	<i>66</i>
<i>II - Plan d'action.....</i>	<i>67</i>
<i>Conclusion</i>	<i>68</i>
<i>Annexes.....</i>	<i>69</i>
Education et Population.....	73
<i>Axes stratégiques</i>	<i>73</i>
<i>Moyens.....</i>	<i>73</i>
<i>Résumé.....</i>	<i>73</i>
<i>Introduction</i>	<i>74</i>
<i>Panorama de l'etude.....</i>	<i>75</i>
<i>Première partie : Présentation générale de l'étude</i>	<i>76</i>
<i>Deuxième partie : Dispositif de la recherche</i>	<i>80</i>
<i>Troisième partie : Propositions et stratégie.....</i>	<i>84</i>
<i>Conclusion</i>	<i>86</i>
Enseignement supérieur et Recherche	87
<i>Axes stratégiques</i>	<i>87</i>
<i>Moyens.....</i>	<i>87</i>
<i>Résumé.....</i>	<i>88</i>

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

<i>Introduction</i>	88
<i>I - Concepts fondamentaux</i>	90
<i>II - Constat : Etat de l'Information et de la Communication dans le secteur Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique</i>	91
<i>III - Méthodologie</i>	93
<i>IV - Analyse des données</i>	94
<i>V - Axes stratégiques</i>	97
<i>Conclusion</i>	101
<i>Bibliographie</i>	102
Ressources naturelles et environnement.....	103
<i>Priorités</i>	103
<i>Moyens</i>	103
<i>Introduction</i>	103
<i>I - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : Généralités</i>	104
<i>II - Objectifs de l'étude et méthodologie du Groupe de travail</i>	106
<i>III - Etat des lieux dans le secteur</i>	107
<i>IV - Axes stratégiques</i>	119
<i>V - Conclusion</i>	120
Media Culture	125
<i>Axes stratégiques</i>	125
<i>Moyens</i>	125
<i>Membres :</i>	126
<i>Introduction</i>	126
<i>I - Environnement médiatique et culturel</i>	127
<i>II - Les points forts et les points faibles en matière médiatique et culturelle au Gabon</i>	130
<i>III - Propositions</i>	138
<i>Annexes</i>	142
<i>Conclusion</i>	162
<i>Bibliographie</i>	164
Administration et Gouvernance	165
<i>Axes stratégiques</i>	165
<i>Moyens</i>	165
<i>Concepteurs de la stratégie</i>	166
<i>Membres</i>	166
<i>Préambule</i>	166
<i>Introduction</i>	167
<i>I - Etat des lieux ou constat</i>	167
<i>II - Analyse de la situation actuelle</i>	174
<i>III - Propositions</i>	175
<i>Conclusion</i>	177
<i>Annexes : Evaluation de l'équipement nécessaire à la connexion</i>	177
Société Civile.....	179
<i>Axes stratégiques</i>	179
<i>Moyens</i>	179
<i>Membres</i>	179
<i>Résumé</i>	180
<i>Introduction</i>	180
<i>Première partie : Présentation de l'étude</i>	181
<i>Deuxième partie : Points forts / points faibles de la communication au Gabon</i>	193
<i>Troisième partie : Proposition d'une stratégie pour le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au Gabon</i>	195
<i>Conclusion</i>	202
<i>Evaluation des ordinateurs nécessaires aux institutions et départements ministériels</i>	202
3.Conclusions	203
Rapport général Séminaire de clôture – 21 mars 2002	203
<i>I - Elaboration des stratégies sectorielles</i>	204

<i>II - Validation des stratégies sectorielles</i>	204
<i>III - Stratégie nationale</i>	204
<i>IV - Recommandations</i>	205
4. Annexes	207
Document de projet	207
<i>Contexte</i>	207
<i>Objectifs de développement</i>	211
<i>Justificatif du projet</i>	212
<i>Objectifs immédiats</i>	221
<i>Apports</i>	223
<i>Risques</i>	224
Équipe de projet	225
<i>Comité de rédaction</i>	225
<i>Groupes de travail</i>	225
<i>Appui international</i>	227

PRÉFACE

L'EXEMPLE DU GABON

Internet est-il une chance pour le développement ? C'est le pari de l'UNITAR qui s'est engagé depuis 1994 dans des actions de formation et d'expertise pour que tous les pays soient associés à ce que nous appelons maintenant la société de l'information.

Internet est devenu la plus grande bibliothèque du Monde. Les temples du savoir, encore cantonnés, il y a peu d'années, à quelques grandes métropoles universitaires, sont maintenant partagés, à la portée de tous les pays et bientôt nous l'espérons, à celle de tous les étudiants du monde.

Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication favorisent aussi l'accès aux marchés et la circulation des idées. Elles renforcent ainsi la démocratie et encouragent la diffusion des cultures, de toutes les cultures. De récentes études indiquent qu'Internet se diversifie et qu'au milieu du siècle prochain, le volume des contenus en langue anglaise sera moins important qu'en arabe ou en espagnol et largement dépassés par le chinois...

L'UNITAR a même pu vérifier récemment, à l'occasion d'une action de formation des journalistes dans un pays en guerre, qu'Internet est un excellent vecteur de paix et de rapprochement des hommes.

Cependant, les promesses d'Internet ne se réalisent pas partout de la même manière.

Si les prix des ordinateurs ont tendance à baisser, ceux-ci restent élevés pour les budgets familiaux des pays émergents. Ils sont inabordables pour les plus pauvres. Les machines sont complexes, fragiles. Elle ne donne le maximum de satisfaction qu'en présence d'ingénieurs expérimentés. Le coût des infrastructures est plus élevé dans les zones rurales, etc.

Pour maîtriser ces difficultés, il n'y a pas de méthode miracle, chaque pays, chaque communauté doit trouver ses propres solutions, définir sa propre voie. La méthode de l'UNITAR a notamment consisté à identifier une stratégie nationale dans le cadre d'un processus participatif associant le plus grand nombre d'acteurs locaux.

La centaine de participants, artistes, fonctionnaires, commerçants, enseignants, responsables d'associations... sont devenus des experts d'une utilisation professionnelle des NTIC et des ambassadeurs de l'entrée du Gabon dans la société de l'information.

Au moment où la communauté internationale prépare le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, le Gabon qui a déjà pris une longueur d'avance en s'engageant très tôt dans une réflexion stratégique, devrait servir d'exemple aux autres pays de la région.

17 mai 2002

Marcel A. Boisard
Sous-secrétaire général des Nations Unies
Directeur général de l'UNITAR

LE SITE WEB DU PROJET : [HTTP://WWW.INFOCOM.GOUV.GA](http://www.infocom.gouv.ga)

Info-Com Gabon



Entrée du Gabon dans la Société de l'Information

Projet du Gouvernement

Recherche:

- Présentation du projet
- Les groupes de travail
- Les séminaires
- Les dossiers
- L'équipe de projet
- Les adresses utiles

Info-Com Gabon

Le projet

Le projet Info-Com Gabon répond à trois préoccupations majeures du gouvernement gabonais : renforcer les institutions démocratiques, relancer l'activité économique et favoriser l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Point de vue...

Cette volonté des gabonais à se former et cette ouverture du projet Infocom au public, traduisent pleinement d'une part, l'adhésion de notre pays à l'initiative de la " Société Africaine à l'ère de l'information " (AISI) lancée par la Commission Economique pour l'Afrique en 1995, et d'autre part ...

Actualités

Le président du CNC en [tournée préparatoire](#) du colloque international sur les médias en Afrique (Cima)

[Fête de l'Internet 2002](#), du 20 au 24 mars

Nouveau site Web

- Le SENAT sur <http://www.senat.ga>
- Les [ONG environnementales](#) du Gabon
- <http://uqb-interactif.com>

Séminaire

[3ème séminaire INFOCOM à Libreville les 20 et 21 mars 2002](#)

Colloque

[CARI 2002](#) : à Yaoundé 14-17 octobre <http://www.itu.int/wsis> ; sommet mondial sur la Société de l'information Genève 10-12 décembre 2003



L'éditorial

Comment le Gabon entend intégrer la Société de l'Information ? par Moussavou Mabika, coordonnateur du projet Info-Com Gabon ...

Suite ▶

Suite ▶



webmestre : [Jean-François Yanda](#)
conseil : [Bertil Willotte-Dingler](#)
directeur de la publication : [Moussavou Mabika](#)
© Info-Com Gabon - 2000

1. Le contexte

INTRODUCTION

Les nouvelles technologies qui changent notre monde ne sont pas une panacée ou une bulle magique. Mais elles sont, sans doute, des outils extrêmement puissants pour le développement. Elles créent des emplois. Elles transforment l'éducation, la santé, le commerce, la politique et plus encore. Elles peuvent aider dans la distribution de l'aide humanitaire, contribuer à la paix et à la sécurité.

Un des défis les plus urgents de ce nouveau siècle c'est d'armer cette force extraordinaire, de la diffuser dans le monde entier et de rendre ses avantages accessibles et significatifs pour toute l'humanité, notamment les pauvres. La mission principale du groupe de travail de travail de l'ONU (ITC Task Force) est de nous dire comment nous pourrions accomplir ce but ambitieux. Kofi Annan, 20 November 2001¹

Ces quelques phrases du secrétaire général des Nations unies présentant le groupe de travail « technologies de l'information² » situent parfaitement la problématique du projet InfoCom.

Préparer dès 1999 le projet InfoCom sera officiellement lancé le 20 avril 2000, à l'hôtel Oukoumé Palace de Libreville. C'est le premiers projets de ce type en Afrique sub-saharienne. Il a suivi une méthode originale donnant le rôle principal aux acteurs locaux. Il s'est inscrit avant l'heure, dans la préparation du Sommet mondial de la société de l'information.

MÉTHODE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Faire d'internet un outil de travail ; former de nombreux cadres nationaux a un usage professionnel des nouveaux outils ; motiver ceux-ci pour faire avancer les réformes.

Le projet propose une démarche originale qui repose sur l'implication d'une centaine de cadres nationaux. Ceux-ci seront tout d'abord formés à l'utilisation des NTIC (traitement de texte, tableur, email, Web). Puis, organisés en dix groupes de travail, ils utiliseront les outils de l'Internet pour travailler à élaboration de la stratégie nationale. Le courrier électronique et le Web serviront de moyens de communication de groupe, de centre de documentation, de média pour la publication des travaux, rechercher de l'information... L'équipe internationale pourra être contactée à tout moment par la même voie.

RÉSULTATS INDUITS

Finalement, si le premier résultat attendu du projet est la formalisation d'objectifs stratégique crédibles – si possible chiffrés – le second, et non le moindre, est la formation et la motivation d'une centaine de cadres répartis dans l'ensemble des secteurs d'activités afin qu'ils deviennent les prometteurs de la modernisation du pays.

¹ <http://www.unicttaskforce.org/>

² UN -ICT Task Force

SYNERGIES

Initié par le PNUD et le Gouvernement du Gabon, le projet InfoCom a reposé sur l'expertise de l'UNITAR et la collaboration active de UNESCO et de l'UIT.

La synergie entre les projets en cours au Gabon a été systématiquement recherchée : réforme administrative, privatisation, IEC, RDD, PRGIE, Comité de privatisation, CFF. Elle s'est traduite par la participation d'acteurs de ces projets aux GT, la création de cybercentres et la coordination d'action NTIC gérés par des agences différentes. Le succès des « fêtes de l'Internet » de 2000, 2001 et 2002 en est une des manifestations les plus visibles.

CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS

1-MISE EN PLACE DU DISPOSITIF TECHNIQUE

Ouverture d'un cybercafé réservé, en priorité, à l'équipe de projet :

Le cybercafé du projet s'appellera cybercafé des Nations unies, il sera installé dans les locaux du PNUD, à côté de la bibliothèque. Il est géré par une association qui assurera la formation de base à l'usage de l'ordinateur et d'Internet.

2-IDENTIFICATION DU COORDINATEUR NATIONAL

M. Moussavou Mabika, Président du syndicat des communicateurs, est nommé Coordinateur national du projet « InfoCom », par M. Rémy Penty Bouyiki, Ministre d'Etat, Ministre de la communication, des postes et des technologies de l'information.

3-CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL (GT)

La première tâche du coordinateur national va consister à mettre sur pied chaque groupe de travail. Il faut choisir des participants représentatifs et disponibles. M. Moussavou Mabika va devoir user de toute son influence pour motiver des participants de qualité à un projet dont les objectifs et les motivations n'apparaissent pas encore clairement à tous. En début 2000, il n'y au Gabon que deux cybercafés, celui de la bibliothèque nationale, créé dans le cadre du projet Réseau de développement durable (RDD) du PNUD et celui des Nations unies.

4-FORMATION DES GROUPES DE TRAVAIL AUX OUTILS DE L'INTERNET

Un stage de formation va être organisé pour chaque GT : traitement de texte, tableur, email, Web, recherche d'information... Il était nécessaire que tous les participants au projet partagent la culture des NTIC. La particularité de cette formation c'est qu'elle sera suivi pendant 18 mois d'une activité pratique. Pendant toute la durée du projet les instructeurs du « cybercafé des Nations unies » resteront à la disposition des groupes de travail pour les aider à utiliser les ordinateurs. Pendant cette période, tous les matins des membres des GT viennent consulter leurs boîtes aux lettres électroniques.

5-ETABLISSEMENT DE FICHES DIRECTRICES POUR CHAQUE GT

Dix fiches directrices (Work Group Guidelines) sont rédigées par l'UNITAR. Elles proposent une méthode pour établir l'état des lieux et élaborer des propositions. Elles fournissent des pistes de réflexion inspirées par des travaux similaires menés dans d'autres pays. Elles fournissent des références bibliographiques disponibles sur Internet ;

6-CRÉATION DU SITE WEB³

Le site Web du projet est le lieu de publication des travaux. Il devrait faire l'objet d'un soin particulier. Une charte graphique et une charte ergonomique ont été commandés à une entreprise spécialisée (CITI-Conseil de Bordeaux)

7-FORMATION DES WEBMASTER

Il s'agit d'une formation technique d'une semaine orientée vers la création de pages Web respectant les normes graphiques et ergonomiques fixées par la charte graphique.

Dans chaque GT, un Webmaster est identifié. Il suit la formation. Il alimentera le Web de projet avec les travaux du GT. Après validation par le responsable du GT, les pages seront mises en accès public sur le site.

8-ETUDE DES BESOINS EN COMMUNICATION

L'étude des besoins, réalisée sous la responsabilité d'un expert international puis validé par le coordinateur national et le premier séminaire fourni des éléments de base, culture commune aux GT, qui pourra être affiné par les études sectorielles.

9-SÉMINAIRE DE LANCEMENT

Le premier séminaire présente au public les objectifs du projet. C'est aussi une opération de sensibilisation aux enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels des NTIC. Ce séminaire va mobiliser les énergies autour des GT.

10-ETAPE BILAN

Les GT vont lancer des enquêtes et des études pour faire le bilan du secteur, dégager les points forts et les difficultés en matière de communication et d'usage de l'informatique.

11-SÉMINAIRE BILAN

Le séminaire bilan restitue le travail mené par les GT. Il présente les enquêtes et étude réalisées par les membres des GT.

12-ETAPE PROPOSITION

Les GT vont s'appuyer sur le bilan de leur secteur et des autres secteurs pour élaborer des propositions et en évaluer les coûts humains et financiers

13-SÉMINAIRE FINAL

Le séminaire final fait la synthèse des propositions des GT et propose un plan stratégique. Le gouvernement pourra s'appuyer sur ces travaux pour mettre en œuvre un plan d'action.

³ Le site Web du projet est sur <http://www.infocom.gouv.ga>

14-PUBLICATIONS

- Rapport InfoCom Gabon (ce rapport)
- le cédérom « InfoCom Gabon multimédia »
-

ACQUIS DU PROJET

Il n'est de richesse que d'hommes. Le premier acquis du projet InfoCom concerne le renforcement des ressources humaines : 100 personnes, hauts fonctionnaires, responsables d'association, élus, cadres de la radio et de la télévision, ont travaillé quotidiennement avec Internet et pour Internet, pendant près de deux. Ils se sont approprié ces nouveaux outils dans un contexte professionnel. Au-delà de ces 100 cadres, le cybercafé des Nations unies a formé plusieurs centaines de jeunes, favorisé le développement d'associations d'utilisateurs, encouragé le boom des cybercafés qui se sont multipliés à Libreville.

Le deuxième acquis d'InfoCom, c'est le patient travail d'enquête réalisé par les groupes de travail. Ils ont mis en évidence les besoins, proposé et chiffré des solutions. Ce document témoigne de ce travail comme il témoigne de la dynamique que suscite l'espoir de l'entrée du Gabon dans la société de l'information.

LES USAGES ET LES BESOINS EN COMMUNICATIONS AU GABON

Etude menée en mars 2000 par une équipe de chercheurs dirigée par Annie CHÉNEAU-LOQUAY (CNRS)

INTRODUCTION

Le Projet Information Communication pour le développement (ICD) qui a pour objectif la formulation d'une stratégie de communication pour le développement du Gabon, répond à trois préoccupations majeures du gouvernement. Tous les responsables du pays qui ont été contactés dans la phase de préparation du projet, s'accordent pour considérer que **les verrous et goulots d'étranglement à la circulation de l'information créent un frein puissant à la modernisation du pays, à son développement comme au renforcement de la démocratie.** Ils s'accordent aussi pour considérer que ces trois aspects sont liés et se situent dans les toutes premières priorités du gouvernement. (*Stratégie "information et communication pour le développement" du Gabon, Gabon-Comm*)

Le développement de la communication est donc affirmé comme une priorité par la Présidence de la République du Gabon⁴ mais si les intentions sont réelles, comment mettre en œuvre la volonté politique et combler le fossé qui existe entre le discours et les réalités concrètes du quotidien ?

Ces mêmes responsables reconnaissent que **“ le déficit de communication est un problème général qui concerne tous les secteurs d'activités et prend dans chaque cas des formes spécifiques qu'il convient d'analyser précisément. ”** Cette étude s'inscrit donc dans cette optique. Elle s'appuie sur une courte mission du 17 au 27 janvier 2000 dont l'objectif était :

- d'identifier les usages actuels les contraintes et les perceptions de la communication dans le tissu social et territorial du pays,
- au moyen d'observations à Libreville et en régions et d'entretiens avec les membres des groupes de travail mis en place par le projet ainsi qu'avec certains spécialistes dans différents secteurs économiques.

Cette approche par le terrain a été complétée par l'utilisation de données bibliographiques et statistiques et par la consultation d'Internet.

Il ne s'agit donc en aucun cas ici d'une étude exhaustive sur la question de la communication et de l'information dans ce pays mais plutôt d'apporter une contribution à l'élaboration d'un état de la question et de la réflexion par les groupes de travail, un préalable obligé si l'on veut réellement qu'une stratégie de développement de la communication au Gabon et avec l'extérieur puisse être autre chose qu'un catalogue de bonnes intentions.

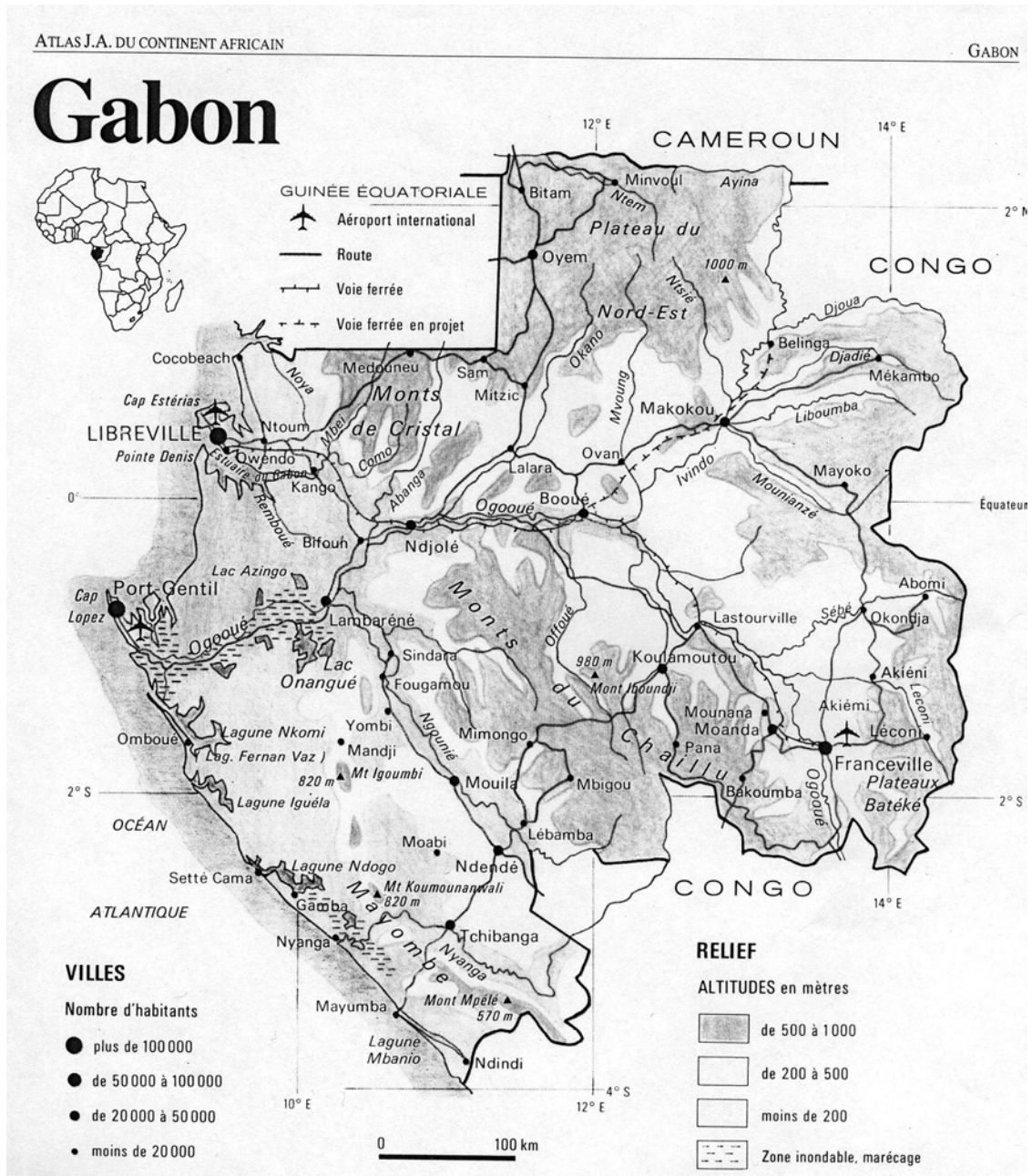
Les termes du débat peuvent être posés de la façon suivante :

Dans l'épaisseur du tissu socio-territorial gabonais, quels sont les modes d'insertion des technologies d'information et de communication? Quel est le rôle de l'État et de ses partenaires ? Quel est l'impact social de ces outils ? Comment l'accès au “ cyberspace ” s'articule-t-il avec l'espace physique et ses contraintes ? Quelles formes de recompositions socio-spatiales peuvent induire les TIC, ne risquent-elles pas d'accentuer les inégalités internes et la dépendance externe plutôt que de les réduire ?⁵ Il s'agit ici seulement de donner un aperçu des grandes lignes d'un tel débat et des processus à l'œuvre.

⁴ <http://www.presidence-gabon.com/f/donnees/pol/objectifs.html> (mai 1998)

⁵ Ces questions font l'objet pour l'Afrique d'un programme de recherche sous l'égide du CNRS en partenariat nord-sud

Carte 1 : Carte générale



I - LE CONTEXTE NATIONAL : UN TERRITOIRE EN « ARCHIPEL », UN DEVELOPPEMENT EN ENCLAVES

Une stratégie de communication pour le développement d'un pays doit d'abord s'interroger sur la nature de ce développement. Le Gabon s'est longtemps distingué sur la scène africaine par la conjonction de deux faits : être un petit pays, 267 670 km², l'un des moins peuplés (1181 milliers en 1998) en même temps que le plus riche avec 4230 dollars par habitant en 1997, ce qui le place au 38 ème rang dans le monde, dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires, au même niveau que l'île Maurice ou la Hongrie.

Pourtant, si le Gabon est relativement riche sa population est globalement pauvre puisqu'elle ne dispose pas des bonnes conditions de base pour son développement humain. Situé au cent

vingt quatrième rang pour l'indice de développement humain le Gabon a régressé depuis 1990. (voir les tableaux du rapport du PNUD 1999 en annexe)

I 1 - CHIFFRES CLÉS EN 1998

Superficie.	267,7 milliers de km ²
Population.	1 181 milliers
PNB	4 664 millions de dollars
PNB/hab	4230 \$ (38 ^{ème} rang)
Taux de croissance(1996-97)	3,8%
Service de la dette	13,1 % des exportations
Espérance de vie.	52,4 ans
IDH	124e rang mondial
Déficit du budget	120 millions de dollars
Source : ONU	

I 2 - DISPARITÉS SPATIALES ET SOCIALES

Mais au delà des chiffres globaux ce qui caractérise surtout le Gabon est la disparité ; disparités spatiales, inégalités sociales profondes entre villes et campagnes, et dans le tissu urbain. Le développement de la communication dans le pays et avec l'extérieur peut-il inverser cette tendance où faut-il en prendre acte et choisir de privilégier les vecteurs les plus porteurs au risque d'accentuer ces disparités ?

Dès l'Indépendance, les moyens de communications, matériels et immatériels, représentent le principal enjeu de la stratégie territoriale de l'Etat en Afrique et en même temps une condition de son développement. La maîtrise de l'espace est proportionnée aux aptitudes à circuler, transporter, communiquer.

I 2 1 - LE GABON EXEMPLAIRE D'UNE INTÉGRATION TERRITORIALE RÉUSSIE

Dans la première phase de son développement, le cas du Gabon est exemplaire d'une intégration territoriale réussie grâce aux ressources nées de l'exploitation des forêts puis du pétrole. La construction de l'État nation est allée de pair avec l'organisation de l'espace suivant le modèle institutionnel et technique, (tout à fait spécifique bien qu'à prétention universelle), de construction d'un territoire qui a été diffusé par la France, et repris par les nouveaux Etats indépendants.

En Europe et en Amérique, l'État a accru son emprise sur le territoire et sur les personnes au fur et à mesure que se développait l'industrie. L'exploitation minière, les réseaux, la division du travail et la centralisation administrative étaient intimement liés. Il ne s'agissait pas seulement de la mise en place d'infrastructures mais d'un processus beaucoup plus complexe qui impliquait un développement cohérent d'appareils à la fois techniques et institutionnels. Ce processus ne s'est pas réalisé complètement en Afrique alors qu'au départ les mêmes procédures ont été utilisées.

Les géographes accompagnent les soldats pour délimiter et cartographier les lieux. Les espaces colonisés reçoivent une identité nouvelle par le nom qui leur est donné, le quadrillage administratif est mis en place. Les frontières, les réseaux de poste, la grille administrative sont les instruments territoriaux du pouvoir. Il s'agissait d'homogénéiser le territoire et les hommes afin de gommer les particularismes locaux.⁶ Ainsi, alors que l'individu s'inscrivait auparavant

⁶ J. Richard Molard premier géographe en poste à l'institut français d'Afrique Noire, souligne le rôle essentiel des infrastructures, des équipements et des réglementations pour introduire de nouveaux besoins, et intégrer les hommes dans un nouvel environnement spatial et mental. Il s'agit explicitement de bouleverser complètement l'échelle des valeurs traditionnelles selon lesquelles l'homme est avant tout un être clanique, indétachable d'une autorité et d'un groupe et d'en faire un individu "moderne libre et indépendant". Il écrit en 1950 : "En réalité la promesse d'un avenir meilleur est certaine parce que s'accomplit peu à peu en Afrique de l'Ouest ce

uniquement dans la contiguïté d'une société locale par les codes du mariage, il appartenait à un groupe parental, l'enregistrement de sa naissance, son identité répertoriée superposent une nouvelle appartenance ayant une efficacité sur un espace géographique plus large, et précisément délimité, le territoire de l'État⁷. Ainsi, différence essentielle avec le modèle, alors qu'il y avait eu une lente maturation historique en Europe, en Afrique la construction de l'État ou l'étatisation de l'espace s'impose brutalement à la société, elle introduit une rupture en cherchant à imposer des pratiques sociales et des représentations spatiales sans commune mesure avec le passé.

I 2 2 - AU MOMENT DE L'INDÉPENDANCE UNE SOLIDE ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Il existait au moment de l'Indépendance une solide organisation administrative au Gabon. Le nouvel État comme la plupart des États africains a choisi la centralisation administrative pour, en prolongement de l'optique coloniale, lutter contre le particularisme régional et construire l'unité nationale. L'État se révèle comme un formidable outil de contrôle social par le territoire. *"Les regroupements autochtones étaient trop faiblement organisés au Gabon pour infléchir les directives du système englobant. L'espace a été défait, refait, les lieux de vie déplacés pour répondre à une cybernétique qui propulsa le Gabon sur l'orbite du Monde"* écrit Roland Pourtier⁸. Les plans de développement sont axés vers les équipements urbains, industries extractives, grandes entreprises mécanisées, routes et chemin de fer alors que le milieu campagnard, est laissé pour compte, que les cultures locales sont ignorées, et que l'éducation et surtout la formation professionnelle ont été négligées.

Il y a donc un décalage croissant entre une modernisation et un aménagement de l'espace organisés surtout en fonction d'une économie de prélèvement, et l'évolution de la société; une majorité rurale vue comme "traditionnelle" et "immobile", une minorité urbaine déracinée et une mince élite occidentalisée.

L'histoire contemporaine du Gabon est dominée par l'exploitation pétrolière qui a induit une croissance exceptionnelle entre 1974 et 1985 avec un PNB de l'ordre de 5000\$ par habitant mais une dépendance extrême. Les progrès dans les techniques de transport et de communications ont considérablement renforcé l'emprise de l'État sur son territoire. Les télécommunications ont joué un rôle croissant dans la promotion de l'État. La carte du réseau des télécommunications et de la télévision en 1984 témoigne d'un développement très rapide de la couverture du territoire qui emprunte les mêmes voies que le réseau routier.

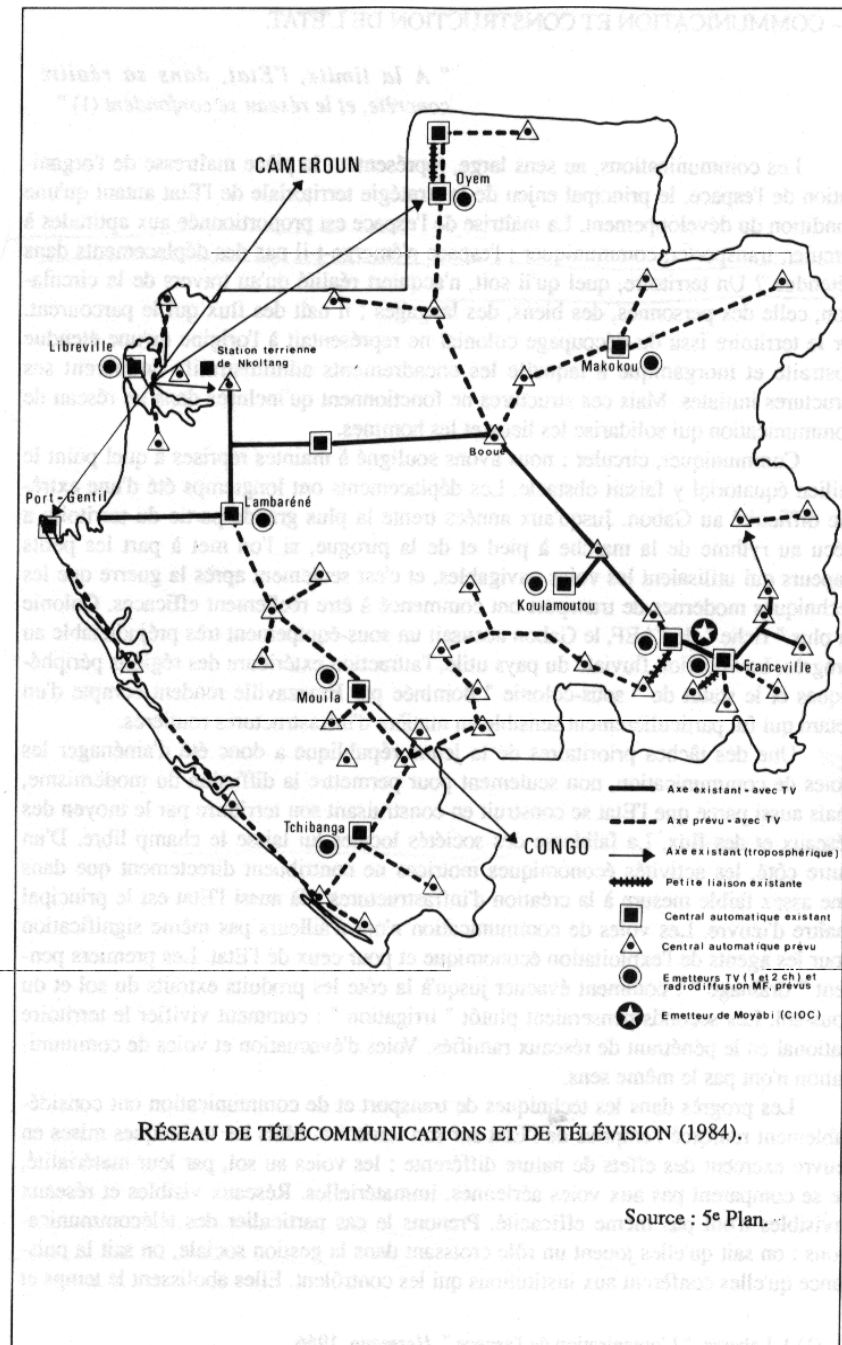
Cependant la prospérité reposait sur des bases fragiles et depuis 1985 avec l'effondrement des cours du brut la crise financière s'est avérée d'une ampleur sans précédent et les équilibres économiques ont été compromis pour une période durable. Le Gabon sous l'injonction du programme d'ajustement structurel du FMI a dû renoncer à la plus grande partie des programmes d'équipement inscrits dans son cinquième plan. Les infrastructures de communication ont été négligées, jusqu'à ce que la libéralisation de l'économie à partir de 1993 permette de reprendre certains travaux d'entretien mais la tâche est immense.

travail fondamental, lent, peu visible, peu mesurable qui tend à modifier les bases de l'esprit et de la société par l'influence blanche",...la vague de fond qui sourd des écoles, la réglementation des feux de brousse, le signe monétaire, ("un de ces tours que les blancs ont dans leur sac pour faire avancer bon gré mal gré les pires réactionnaires de notre Afrique"), le réseau routier qui amène la pacotille et qui crée des besoins qui éveillent au travail. L'occidental plus évolué a le devoir de guider l'africain avec souplesse. (RICHARD-MOLARD 1958, p365)

⁷ Mais la création de l'individu conforme au modèle est plus théorique que réelle car, première déviation, la construction juridique coloniale est contraire à l'esprit du droit français, elle nie l'égalité quand elle distingue des citoyens et des sujets dont elle exige la soumission. L'encadrement territorial par le pouvoir discrétionnaire des administrateurs coloniaux, exprime la domination politique et s'exerce par la contrainte, impôt, conscription. C'est le travail forcé, la corvée qui permet la construction et l'entretien des voies de communication. Puis "l'œuvre civilisatrice" s'exerce ensuite par l'équipement des circonscriptions en écoles et dispensaires avec l'aide des missions chrétiennes.

⁸ "Le Gabon : Tome 2, État et développement", Paris, l'Harmattan 1989, 344 p.

Carte 2 : Réseau de télécommunications et de télévision



216

Source : Roland Poutier, "Le Gabon : Tome 2, Etat et développement, Paris, l'Harmattan 1989, 344p.

II 2 3 - AUJOURD'HUI, UNE PROFONDE HÉTÉROGÉNÉITÉ

Aujourd'hui le territoire du Gabon se caractérise par une profonde hétérogénéité avec 73 % d'urbains regroupés autour de trois grands pôles⁹

"Les choix économiques du Gabon ont conduit à une concentration de la population dans les grands centres urbains où sont localisées l'essentiel des activités extractives, de services et de transformation. Au cours des trente dernières années, les villes ont donc connu un développement particulièrement important.

Selon le recensement de la population de 1993, 73 % de la population gabonaise (soit 742.296 habitants) vit dans les villes. La population rurale (272.680 habitants) est donc trois fois moins importante que celles des zones urbaines. Le " dépeuplement " des campagnes a débuté avec l'exploitation forestière qui a été, jusque vers 1960, à l'origine d'un contrat de migration vers la côte. L'exode rural s'est poursuivi avec le développement de l'activité minière et pétrolière, les trois grandes zones d'attraction étant Libreville, Port-Gentil et les villes de la région du Haut-Ogooué (Franceville et Moanda - Mounana).

Les conséquences de cet exode rural sont multiples : vieillissement des campagnes, marginalisation de l'activité agricole entretenue par l'absence des routes et proportion élevée de la population masculine dans les centres urbains, qui a été renforcée avec les flux migratoires étrangers, essentiellement masculins.

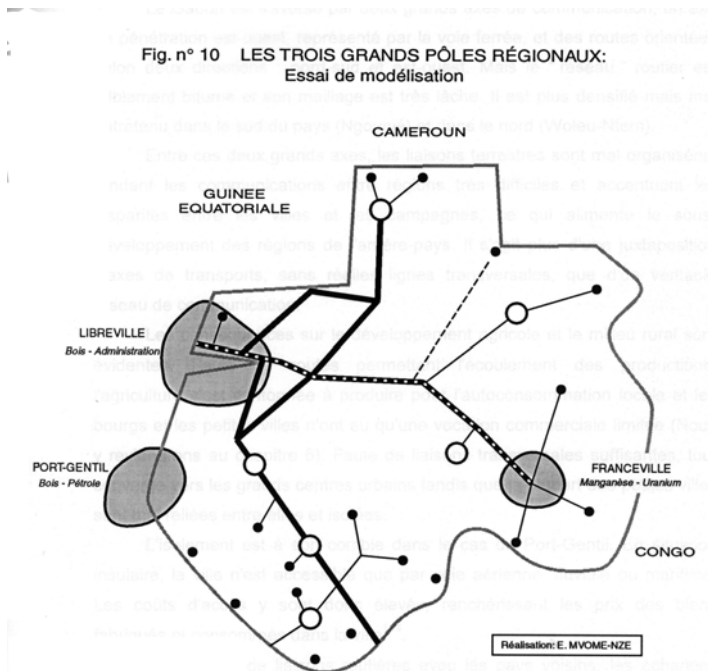
Dans un pays peu peuplé, où les densités de population sont déjà très faibles, la concentration de près des trois-quarts de la population dans les villes laisse de vastes zones de peuplement lâche et discontinu à l'intérieur du pays. L'inégale répartition sur un espace couvert en grande partie par la forêt qui comprend de grands vides humains et économiques rend difficile et coûteuse la mise en valeur du territoire et limite le nombre de centres-relais indispensables pour les échanges interrégionaux.

Le Gabon apparaît comme un espace difficile à gérer où la diffusion des biens, des idées, des techniques, voire des innovations, n'est pas aisée à réaliser.

L'espace gabonais a été organisé de ce fait autour de trois grands pôles, avec une population à prédominance urbaine, où se concentrent les activités et où convergent les flux de relation, Libreville, Port-Gentil et le triangle Franceville-Mounana-Moanda.

⁹ Voir la thèse de M. Edouard MVOME-NZE, "Routes et développement régional au Gabon", soutenue en Géographie à l'Université de Bordeaux III en juin 1999.

Carte 4 : Trois grands pôles



source : Edouard MVOME-NZE

“ Routes et développement régional au Gabon ”, thèse de Géographie, l'Université de Bordeaux III, juin 1999, 429pages

Libreville, la capitale, regroupe les fonctions administratives, politiques et économiques, fait figure de relais international, de port d'importation et joue un rôle plus important dans les échanges avec l'extérieur qu'avec l'intérieur du pays faute de routes dignes de ce nom. Port-Gentil, enclavée pour sa part, se focalise dans l'activité pétrolière, et, en tant que principal point d'embarquement du pétrole et dans une moindre mesure du bois, est le pôle d'exportation par excellence, tandis que le triangle Franceville-Mounana-Moanda, contre poids aux activités industrielles de la zone littorale est spécialisé dans l'exploitation minière.

Les autres régions sont en général beaucoup moins peuplées ; la part population urbaine/population rurale y est plus équilibrée et le taux d'urbanisation est généralement compris entre 36 % et 48 %, à l'exception de la Nyanga, région la moins peuplée du Gabon (39.430 habitants), où la population urbaine représente plus de 55 % de la population totale. Loin derrière les trois grands pôles urbains, la région de la Ngounié arrive en quatrième position du point de vue du nombre d'urbains (37.520), mais le nombre de ruraux y reste plus élevé (40.261). Quant à la région du Woleu-Ntem, située dans le nord du pays, elle se distingue par la proportion élevée de sa population rurale qui représente 63 % du total (62.177 ruraux contre 35.094 urbains), faisant de cette région la zone la plus agricole du pays, mais où depuis plusieurs années plusieurs zones de la région sont enclavées faute de routes entretenues.

Un réseau urbain mal hiérarchisé et mal relié par voie routière

L'armature urbaine gabonaise apparaît dominée par un dispositif tri-polaire. Mais ce réseau urbain est très déséquilibré et mal hiérarchisé, car près de 70 % de la population est concentrée sur la côte et se répartit entre Libreville et Port-Gentil. En effet, la région de l'estuaire regroupe 463.187 habitants dont 427.950 urbains (soit près de 58 % du total de la population urbaine) et celle de l'Ogooué-Maritime 97.913 habitants dont 87.659 urbains. Les villes du Haut-Ogooué arrivent en troisième position avec une population urbaine de 76.378 habitants sur un total de 104.301 personnes.

En revanche, les 21 autres centres urbains (au Gabon, précisons-le, est appelé ville tout centre de plus de 3.000 habitants) sont très peu peuplés. A l'exception d'Oyem (capitale du Woleu-Ntem) qui compte environ 22.500 habitants, la taille des autres villes oscille entre 3.000 et 16.000 habitants. Mouila a 16.307 habitants, Lambaréné environ 15.000, Tchibanga 14.000 et Koulamoutou 12.000. Douze d'entre elles ont moins de 7.000 résidents. Certaines régions

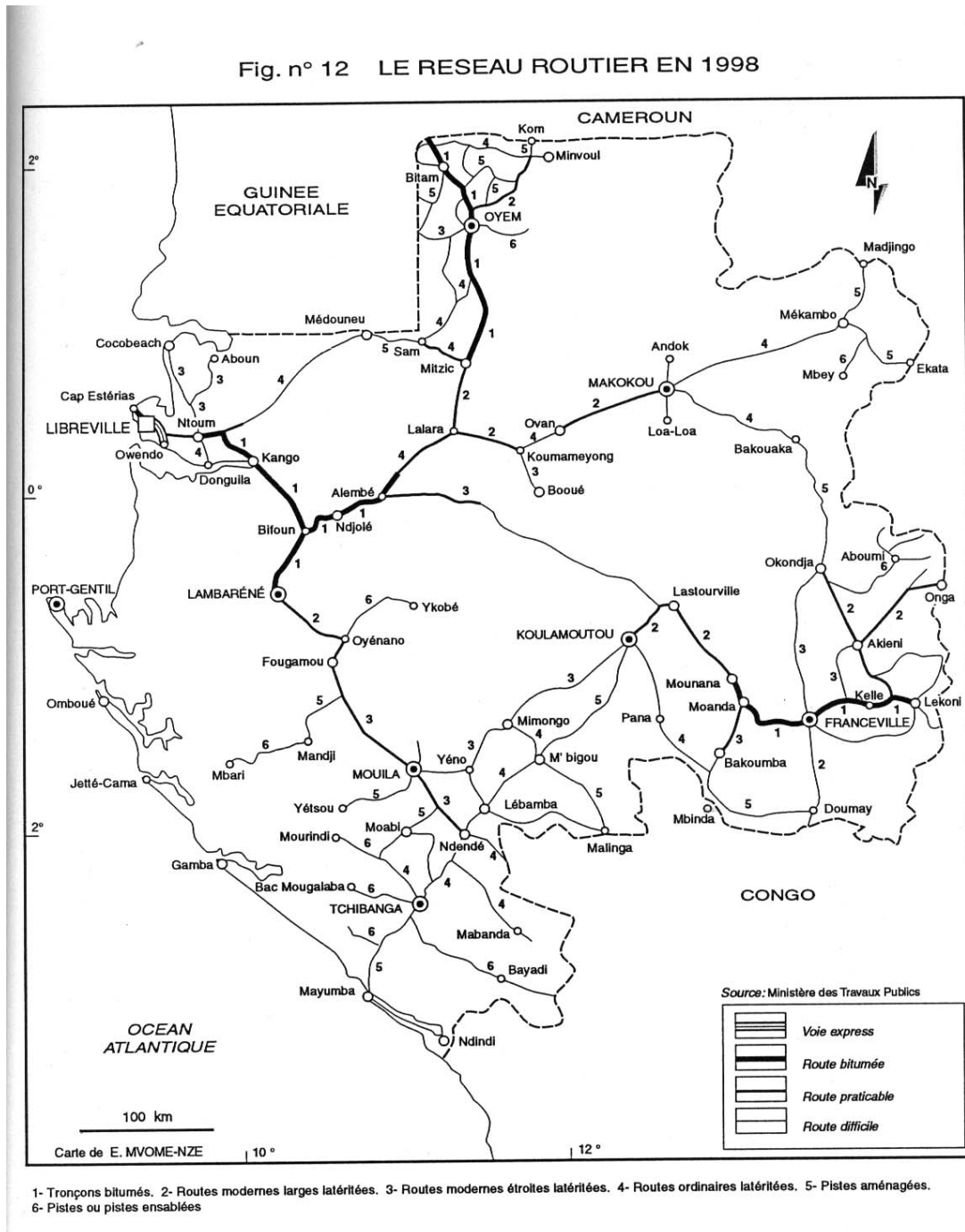
comme l'Ogooué-Ivindo, le Moyen-Ogooué, la Nyanga et l'Ogooué-Lolo sont dépourvues de toute véritable armature urbaine. Dans l'ensemble, ces villes sont des centres urbains très secondaires dont la fonction de pôle est à peine ébauchée. Elles n'entretiennent quasiment aucune relation entre elles "(MVONE-NZE).

Des réseaux de communication physiques discontinus

A l'exception du réseau aérien relativement satisfaisant malgré des prix onéreux le secteur des communications est peu développé au Gabon. La voie ferrée, le transgabonais, " fait géographique dominant de la période post indépendance " n'a pas rempli toutes ses promesses de rééquilibrage du territoire national. La voie fluviale est peu développée. La carte des routes nationales en 1998 montre la discontinuité d'un réseau dont 91,73% est en terre et 634 km seulement bitumée et qui laisse toute la partie ouest et sud ouest du pays isolée ce qui aggrave le dépeuplement. Le réseau d'électrification présente les mêmes faiblesses ; Libreville représentait en 1997, 55,6% de la production nationale d'électricité et 56,25% de la consommation. Les régions favorisées comptent pour 94% de la production et de la consommation nationale, les localités de l'intérieur ne représentent que 19% des abonnés.

Au Gabon la priorité accordée au développement économique sur la base d'activités tournées vers l'extérieur s'est révélée contradictoire avec une politique d'aménagement du territoire. La tendance spontanée favorise le développement de la ville capitale et des cités minières (Moanda et Mounana dans la région du Haut Ogooué), portuaire (Port Gentil) qui font figure de véritables enclaves par rapport à un réseau urbain très déséquilibré. Le développement des réseaux et des outils de communication à distance est-il susceptible d'inverser cette tendance ?

Carte 4 : Les routes en 1998



Légende : 1- tronçons bitumés. 2- Routes modernes larges en latérite. 3- Routes modernes étroites en latérite ; 4- Routes ordinaires en latérite. 5- Pistes aménagées. 6- Pistes et pistes ensablées.

Source : Edouard MVOME-NZE "Routes et développement régional au Gabon", thèse de Géographie, l'Université de Bordeaux III, juin 1999, 429pages.

II - L'OFFRE DE SERVICE : ACCÈS ET MÉDIAS DISPONIBLES

II 1 - LE SERVICE DE BASE : ÉTAT DES LIEUX ET POLITIQUES DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le rôle du facteur technologique dans le développement, souvent éludé dans les années quatre vingt avec les premiers programmes d'ajustement structurel, semble reprendre de l'actualité à propos des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les TIC qui seraient par nature radicalement nouvelles et portent tous les mythes du post modernisme, liés à l'abolition des distances et du temps.

Du téléphone à Internet, de la télévision à la presse, quelles sont et quelles seront dans un proche avenir les possibilités de communiquer et de s'informer au Gabon ? L'éventualité d'un saut technologique qui permettrait de " brûler les étapes " selon le discours promotionnel porté par les organismes internationaux est-il envisageable pour ce pays ? Pour alimenter le débat il faut d'abord faire état de la situation présente et des projets en cours du point de vue de l'accessibilité aux outils, condition sine qua non du développement des usages mais il n'est pas inutile en préambule de situer ces questions dans leur contexte international.

II 1 1 - TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT AU SUD, UNE HISTOIRE DÉJÀ ANCIENNE

Chaque secteur de la communication a fait l'objet depuis les années soixante d'une " véritable fascination " très coûteuse. La télévision éducative illustre la croyance occidentale selon laquelle la technologie permet de résoudre nombre de problèmes et de " brûler les étapes " pour rattraper les pays riches ; un secteur de pointe s'appliquant à la préoccupation majeure des responsables de l'époque, l'éducation de base, a fait l'objet d'un engouement extraordinaire. On traitait la question en termes de transferts, le défi étant celui d'une appropriation par les pays du sud de nouveaux outils dans le cadre de programmes de coopération avec des prêts facilement consentis et dans la perspective d'un développement plus autonome¹⁰ (Mignot-Lefèvre 1987 et 1994). Les résultats ont été décevants, l'endettement trop lourd, il a fallu ajuster selon les diktats des banques, FMI et Banque Mondiale. Depuis, les techniques, les politiques ont considérablement changé mais les discours des " bailleurs de fonds " restent semblables. Il est à nouveau question de brûler les étapes grâce au progrès technique mais dans la perspective dominante de la concurrence marchande sous l'incitation pressante à la mondialisation.

Le déploiement sans précédent de l'informatique au cours des dix dernières années a donné aux ordinateurs un rôle essentiel dans la conception et la gestion des systèmes techniques économiques ou sociaux. Les " nouvelles technologies d'information et communication " c'est à dire " tous les grands systèmes informatisés de télécommunications et de gestion de données et d'informations, publics ou privés, qui s'adressent aux entreprises ou aux individus " (Gene Roechlin 1995), jouent un rôle croissant dans l'organisation des sociétés industrielles et pénètrent dans les sociétés du Sud. Les micro-ordinateurs et les télécommunication à grande vitesse permettent à tout un chacun à condition de savoir lire et écrire et utiliser un clavier de manipuler facilement des données venant de sources variées.

La baisse des coûts de codage numérique, de transmission des données étant devenus pratiquement nuls ; ce serait la grande chance de l'Afrique de saisir les nouvelles opportunités pour " surfer la grande vague du changement et bondir dans le futur " (discours Banque Mondiale). Ce serait aujourd'hui les règlements, les contrats, les taxes, des facteurs plus politiques qu'économiques qui déterminent les prix et donc les accès.

¹⁰ MIGNOT-LEFEBVRE Y. 1987, (dir). Transferts des technologies de communication et développement, in Tiers Monde, tome XXVIII, n° 111. et MIGNOT-LEFEBVRE Y. 1994. (dir) Technologies de communication et d'information, une nouvelle donne internationale. introduction in Tiers-Monde, tome XXXV, n° 138.

Le Gabon s'est engagé dans un processus de privatisation de son opérateur national l'OPT à l'instigation de la Banque mondiale qui fait une priorité de la libéralisation dans le secteur des NTIC.

II 1 2 - DANS LE CONTEXTE MONDIAL : DES POLITIQUES DE PLUS EN PLUS INSPIRÉES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Depuis 10 ans en conjonction avec le développement et l'intégration des NTIC, les politiques mondiales concernant les communications sont en train de subir de profonds changements, elles passent d'une gouvernance nationale à une gouvernance internationale.

Depuis au moins une centaine d'années le rôle des institutions internationales a consisté à coordonner les politiques nationales élaborées de manière indépendante par des Etats souverains ; aujourd'hui, la latitude laissée pour élaborer la politique nationale se restreint, le contexte politique international l'emportant de plus en plus sur les autres.

Du coté des instances internationales, seule solution la libéralisation

A peu près tous les grands organismes internationaux, de l'ONU ou de Coopération régionale ont revu leurs politiques sous l'angle d'une priorité à accorder aux NTIC. Des réseaux de communications corrects, une connectivité à Internet et des contenus innovants sont proclamés comme cruciaux pour le développement de l'Afrique, mais comment procéder ?

A partir de 1995-96 les conférences internationales sur la question se sont multipliées :

Une réunion du G7 à Midrand en Afrique du Sud en 1996 sur le thème "*société de l'information et développement*" a réuni outre les sept, une trentaine de pays du Sud et les principales organisations internationales, et avait fait naître l'espoir de voir les "pays les plus riches du Monde" s'engager sur de grands travaux d'infrastructures. L'objectif fixé par Nelson Mandela lui-même, était "*d'introduire les pays en développement dans le nouveau monde de l'information*" ? Quatre ans après Midrand, il faut constater que, loin de s'engager à collaborer sur des travaux d'infrastructure, les sept ont surtout encouragé les pays en développement à s'ouvrir au marché mondial des télécommunications. (Renaud P. 1999¹¹).

Dans la plupart des initiatives internationales, G7, INFODEV de la Banque Mondiale, CEE, les nouvelles technologies sont présentées avant tout comme le nouveau sésame pour parvenir au développement grâce aux vertus de l'insertion dans le marché mondial.

Pour les pays sous tutelle de la Banque Mondiale, sous "ajustement structurel", une seule solution est proposée, la dérégulation capable de faire émerger, du secteur informel des gisements de solvabilité et de mobiliser des capitaux privés dans tous les domaines même dans celui des infrastructures. Je cite Elwyn Chaparro, de la BM : "*La concurrence mondiale dans le domaine des NTIC a pour effet de baisser les coûts de la transmission de l'information et du matériel informatique. Cette évolution serait la chance de l'Afrique, à condition que celle-ci suive le mouvement de la déréglementation et de la libéralisation économique. La Banque Mondiale, en faisant de l'essor de société de l'information un de ses nouveaux axes prioritaires, veut devenir une force pour faciliter l'expansion des NTIC*".

Dix ans de négociations ont abouti à l'accord mondial sur les télécommunications qui a amené peu à peu l'industrie des télécommunications et les Etats à accepter une libéralisation et une privatisation progressives.

En février 1997, 72 pays ont conclu l'accord de l'organisation mondiale du commerce (OMC) sur la libéralisation des échanges dans le domaine des télécommunications de base. L'agrément, en vigueur depuis février 1998, oblige les gouvernements à ouvrir l'accès de leur marché aux compagnies étrangères. Quelle que soit le rythme choisi, ouverture immédiate, par étape, ou à plus long terme, chaque pays est obligé de traiter les sociétés étrangères de la même façon que les opérateurs locaux. L'accord est ambiguë sur le service universel. "Tout membre a le droit de définir le genre d'obligation en matière de service universel qu'il entend maintenir. De telles obligations ne seront pas considérées comme anti compétitives en elles

¹¹ RENAUD P. 1997, Vers une désertification technologique du Sud in "Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à Internet", Annie Chéneau-Loquay (coord), Paris Karthala 2000.

mêmes à condition qu'elles soient transparentes, non discriminatoires et neutres du point de vue de la concurrence et ne soient pas plus onéreuses que ce qui est nécessaire pour le type de service universel défini par le "membre". Cette clause limite sérieusement la marge de manœuvre. Ainsi si un pays veut promouvoir un accès aux services telecom sur la base d'une péréquation par exemple en faisant payer plus cher les communications internationales afin que les ressources produites puissent être utilisées pour baisser le taux des communications locales dans les zones rurales cette exception peut être considérée comme plus onéreuse que nécessaire et constituer une violation de la loi du commerce international.¹²

Dans le passage d'une économie encadrée à une économie libéralisée, les télécommunications sont au centre des débats sur les privatisations. Les NTI, et notamment l'Internet, sont souvent utilisées comme argument en faveur de l'accélération des réformes où la rationalité marchande prime sur les aspirations socio-culturelles.

Pour l'UIT le principal motif de satisfaction pour les télécommunications africaines est la privatisation partielle des "opérateurs historiques" de téléphone fixe en Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Ghana et en Afrique du Sud qui tous ont introduit dans leur capital des investisseurs étrangers stratégiques et ont établi des plans de développement de quelque 20% par an de la télédensité. D'autres pays, le Ghana, l'Ouganda, ont accordé des licences à un second opérateur et on souligne le fait qu'il y a du profit à faire avec l'importance des communications internationales. Pourtant, la majorité des grands opérateurs internationaux ne situent pas l'Afrique subsaharienne dans leur plan stratégique.

Le marché africain ne laisse pas indifférent. Les géants du secteur, tels que les Américains AT&T et Motorola, le Français Alcatel, les Nippons de Nec Corporation, le Canadien Bell, les Suédois d'Ericsson ou la société chinoise CTS qui prennent pied sur le continent mais les dossiers de privatisation les attirent peu. L'Asie, l'Europe de l'Est offrent des opportunités de chiffres d'affaires sans commune mesure pour les futurs opérateurs.

Le problème est plus grave pour les petits pays ; en effet, la taille des opérateurs historiques de télécommunications en Afrique est généralement en dessous de la taille critique car les coûts de structure s'amortissent sur un très petit nombre de lignes et la productivité en nombre d'agents pour 1000 lignes est très basse (90 agents pour 1000 lignes alors que ce ratio évolue entre 2 et 4 agents pour 1000 lignes dans les pays développés)¹³.

II 1 3 - UN PAYS MIEUX RELIÉ AVEC L'EXTÉRIEUR DU CONTINENT QU'AVEC SON ESPACE NATIONAL ET RÉGIONAL

Le réseau téléphonique classique, filaires, au Gabon souffre des mêmes maux que les autres réseaux matériels; il est mal réparti, discontinu avec un service de qualité médiocre à des coûts élevés, pourtant selon les statistiques officielles le Gabon semble jouir d'une situation relativement bonne en Afrique.¹⁴

II 1 3 1 - Une situation relativement bonne selon les statistiques officielles mais très différente sur le terrain

Si l'on se réfère aux statistiques officielles des télécommunications au Gabon ce pays serait l'un des mieux pourvu d'Afrique avec un nombre de lignes relativement élevé par rapport à sa population, 32 lignes pour 1000 habitants mais avec une forte distorsion entre villes et

¹² ICTS and social development, the global policy context, by Cees Hamelink, UNRISD, discussion paper, DP116.

¹³ Pour une vision différenciée des enjeux concernant ces technologies voir, " Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à Internet ", Annie Chéneau-Loquay (coord), Paris Karthala 2000, 420 pages.

¹⁴ On trouvera des données plus complètes sur la situation des télécommunications dans le document "Description du secteur public des télécommunications de la république Gabonaise" par Said Mahiddine, Administrateur de Zone, UIT, Yaoundé, février 1998.

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

campagnes puisque toutes les lignes sont en ville et que Libreville à elle seule avec 27% de la population regroupe 72% des lignes soit 85 lignes pour 1000 habitants tandis que le reste du pays n'en compte que 12.

Situation des télécommunications au Gabon selon les données du rapport de l'UIT 1998					
	1993	1994	1995	1996	1997
DEMOGRAPHIE, ECONOMIE					
Population.. IOx3	1'020	1'050	1'080	1'1000	
PNB par tête US\$	5299	3'991	4'730	5'120	
RESEAU TELEPHONIQUE					
Lignes téléphoniques principales	29'834	3 1'398	32'000	35'000	37'2503
Lignes principales pour 100 habitants	2.92	2.99	2.96	3.16	3.27
% en Zones urbaines				100%	
population de la ville principale				26,7%	
% des lignes de la ville principale				71,8%	
Lignes de la ville principale pour 100 habitants				8,5	
Lignes pour le reste du pays pour 100 habitants				1,22	
Lignes digitales %	97.80	87.00	96.00	96.00	97.60
Liste d'attente			3'500	91000	10 000
Téléphones publics				518	830
TELEPHONE MOBILE					
Abonnés au téléphone cellulaire	1'200	2'581	4'000	6'800	9150
Abonnés au téléphone cellulaire pour 100 habitants	0.12	0.25	0.37	0.61	0.83
TRAFIC TELEPHONIQUE					
Trafic international sortant en millions de minutes.	14'250	15'811	16'000	17'789	18'400
Trafic international avec l'Afrique (1/3)			6,6		
Trafic international sortant en minutes par habitant				16,1	
Trafic international sortant en minutes par abonné			508,2		
PERSONNEL					
À plein temps	745	791	800	788	773
Lignes principales par employé	40	40	40	44	48
REVENU					
Revenus du secteur (LJS\$) IOx6	104	52	65	69	75
Revenus du secteur en % du produit intérieur brut	1.93	1.25	1.28	1.22	
DEPENSES EN INVESTISSEMENT					
Investissement annuel (US\$) IOx6			41	29	39
RADIODIFFUSION					
Postes de télévision	49'800	50'800	1 00'000	150'000	
Pour 100 habitants	4.88	4.84	9.26	13.56	
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION					
Ordinateurs connectés	-	-	-	-	5
Nombre d'ordinateurs personnels(2)	11000	3'000	6'000	7'000	8'5000

La situation apparaît moins favorable si l'on se réfère aux dernières statistiques de l'OPT qui ne comptabilise que 27065 lignes fixes en 1999 mais une forte croissance du nombre de téléphones cellulaires, 26000 contre 9500 selon l'UIT deux ans plus tôt. Le pays compte encore 162 lignes de telex et 260 liaisons spécialisées (X25) qui concernent les grandes entreprises modernes.

La répartition spatiale du parc confirme bien les déséquilibres régionaux et l'extrême polarisation des activités modernes sur Libreville.

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

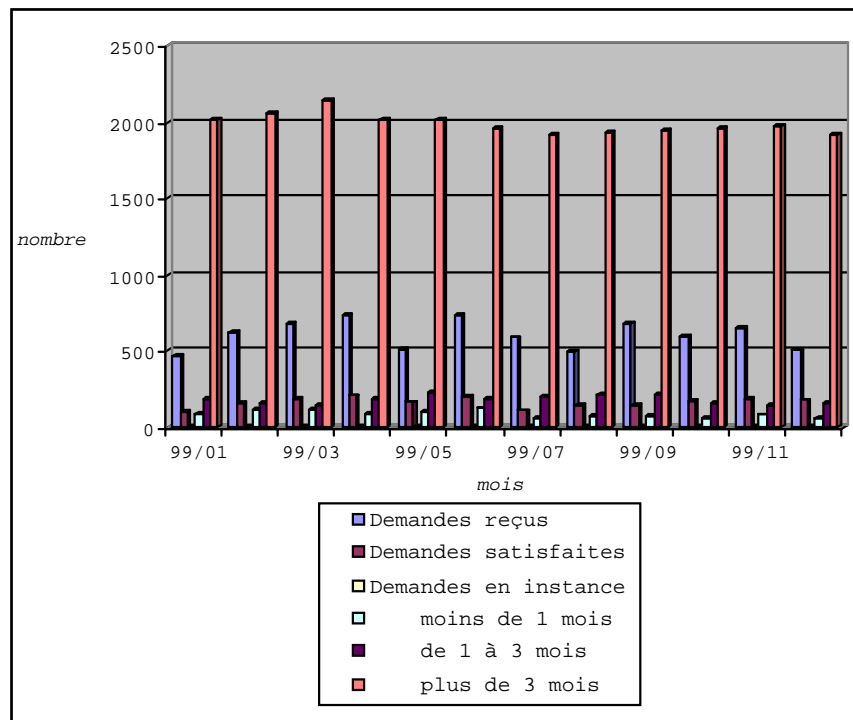
SITUATION DU PARC PAR LOCALITE		
LOCALITE	nombre	%
Lignes téléphoniques fixes		
Libreville	18487	68,31
Port-Gentil	3260	12,05
Franceville	1529	5,65
Oyem	544	2,01
Lambaréné	575	2,12
Mouila	355	1,31
Tchibanga	170	0,63
Makokou	212	0,78
Koulamoutou	237	0,88
Gamba	199	0,74
Mouanda	422	1,56
Bitam	168	0,62
Autres Localités	907	3,35
TOTAL	27065	100
téléphones cellulaires		
Cellulaire AMPS	8261	31,46
Cellulaire GSM	18000	68,54
TOTAL	26261	100
Liaisons Spécialisés	260	

Evolution des demandes

Toutes catégories de téléphones

	99/01	99/02	99/03	99/04	99/05	99/06	99/07	99/08	99/09	99/10	99/11	3686
Demands reçus	471	626	684	738	509	741	588	492	680	590	649	504
Demands satisfaites	158	158	188	209	167	201	110	141	143	171	191	181
Demands en instance												
moins de 1 mois	112	112	118	85	105	125	67	70	81	65	83	62
de 1 à 3 mois	163	163	146	187	228	184	200	211	216	159	145	154
plus de 3 mois	2054	2054	2141	2018	2016	1957	1914	1931	1948	1957	1970	1911
	2294	2329	2405	2290	2349	2266	2181	2212	2245	2181	2198	213

le 17/01/2000



La qualité du service se mesure en particulier au nombre de demandes satisfaites et de ce point de vue la situation apparaît très mauvaise puisqu'une infime partie des demandes est satisfaite tandis que la plupart sont en instance depuis beaucoup plus de trois mois.

II 1 3 2 - Forte extraversion, faible intégration régionale

L'Afrique se distingue par un niveau moyen du trafic international sortant, parmi les plus élevés du monde avec de profondes disparités mais par une faible proportion du trafic inter-africain ce qui est un indice de la forte extraversion et de la faible intégration du continent.

Le Gabon est particulièrement représentatif de ce point de vue avec une part très importante du trafic international sortant, 508 mn par abonné contre 200 minutes en moyenne en Afrique (voir la carte générale en annexe) ce qui est le signe d'une économie très liée à l'extérieur. Par contre le trafic avec le reste du continent n'en représente que le tiers.

Ce phénomène peut être interprété de différentes manières; Il exprime:

- d'abord l'importance de la demande non satisfaite, la rareté des lignes rendant leur utilisation plus intense;
- le choix d'équiper une clientèle solvable qui téléphone davantage à l'extérieur, le poids des organismes internationaux, des multinationales, des ONG étrangères, mais aussi ;
- l'importance des migrations internationales et l'extraversion de l'économie.

II 1 3 3 - Câbles et satellites ?

Le gouvernement gabonais est engagé dans la libéralisation du secteur alors qu'il lui faudrait faire face à des choix qui tiennent compte des changements technologiques rapides, de la faiblesse d'un budget pénalisé par le poids de la dette, de la globalisation. Pour améliorer les réseaux internationaux, faut-il investir dans les câbles sous marins à fibres optiques ou dans les nouveaux satellites ?

Le réseau national de transmission par voie terrestre est essentiellement composé de faisceaux analogiques hertziens servant à la fois de supports pour la téléphonie, la radio et la télévision . Ces équipements installés dans les années 1970 sont devenus vétustes.

Les centraux actuels sont prévus pour 200 000 lignes, mais les problèmes se situent au niveau des réseaux de distribution, avec un manque de câbles et aussi un manque de lignes disponibles. De 1990 à 1997 pas grand chose a été fait, la périphérie de Libreville est peu desservie. De Libreville à Franceville une fibre optique passe par la voie ferrée, le satellite est en secours.

La transmission de données pose problème, en 1984 le pays était en avance puis il n'y a pas eu d'extension des réseaux câblés. Entre sociétés les liaisons câblées sont difficiles, on sera amené à utiliser de plus en plus des liaisons en VSAT.

La numérisation complète était au programme d'investissement d'urgence en 1998 mais reste conditionné à l'accord du comité de privatisation. Après deux ans le dossier de privatisation n'est pas encore bouclé et la situation d'attente accentue la détérioration du réseau.

La boucle locale radio qui permet une interconnexion à moindre coût devrait être installée à Libreville, le marché est signé avec la BID puis sera étendu à tout le pays.

Le réseau national par satellite " Equasat " mis en œuvre en 1987 pour assurer la couverture globale du pays fonctionne sur le satellite Intelsat et comprend une station maîtresse à Libreville et 10 autres stations principales. Un réseau rural VSAT compte dix stations publiques à Fougamou, , Mintzic, Minvou, Medouneu, Ndende, Onga, Pana, Ovan, Momongo, Moabi. Il existe aussi six stations VSAT pour le réseau d'entreprises.

Le réseau international gabonais est meilleur que le réseau national ; il compte de nombreuses liaisons directes internationales assurant une très bonne interconnexion avec les pays africains et hors du continent. La numérisation de ces liaisons est réalisée avec d'abord les pays à fort trafic, France, USA, Canada, Grande Bretagne, Hollande, Suisse, Espagne, Suède, Grèce ainsi que vers les pays de la région ; Cameroun, Congo, Sénégal, Afrique du Sud. Le pays est connecté en liaisons directe avec 18 pays dont 9 africains ; un plan d'acheminement visant à réduire le transit par des pays tiers a été mis en œuvre.

II 1 3 4 - Un système cellulaire déjà saturé

Le système GSM de l'OPT a été installé en 1998 sur l'auto commutateur du système AMPS qui existe depuis 1992 et qui couvre 9 localités, Libreville, Port Gentil, Oyem, Lambaréné, Franceville, Moanda, Mouila, Koulamoutou, Lastourville. Comme partout ailleurs en Afrique malgré des prix élevés, 220FCFA la minute d'un téléphone fixe à un mobile et 240 de mobile à mobile, la demande en téléphone mobile a dépassé les prévisions de l'opérateur. Il y a déjà avec 18000 abonnés, saturation du réseau de l'OPT, et un fonctionnement parfois aléatoire. On constate une forte demande de raccordement insatisfaite. Le plan du FMI prévoit la création d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile, celui-ci pourra disposer de sa propre passerelle internationale à partir des années 2000 et la concurrence sur le réseau de téléphone fixe est prévue pour 2002.

II 1 4 - LES PROJETS : JOUER UN RÔLE MOTEUR DANS LA SOUS RÉGION

Selon la théorie du saut technologique, (leapfrogging) Le manque d'infrastructures peut apparaître à première vue comme un désavantage mais un examen plus approfondi peut transformer cet handicap en atout. Plutôt que de réparer des systèmes obsolètes .les technologies les plus récentes devraient être utilisées pour construire la nouvelle infrastructure afin de sauter plusieurs étapes et décades dans le développement des technologies de la communication. En procédant ainsi les pays apprendraient à partir de l'expérience des pays les plus avancés, les manières et les moyens de fournir les bénéfices sociaux les plus grands à une large fraction de la population tout en évitant les côtés déplaisants.

Des engagements ont été signés à Pretoria pour installer le câble à fibre optique SAT3 qui reliera 14 pays de Capetown à Dakar et sera installé à partir de cette année 2000 par Alcatel qui accorde des crédits pour l'équipement, tandis que les Américains avec Africa One sont arrivés trop tard. SAT 3 devrait assurer 50% des télécommunications. Le Gabon espère pouvoir être un point d'atterrissage qui desservirait les pays voisins. . Si un lien était créé avec l'un des câbles côtiers à fibre optique, l'OPT aurait la possibilité de pourvoir la région en accès Internet et vocaux au travers sa vaste station terrestre VSAT.

Le câble est adapté aux zones côtières densément peuplées mais renforcera les structures géographiques existantes en accentuant le déficit relatif du reste du pays. Les satellites de communication sont par contre plus géographiquement égalitaires. Le choix entre le câble, les satellites ou l'association des deux se pose donc.

Les systèmes satellitaires à basse orbite peuvent permettre à la fois d'équiper en télécommunications les zones rurales peu peuplées et de fournir à une élite des accès directs par un système de décodage. Dans une économie de marché, le choix appartient davantage au vendeur qu'à l'utilisateur mais les Etats ont aussi un rôle à jouer pour promouvoir un service universel.

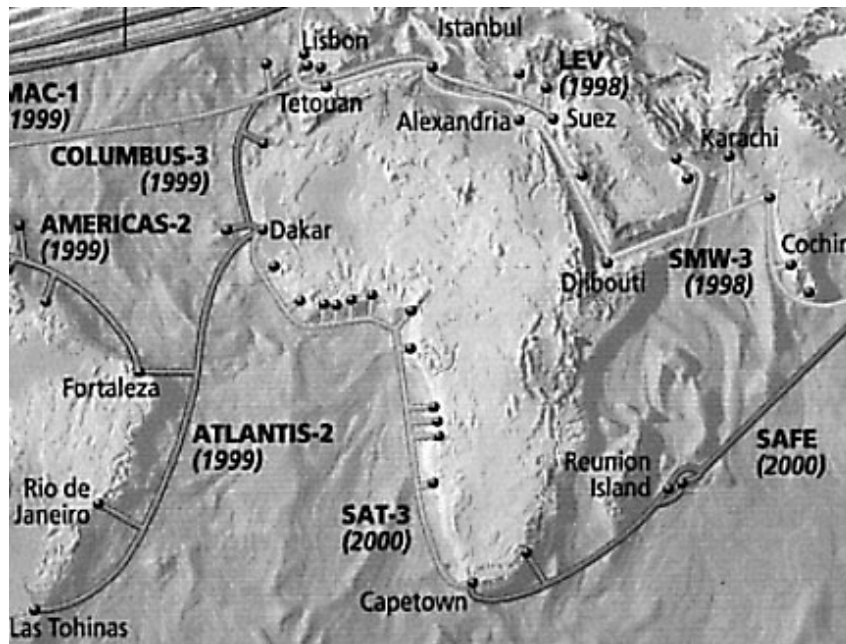
L'organisation RASCOM, association régionale africaine pour les communications, est issue d'une initiative africaine qui affiche sa volonté de s'affranchir de la dépendance du Continent vis-à-vis du reste du monde dans le secteur des télécommunications ; elle se présente comme *"la solution africaine formulée par les pays africains pour répondre à leur besoins spécifiques tels que identifiés par eux mêmes"*¹⁵. Créée en 1992, RASCOM regroupe aujourd'hui 43 pays africains¹⁶ (l'Afrique du Sud ayant rejoint le groupe le dernier en mai 1997). La mission qu'elle s'est fixée est de mettre à la disposition de chaque pays africain des moyens efficaces et économiques de télécommunications et de répondre aux besoins de ces régions en matière de radiodiffusion sonore et télévisuelle par le recours à des technologies appropriées, en particulier

¹⁵ Présentation de RASCOM lors de la Conférence sur la connectivité globale en Afrique, Addis Abeba, 2-4 juin 1998.

¹⁶ Tous les pays africains à l'exception du Bostwana, la Guinée Equatoriale, l'Erythrée, le Rwanda, Madagascar, le Maroc et la Somalie.

des communications par satellites convenablement intégrées aux réseaux existants (Anne Ducreux)¹⁷.

Carte 5 : Le réseau des câbles reliant l'Afrique (source : Alcatel)



Des études de l'UIT pour RASCOM montrent que de tels systèmes peuvent être rentables en Afrique en zones peu peuplées. De petits terminaux terrestres pour des cabines téléphoniques à très faible coût installées à moins de cinq kilomètres des zones habitées (avec de petites antennes et des panneaux solaires peu coûteux) pourraient être développés à grande échelle. Ainsi les technologies numériques seraient accessibles aux plus pauvres. Cette option tarde à être mise en place et le risque existe que ces technologies soient réservées à une clientèle plus restreinte mais beaucoup plus solvable.¹⁸ Les décisions de RASCOM butent sur les difficultés d'une entente entre les Etats et sur celle de réunir les financements nécessaires, mais les choses avanceraient, quelques rivalités s'aplanissent (L'Afrique du nord avec ARABSAT), un accord a été trouvé pour que chaque pays cotise. Dans un an et demi on y devrait y voir plus clair. (rencontre de M. Le Ministre de la Communication le 27 janvier)

La loi de privatisation de l'OPT aurait dû être promulguée depuis novembre mais c'est très complexe, il faut séparer les postes du téléphone, prévoir les formes de régulation, et de privatisation.

Plusieurs sociétés privées travaillent déjà au Gabon comme l'opérateur de réseau Intelec une filiale du groupe français Bouygues qui installe l'accès aux gros clients et la Société ISFD informatique qui assure un service de formation développement et travaille avec les grands opérateurs. Selon le Ministre de la Communication les questions de télécommunications sont stratégiques, aujourd'hui, il n'y a pas le choix, il faut aller vers le tout numérique et s'insérer dans la mondialisation. Il pense que dans quinze ans l'Afrique aura des coûts bas et que l'on verra un déplacement des zones d'intérêt pour les investisseurs. Le Gabon veut jouer un rôle dans la promotion des nouvelles technologies auprès de ses voisins ; cinq réunions ont eu lieu en 1999 pour expliquer les enjeux aux homologues comme ceux du Congo et du Tchad. Dans le rapport de l'UIT en 1998 on indiquait que l'OPT étant en cours de restructuration dans le cadre du plan négocié avec le FMI, il était amené à limiter ses investissements à un programme minimum de

¹⁷ Les satellites une solution pour l'Afrique, par Anne Ducreux, Ecole Nationales des Ponts et Chaussées, 1997).

¹⁸ L'échec récent d'Iridium qui visait ce type de clientèle (voir le texte de Jean Marchal dans Enjeux) peut remettre en vigueur l'idée de développer plutôt la téléphonie rurale ?

maintenance et de remplacement des équipements vétustes du réseau. Les équipements liés au développement du réseau étaient différés et réservés au futur partenaire stratégique, l'OPT n'éprouvait pas le besoin d'élaborer un plan directeur de développement des télécommunications. Qu'en est-il aujourd'hui alors que les difficultés s'aggravent et que le retard s'accumule provoquant un mécontentement généralisé dans la population ? (voir plus loin au chapitre des usages).

II 2 - UN ACCÈS À INTERNET DE MAUVAISE QUALITÉ

Le gouvernement a consacré 63 millions de FCA pour Internet ce qui de l'avis du Ministre de la Communication lui-même n'est pas suffisant. Le Gabon fait cependant partie de la minorité des pays africains qui ont ouvert des accès ailleurs que dans la capitale et au tarif de la communication locale.

Le réseau d'accès Internet de l'OPT fut d'abord constitué de quatre points d'accès, Libreville Delta Postal, Port Gentil, Franceville, Oyem reliés au point nodal Libreville CENACOM par des liaisons à 64kbits.

La connexion internationale Internet au Gabon se fait avec les Etats Unis, elle était de 128kbits avec MCI puis est passé à 512., la liaison actuelle serait de 1 mégabit.

Une deuxième connexion internationale a été ouverte en février 2000 à plus de 600 km au sud du pays à Masuku à l'Université des sciences et techniques. " La vitesse de liaison est de 64kbs évolutive jusqu'à 512. Le satellite est celui de la PANAMSAT. La parabole ANACOM-5EC de 2,40 m de diamètre. Le routeur un CISCO 2509. Le fournisseur d'accès est READSAT de Houston aux USA. " (Cyriaque Kouma, Network Startup Resource Center) le 14 février 2000)

La demande est forte pour Internet mais on butte sur la pénurie de lignes téléphoniques. Il existe deux fournisseurs d'accès, l'OPT et Internet Gabon

Coûts d'accès de l'OPT

Liaison Spécialisée IP 64kbs avec routeur Cisco	1 248 300 FCFA par mois
Frais de création d'un compte client	10 000 FCFA
Frais d'abonnement mensuel	4 500 FCFA
Forfait mensuel de trafic	
5 heures	7 200 FCFA
10 -	13 500 FCFA
20	26 550 FCFA
30	36 450 FCFA
50	54 900 FCFA
Heure supplémentaire	2 250 FCFA
Durée illimitée par mois :	63 000 FCFA
Ajouter 18% de taxes.	

Internet Gabon est une Société de service et d'Ingénierie informatique, qui a ouvert un service Internet à l'occasion du sommet ACP de novembre 1996. Elle dispose d'une liaison spécialisée (64 Kbs) vers l'OPT et propose du développement, de l'hébergement de pages Web, l'accès Internet par téléphone, un abonnement à CompuServe, l'installation et de la formation. Internet Gabon aurait compté en janvier 2000 un millier d'abonnés contre 500 selon elle pour l'OPT mais elle venait de cesser de vendre des abonnements étant donné la mauvaise qualité de la réception et espérait pouvoir s'équiper avec une petite antenne VSAT prochainement.

Internet Gabon est aussi représentant CompuServe pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et souhaite jouer un rôle moteur dans le développement des NTI dans cette région. Elle a ouvert un site qui se veut une banque de données sur le Gabon et un portail sur l'Afrique qui présente en particulier une rubrique actualité qui reprend certains articles de l'Union comme celui par exemple de novembre 1999 sur la loi de finance qui annonçait la poursuite des restrictions budgétaires pour l'année 2000. (voir ci contre)

Coûts de connexion d'Internet Gabon:

COMPTE A: Forfait mensuel	10.000 FCFA pour 5 heures
COMPTE B: Forfait mensuel	15.000 FCFA pour 10 heures
COMPTE C: Forfait mensuel	35.000 FCFA pour 30 heures
COMPTE D: Forfait mensuel	65.000 FCFA connexion illimitée.
Boîte aux lettres supplémentaire	10 000

Création de dossier, forfait mensuel Plus 18% de taxes	50 000
---	--------

Le coût de la communication locale serait de 90 FCFA les 45 secondes ce qui est un tarif élevé ?

Il est envisagé de réduire les coûts de la connexion à Internet mais c'est le règne de l'OPT qui veut mettre en place son propre système et en attendant cherche par le moyen des coûts élevés à décourager les autres fournisseurs d'accès éventuels. Le problème est le même pour le cellulaire. L'OPT a pris du retard ces dix dernières années, " il faut revenir au niveau d'excellence d'il y a dix ans ". Il devrait y avoir des progrès d'ici le mois de juin pour les lignes numérisées dans la région de l'Estuaire car un accord est conclu avec la Banque Islamique de développement. Pour Internet rien n'est prévu sur le plan législatif or la question du pouvoir et de la régulation se pose.

II 3 - DES MÉDIAS TRADITIONNELS EN VOIE DE DÉMOCRATISATION

La législation en matière de communication est intégrée dans la loi fondamentale qui consacre la liberté d'expression dans son titre préliminaire et qui stipule que la communication audio visuelle et écrite est libre au Gabon sous réserve du respect de la dignité humaine.

Une étude de l'institut Panos reproduite en annexe, analyse le rôle des médias en Afrique Centrale dans les avancées de la démocratie et présente la situation du Gabon de différents points de vue : -le contexte socio-politique, - la société civile et les médias, - le paysage médiatique, -l'Etat et les médias, - le cadre juridique et déontologique, - les NTIC, - les contenus de l'information.

Selon Panos, les points forts de la législation gabonaise en matière de communication sont :

- avoir permis l'émergence d'un paysage médiatique varié.
- la facilité avec laquelle un média peut naître,
- le fait d'avoir imposé un système de quotas aux radios privées afin qu'elles participent à la promotion des cultures gabonaises locales.

Le problème majeur pour les médias est leur survie économique, peu d'entre eux ont les moyens de devenir des entreprises rentables. En fait la pluralisme médiatique est difficile à traduire dans les faits. La loi ne prévoit pas jusque là de soutien à la presse privée mais une nouvelle loi sur la presse est en cours de discussion à l'assemblée ?

Un autre point faible est qu'aucun média ne respecte les quotas en terme de promotion des langues et des cultures locales. Il existe un conseil national de la communication pour veiller au bon fonctionnement de la liberté de la presse¹⁹.

II 3 1 - UN RÉSEAU DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISUELLE ET SONORE VÉTUSTE

La radio demeure de loin le principal média en Afrique, le nombre de postes radio dépassant de beaucoup celui de tout autre appareil électronique. De nombreuses personnes se partagent le même poste radio et il est courant de voir des groupes s'agglutiner autour d'un poste de télévision. Le partage des sources d'information constitue en fait une des caractéristiques du paysage audiovisuel africain: un journal est souvent lu par plus de dix personnes; on estime qu'il y a, en règle générale, trois utilisateurs pour chaque connexion Internet et il n'est pas rare de trouver la plupart des habitants d'un village groupés autour du seul poste de télévision disponible, souvent relié à une batterie automobile ou à un générateur d'électricité. Aussi est-il aisé d'affirmer que toute politique de développement du secteur de l'information et de la communication qui ne tiendrait pas compte de la nécessité d'élargir l'accès aux médias traditionnels serait tout à fait incomplète.

Le réseau de radiodiffusion télévisuelle et sonore au Gabon a été en grande partie mis en service entre 1985-87. De nombreux émetteurs sont en panne ou fonctionnent à puissance réduite. Ce réseau désormais obsolète devrait être remplacé par un réseau moderne afin d'assurer une meilleure couverture du territoire et une meilleure qualité du service des chaînes

¹⁹ cf. Panos cadre constitutionnel en annexe

de télévision et de radio publiques. Ces remarques pour l'année 1997 (rapport telecom cité) semblent être encore valables au début de l'année 2000.

II 3 1 1 - Des radios pour tous les goûts

On estime qu'il est aujourd'hui possible d'atteindre plus de 60% de la population africaine grâce aux réseaux terriens actuels de radiodiffusion. Dans les zones rurales au Gabon on reçoit une ou les deux chaînes diffusées par l'opérateur public national. Plusieurs provinces ont créé des radios locales conçues sur place : A Port Gentil, Oyem, Makoko, Tchibanga Franceville,

Les autorisations d'émettre ne sont pas octroyées par un organe de régulation mais par le Ministère de l'information. Aujourd'hui en l'absence d'un réel soutien de l'Etat, les diffuseurs publics sont tentés de mettre l'accent sur une programmation économiquement rentable et donc de recourir à l'importation de programmes au détriment de contenus plus en rapport avec la réalité locale. Une émission très écoutée sur les femmes ne dispose d'aucun moyen, les journalistes se déplacent à pied ou par leurs propres moyens et ne peuvent pas sortir de Libreville.

La radio internationale Africa n°1 fût créée en 1981. C'est une station semi commerciale qui peut être reçue dans toute l'Afrique et compterait quelques 14 millions d'auditeurs. Africa n°1 a désormais un site sur Internet mais elle a des problèmes d'argent, son principal concurrent est RFI.

Des stations commerciales en FM ont vu le jour à la suite des mesures de libéralisation prises à partir de l'ouverture du régime politique après la conférence nationale de 1990..

- Radio Soleil proche du parti des bûcherons (voir
- Radio Unité, proche du PDG,
- Radio Mandarine qui diffuse de la musique,
- Génération nouvelle, idem,
- Radio Nostalgie, la radio française,

Il existe aussi des radios religieuses ; Notre Dame du perpétuel Secours, Sainte Marie, proche du Vatican. Ces radios émettent sur Libreville et ses environs. La majorité des stations commerciales gabonaises diffuse des programmes de divertissement et des informations. La production est limitée et on se contente souvent de reprendre les informations données par le diffuseur national. A Libreville, de nombreuses personnes écoutent les stations FM - qui répercutent les informations locales diffusées par les stations comme RFI.. Les informations et l'activité locale, en particulier celles concernant les régions situées hors de la capitale, sont rarement couvertes. Si les autorisations d'émettre précisent bien l'obligation de diffuser des informations à caractère local, cette règle est souvent ignorée et il n'est pas possible de la faire respecter en raison de la faiblesse des ressources accordées aux organes de régulation.

Le secteur privé n'a pas montré d'empressement pour créer des stations de radio rurales. Les promoteurs de stations radio, soucieux avant tout de dégager des profits, s'intéressent très peu (ou pas du tout) à la diffusion de programmes pour les communautés marginalisées. La population rurale n'a, en conséquence, pas d'autre choix que celui d'écouter les rares stations locales disponibles sur le réseau.

Le pouvoir politique n'a pas toujours accepté la nouvelle liberté de parole sur certaines radios au Gabon Deux stations ont été supprimées, Radio Liberté (qui selon plusieurs sources aurait été bombardée par la garde présidentielle) et Fréquence Libre(démantelée)..Radio soleil est en butte à un certain ostracisme dont les causes semblent être politico-commerciales et son existence est problématique (voir l'encadré de Panos sur la viabilité économique d'une station privée).

Les nouvelles radios ont par contre été bien accueillies par la population. Elles ont ouvert leurs antennes aux associations et aux syndicats. On déplore cependant l'inexistence d'une radio " culturelle " ciblée sur les questions de développement. On cite l'exemple d'une association de lutte contre le sida qui manque de structures d'accueil pour diffuser ses informations.

La BBC voudrait pouvoir émettre en FM à Libreville mais la condition posée par le gouvernement est que Africa n°1 puisse aussi être reçu en FM à Londres; RFI sera en FM à Franceville bientôt.

L'Afrique est également depuis peu couverte par un satellite de diffusion numérique de la compagnie WorldSpace établie aux Etats-Unis. Des diffuseurs d'Europe, des Etats-Unis, d'Afrique du Sud, d'Egypte, du Burkina Faso, du Kenya et du Mali ont déjà donné leur accord pour fournir des programmes. Près de 80 canaux audio seront accessibles partout en Afrique à toute personne qui pourra déboursier près de 150 dollars pour l'acquisition d'un poste radio numérique spécial. Des services de données seront également disponibles. De plus, WorldSpace a créé une fondation à but non lucratif (la WorldSpace Foundation) qui consacra 5% des canaux à des programmes d'intérêt public et à des objectifs de développement²⁰.

II 3 1 2 - Des chaînes nationales de télévision en difficulté

Le système de diffusion des télévisions nationales s'apparente à celui de la radio même s'il est encore plus restreint puisqu'il ne dessert, que les grandes villes.

RTG 1 avec 22 émetteurs couvre en principe l'ensemble du territoire mais elle aurait des problèmes d'équipement, et couvre en fait les chefs lieux de neuf provinces seulement. Elle dispose d'une trentaine de journalistes, de caméras Betacam, d'un seul véhicule de reportage, d'un matériel extrêmement vétuste de machines à écrire mécaniques, il n'y a pas d'ordinateurs. Il est très compliqué de téléphoner. Dans de telles conditions " le journal est vide ". CNC

La chaîne RTG2 avec 6 émetteurs a les mêmes problèmes ; elle ne dispose que d'un seul véhicule, pour une trentaine de journalistes, une même salle pour la radio et la télévision ce qui n'est pas correct pour les conférences de rédaction.

La télévision nationale diffuse sept heures par jour. La deuxième chaîne n'est pas reçue au nord à Oyem mais il y existe une station de radio locale et une télévision grâce à des aides de l'Allemagne ;

Les programmes sont essentiellement constitués de rediffusions de séries B américaines et européennes entrecoupées de documentaires souvent anciens et avec un journal d'informations essentiellement nationales le soir suivi de l'interview d'une personnalité liée à l'actualité.

Des ressources supplémentaires devraient être accordées aux télévisions locales pour diminuer la part des programmes étrangers au profit de programmes locaux.

II 3 1 4 - Des chaînes étrangères très coûteuses

L'ouverture des règles de diffusion a élargi la disponibilité de programmes de télévision par satellite. La tendance est la même que celle observée pour la couverture radio puisque Canal+ avec sa filiale Canal Horizons domine l'audience dans les pays francophones.

Il existe cependant des télévisions privées au niveau de Libreville : -TV plus née en 1998 est une chaîne de divertissement, -Tele Africa, une chaîne cryptée (montée par un français) qui propose un journal en images.

A l'heure actuelle, l'audience des programmes de télévision diffusés par satellite n'est pas constituée seulement par les élites urbaines qui peuvent s'acquitter des frais d'abonnement et acquérir les équipements de réception nécessaires, mais aussi par des habitants des quartiers urbains modestes de Libreville. Le système de réception fait en effet l'objet de trafics divers qui permettent une baisse considérable des prix et donc un accès élargi aux catégories sociales moins privilégiées.

Les antennes paraboliques et leur système de décodage sont très coûteux, et ont une faible pénétration. Il existe trois vendeurs de paraboles à Libreville qui assemblent et vendent un matériel en provenance des Etats Unis. L'un d'eux indique qu'une antenne avec démodulateur coûte 1,2millions de FCFA, le marché est donc très étroit ; son commerce existe depuis cinq

²⁰ Thème 5 du colloque de African Development Forum (ADF99) - Politiques et stratégies pour accélérer le développement de l'infrastructure de l'information en Afrique (<http://www.un.org/depts/eca/adf/adf99m.htm>)

ans, il vend deux à trois antennes par mois parfois aucune. Pour la coupe du monde, il avait fait une promotion, 800 000F. Le matériel de communication supporte 43% de frais de douane ce qui est plus élevé que dans les pays voisins.

Pour capter les chaînes disponibles numériques et analogiques il existe plusieurs manières de procéder :

- Par l'intermédiaire d'une parabole et avec démodulateurs, l'abonnement à la société SAT Afrique est de 294 000FCFA par an qui sont versés directement à Canal Horizons en France.
- Grâce à une petite antenne qui permet de capter les micro ondes (MMDS qui vient d'Angleterre). C'est le système commercialisé par TVSAT . Dès 1986 au Gabon a été créé une station privée de télévision, TVSAT qui transmet ses propres programmes au moyen d'un codage en micro ondes et offre en plus l'accès au bouquet Canal Plus avec Canal Horizon, TV5, CNN international, la BBC avec un abonnement annuel de 694 000 F et un transcodeur qui permet de recevoir l'image en clair.
- Mais la fraude est très courante car il est facile de décrypter le signal de TVSAT,, des antennes et des décodeurs se vendent sur le marché . On peut estimer entre 60% à 70% les foyers qui reçoivent le signal et ne paient pas. Selon un spécialiste, Canal Plus laisse faire alors qu'il suffirait que TVSAT change son système de décodage pour éviter la fraude.

De plus en plus les pays africains sollicitent la collaboration d'autres pays africains, pour le développement des capacités ou le partage des coûts des infrastructures et des programmes. L'Egypte et l'Afrique du Sud se sont déjà orientées vers la distribution internationale mais en langue anglaise. En 1995, une société privée sud-africaine a lancé le premier service numérique de réception de télévision par satellite accessible directement par abonnement, appelé DSTV. Ce service offre aux abonnés 30 chaînes de télévision et 40 programmes audio partout en Afrique. L'année dernière, 1999, la télévision d'Afrique du Sud, SABC, a lancé Channel Africa, une chaîne d'information et de divertissement diffusée par satellite qui vient en complément du service radio en ondes courtes²¹. Des contacts ont été pris au Gabon pour un projet de collaboration avec le Sénégal pour créer une chaîne de télévision d'information. Africa n° 1 serait en partenariat avec Sud Radio .

Avec la concurrence croissante dans ce secteur de la diffusion par satellite et la baisse des prix des équipements, les gouvernements africains souhaitent rediffuser des programmes locaux sur des systèmes numériques .

“ Avec la mise en place d'infrastructures mixtes de diffusion et de télécommunication, les distinctions entre régulation traditionnelle des fréquences et des programmes s'estompent et il devient plus important de mettre en place des politiques appropriées dans le domaine des programmes. Tout comme il est important d'allouer des fréquences dans la transparence. Les gouvernements sont donc appelés à réévaluer les principes régissant les politiques de régulation qu'ils mettent en oeuvre dans ce domaine et à examiner l'impact de la convergence sur les structures et les modèles de régulation. ” (ADF op cité)

II 3 1 5 - Une floraison de journaux

Le premier journal gabonais le quotidien gouvernemental l'UNION a été créé en 1975. On le trouve dans les grandes villes. Il a atteint un tirage de 15 à 18000 copies à la fin des années quatre vingt . Tous les medias étaient alors étroitement subordonnés au régime politique. Puis à partir de la conférence nationale de 1990 il y a eu une explosion médiatique. L'Etat s'est désengagé de l'Union qui est devenu plus ouvert ; mais qui demeure le seul quotidien. La presse reste cependant sous contrôle du pouvoir politique.

Des hebdomadaires sont nés, en relation avec la création de nouveaux partis politiques :

- Misamu, Les Nouvelles lié à un parti d'opposition (Morena de l'abbé Noel NGOA)
- La relance proche du PDG, parti au pouvoir,
- Le Bûcheron, du rassemblement national des bûcherons, celui du maire de Libreville,

²¹ Thème 5 ADF, op cité.

- Le Progressiste, avait disparu, il devrait reparaître avec la campagne électorale de 2001, Deux journaux satiriques qui ont cessé de paraître en raison des poursuites qu'ils ont subi :
- la Griffe, journal satirique a connu des poursuites et des procès, est arrêté,
- La Cigale enchantée, un autre satirique a eu aussi des problèmes ; le Directeur de la publication et un journaliste ont été emprisonnés.

Ce sont les mêmes journalistes qui écrivent dans différents journaux sous divers pseudonymes, il y a eu des dérives, un manque de professionnalisme des journalistes et la dimension entrepreneuriale de la presse est méconnue. Le président du CNC, M. Pierre-Mariela considère la formation et la motivation des professionnels des médias, radio, télévision, journaux comme une des toutes premières priorités.

La presse est cantonnée en zones urbaine, l'impression se fait à un coût élevé dans la société Multipresse la seule à posséder des rotatives. Le marché publicitaire est étroit, on ne peut pas vivre des ventes. Même l'Union est de librevillois, les provinces sont marginalisées une seule page concerne Port Gentil. Un code de la presse est en discussion à l'assemblée nationale.

Les médias privés ont su relever le défi technologique et utiliser les NTIC. Les journaux ont pu se créer grâce à l'utilisation des techniques de Production assistée par ordinateur qui réduisent les coûts de fabrication . Ce sont les médias publics qui sont en retard de ce point de vue. Les radios et télévisions utilisent le courrier électronique et Internet pour la recherche d'informations..

Par contre si la technique a fait des progrès les obstacles de type social et politique demeurent Les professionnels des médias au Gabon ont des difficultés pour accéder aux sources d'information officielles. Souvent les responsables craignent de livrer des informations, des habitudes qui sont ancrées dans les mentalités.

III - PROBLEMES ET BESOINS DANS LE TISSU SOCIO-TERRITORIAL

Le développement des technologies de l'information pose un défi aux sociétés dans la mesure où elles diffèrent profondément des réseaux matériels de communication sur lesquels s'est fondé le développement et la construction territoriale. **Elles modifient radicalement les règles de fonctionnement des sociétés et des territoires**²².

De par leur nature, elles changent simultanément les lois de fonctionnement, la répartition des responsabilités et des pouvoirs. Ces systèmes sont en effet :

- intrinsèquement transfrontaliers alors que les réseaux traditionnels étaient conçus à un niveau national ou régional ;
- différenciés horizontalement avec de fortes relations entre systèmes plutôt que différenciés verticalement et faiblement reliés ;
- obéissant autant à des règles d'auto-organisation qu'à des règles de conception centralisée ;
- caractérisés enfin par la diffusion du pouvoir de gestion et de commandement au lieu d'une concentration de ce pouvoir au sein d'une organisation hiérarchisée (Rochlin G.I., 1995).

L'insertion de ces technologies dans une société comme celle du Gabon implique une véritable mutation des systèmes de pouvoir.

III 1 - CHANGER LES MENTALITÉS

Cette partie s'appuie sur les témoignages de nos interlocuteurs, elle reste volontairement proche de leur mode d'expression afin de traduire les perceptions concrètes des personnes à

²² "Pris dans la toile : réseaux, mutations et conformité à l'ère l'informatique". Gene I. Rochlin, energy and ressource group et Institute of government studies, University of California, Berkeley, dans actes du colloque technologies du territoire, Paris, 25 et 26 septembre 1995, Groupement de Recherche 903, Réseaux - CNRS.

propos de la communication et de l'information dans leur travail quotidien. Si les analyses apparaissent souvent négatives la volonté de changement réelle qui s'exprime, peut être un levier pour mettre en œuvre les réorganisations nécessaires et ouvrir la société à la communication et à la connaissance, facteur de base désormais du développement.

Depuis le milieu des années quatre vingt, depuis la crise pétrolière c'est l'austérité économique et l'immobilisme qui dominent au Gabon. On a beaucoup parlé des reconversions économiques nécessaires pour l'après pétrole mais on en a peu vu les effets. On cite l'exemple d'un projet forestier de protection des forêts et de transformation du bois sur place avec des quotas pour la création d'emplois qui ne s'est pas fait.

Le multipartisme existe depuis 1989 mais les espoirs d'ouverture dans l'administration et dans la société civile ont été déçus et s'exprime le sentiment de vivre dans une société bloquée. Ces blocages sont essentiellement en rapport avec les mentalités ; les retards tiennent à des réticences liées à un système de pouvoir autoritaire qui a l'habitude de contrôler la société et qui engendre méfiance et immobilisme ; " il y a peu de communication, on s'observe ". La communication apparaît encore comme un secteur sensible, qui détient l'information détient un pouvoir, la partager c'est perdre une parcelle de ce pouvoir. Le rapport à l'information est inséré dans " un soubassement psychologique qui fait qu'ici divulguer l'information c'est perdre le pouvoir " C'est ainsi que le métier de la communication est mal perçu, il n'y a pas de réelle volonté politique pour donner aux professionnels les moyens nécessaires car il subsiste une grande ignorance sur l'utilité de la communication. La politisation extrême de la société pose des problèmes de rétention et donc d'accès à l'information. " On parle mais on ne se donne pas les moyens ".

Aux contraintes sociales sont liées les contraintes techniques ; ces difficultés de communication vont de pair avec une pénurie d'outils de base. Les insuffisances en lignes téléphoniques pour les particuliers et pour les administrations du secteur public créent un mécontentement profond parmi la population à tous les niveaux.. Ces difficultés ne s'arrangent pas avec la période actuelle d'attentisme avant la libéralisation du secteur. Cependant cet état de fait n'est pas récent, il dure depuis l'instauration de restrictions budgétaires sous l'égide de la politique d'ajustement structurel du FMI en relation avec la crise pétrolière. Le téléphone est encore considéré comme un outil de luxe, il faut un à deux ans l'obtenir chez soi à Libreville.

Cette situation de pénuries de lignes engendre des fraudes. Il existe des abonnés fictifs, dont les lignes seraient installées par des agents et pas par l'OPT²³. Dans les services administratifs il y a trop peu de téléphones. Les exemples d'aberrations ne sont pas anecdotiques ; un journaliste n'a pas le téléphone au bureau, on a supprimé la ligne d'un chargé de communication d'un Ministère.

L'usage de l'ordinateur n'est pas courant au Gabon, il est encore souvent considéré comme un outil pour la secrétaire, uniquement pour saisir des données et faire du courrier. Les publications spécialisées, bulletins lettres d'information manquent ou ne paraissent pas régulièrement. Internet est mal connu et seule une mince élite sait quels usages on peut en faire. Internet reste encore l'apanage de quelques organismes et ne s'est pas vraiment inséré dans le tissu social..

Quelques exemples concrets dans l'administration dans le tissu urbain de Libreville et en province illustrent les contraintes actuelles qu'il faudrait lever pour permettre les progrès de la communication.

III 2 - UNE ADMINISTRATION QUI COMMUNIQUE PEU

III 2 1 - UN MINISTÈRE DÉPOURVU DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Une réunion au Ministère des transports avait pour but d'appréhender à travers un exemple les conditions concrètes d'utilisation des moyens de communication dans l'administration et dans

²³ On cite l'exemple d'une ligne qui avait été suspendue avec 30 000F d'impayés, la personne à son retour s'est retrouvé avec une consommation de 5 millions avec des appels du Japon.

un secteur clé de l'économie. Six personnes étaient présentes dont le chef de cabinet du Ministre et son conseiller français qui est là depuis le 7 juin 1999.

Le Ministère comprend le cabinet et trois directions générales, Marine marchande, Sécurité routière, Transports terrestres (avec les voies ferrées) plus un secrétariat général pour l'aviation civile. Un secrétaire général coiffe les quatre entités. Cette organisation n'est pas satisfaisante, il n'existe pas par exemple de direction des études et de la stratégie.

L'office des transports ferroviaires est privatisé, il faudrait maintenant réorganiser le service en organe de contrôle. Les privatisations prévues sont : - Air Gabon, - la compagnie de navigation intérieure, - la SOGATRA, compagnie de transports publics, un programme d'ajustement des transports existe, le PAPSUT

Les personnes sont informées sur les nouvelles technologies en particulier par la Direction générale à l'informatique, la DGI dont la mission est de coordonner la formation en informatique dans les Ministères. Une personne qui a suivi une session d'information nous demande si nous ne faisons pas la même chose qu'eux ? Il n'est pas facile de faire comprendre l'objectif particulier de ce projet, n'y a-t-il pas chevauchements entre les différents projets ?

Les moyens de communication manquent dans ce ministère, Il n'y a qu'une dizaine d'ordinateurs et uniquement pour la bureautique, aucun n'a une liaison Internet ce qui serait d'ailleurs impossible étant donné l'absence d'un service téléphonique de base ce qui engendre des situations aberrantes : le Ministère ayant été scindé entre plusieurs lieux, il n'y a pas de standard téléphonique, le poste ayant été réaménagé . Il existait auparavant de nombreuses lignes mais qui auraient été récupérées pour les étages supérieurs du bâtiment, ceux des appartements privés des agents logés. Il n'existe pas de lignes directes officielles. Pour en avoir il faut les récupérer ailleurs, c'est l'exemple d'une personne qui a changé de service et est venue avec sa ligne antérieure. Une autre personne se sert de son téléphone portable personnel.

Les besoins de réorganisation des services sont énormes. Les cartes grises ne sont pas informatisées, on ne connaît pas l'état du parc de véhicules, il n'y a pas de fichier des transporteurs, pas d'archives non plus. La sécurité routière travaille en collaboration avec les transports terrestres mais la personne chargée de la communication n'a même pas le téléphone, pas la possibilité de créer le moindre bulletin ou dépliant, il en est réduit à ne pas pouvoir faire grand chose . Une commission a été créée pour faire des propositions. Il est suggéré de créer un observatoire des transports pour réfléchir aux problèmes, comprendre les besoins mais les moyens suivront-ils ?

III 2 2 - L'UNIVERSITÉ, LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION NATIONALE PÉNALISÉS

Les problèmes de communication, difficultés de déplacements, isolement, absence de téléphones, absence de moyens informatiques, rétention de l'information perturbent le fonctionnement des établissements scolaires et des services et se répercutent sur la qualité de l'éducation.

Actuellement le taux de scolarisation est officiellement au Gabon de 100% pour les enfants de six à seize ans (scolarité obligatoire), il y a des écoles partout dans les villages mais avec un manque d'enseignants. Les redoublements sont considérables, les classes surchargées. Il existe une carte scolaire mais il arrive que des députés ouvrent une école dans leur village sans en tenir compte.

Les instituteurs ne restent pas en milieu rural, ils souffrent de leur isolement. Des zones retirées n'ont pas de bureau de poste, il n'y a pas de liaison possible de l'instituteur avec son supérieur hiérarchique. Il faudrait au moins deux semaines pour que le courrier de l'administration soit acheminé simplement entre Libreville et Lambarené alors que les deux villes sont reliées par une route goudronnée et que les transports en commun la sillonnent constamment. La pénurie de moyens de communications et la centralisation du pays obligent les enseignants à se déplacer jusqu'à Libreville pour aller chercher leur salaire d'où un fort taux d'absentéisme.

Le secteur est mal connu, on manque de données chiffrées en raison des carences au niveau de la collecte et de la transmission des données,. La Direction de la programmation et des investissements est chargée de publier les statistiques mais elle a des difficultés de collecte ; on se base sur les relevés d'entrée et de sortie faits par les chefs d'établissement et envoyés

par la poste qui laisse à désirer. Les données ne sont pas exploitées à temps pas réactualisées, les annuaires ont deux ans de retard, l'information est caduque.

Dans les services de l'Education nationale, la communication intra et inter services est difficile car il n'y a pas suffisamment de téléphones. L'Institut pédagogique national situé près de l'aéroport est dépourvu de lignes téléphoniques et donc coupé de tout contact alors que les agents sont censés travailler avec les opérateurs économiques pour avoir des informations sur les offres d'emplois pour l'orientation des élèves.

La rétention de l'information s'ajoute aux difficultés matérielles : le fait que cinq correspondances aient été adressées au Ministère à propos de ce projet sans qu'aucune réponse ne soit donnée est tout à fait significatif. " Le fonctionnaire ne vas pas spontanément vers l'information ; identifier les sources est difficile, l'environnement est défavorable et l'attitude des individus manque souvent d'ouverture ". Pour tout le Ministère de l'Education nationale il n'existerait que 36 ordinateurs.

À l'Université

Les Etats généraux de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur qui se sont déroulés à Libreville du 3 au 6 mars 1998 ont reconnu que le fossé qui s'élargit dangereusement entre les nations s'explique en partie par leur plus ou moins grande maîtrise de la science et de la technologie. Il est reconnu que la production scientifique gabonaise reste davantage liée à des efforts personnels qu'à un véritable environnement scientifique.

De toute évidence, le travail universitaire et de recherche se fonde sur l'utilisation de moyens d'information et de communication qui permettent l'accès à des bases de données documentaires, la participation à des travaux collectifs et aux débats sur les grands enjeux scientifiques d'aujourd'hui. C'est d'abord pour les besoins de la recherche aux Etats Unis et en Europe que s'est créé puis développé le Web, le réseau mondial qui s'identifie aujourd'hui à Internet. C'est dans ce secteur que les besoins sont les plus pressants et les avancées les plus rapides dans le monde mais le Gabon accuse un grand retard. Louis Marc Ropivia du CERGEP, géographe et ancien ministre de l'éducation et de la recherche déplore une situation aberrante au niveau de la faculté des Lettres qui laisse les chercheurs démunis et les décourage :

En 1990-91 puis en 1998 explique t-il, il y a eu une réduction des lignes téléphoniques dans les services publics. Aujourd'hui, aucun doyen de l'Université ne peut appeler à l'extérieur du pays, les chefs de département n'ont pas le téléphone. Seuls le Recteur et le vice recteur peuvent appeler l'étranger, le seul fax se trouve dans le bureau du vice recteur. Il faut plus d'un an pour obtenir une ligne aujourd'hui alors que dans les années quatre vingt il suffisait de quinze jours. Dans de telles conditions certains "se débrouillent" pour obtenir des lignes "pirates" non déclarées ce qui empêche sur ces lignes de se brancher sur Internet.

Au niveau de la recherche publique, au Centre national de recherche, le CENAREST la création récente d'un département d'information scientifique et technique suscite beaucoup d'espoirs. Il comprend deux sections :

1. acquisition de l'information, - avec création d'une base de données et d'un service de consultation ;il s'agit en recensant le potentiel scientifique et technique de savoir qui fait quoi, de dégager des secteurs prioritaires et de faire des propositions.
2. édition et diffusion avec une unité audio-visuelle et des revues. 9 millions de FCFA sont disponibles pour l'équipement.

En ce qui concerne la formation à l'informatique, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'IAI conjuguées à l'absence de filière spécifique à l'université crée une situation d'urgence. La formation à l'informatique est un des éléments clés d'une stratégie de communication.

On remarque que les mêmes constats avaient été faits dans le cadre du projet Réseau pour le développement durable RDD qui avait placé l'éducation nationale dans les secteurs prioritaires pour le développement de la communication et des usages d'Internet et qui préconisait la

création d'un réseau Intranet associé à Internet ? Il faudrait faire le bilan de ces actions et en tirer les enseignements.

“ Les nombreux constats dégagés de l'analyse de la situation du système éducatif font ainsi voir son informatisation comme pratiquement la seule solution performante au traitement de l'immense quantité d'informations manipulée par son administration. Mais l'Éducation Nationale couvre un vaste territoire et l'impossibilité de centraliser l'ensemble impose la mise en place d'un réseau informatique faisant le lien entre tous ses partenaires diversement équipés en matériels et logiciels.

Il faudra donc libérer le système des importantes contraintes imposées par les solutions propriétaires et l'optimiser en recherchant les meilleurs standards. Le réseau Intranet, associé à Internet, du MEN ne pourra pas voir le jour à court terme, mais sa venue peut certainement être préparée. C'est pourquoi un premier programme d'accès à Internet est proposé et devrait rapidement créer le besoin de communiquer avec le monde non seulement passivement, mais surtout d'une façon active en développant déjà une base de données consistante sur un premier site Web ”.

III 2 3 - LA CULTURE OUBLIÉE

Au Ministère de la culture un plan avait été défini en 1980 pour la décennie, quelques actions ponctuelles ont eu lieu mais pas réellement le programme envisagé. En 1993 des assises de la culture se sont déroulées, mais il n'y a pas eu un début d'exécution du programme.

Le musée national initié par l'ORSTOM (qui a quitté le pays depuis) disparaît sous la poussière, les archives se perdent, comme les bandes enregistrées par l'ORSTOM sur les expressions culturelles nationales.. Il existait un projet de centre international des cultures bantous en collaboration avec l'Union Européenne, financé pour 4,5millions avec une commission nationale pour le gérer mais il n'a pas abouti.

Il n'existe pas de théâtre national, rien non plus sur les droits d'auteur.

Point positif, la bibliothèque nationale qui fonctionne avec le soutien de l'ACCT, a des accès à Internet. L'ACCT a aussi créé des centres de lecture et d'animation culturelle, 10 dans tout le pays qui sont très appréciés.

III 2 4 - UN CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI NE JOUE PAS SON RÔLE DE "REFLET DE L'OPINION PUBLIQUE"

Le Conseil économique et social qui a pour rôle de conseiller les Ministères sur leur politique devrait être une expression de l'opinion publique, “ il est là pour réagir à la place des populations en recueillant leurs opinions et besoins ”.

Le CES est l'une des plus anciennes institutions du pays, créé en 1963. C'est une assemblée de représentants de la société civile, des syndicalistes en particulier, et qui comprend 99 conseillers non permanents élus par leurs pairs, et sept membres du bureau. En 1992 il a pris une nouvelle forme après la conférence nationale, une loi organique a été promulguée. L'objectif du CES est d'étudier les problèmes dans les différents secteurs économiques du pays et de conseiller le gouvernement pour les résoudre. Huit secteurs sont concernés :

- le travail et l'emploi,
- les affaires sociales,
- l'aménagement du territoire,
- le cadre de vie, l'environnement,
- l'économie les finances, le budget,
- les relations extérieures, le commerce
- les activités productives, les matières premières, la recherche et la technologie,
- l'agriculture, la pêche , les forêts, l'alimentation.

Il y a deux sessions annuelles de l'assemblée et une commission permanente qui peut s'auto saisir d'un problème et qui recueille les avis du conseil. Ils s'agit de recueillir les avis de la population, les conseillers sont chargés de la collecte des attentes et des besoins de la société civile et formulent des avis.

La collecte des informations est prévue tous les deux ans. Un séminaire a eu lieu en 1997 en province sur le développement rural avec pour thème, le montage de projet, en relation avec un collectif des ONG du Gabon. Ensuite il n'y a pas eu de collecte en 1998 et 1999. On utilise aussi des personnes ressources de l'université.

Le département de la communication, service rattaché au cabinet du Président comprend trois personnes, ses objectifs sont : - d'établir des fiches et des notes de synthèse pour le Président, des dossiers pour des études, et pour la presse, - de vulgariser les actions du CES. Ils ont une publication, un journal, des archives audio visuelles avec un petit matériel de production de télévision mais depuis la nouvelle " médiature " et l'austérité financière à la fin de l'année 1997, la publication s'est arrêtée.

Au Conseil économique et social il n'y a pas de mémoire, les brochures, les revues, un journal n'existent pas. L'idée de faire un magazine se heurte au manque d'argent du service communication. Le budget du CES est de 760 millions de FCFA ; le service de la communication ne reçoit pas grand chose et ne peut pas fonctionner normalement, il n'y a aucune transparence financière, les journalistes ne disposent même pas d'une ligne téléphonique.

III 3 - DANS LE SECTEUR PRIVÉ LA COMMUNICATION EST PEU PRATIQUÉE

Le secteur privé est puissant au Gabon et dominé par les entreprises du pétrole, des mines et de l'industrie du bois qui sont en partie aux mains d'opérateurs étrangers pour qui communiquer dans le pays n'est pas vraiment perçu comme une nécessité. Dans ce contexte il est paradoxal que la chambre de commerce ait été reprise en mains par l'Etat ce qui compromet son rôle d'intermédiaire entre les entrepreneurs et les pouvoirs publics.

L'OPPOSITION PUBLIC PRIVÉ DANS LE SECTEUR DU COMMERCE ET DES ENTREPRISES

Le rôle de la chambre de commerce est d'être une courroie de transmission d'une part entre les pouvoirs publics et les entreprises d'autre part entre les entreprises et l'extérieur mais elle est dans l'impossibilité de jouer son rôle étant donné son changement de statut et le peu de moyens consacrés à l'information.

La Chambre était gérée par le secteur privé jusqu'en 1978. Ensuite c'est l'Etat qui a nommé le Président, (un économiste universitaire aujourd'hui) et les opérateurs privés ont commencé à s'en désintéresser bien que l'ensemble des opérateurs économiques soient de facto membres de la chambre. **La dernière assemblée générale de la chambre a eu lieu il y a quinze ans.** Depuis 1978, les grands opérateurs s'y intéressent peu, ils se regroupent dans le puissant syndicat des multinationales, la Confédération du patronat gabonais, CPG qui comprend le secteur pétrolier, les mines, le commerce et les industries du bois. Les patrons de ces secteurs sont des Français, les Gabonais dirigent plutôt les entreprises nationales, comme l'huilerie. Il existe aussi des syndicats de petits commerçants par secteurs. La carte de commerçant est faite par le Ministère du commerce qui dépend du Ministère des Finances

Avant l'instauration de la TVA il y a cinq ans les ressources de la chambre étaient considérables ; elle percevait 3% de la taxe sur le chiffre d'affaire des entreprises . Aujourd'hui la Chambre de commerce est en crise profonde : de 2 à 4 milliards par an, le budget est passé à 720 millions en 1998-99 et à 500 millions cette année ce qui ne couvrirait pas les frais, à peine les charges salariales. C'est l'immobilisme et avec la vogue des privatisations on craint la suppression de la chambre. Il faudrait rechercher une synergie avec la CPG mais comment faire la jonction ? La perte d'autonomie est un obstacle. La chambre ne possède pas de commission permanente. Elle possédait auparavant des biens, l'aéroport, le port à bois, l'office des ports et rades du Gabon qui a été rétrocédé à cet office pour le franc symbolique. Le patrimoine immobilier a été récupéré par l'Etat.

La communication devrait être au centre des activités de la chambre de commerce. Un journal existe qui paraît tant bien que mal. Alors que sa périodicité est de trois mois le dernier date de juin 1999. La chambre de Libreville fait partie de l'association des chambres de commerce francophones et est en relation avec plusieurs chambres françaises, Brest, Paris. Des négociations ont eu lieu avec la chambre de commerce de Paris pour une coopération sur la

documentation et l'information économique, la création d'une bibliothèque et d'un centre de documentation. La mise en œuvre de ce centre était prévue avec une liaison Internet. Le dossier était prêt en juin mais il y a eu des grèves ici et une coupure des contacts ; le financement prévu est allé à un autre pays.

L'activité des deux journalistes consiste à suivre l'actualité à organiser des réunions, par exemple dernièrement sur la pêche avec un homme d'affaires. Ils font passer des communiqués par les médias, presse, radios, télévision ; RTG1 avait une émission économique dans les années 1990-95, " la journée du manager " et radio 2 une émission éducative et de promotion, " le monde des affaires ". Elles ont disparu par manque de sponsors.. Les deux journalistes souhaitent créer une page web et un feuillet qui paraîtrait une fois par semaine mais ils ne sont pas équipés par la Chambre, l'ordinateur multimédia du bureau est personnel. Quand ils veulent organiser des débats ils vont eux mêmes chercher leurs confrères des médias et les accompagnent car ceux-ci n'ont aucun moyen. On cite l'exemple de l'émission " femmes et destins " très appréciée sur la vie des femmes pour laquelle les deux journalistes sont obligées de parcourir Libreville à pied.

De leur côté les entreprises estiment qu'on doit leur proposer une communication gratuite, elles ne veulent pas dépenser pour cela ; Les entreprises ne communiquent pas assez, elles estiment que leur fonctionnement relève du secret ; La publicité est quasiment inexistante ; sauf dans le secteur automobile où elle est payée par les marques. De toutes façons les grandes entreprises ont le marché et ne voient pas la nécessité de communiquer, c'est le cas de Vivendi par exemple qui a racheté la société des eaux et de l'énergie du Gabon, la SEEG. Il n'y a pas à Libreville de foire exposition.

Au niveau des PME PMI, existe un ministère dynamique mais la culture d'entreprise n'existe pas . Une réflexion est en cours pour que le tissu national s'imprègne de la notion d'entreprise ; il y a une volonté mais les mécanismes pour faire des affaires ne sont pas connus.

Le Ministère tente de recenser le secteur informel, en passant par les syndicats. Il est formé de 60% d'expatriés, des commerçants et artisans qui paient seulement le droit de timbre sur les marchés. Une campagne est faite pour dissocier imposition et enregistrement ; 30% de l'économie gabonaise relèverait de l'informel.

Un pôle commercial, centre d'affaires géré par le Ministère des Finances vient d'être créé dans un immeuble financé par Elf. Ce sera un centre de formalités équipé en ordinateurs et avec Internet où les démarches pour les commerçants, très compliquées ; devraient être facilitées. Ce nouveau centre aurait dû démarrer depuis six mois.

III 4 - EN VILLE, À LIBREVILLE

Pour avoir un aperçu des modes de communications et des besoins de la population nous avons effectué des sondages sur quelques télécentres et rencontré des familles dans un quartier populaire de Libreville le soir.

III 4 1 - LES TÉLÉCENTRES

Les télécentres qui offrent au public des accès au téléphone peuvent former un tissu de petites entreprises performantes créatrices d'emplois et assurer un ensemble de services de base à des coûts modestes dans tous les quartiers, surtout les plus populaires. Ils sont de fait les vecteurs par lesquels peut passer une nouvelle culture de la communication ; avec un service de fax, photocopies, saisie de données et des accès à Internet. L'avantage du télécentre privé par rapport au télécentre communautaire c'est qu'il s'adapte aux besoins du marché. Le petit entrepreneur qui ouvre sa boutique investira en fonction de ce qu'il perçoit de son environnement. Cependant pour que de telles entreprises soient viables et puissent essaimer un certain nombre de conditions minimales sont requises qui relèvent d'abord de l'opérateur de télécommunications :

- un coût raisonnable de la concession,
- un prix abordable de la communication,
- une bonne gestion de la facturation et des recouvrements.

III 4 1 2 - Des télécentres peu performants

En ville le long d'un axe qui va de l'hôtel Méridien au centre ville, le premier télécentre près de l'hôtel est fermé, le bureau de poste compte deux cabines, le second télécentre ouvert en décembre 1997 avec trois lignes est arrêté aussi depuis octobre 1999 pour non paiement. Son gérant, un béninois est en colère contre son partenaire indélicat qui n'a pas payé les factures. Il s'est associé avec un ami togolais, homme d'affaires, qui a apporté l'investissement (1 million par ligne). Lui même a fourni le local, une ancienne boutique qu'il a transformé pensant que la téléphonie était un bon créneau. Le local était gratuit, son salaire fixé à l'amiable. Avec un prix de 150 F l'unité, dont 110F pour l'OPT et 40 pour l'opérateur privé, il pouvait atteindre un chiffre d'affaires de 80 à 100 000 F par jour, quelque 3 à 3,5 millions par mois. Aujourd'hui la dette auprès de l'OPT est de 15 millions. Pour qu'un tel arriéré soit possible il pense qu'il y a eu des trafics avec quelqu'un de l'OPT. Il appelle à des sanctions contre les propriétaires malhonnêtes. Deux autres télécentres sur ce même axe sont fermés.

Dans une commune périphérique OVENDO, trois télécentres se situent à un carrefour. Dans l'un d'eux le téléphone est coupé en raison là encore d'un retard de paiement ; il faut payer le 20, le gérant l'a fait le 3 janvier. C'est un gabonais qui emploie des étrangers nigériens ; alors que le salaire minimum est de 80000F au Gabon l'employé touche entre 50 et 70 000F. Un de ses jeunes parents fait de la saisie sur ordinateur dans un petit local qui comprend aussi un lit où se repose une jeune femme secrétaire. On trouve aussi un photocopieur.

Un télécentre est une activité rentable comme le montre l'exemple suivant :

Revenus d'un télécentre de Lambarené sur une année (septembre 1998, août 1999)					
	<i>chiffre d'affaire</i>	<i>redevance</i>	<i>nombre d'unités</i>	<i>revenu OPT</i>	<i>revenu télécentre</i>
<i>septembre</i>	3567311	76464	23782	2140387	1426924
<i>octobre</i>	3306851	76464	22046	1984111	1322740
<i>novembre</i>	2981425	76464	19876	1788855	1192570
<i>décembre</i>	3158813	76464	21059	1895288	1263525
<i>janvier</i>	2691977	76464	17947	1615186	1076791
<i>février</i>	1220483	76464	8137	732290	488193
<i>mars</i>	1892501	76464	12617	1135501	757000
<i>avril</i>	2681041	76464	17874	1608625	1072416
<i>mai</i>	2262761	76464	15085	1357657	905104
<i>juin</i>	1963691	76464	13091	1178215	785476
<i>juillet</i>	2007371	76464	13382	1204423	802948
<i>août</i>	1594241	76464	10628	956545	637696
TOTAL	29328466	917568	195523	17597080	11731386

III 4 1 3 - La gestion de l'OPT

Nous avons pu appréhender à Lambaréné la nature et l'ampleur des problèmes que pose la gestion de l'OPT trop laxiste par rapport aux mauvais payeurs. De nombreuses entreprises ou particuliers ne paient pas leur facture de téléphone :

Exemple de deux télécentres à Lambaréné :

VIOTEL : factures non payées pour les périodes -de juillet à octobre 1997, - novembre 1998, - de juillet à décembre 1999, soit une somme due de 6 646 666F

DANTEL : - de février à avril 1997, - de septembre à décembre 1998, - l'année entière 1999, soit 32 millions de F

Le télécentre Don Robert avec trois lignes dans le quartier commercial doit 5,3 millions de février à septembre 1999.

Comment peuvent s'expliquer de telles anomalies ?

1 - par le coût très élevé de l'ouverture d'un télécentre qui oblige à ouvrir cinq lignes ce qui ne favorise pas leur développement

Les frais s'élèvent à 4 322 250F soit :

- 54 450 F de taxe de raccordement par ligne
- une avance sur consommation de 270 000F par ligne
- une caution de 540 000F par ligne

Parfois l'OPT ne peut pas accorder cinq lignes et n'en attribue que trois.

Pour une téléboutique l'OPT facture l'unité à 90F, le gérant à 150F maximum, au delà c'est illégal.

2 - par les retards dans la facturation : le paiement est mensuel, les factures sont envoyées par la poste avec des retards parfois considérables, 15 jours au moins après l'échéance, plus souvent un à un mois et demi voire deux mois.

3 - par l'absence de décentralisation : le listing arrive très tard de Libreville, le centre local n'est pas habilité à percevoir les factures, il n'y a pas de gestion comptable . "Quand l'ordre arrive de couper ou de rétablir une ligne on le fait mais pas avant"

3 - par un manque de rigueur vis à vis des propriétaires peu enclins à payer leur facture.

III 4 2 - LES CYBERCENTRES

Il existe de nombreux projets Internet au Gabon²⁴ qu'il faudrait évaluer. Internet existe au centre culturel français avec un site et un cyber centre, à la bibliothèque nationale, au PNUD, au SYFED situé à l'ENSUP, au CRDI à la faculté de médecine.(voir projet)

Le cyber centre du PNUD est un exemple de l'attrait qu'exerce Internet sur les jeunes. Il a permis à certains d'entre eux, très motivés et qui s'étaient formés en autodidacte d'exercer leurs compétences et d'en d'acquérir de nouvelles.

L'association " Espace Internet Gabon " créée en janvier 1998 pour ouvrir le cyber centre, a eu d'emblée un grand succès auprès des jeunes et a atteint très rapidement 1800 membres, des étudiants pour la plupart.

La cotisation mensuelle de 1600F permettait de venir 5h par mois avec une carte de membre actif et de bénéficier de certains avantages ; un accès élargi en étant bénévole pour former les autres. Chacun trouve sur la toile ce qui concerne ses centres d'intérêt ; une étudiante en médecine membre de l'association, trouve par exemple des cours en gastrologie, elle n'était pas venue depuis deux mois mais auparavant venait pratiquement tous les jours.

Depuis deux à trois mois la gestion du centre a changé au détriment des membres de l'association ; l'accès est réservé aux membres des groupes de travail du présent projet.

L'ouverture de cyber centres à Libreville est confrontée à la pénurie de locaux et au coût élevé de l'immobilier.²⁵

III 4 3 - DANS UN QUARTIER URBAIN PAUVRE

Une enquête le soir auprès de trois familles dans un quartier populaire de Libreville donne une idée des besoins et des perceptions.

Téléphoner pose problème après 22h quand les trois télécentres à proximité sont fermés car les lignes domestiques sont rares. Le réseau est saturé pour beaucoup de zones la demande est forte et l'offre déficiente.

²⁴ Selon un rapport confidentiel du Conseiller régional aux nouvelles technologies de l'ambassade de France La France a créé ce poste de conseiller régional NTIC qui concerne toute l'Afrique francophone depuis deux ans. Il ne dispose pas d'un ordinateur officiel, il est localisé à l'IAI.

²⁵ Le problème de locaux est posé au PNUD par Africa n°1 qui est gêné par l'afflux de jeunes au cyber centre, d'autant que le HCR en face attire des réfugiés. Africa one voudrait que le cybercentre quitte les lieux, ce qui n'est pas évident étant donné le que le PNUD n'est pas prêt à assumer.

Pour le téléphone cellulaire les prix ont baissé ; ils sont passés de 400 000F en moyenne à quelque 150 000F aujourd'hui.

La principale radio en terme d'audience est la chaîne 1 pour les informations nationales puis AFRICA n°1 en particulier à 14h au moment de "la parole des auditeurs". On apprécie les informations plus axées sur l'international. Il existe de nombreuses radios musicales que l'on choisit évidemment selon ses goûts, la musique afro antillaise de Radio Unité est très connue. Les femmes s'intéressent assez peu à la radio et préfèrent discuter entre elles.

A l'intérieur du pays on nous donne l'exemple de la sous préfecture de Matsatsa dans la zone de Lastourville. La ville minière de Moinda est mieux équipée mais dans un village comme Kango on reçoit mieux les radios étrangères, Radio Congo que les radios nationales.

La télévision nationale est regardée par les hommes au moment des informations, très peu par les femmes. La chaîne 2 semble être préférée, "une meilleure densité des programmes" et une meilleure qualité de l'image. Les informations internationales sont considérées comme plus fiables que celles concernant le pays où on déplore "un excès de censure" . Les personnes aspirent à avoir les chaînes du bouquet mais les prix sont élevés aussi le recours à des systèmes frauduleux est-il répandu. Le trafic des chaînes serait une pratique organisée par les Nigériens qui vendent des décodeurs et trafiquent les branchements. Nous en avons un exemple chez un voisin ; l'antenne et le décodeur ont coûté 70 000 F. Un téléviseur coûte entre 200 000 et 300 000F. La qualité de l'image est correcte dans l'ensemble; elle blanchit de temps en temps pendant quelques secondes. ce qui ne perturbe que très peu la réception. Une autre famille indique qu'elle paie la redevance annuelle de 694 000F à TVSAT ? Sa chaîne préférée est Canal Horizons pour les films et le football (pour les hommes).

III 5 - DANS DEUX VILLES SECONDAIRES

III 5 1 - LAMBARENÉ

A Lambarené à l'hôtel Sofitel le gérant utilise un téléphone AMPS qui marche très bien ; Il y avait avant l'installation du GSM des problèmes de saturation qui sont résolus depuis que les abonnés ont changé de système, aujourd'hui c'est le GSM qui est saturé. La ligne fixe pose parfois problème, le réseau est resté hors d'atteinte pendant 10mn ce jour mais dans l'ensemble son fonctionnement est correct.

Le central de Lambarené est prévu pour 756 lignes, une extension est demandée. 736 lignes existaient en décembre 1999. Mais 177 résiliations ont été faites, la plupart des lignes sont suspendues pour non paiement et aussi pour diminuer la saturation du réseau.. Ces résiliations sont irrégulières, deux seulement ont eu lieu en 2 ans. Une cinquantaine de demandes de lignes sont en attente. On note un accroissement de la demande en téléphone. Le réseau a été renouvelé il y a sept ans mais il aurait fallu prévoir une plus grande capacité. Outre Lambarené une seule autre agglomération de la région a le téléphone, Njole avec 181 lignes , un réseau saturé et 18 résiliations.

Les problèmes sont :

- la saturation au niveau du réseau,
- des zones non desservies,
- un réseau de transmission vieillissant, il est prévu qu'il passe en numérique ; Libreville, Franceville et Port Gentil sont déjà équipées,
- l'absence de formation des agents pour la commercialisation. Les agents sont des techniciens (2 pour la gestion du central, 10 pour l'entretien du réseau, 4 pour la transmission) sans formation pour gérer les aspects commerciaux au niveau de la clientèle.
- une mauvaise communication interne ; la communication interne à l'OPT est mal véhiculée ; " on apprend par l'extérieur ",
- aucune information ou formation en ce qui concerne Internet.

A Lambarené il existe une liaison Internet à l'hôpital et deux autres chez des particuliers. Il est difficile de se connecter.

La poste ne fonctionne pas bien ; il faut un mois à un mois et demi pour recevoir une lettre depuis Libreville. Il y a pourtant un départ et une arrivée du courrier une fois par semaine. On vient juste de mettre en place un système avec un acheminement quotidien par un transporteur. Il n'y a plus de liaison par Air Gabon sauf exceptionnellement.

Une grande parabole a été installée qui permet de capter les télévisions nationales plus les chaînes du bouquet, (sauf Canal Horizon), CFI, TV5, CNN, Tele Africa, Tvplus avec une antenne normale sans payer de redevance ?

III 5 2 - PORT GENTIL, UNE EXCEPTION

Etant donné son rôle de capitale économique du pays avec la prégnance des activités pétrolières, Port Gentil dispose d'équipements meilleurs que les autres villes secondaires du Gabon mais qui ne sont pas forcément à la portée de toute la population.

Port Gentil compte 120 000 habitants. C'est un isolat accessible seulement par bateau ou avion²⁶, il n'y a jamais eu de route depuis Libreville malgré plusieurs projets. La navigation intérieure la SENI n'existe plus ce qui pose des problèmes de ravitaillement avec parfois des pénuries de produits de base. Un bateau d'un particulier et des pirogues font la navette mais les bateaux sont mal entretenus.

ELF s'est délocalisé à Gamba plus au sud depuis deux ans ; Du matériel peut être transporté par le fleuve mais le personnel est transporté en avion; le pétrole ne mobilise de la main d'œuvre que pour la prospection, dès qu'il y a un derrick il n'y a plus beaucoup d'emplois. Elf a élagué ses activités connexes, ses ateliers mécaniques, ses véhicules. Toutes sortes de stratégies ont été utilisées pour "dégraissier", les retraites anticipées, les départs volontaires,. De 450 à 500 employés, ils sont aujourd'hui moins de 300.

Beaucoup d'efforts sont faits pour minimiser la pollution;

Une usine de contre plaqué a été reprise par un société italienne qui a restructuré diversifié ses produits et embauché plus de 200 personnes. Ils terminent une usine de produits dérivés pour l'exportation qui créera de nouveaux emplois.

III 5 2 1 - A Port Gentil, la gestion municipale

La mairie emploie 478 personnes. Le SMIG au Gabon est à 44000F, 60 à 70 000 avec les primes; les bas salaires sont autour de 104 000 F à la mairie (celui de la femme de ménage).

Il y a des zones de la ville où les lignes téléphoniques ne passent pas, dans les quartiers périphériques.

La mairie a ouvert un site Internet à la bibliothèque avec l'aide du département de la Seine saint Denis en France.

Il existe une revue de petites annonces et un journal municipal qui a été abandonné mais qui va ressortir. Les entreprises ont leur bulletin. Il existe aussi une chaîne de radio locale, radio Mandji. On reçoit ici le Monde le lendemain..

La loi sur la décentralisation de 1996 n'est pas appliquée, pas de décrets d'application, ici il y a en principe quatre arrondissements mais sans moyens en personnel et en locaux.

Les télécentres semblent fonctionner correctement à Port Gentil. Le long d'un axe qui va vers la mer depuis le carrefour Printemps en traversant un quartier populaire. sur 1,5 km on trouve trois télécentres. L'un est ouvert depuis 1998 et n'a jamais eu de lignes coupées; le propriétaire, un "intellectuel" gabonais possède trois téléboutiques; il relève tous les jours la recette. L'établissement est ouvert de 7h30 à 23h avec un seul employé qui est totalement exploité : il ne bénéficie pas de jour de congé et est très mal payé.

²⁶ L'avion de la compagnie privée Air International pour Port Gentil prévu à 15h30 part à 17h30 parce que la compagnie est approvisionnée en carburant par le seul camion disponible qui sert d'abord la compagnie nationale...

Une autre boutique possédée par une commerçante est gérée par un homme Peulh sénégalais.

III 5 2 2 - Un secteur pétrolier privilégié

Les entreprises du secteur pétrolier bénéficient de moyens de communication sans commune mesure avec ceux des autres secteurs d'activité et surtout avec l'administration nationale.

Dans l'entreprise SOGARA, société gabonaise de raffinage :

SOGARA existe depuis 1967, c'est une société privée détenue à 25% par l'Etat à 75% par les pétroliers (Total Fina Elf 43%, Shell 18%, AGIP 3%.) dont l'objectif est l'approvisionnement national en carburants. C'est la seule raffinerie au Gabon mais à partir de 2003-2004 le monopole doit disparaître. Il leur faut trouver de nouveaux gisements, d'ici deux ans, ils prospectent en eau profonde. Les entreprises américaines sont arrivées il y a deux ans et ont trouvé un bon gisement off shore ce qui pose un défi aux autres. Un comité de réflexion existe pour faire baisser les coûts pour être concurrentiels et gagner 1,5 milliards par an. SOGARA compte 380 agents dont 8 expatriés au lieu de 450 avant la dévaluation et que la Banque Mondiale ne pousse à "dégraisser"

On utilise les outils les plus modernes. 25 lignes sont raccordées à l'OPT (avec une forte suspicion de piratage). Le central téléphonique installé par Alcatel (SOGEC) permet la sélection directe à l'arrivée, chaque agent a sa ligne directe. La société dispose d'un téléphone satellite inmarsat mais on n'en voit pas l'utilité à 2,10\$ la minute. Par contre on utilise le système France Direct (call back) en accord avec l'OPT pour 9,50FF la minute au lieu de 17,50FF aux heures de bureau. Le système informatique est très développé avec une messagerie interne et Internet mais le fournisseur d'accès Internet Gabon ne marche pas. Ils ont 4 fax, une ligne spécialisée à 64kbps qui coûte 1,2 millions par mois plus la TVA (à 18%).

Un service de communication interne s'emploie à organiser des voyages pour les retraités; après 30 ans de présence on leur offre un voyage, Maroc, France, Dubaï. Ce service publie une revue à diffusion interne et externe, "Octane" tous les six mois qui coûte très cher 5 millions pour 1500 exemplaires fabriqués par la méthode traditionnelle. Ils cherchent à s'équiper en PAO et travaillent sur un journal télématique.

Le contraste est extrême avec le milieu rural complètement sous équipé.

III 6 - EN MILIEU RURAL

Vers Lambarené par la route goudronnée depuis Libreville

A Toum à 45 km de Libreville une petite ville entre 4 et 5000 habitants, on capte toutes les radios les deux chaînes de télévision. Il existe outre la poste deux postes téléphoniques publics ; un téléphone à pièces dans une boutique ; un télécentre avec trois cabines prévues mais une seule qui fonctionne ; elle appartient à un technicien de l'OPT, qui gagne entre 18000 et 40000F par jour en moyenne quelques fois beaucoup plus 60 à 70000F quand les étrangers dits Maliens, les commerçants locaux, appellent chez eux . 2tant donné la pénurie de lignes il vend l'unité à 200F. Il n'y a que quelques téléphones privés chez des commerçants.

En dehors des bourgs quelques maisons s'étalent le long de la route en bordure de la forêt construites en planches et en tôles. On vend au bord de la route des produits divers à des prix élevés ; (un pot de noisettes (250 à 300gr) à 1000F, 1000 F un bol de "chocolat", 1000 F un baton de manioc, 300F un petit ananas)

Des populations rurales ont tendance à se rapprocher de la capitale. De plus en plus de familles venues du sud, de la région de Tchibanga très isolée (pas de route praticable en dehors de quelques camions, pas de téléphones), s'installent le long de cette route, pour cultiver des produits qui sont vendus sur place. Ils produisent du taro, du manioc, élèvent des porcs et récoltent le vin de palme. Des minibus font le trajet Libreville Lambarené et retour deux à trois fois par jour. Ce sont les seuls moyens de communications et ils sont souvent surchargés.

A Kangou, jolie préfecture (fief d'un haut "dignitaire") près de la rivière Komo mais installée à l'écart de la route principale se trouve un bureau de poste neuf avec deux cabines. Au niveau

de l'ancien débarcadère on compte une dizaine de boutiques tenues par des Peuls sénégalais ou maliens venus pour la plupart de la région du Fleuve Sénégal. Ils ont des difficultés de communication ; les lignes de la poste sont en dérangement , ils ont pris l'habitude d'aller à Libreville le vendredi jour de la prière avec les taxis. Le courrier depuis Libreville mettrait une semaine pour Dakar (3 pour Matam). Ils gardent des relations constantes avec le pays et font le voyage en avion (qui coûte 350000F).

Les lignes électriques et le téléphone vont jusqu'à Komo, et ne reprennent qu'à Lambarené.

Ekouk est un ancien chantier de bois abandonné, aujourd'hui s'y trouve un projet FED de reboisement avec une petite activité de scierie sans téléphone. On rencontre de nombreux chantiers de bois le long de la route, par exemple un camion qui sort de la forêt avec 45 tonnes, des grumes de 1,50 à 2m de diamètre, du " Pokou " un bois de menuiserie, le dépôt est à 5km à l'intérieur de la forêt. L'entreprise appartient à un français, le camion va directement au port pour une exportation vers l'Europe. Les entreprises d'exploitation du bois auraient été avec celle du pétrole les premières au Gabon dès 1986, à utiliser, les moyens mobiles de télécommunication pour communiquer depuis les chantiers de coupe, la radio puis le cellulaire dans les périphéries des villes. Certains entrepreneurs doivent utiliser aujourd'hui les valises inmarsat qui permettent une liaison directe par satellite.

Au carrefour de Biffun, des petits groupes électrogènes existent chez certains commerçants mais pas de téléphone, on reçoit les radios nationales et la chaîne 1 de télévision.

A Makouke se trouve une importante entreprise nationale d'exploitation de palmiers et de production d'huile de palme brute qui emploie environ 1100 personnes contre 1600 en 1996. Cette unité est en relation avec une usine de raffinage et de décorticage du palmiste avec une production d'huile de palmiste qui emploie 250 à 260 personnes. La liaison se fait par le Fleuve Ogoué en bateau. Il y a eu des grèves à la plantation et à l'usine qui ne fonctionnent pratiquement plus depuis trois mois. Une cause de l'arrêt serait un manque de carburant alors qu'une raffinerie est située tout à côté. Une question de mauvaise gestion, les fournisseurs ne seraient pas payés. Cette entreprise cherche un repreneur.

Le passage à la préfecture fantôme de Bifun créé en 1997-98 qui comprend le bâtiment administratif et trois cases seulement montre le caractère aléatoire du découpage administratif.

CONCLUSION

Il ressort de cette analyse que le Gabon aujourd'hui est mal intégrée dans un système mondialisé qui repose sur l'interconnexion de grands systèmes techniques basée sur la maîtrise de l'information et des télécommunications .

Les liaisons routières, aériennes, réseaux électriques, électroniques, financiers, les satellites, les câbles sous-marins insèrent la planète dans un maillage de plus en plus serré et forment un immense système qui ne fonctionne qu'en inter-connexion, en synergie. Internet exprime à l'extrême ce rôle de la connectivité qui est au cœur des processus actuels de développement mais Internet à lui seul ne peut pas induire ce processus de développement s'il n'est pas imbriqué dans le système des autres réseaux matériels et immatériels.

Comment développer le commerce électronique s'il n'y a pas de moyens de transports ou de dispositifs postaux efficaces pour acheminer les produits de l'entreprise jusqu'au destinataire final ? Comment payer ses achats sans cartes bancaires, a quoi sert de diagnostiquer avec l'aide d'un ordinateur la maladie du patient isolé s'il n'y a pas d'hôpital où transporter le malade ? Comment développer l'usage d'Internet dans les écoles et les universités s'il n'y a pas un réseau de téléphonie efficace et du personnel compétent ?

Croire et faire croire que les pays africains pourront "faire un saut" et "brûler les étapes" grâce aux nouvelles technologies de la communication associées à la libéralisation de leurs économies est un leurre s'il n'existe pas en même temps les conditions du développement que sont des infrastructures matérielles correctes, des instances de gestion et de régulation efficaces, une ouverture d'esprit générale.

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

L'insertion des NTIC au Gabon risque de favoriser Libreville davantage que les autres régions et ainsi d'accentuer les disparités nationales d'un territoire dont la capitale est mieux reliée à l'extérieur qu'à son propre interland.

2. Etudes sectorielles

SANTÉ ET POPULATION

AXES STRATÉGIQUES

SANTÉ PUBLIQUE

- Diffusion de l'expertise médicale dans les régions éloignées
- Moderniser les systèmes d'information de la santé publique
- Echanger des informations médicales entre hôpitaux et entre praticiens (France)
- Identification et surveillance des endémies
- Garantir la disponibilité des médicaments pour l'ensemble du pays

MOYENS

SYSTÈME DE SANTÉ

- Connexion des hôpitaux (mise en place d'un réseau national de santé, Tunisie ; Corée, Grèce, Japon, France)
- Mise en réseau des pharmacies
- Lancement d'un réseau national de la santé (Danemark, projet Medcom, pour des diagnostics à distance, Finlande)
- Projet de télé-médecine régionaux

I - INTRODUCTION

La santé des populations est un élément primordial dans le développement d'un pays. En effet, la force d'un pays provient de la dynamique d'action de ses citoyens.

Le gouvernement gabonais, ayant conscience, d'une part du bien-être de ses compatriotes et de tous ceux qui vivent sur le territoire national d'autre part, ressentant l'importance de la communication et son impact éventuel dans la société, a initié en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Projet Info Com Gabon. Son objectif est d'élaborer la stratégie nationale d'information et de communication pour le développement du Gabon.

La permanente évolution de la médecine met « hors jeu » les praticiens qui ne sont pas informés des derniers développements dans leur domaine. C'est ainsi que le paludisme, autrefois traité par une simple molécule (la chloroquine), lui résiste aujourd'hui dans certaines contrées et notamment dans notre pays (Région de Lambaréné). De même, l'alerte au cours des épidémies a une meilleure portée quand les moyens d'information sont fiables et rapides.

La recherche dans les sciences médicales a atteint un niveau élevé; c'est ainsi qu'un chercheur sur l'anatomie des nerfs a découvert un système pour faire marcher les paraplégiques : grâce à l'implantation d'une puce électronique reliée par radiofréquence à un ordinateur²⁷.

Le groupe Santé et Population a réfléchi sur l'élaboration d'une stratégie pour la collecte, l'analyse, la diffusion des données et le développement de l'information et de la communication pour une meilleure santé au Gabon.

²⁷ France-Soir 11/03/2000.

La mise en place d'un système d'information sanitaire aurait pour but de favoriser l'échange des données au niveau national et international. Il devrait permettre l'appui des différents programmes de santé et orienter la formation du personnel. Il devrait également contribuer à l'éducation des populations : sa participation aux actions de santé doit être effective. Pour cela, il convient avant tout de se poser les questions suivantes :

- Quels sont les systèmes d'information existant dans la société ? Dans quelle structure évolue le personnel de santé ?
- Existe-t-il des contenus disponibles adressés au personnel de santé ?
- Répondent-ils à leurs besoins ?
- Quels sont les handicaps techniques à la circulation de l'information ?
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) peuvent-elles contribuer à l'amélioration du système de santé dans notre pays ?
- Quelles sont les actions prioritaires à mettre en place ?
- Quels sont les acteurs-clés pour leur développement au Gabon ?

A cet effet, un questionnaire a été distribué dans différentes structures hospitalières représentatives du système sanitaire national : hôpital de référence national, hôpital régional, cliniques privées. Les personnes ayant reçu le questionnaire étaient principalement des universitaires et quelques personnes de niveau de formation secondaire connaissant ou ayant déjà entendu parler des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Les difficultés rencontrées ont résidé dans le juste choix de la population ciblée, car sa disponibilité n'a pas toujours été évidente, parce que surchargée par ses diverses activités professionnelles.

Nous avons donc distribué 270 questionnaires.

II - SITUATION ACTUELLE

II 1 - IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

- Sexe : 35 % hommes 65% femmes
- Niveau d'études : 70,49 % de niveau supérieur 29,51 % de niveau secondaire
- Age moyen : 35 ans avec des extrêmes de 20 à 50 ans

II 2 - MOYENS DE COMMUNICATION DANS LES DIFFERENTS SERVICES

II 2 1 - MOYENS CONNUS :

Téléphone	100%
Bouche à oreille	100%
Boîte aux lettres	100%
Tableau d'affichage	100%
Radio	100%
Notes de service	100%
Revue médicale	80%
Internet	71%
Télex	67%
Fax	70%
Autres (minitel, rapports écrits, etc...)	13%

Il ressort de ce premier tableau que le tiers des personnes interrogées ne connaît pas Internet et les NTIC.

II 2 2 - MOYENS EXISTANT DANS L'ÉTABLISSEMENT

Téléphone	100%
Bouche à oreille	100%
Notes de service	100%
Réunions	100%
Boîte aux lettres	50%
Tableau d'affichage	30%
photocopieuse	40%

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

fax	30%
Autres (téléviseur, radio, télex)	20%
Internet	5%

Tous les établissements utilisent le téléphone, les notes de service et les réunions. Le bouche à oreille est retrouvé également dans tous les hôpitaux et cliniques enquêtés. La boîte aux lettres est retrouvée dans seulement la moitié des établissements, la photocopieuse dans moins de la moitié. Quant à Internet, seuls 5% sont connectés et à titre personnel, ce sont plus souvent des initiatives privées de certains chefs de services qu'une décision de l'administration.

II 2 3 - LESQUELS UTILISEZ-VOUS ?

	Le plus souvent	Occasionnellement
Téléphone	60%	30%
Notes de service	50%	20%
Bouche à oreille	50%	20%
Tableau d'affichage	25%	10
Photocopieuse	10%	0
Boîte aux lettres	8%	25%
Fax	8%	20%

Le personnel de santé interrogé utilise le plus souvent le téléphone et les notes de service. Nous constatons un pourcentage assez élevé du bouche à oreille qui est plus souvent un facteur de déformation de l'information que d'information en tant que tel !

II 2 4 - BESOINS EN COMMUNICATION :

Téléphone	60%
Internet	65%
Fax	30%
Photocopieuse	25%
Radio	25%
Téléviseur	20%
Boîte aux lettres	10%
Tableau d'affichage	10%

Le téléphone n'est pas performant car 60% en éprouvent encore un grand besoin malgré sa présence dans l'établissement, ce qui montre bien que même quand il existe, tout le monde n'y a pas accès lorsque se présente un besoin de service. Il existe un réel besoin des NTIC ici : Internet 65%. Les moyens de communication traditionnels ne sont pas jugés performants.

II 3 - GESTION DE L'INFORMATION

II 3 1 - CIRCULATION DE L'INFORMATION :

Mal	65%
Assez bien	25%
Bien	10%

La plupart des enquêtés sont conscients de la mauvaise circulation de l'information dans leurs services.

II 3 2 - HANDICAPS À LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

Manque de téléphone	20%
Internet	20%
Outil informatique	5%
Equipement (photocopieuse, boîte aux lettres, fax)	12%
Maintenance mal faite	6%
Manque d'abonnement aux revues	5%

Les handicaps qui ressortent le plus sont le manque de téléphone et de connexion à internet ; d'autre part internet est peu connu.

II 3 3 - ETES VOUS TOUJOURS AU COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

Oui	6%
Non	94%

La mauvaise circulation de l'information est confirmée, 94% des personnes ne sont pas au courant de ce qui se passe dans leur établissement, l'information arrivant très tardivement.

II 3 4 - TROUVEZ VOUS UTILE D'ÊTRE INFORMÉ DE TOUT CE QUI SE PASSE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

oui	86%
non	14%

La grande majorité des personnes interrogées justifient leur réponse par l'idée qu'une information bien distribuée et à tous les niveaux favoriserait une meilleure coordination dans le travail et un gain de temps pour une meilleure prise en charge des patients et de leur maladie. Ceux qui ne trouvent pas utile d'être informés sur tout ce qui se passe dans leur établissement pensent que certaines informations, notamment administratives n'ont pas lieu d'être diffusées à tout le personnel.

II 4 - STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION ET LEURS IMPACTS

II 4 1 - IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION :

Toutes les personnes interrogées pensent que la communication est importante : autant dans l'établissement en général que dans le service en particulier car elle permet de gagner du temps dans la prise en charge des patients.

II 4 2 - PENSEZ VOUS QUE LES NTIC PEUVENT CONTRIBUER OU AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ?

Oui	94%
Non	6%

L'impact positif de la télémédecine, la possibilités des échanges inter-hôpitaux et de partage de connaissances par Internet justifient très largement le « oui » à l'impact des NTIC dans l'amélioration de la santé.

II 4 3 - COMMENT FAIT LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT POUR INFORMER ?

	Le personnel	Les patients
Notes de service	53%	33%
Réunions	33%	0
Tableau d'affichage	8%	18%
Bouche à oreille	0	40%
Autres (téléphone, médias)	6%	9%

Selon les personnes interrogées, le chef d'établissement informe le plus souvent le personnel par notes de service et les réunions. L'information aux patients n'est pas bien véhiculée (bouche à oreille) malgré les notes de service. D'autre part, il n'existe pas de structure bien définie et destinée à l'information du personnel médical ou des patients, la communication se fait encore de manière éparse et désordonnée.

II 4 4 - RELATIONS AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LE CHEF DE SERVICE :

	Chef d'établissement	Chef de service
Franches et cordiales	71%	90%
Professionnelles	14%	0
Plus de concertation	14%	8%
Néant	1%	2%

Il ressort que les relations avec les chefs d'établissement et de service devraient être cordiales et franches, ce qui rendrait plus flexible la diffusion des informations dans les services.

II 4 5 - QUEL GENRE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT SOUHAITERIEZ-VOUS AVOIR ?

Actif et dynamique	27%
Intègre, honnête	17%
Convivial	21%
Ouvert, tolérant	17%
Compétent	7%
Autres (rigoureux, discret, courtois	11%

II 4 6 - LA DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION A-T-ELLE UNE INFLUENCE SUR :

	Les résultats professionnels	Les patients
Oui	94%	80%
Non	6%	20%

94% du personnel de santé pense que la disponibilité de l'information a une influence sur les résultats professionnels, par un meilleur rendement dans l'établissement. 80% des patients pense que la disponibilité de l'information apporte une meilleure connaissance et donc un meilleur suivi de leur état de santé.

II 4 7 - L'ÉTABLISSEMENT VOUS DONNE-T-IL ASSEZ D'INFORMATION SUR :

Système de soins	41%
Votre maladie	28%
Maladie du patient	31%

Plus de la moitié du personnel de santé n'a pas assez d'information sur le système de soins de l'établissement dans lequel ils travaillent.

II 4 8 - QUE PEUT-ON FAIRE POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SOINS ?

Internet et télémédecine	41%
Echanges inter-hôpitaux	29%
Formation continue	29%
Bibliothèque	3%
Meilleure gestion des équipements, Augmentation de la capacité d'accueil	3%

Pour améliorer le système de soins, près de la moitié souhaite l'accès à internet et à la télémédecine.

II 5 - ENVIRONNEMENT EDUCATIF ET CANAUX D'EDUCATION

II 5 1 - VOTRE ÉTABLISSEMENT DISPOSE-T-IL :

Salle de réunion	55%
Bibliothèque	31%
Internet	14%

Tous les hôpitaux publics disposent d'une salle de réunion, ce qui n'est pas le cas des cliniques privées. On constate une fois encore la faible présence des NTIC au sein des structures hospitalière et les réponses positives résultent la plupart du temps, d'initiatives personnelles.

II 5 2 - QUELLES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES TROUVE-T-ON DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

Réunions débats	40%
Etudes de cas cliniques	40%
Séminaires	27%

Près de la moitié des établissements organise des réunions de service où différents sujets sont débattus. Les études des cas cliniques aussi sont fréquents du fait de leur accessibilité au lit du malade.

II 6 - MOYENS D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

II 6 1 - LE PARAMÉDICAL OU LE PATIENT DOIVENT-ILS TOUT ATTENDRE DU PERSONNEL DE SANTÉ ?

	Paramédicaux	Patients
Oui	5%	44%
Non	95%	56%

La moitié des personnes pense que les patients doivent tout attendre du personnel de santé pour une meilleure observance du traitement, mais surtout du fait que les praticiens ont été formés pour une totale prise en charge du patient. L'autre moitié pense qu'il faut une collaboration du patient pour une meilleure observance du traitement. Le paramédical a le devoir d'accéder à un supplément de connaissance par la formation continue et la recherche personnelle.

II 6 2 - COMMENT COMPLÉTEZ VOUS VOS CONNAISSANCES ?

Revue médicale	57%
Séminaires	23%
Internet	2%
Autres (délégués médicaux, TV, etc...)	15%

80% du personnel de santé complète ses connaissances par les revues médicales et les séminaires. Dans l'ensemble, Internet n'occupe encore qu'une très petite place, mais il est ressorti de cette enquête que chez les jeunes, notamment les étudiants en médecine, Internet représente déjà une importante source d'informations (40%).

II 6 3 - GUIDES DISPONIBLES :

Il n'y a pas de guides disponibles dans les établissements hospitaliers, cependant à titre personnel 40% des enquêtés en disposent.

II 7 - MOYENS D'INFORMATION

II 7 1 - COMMENT FAITES-VOUS POUR VOUS INFORMER ?

	Vous informer	Informers les autres
Médias	52%	14%
Notes de service, tableau d'affichage	13%	19%
Séminaires et réunions	11%	15%
Bouche à oreille	8%	28%
Téléphone et fax	6%	19%
Internet	2%	1%
Revue médicale	2%	1%
Autres	6%	2%
Formation continue	0	1%

La moitié des enquêtés s'informent par les médias, ensuite viennent les notes de service, suivies des séminaires et réunions. Seuls 2% s'informent par Internet. Si les gens font de moins en moins confiance au bouche-à-oreille de l'information qui en résulte souvent, celui-ci vient néanmoins en tête quant à la retransmission aux autres, suivi du téléphone, fax et notes de services. Enfin viennent les séminaires, les réunions et les médias. Internet et principalement le courrier électronique n'est encore utilisé que par 1% des enquêtés.

II 7 2 - SOURCE D'INFORMATION PAR EXCELLENCE :

- Information médicale

Médias	70%
Revue médicale	9%
Notes de service	6%
Internet	6%
Téléphone, fax	4%
Autres	5%

Les ¾ s'informent par les médias, 6% seulement s'informent par Internet.

- Source d'information pour la culture générale :

Médias	86%
Séminaires	6%
Internet	4%
Autres	4%

Les pourcentages de réponse restent à peu près les mêmes que dans la question précédente.

II 7 3 - EMISSIONS DE SANTÉ TÉLÉVISÉES CONNUS :

Santé +	35%
Allô ! Docteur	28%
Sida en question	11%
Santé pour tous	9%
Autres	17%

Les 2/3 des enquêtés connaissent les émissions de vulgarisation sur la santé. (Allô ! Docteur et Santé +)

II 8 - APTITUDE À LA COMMUNICATION :

COMMUNIQUEZ-VOUS FACILEMENT AVEC :

	Administratifs	Patients	Personnel de santé
Oui	16%	20%	34%
Non	84%	80%	66%

Si la communication entre personnels de santé ou avec les patients existe du fait de la proximité dans le travail quotidien, elle reste très distante avec les administratifs ou les autres services.

II 9 - AMBIANCE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE :

II 9 1 - ACCUEIL DANS LES SERVICES :

Mal	36%
Passable	30%
Bon	20%
Sans réponse	4%

L'accueil dans les différents services laisse encore à désirer.

II 9 2 - AMBIANCE DANS LES SERVICES :

Mal	40%
Passable	32%
Bon	23%
Sans réponse	5%

L'ambiance est mauvaise dans la plupart des services.

II 9 3 - CELA VOUS ENCOURAGE-T-IL À REVENIR DANS LES SERVICES ?

Oui	45%
Non	55%

La moitié des enquêtés n'est pas encouragée à revenir dans les services, les autres viennent parce que leur situation ne leur permet pas souvent d'aller ailleurs.

II 9 4 - AMBIANCE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Passable	50%
Bon	26%
Nul	19%
Sans réponse	5%

Parallèlement à ce qui se passe dans les services, les ¾ des enquêtés trouvent l'ambiance dans l'établissement médiocre.

II 9 5 - FAUT-IL AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ?

Plateau technique performant	40%
Moyens de transport	17%
Formation continue	13%
Salaires adéquats	9%
Primes de motivation	4%
Autres (sécurité, informatique, etc...)	17%

L'amélioration des conditions de travail est approuvée par tous les enquêtés par l'institution des mesures incitatives (meilleur salaire), l'amélioration du plateau technique, l'approvisionnement en médicaments, et le renforcement de la formation continue.

II 10 - QUALITÉ DES SOINS DANS LE SERVICE :

Etes vous satisfaits des soins administrés ?

Oui	Non
28%	72%

72% enquêtés ne sont pas satisfaits par les soins

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

	Plateau technique	58%
	Formation continue	24%
	Facilité d'accès aux soins	7%
	Autres	11%

administrés et préconisent leur amélioration par un plateau technique adéquat et une meilleure formation continue.

II 11 - LIMITES DES NTIC

II 11 1 - QUELLES SONT LES LIMITES LIÉES À L'USAGE DES NTIC :

- Techniques :

Manque d'appareil	79%
Absence de maintenance	7%
Autres	14%

- Economiques :

Coût élevé	90%
Mauvaise gestion	10%

- Sociales :

Manque de formation	19%
Méconnaissance de l'outil informatique	81%

- Ethiques :

Crainte de violation du secret médical	67%
Moralité douteuse	17%
Autres	16%

Insuffisance notoire (80%) en équipement des NTIC à cause d'un faible pouvoir économique et d'une méconnaissance de ces techniques ; par ailleurs, pour des raisons de confidentialité liées au secret médical, une grande majorité émet des réserves quant à leur utilisation.

II 11 2 - ONT-ELLES UN FONDEMENT SCIENTIFIQUE ?

Oui : 25%		Non : 75%	
Absence de matériel	50%	pas de volonté politique	100%
Pas de formation	44%		
Manque de volonté politique	6%		

75% des enquêtés ne trouvent pas une raison scientifique qui justifie les réticences à l'utilisation des NTIC.

II 12 - MOYENS ET RESSOURCES :

Quels sont les acteurs-clés pour la mise en place de systèmes d'information pour la santé publique ?

Ministère de la santé publique et de la population	63%
Premier ministre + gouvernement	10%
O.N.G.	6%
Parlement	8%
Président de la république	5%
Organismes internationaux	3%
Ministre de l'enseignement supérieur	2%
Ministère des finances	2%
Ministère de la planification	1%

Les ¾ des enquêtés trouvent que le principal acteur pour la mise en place d'un système d'information est le Ministère de la Santé Publique et de la Population, sous l'impulsion du gouvernement.

III - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

MOYENS DE COMMUNICATION DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES

Toute la population ciblée connaît les moyens traditionnels de communication. La différence survient au niveau des nouvelles technologies où il ressort que seuls les universitaires connaissent les NTIC. Le faible pourcentage retrouvé au niveau des revues médicales, qui sont un moyen important de l'information de la profession, s'explique non seulement par le manque de dynamisme de certains qui se limitent à ce qu'ils ont appris au cours de leur formation initiale, mais aussi par le manque de vulgarisation de cet outil, pourtant important pour être informé sur les recherches ou découvertes en cours. Le coût élevé des revues a également une part assez importante dans le manque d'intérêt qui leur est apporté.

Tous les centres de soins disposent d'un téléphone au moins, mais le handicap technique existe quant à la diffusion de l'information. Avec un seul poste de téléphone, l'information circule difficilement, d'où le taux élevé du bouche à oreille, qui est un grand facteur de déformation de l'information. Les notes de service sont utilisées dans tous les établissements sanitaires et ventilées par distribution de main à main. Il existe une carence de tableaux d'affichage et de boîte aux lettres. Le main à main est un facteur de retard de l'information dans la mesure où le destinataire est parfois absent de son lieu habituel d'activité ou présent dans un autre service. Le tableau d'affichage n'est pas toujours un élément sûr de diffusion de l'information, car parfois mal protégé, les notes qui y sont affichées sont déchirées avant que le public ciblé n'en prennent conscience.

Les photocopieuses qui devraient être présentes dans tous les hôpitaux sont en manque. Internet représente tout de même déjà un faible pourcentage. Le téléphone et les notes de service qui devraient être utilisés par tous les agents ne le sont qu'à 2/3, cela dénote un besoin réel dans les hôpitaux. C'est également valable pour la photocopieuse. D'où l'usage de l'imprimante de l'ordinateur, quand il y en a, comme tireuse de documents à nombre élevé. Le besoin élevé en téléphone confirme cette carence de poste téléphonique dans les hôpitaux. Les cliniques sont les mieux équipées.

Cette répartition des besoins se retrouve en fait sur toute la société nationale, où le téléphone ne couvre pas encore tout le territoire national, seuls 12,8 % de la population possède un téléphone fixe²⁸. Le gabonais n'a pas encore la culture du téléphone comme cela se retrouve dans certaines contrées occidentales. Dans tous les cas, le coût élevé des équipements téléphoniques et des communications est un facteur limitatif à la *popularisation et à la vulgarisation* de cet outil. A cela s'ajoute la difficulté technique rencontrée par ceux qui souhaitent un branchement : les services compétents parlent souvent de saturation des lignes d'abonnement. Le besoin en NTIC se confirme par le pourcentage élevé (65%) dans les besoins en communication.

GESTION DE L'INFORMATION

La conséquence de la carence d'outils de communication est que l'information circule très mal à tous les niveaux : du niveau central au niveau périphérique ; et entre agents d'un même établissement . Le système d'information se limite aux rapports adressés par les différents services périphériques au niveau central sans feed-back ou retour de l'information.

Le manque d'information est un réel handicap à la performance dans les hôpitaux publics. Comment effectuer un traitement dans les normes si une information importante fait défaut ? Récemment encore, des produits pharmaceutiques ont été retirés de la vente pour le doute sur leur innocuité. L'information est-elle réellement passée à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ? Le communiqué émis du niveau central a certes atteint les centres urbains mais qu'en est-il des coins les plus reculés ? Dans ces situations, ce sont les délégués médicaux qui prennent efficacement le relais de l'information. Mais le téléphone et le fax devraient intervenir. Les NTIC dans ces cas précis sont le meilleur moyen d'information, car

²⁸ EDSG 2000 (Enquête Démographique et de santé Gabon 2000)

ayant la possibilité d'atteindre tous les acteurs et de donner de plus amples informations sur les différentes interrogations que les praticiens pourraient avoir.

STRATÉGIES DE COMMUNICATION

Les chefs d'établissement informent le personnel en majorité par les notes de service et les réunions. Par contre, la communication avec les patients n'est pas bien organisée, car il y a prédominance du bouche à oreille qui est un facteur de la désinformation.

Il faut remarquer que plus de la moitié des personnes interrogées ne savent pas le système de soins de la structure dans laquelle elles travaillent. Cela dénote en fait d'un certain manque d'intérêt de l'activité que l'on pratique, une sorte de résignation de la situation dans laquelle on fonctionne. Il en est de même de la maladie du patient qui est pris en charge : les 2/3 des personnes interrogées prétendent ne pas être informées sur la maladie du patient. En fait, il s'agit du personnel paramédical, les médecins étant forcément au courant de la pathologie de leur patient. Cela pourrait soulever une certaine inquiétude quand on sait dans quelles conditions d'asepsie les paramédicaux doivent travailler dans les services. Cette ignorance impliquerait un certain laisser aller devant des maladies hautement contagieuses méconnues par le personnel.

MOYENS D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Pour un meilleur rendement professionnel, le paramédical ne devrait pas tout attendre du médecin compte tenu des lacunes communicationnelles que nous avons retrouvées. Il doit avoir une certaine culture personnelle et un désir de se perfectionner, de s'améliorer et de mettre à jour ses connaissances.

Malgré le manque d'outil de communication, le personnel de santé, quand il le veut, s'informe par ses propres moyens dans le souci d'avoir un meilleur rendement. C'est ainsi qu'ils s'abonnent souvent à des revues spécialisées malgré leur coût élevé, la priorité étant ici, la recherche de l'excellence.

Les technologies de l'information apparaissent comme un outil indispensable pour l'information des groupes à risque de la société : les outils de prévention passent par des outils de communication efficaces.

L'enquête révèle une difficulté de communication entre les différentes structures de l'établissement sanitaire : pas ou très peu de communication avec les administratifs, mais aussi avec les patients. Les personnels de santé communiquent également mal entre eux.

Comment l'information pourrait-elle circuler dans l'hôpital et dans les différents services avec de telles situations ? Cela retarde fortement l'épanouissement des uns et des autres :

- les patients ne savent pas comment se prendre en charge, ce qui alourdit la tâche du paramédical ;
- le travail du paramédical est ralenti et alourdi par le manque de certaines informations liées à son activité : c'est ainsi qu'un patient pourrait attendre un produit pharmaceutique qui ne serait pas disponible dans la structure et verrait éventuellement sa maladie s'aggraver alors qu'il aurait pu l'acheter à temps si l'information était disponible.

Un établissement où la communication mal organisée ne peut avoir également qu'un accueil défaillant. En effet, comment accueillir dans de bonnes conditions un patient quand l'art de la communication n'est pas maîtrisé par le personnel ? Et même entre personnel de santé, la communication passe mal et cela n'encourage pas les uns et les autres à revenir dans les services où l'ambiance n'est pas toujours agréable.

Il semble que cette nonchalance ou cette agressivité est due aux difficultés rencontrées dans les conditions de travail. C'est pourquoi, il devient important et primordial de les améliorer. L'amélioration des conditions de travail apporterait par la même occasion une optimisation des soins administrés aux patients. Ainsi, l'amélioration du plateau technique est une priorité, ajouté à cela, l'amélioration des conditions de transport, la formation continue de tout le personnel.

La formation continue suppose une formation initiale préalable adéquate. Or, il arrive que des agents nouvellement diplômés soient totalement incompetents dans leur domaine. Ce qui vient renforcer les défaillances dans la qualité des soins administrés.

Les NTIC pourraient être un bon support pour la formation. Cependant, plusieurs limites les rendent inaccessibles à certaines catégories : notamment les limites techniques par carence de matériel, les limites économiques qui ne sont pas non plus négligeables car ces outils demeurent encore excessivement chers au Gabon. L'enquête révèle également un manque de connaissance des NTIC qui peut s'expliquer par l'absence de *vulgarisation* dans le département de la santé en particulier mais aussi dans la société gabonaise, en général. Il y a néanmoins une certaine crainte chez les enquêtés quant à la préservation du secret médical : 67% craignent sa violation si les NTIC prennent de l'ampleur dans le département de la santé. Une bonne maîtrise de leur utilisation limiterait largement, à notre avis, la violation de ce secret médical.

Les ¾ des personnes interrogées pensent que les limites ci-dessus énumérées n'ont pas de fondement scientifique et seraient en fait d'origine politique, nées de l'absence de volonté des décideurs à équiper les différents centres sensibles de ces nouvelles technologies. Il semble que l'outil informatique ne soit pas une priorité dans le département de la santé au même titre que le médicament et le plateau technique. La direction des statistiques qui devrait être la locomotive de ces nouvelles technologies ne dispose que de peu de moyens.

A l'ère de l'excellence, les NTIC ne devraient plus être des technologies d'un autre siècle ou réservées à une certaine élite. Parlons de la télémédecine par exemple : une étude va être lancée au Sénégal dans les prochaines semaines où les pistes impraticables pendant la saison des pluies rendent les conditions de travail difficiles. En Guyane, le Centre National d'Etudes Spatiales intervient par la téléconsultation.

« Les tentatives d'utiliser le satellite pour la médecine sont récentes. Le CNES opère déjà en Guyane dans le domaine de la téléconsultation. Grâce à quatre stations de télé médecine des « valises » ne pesant pas plus de 7 Kilos dotées d'un système de liaison par satellite (GSM) et de localisation (GPS), d'un ordinateur, d'un appareil photo numérique et de modules médicaux tels un électrocardiogramme ou un microscope ; les populations de la forêt amazonienne peuvent obtenir un diagnostic, fourni par un médecin du centre hospitalier de Cayenne.

Le satellite peut améliorer la santé publique dans trois autres domaines : pour suivre et prévenir l'évolution géographique des épidémies en santé humaine ou animale (fièvres hémorragiques, par exemple), pour assister les patients ou pour former les professionnels de santé. « La Fissa (Force d'Intervention Sanitaire Satellitaire Auto-portée) nous permet de valider notre technologie dans deux domaines à la fois : l'épidémiologie et la téléconsultation. Et cela intéresse le CNES d'avoir une association représentative des actions de télémédecine humanitaire : nous voulons démontrer que le spatial est au service du citoyen », souligne le Dr Antonio Guëll, responsable Sciences de la vie au CNES.

Une première mission d'experts au Sénégal ce printemps, a permis d'établir des priorités. « Nous avons retenu la région de Richard Toll, au nord du Sénégal, pour lutter contre la bilharziose, une parasitose du foie et surtout celle de Tambacounda et de Kédougou, dans le Sénégal oriental, pour combattre la mortalité maternelle et infantile, souligne Mme Correa. Nous y déplorons 1500 décès pour 100 000 naissances, alors que la moyenne est de 500 décès au Sénégal et de 2 à 10 décès en occident ». Le satellite servira aussi, dans ces régions, à prévoir et suivre l'évolution du paludisme, transmis par les moustiques.

« La médecine du XXIème siècle pénétrera aussi bien la lointaine chaumière que l'île la plus isolée grâce à l'utilisation du satellite. Je ne suis pas sûr que nos technologies soient plus chères que l'hélicoptère que l'on envoie en extrême urgence. Ce projet pilote doit répondre à cette question aussi », explique M. Guëll. Sur le terrain, la Fissa s'est chargée de porter « la médecine du futur vers le malade, et non l'inverse », comme le précise sa présidente, Ghislaine Alajouanine, maître d'œuvre de cette logistique qui emprunte aux techniques des hôpitaux militaires et à la médecine de proximité. Chaque région s'est vue doter d'une flotte de deux voitures légères et d'un camion, clinique mobile équipée de salles d'examen, de chirurgie légère ou d'obstétrique. Une équipe médicale de dix personnes, certaines volontaires, d'autres rémunérées par la Fissa doit sillonner les villages pour repérer les malades. Ils dispenseront des soins primaires avec l'aide si nécessaire de la transmission des données biomédicales et de leurs analyses via satellite.

« Nous n'avons pas eu de difficultés à mobiliser nos étudiants en médecine, à Dakar. Ils se proposent de partir à tour de rôle pour des séjours de six mois », précise Mme Correa, pour qui l'un des intérêts du projet est de valoriser la médecine de brousse. L'opération débutera cet automne ». « Nous validerons alors la faisabilité du système, tant en termes d'adaptation du matériel que de protocoles médicaux », anticipe M. Guëll. Début 2002, le projet soutenu par des entreprises mécènes, tournera grandeur nature au Sénégal. « Nous sommes condamnés à réussir pour éviter que l'isolement des hommes dans les endroits les plus reculés ne tue davantage que les maladies elles-mêmes », souligne Mme Alajouanine, qui a reçu, en 2001, pour cette initiative, le prix de la Fondation Louis D., décerné par l'Académie des sciences morales et politiques. Si l'expérimentation réussit, le CNES et la Fissa pourraient poursuivre leur coopération en Afrique et à Madagascar²⁹.

IV - PROPOSITION DE PLAN D'ACTION

Au vu de la situation actuelle de l'information et de la communication au Gabon il importe qu'un plan d'action soit élaboré.

Pour rendre efficace la stratégie d'information et de communication, il s'agit d'intervenir à trois niveaux :

- Contenus à créer
- Mettre en place de réseaux d'expertise
- Promouvoir les solutions techniques

IV 1 - CONTENUS À CRÉER : À COURT TERME, À MOYEN TERME, À LONG TERME

- **A court terme :**
 - améliorer le système d'information dans les formations sanitaires: équiper tous les centres de postes téléphoniques suffisants selon les besoins ; ligne interne: le nombre de postes téléphoniques dépendra de la configuration de chaque établissement. Chaque bâtiment devra avoir une ligne individuelle ;
 - ligne extérieure pour les chefs de services et le staff administratif.
 - créer un système de communication fiable à l'intérieur de chaque structure sanitaire : photocopieuses, tableau d'affichage, Intranet etc.
 - équiper le niveau régional (direction régionale, hôpital régional) de matériel informatique.
 - former le personnel aux techniques de l'informatique et des NTIC.
- **A moyen terme :** Connexion des établissements ciblés à Internet avec création de centres multimédias.
- **A long terme :** site Internet « santé et population » qui aura pour rôle d'informer sur toute la structure sanitaire nationale, avec diffusion des recherches locales.

IV 2 - MISE EN ŒUVRE DES RÉSEAUX D'EXPERTISE

Collaborer avec les organismes internationaux pour la mise en œuvre de ces réseaux qui serviront à sécuriser et évaluer les NTIC.

²⁹ La télé médecine permet de rompre l'isolement des malades en Afrique :

www.lemonde.fr/article/0,598/3234--201020-,00.html

IV 3 - PROMOUVOIR LES SOLUTIONS TECHNIQUES

Mettre en place un système de maintenance fiable, performant.

INTERCONNEXION DES CENTRES HOSPITALIERS ET DE RECHERCHE PAR FIBRE OPTIQUE ET PAR SATELLITE

Abréviations

MESRIT : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation Technologique

USTM : Université des Sciences et Techniques de Masuku

CIRMF : Centre International de Recherches Médicales de Franceville

FMSS : Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé

ENASS : Ecole Nationale d'Action Sanitaire et Sociale

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

MJB : Maternité Joséphine Bongo

CHL : Centre Hospitalier de Libreville

V - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Pour 10 directions de régions sanitaires

	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Téléphone	30	148 000	4 200 000
Fax	20	299 000	5 980 000
Photocopieuses	20	848 000	16 960 000
Ordinateurs multimédia	30	800 000	24 000 000
Imprimantes	30	300 000	9 000 000
Scanners	10	150 000	1 500 000
Lignes spécialisées	10	800 000	8 000 000
TOTAL 1			69 640 000

Pour 9 hôpitaux régionaux

	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Téléphones	135	148 000	19 980 000
Fax	9	299 000	2 691 000
Photocopieuses	9	848 000	7 632 000
Ordinateurs	90	800 000	72 000 000
Imprimantes	54	300 000	16 200 000
Scanners	18	150 000	2 700 000
Lignes spécialisées	9	800 000	7 200 000
TOTAL 2			128 403 000

Pour les 50 départements sanitaires

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Téléphone	100	148 000	14 800 000
Fax	50	299 000	14 950 000
Photocopieuse	50	848 000	42 400 000
Ordinateurs	250	800 000	200 000 000
Imprimantes	50	300 000	15 000 000
Scanners	50	150 000	7 500 000
Lignes spécialisées	50	800 000	40 000 000
TOTAL 3			334 650 000

TOTAL GENERAL = T1+T2+T3 = 532. 693. 000 Fcfa

L'hôpital de référence national, le Centre Hospitalier de Libreville, étant en pleine transformation, il est souhaitable que ses prévisions soient revues à la fin des différents travaux.

NB : Les prévisions budgétaires mentionnées ci-dessus comprennent le matériel déjà existant. Il faudra donc tout simplement compléter le manquant.

CONCLUSION

Le système de communication se révèle être défaillant dans les structures sanitaires. Le manque de téléphones dans différents services rend la communication difficile, entre différents services à l'intérieur d'un même établissement et entre établissements. Cette situation tend à valoriser le bouche à oreille qui n'est pas un système de communication fiable, si l'on considère les nombreuses déformations d'information qui lui sont consécutives. L'outil informatique est très peu retrouvé dans le milieu sanitaire. Son coût élevé et le manque de priorité des décideurs sont quelques raisons à cette situation.

Les NTIC sont un progrès incontestable de la technologie de l'information, cependant les défaillances relevées dans notre système de communication se doivent d'être comblées : téléphones, fax, photocopieuses, tableau d'affichage ; car il est nécessaire que les différents intervenants du système sanitaire communiquent entre eux. La formation continue, qui suit logiquement la formation initiale doit impérativement être mise en place par les différents départements pour le bien-être des patients et pour la compétitivité du personnel de santé sur le plan international.

Le personnel de santé doit être initié à l'outil informatique pour une meilleure vulgarisation de cet outil. La formation devrait primordialement être orientée vers les chefs d'établissement et les chefs de service.

La création d'un site Internet **Santé et Population** sera la passerelle entre les différentes protagonistes nationaux et internationaux. La réussite du département de la santé dans les NTIC sollicite une intervention collégiale : ministère de la santé publique et de la population, ministère de la planification, ministère des finances, encadrée par tout le gouvernement.

Pour une meilleure exhaustivité de ce rapport, il serait souhaitable que les lieux reculés soient répertoriés afin d'être pris en compte lors de la mise en application des propositions.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés dans l'élaboration et la rédaction de ce rapport.

COMMERCE & INDUSTRIE

AXES STRATÉGIQUES

- Développer l'activité économique nouvelle (nouvelle économie), encourager la création d'emplois basés sur les NTIC (Grèce, Suède)
- Favoriser la création d'emplois directement ou indirectement liée au NTIC (Maroc, Corée)
- Accroître l'ouverture des marchés et l'intégration dans l'économie mondiale, pour augmenter les exportations (Maroc)
- Promouvoir l'innovation (Suède)
- Encourager l'utilisation des NTIC par les entreprises

MOYENS

INFORMATION ÉCONOMIQUE

- Développer un appareil statistique afin de suivre l'évolution des entreprises de la nouvelle économie (Canada)
- Création d'un observatoire pour l'emploi et le travail (Canada)

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

- Généralisation du commerce électronique (Canada)
- Créer un contexte favorable au développement du commerce électronique (en particulier un cadre juridique renforçant la confiance des acteurs : normalisation des protocoles, cryptographie, preuve électroniques, protection des consommateurs... (Maroc, Irlande, France, Italie, Grèce, Norvège, Suisse, Japon, Pays-Bas, Espagne)
- Mise en place par le gouvernement d'un service de conseil aux entreprises sur le commerce électronique (projet brussels e-commerce, Belgique) (Portugal)
- Participation active dans les forums internationaux (OMC, ITU, UNCITRAL, .) traitant du commerce électronique (Hongrie, Canada, Norvège, France)
- Lancement d'une initiative nationale en matière de e-commerce : formation des cadres dirigeants, inciter la coopération entre les entreprises et le secteur public

EMPLOI / FORMATION

- Elaboration d'un plan d'action visant à combler les besoins en main d'œuvre du secteur des NTIC (Canada, Grèce)
- Développer la formation, de nouvelles formes de travail, changer l'organisation industrielle (Italie, Grèce)
- Développer les activités de services et de production d'outils liés aux NTIC (pour beaucoup de pays, cela a contribué à augmenter sensiblement leurs exportations) (Corée, Suède)
- Sensibilisation, formation des cadres (Maroc)
- Ouverture des filières informatiques aux étrangers (France, USA, GB...)

COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- Soutenir l'utilisation des NTICs par les entreprises nationales afin d'augmenter leur compétitivité des entreprises (Italie)
- Encourager l'investissement dans le secteur informatique et des technologies de l'information en vue de l'émergence d'une industrie nationale (Norvège)
- Soutien à la création de start-up (Corée)
- Soutien à la création de contenus, développer l'industrie des contenus et des services liés aux NTIC (Hongrie, Norvège, Japon)
- Mesures fiscales en faveur du capital risque (France, et plus généralement U.E.)

MEMBRES

- ENKODO Adam- Florence née MOULONGOU-MATOUMBA
- MIHINDOU Lambert
- NGANGHA DITSOUGOU Crépin
- NGUIMBI Julie née NYAYE NDAGHI
- NZIGOU Marcel
- SICKOUT François-Joseph

RÉSUMÉ

Conscients que la dynamique du développement est un processus bien entretenu par des industriels et des Hommes d'affaires au faite de l'information de premier plan passe par l'acquisition et l'usage des NTIC.

Connaissant aussi que Libreville, la place d'affaires par excellence du pays, pour éviter de donner un faux visage à leur étude – recherche, les auteurs de ce rapport n'ont pas pris en compte la capitale, qui est, pensent-ils, est entièrement aux mains des expatriés. Raison pour laquelle cette ville ne figure pas dans leur champ d'action.

Sur les Huit autres provinces, seules le Haut – Ogooué, l'Ogooué Maritime et le Woleu – Ntem qui sont rentrées dans la ligne de mire parce que certains nationaux présentent quelques signes de dynamisme dans ce secteur.

Toutefois, ce dynamisme ambiant cachait des insuffisances de taille. Car sur le terrain dans ces trois provinces, ils ont constaté durant leur enquête que les nationaux non seulement manquaient de téléphone, fax, photocopieur et les ordinateurs, mais ils méconnaissaient aussi l'impact des NTIC, voire les avantages qu'ils pourraient obtenir du commerce électronique. Plus accablant c'est l'absence de voies de communication fiables reliant les provinces les unes aux autres et à la capitale.

Pour pallier à ce manquement, ils ont proposé un plan d'action basé sur quatre points chiffrés. Il s'agit notamment :

- de la mise en place d'une structure permanente de concertation, qui étudiera les aspects relatifs au commerce électronique. Cette dernière devra également sensibiliser, vulgariser, promouvoir les NTIC et identifier les secteurs économiques prometteurs ;
- de la création d'une Trade Point au Gabon pour permettre aux opérateurs économiques de bénéficier des atouts des NTIC et doter le pays d'outils modernes pour maintenir et développer sa compétitivité ;
- de l'implantation des cybercafés dans tout le pays afin de favoriser le développement du commerce électronique et l'appropriation des NTIC par les nationaux à long terme ;

- de la mise en place du " E. TOUCH " expérimenté il y a deux ans au Kenya qui permet de vulgariser l'Internet également dans les surfaces de commerce.
- A l'instar des autres groupes de Travail, le G.T Commerce et Industrie a dans ses recommandations suggéré que le projet Infocom – Gabon devienne un programme.

INTRODUCTION

Convaincus des avantages des technologies de l'information et de la communication (TIC), le Gouvernement Gabonais en partenariat avec le PNUD a mis en place le projet INFO-COM. Ce projet a pour objectif la formulation de la stratégie de communication pour le développement du Gabon.

Etant donné que " les progrès des technologies d'information et de communication changent notre façon de vivre, notre façon de travailler et de faire des affaires, notre façon d'éduquer nos enfants, d'étudier, de faire de la recherche et de nous former, notre façon de nous divertir. La société de l'information affecte non seulement les rapports entre les gens, mais elle exige aussi des structures organisationnelles.

Une nouvelle révolution est en train de faire entrer l'humanité dans l'ère de l'information. La transition souple et efficace vers la société de l'information est l'une des tâches les plus importantes à entreprendre pendant la dernière décennie du 20^e siècle.³⁰ "

A l'heure de la mondialisation, le Gabon doit participer pleinement à ce processus, car cela lui donnera la possibilité de sauter des étapes dans le développement technologique et stimuler le développement économique et social.

Face à l'avènement de la société de l'information la problématique au Gabon est celle-ci : les entreprises gabonaises dans leur mode actuel de gestion et de fonctionnement sont-elles aptes à intégrer de manière conséquente les technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer leurs performances et être compétitives ? Les moyens de communication actuels favorisent-ils les échanges ? La création des cybercafés peut-elle être une solution pour développer les activités industrielles et les services dans notre pays ? Le secteur informel peut-il être une entrave au développement du commerce électronique ?

Ainsi du 1^{er} au 05 Septembre 2000, le groupe de travail Commerce et Industrie a mené une enquête dans les principaux centres économiques du pays : Haut-Ogooué, Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem. Le cas de l'Estuaire qui abrite Libreville, la capitale du Gabon a été abordé différemment compte tenu du fait que les principaux leviers économiques sont aux mains des étrangers. Ce qui ne permet pas de rendre compte de l'implication réelle des nationaux dans le domaine objet de notre enquête. L'enquête avait pour but de constater l'impact des Techniques de l'Information et de la Communication dans les entreprises nationales. Une trentaine d'entreprises ont été visitées, ce qui nous a emmené au constat ci- après :

- 90% des entreprises gabonaises visitées ne disposent pas d'outil informatique ;
- 75% des entreprises visitées ne disposent pas d'un téléphone ;
- une méconnaissance des technologies de l'information et de la communication ;
- une ignorance de l'impact des technologies de l'information et de la communication ;
- une absence de voies de communication fiables ;
- une volonté manifeste d'acquérir et d'utiliser l'outil informatique si possible ;
- un besoin de formation pour toutes les tranches d'âge.

³⁰ Conférence ministérielle du G7 sur la société de l'information. Bruxelles, 25-26 Février 1995.

I - ETAT DES LIEUX

I 1 - ABSENCE D'OUTIL INFORMATIQUE

Le retard qu'accusent les entreprises gabonaises est non seulement dû au coût très élevé du matériel informatique, mais également à la modicité des ressources financières des opérateurs économiques.

Un équipement informatique coûte en moyenne 1.300.000 FCFA, il n'est pas toujours facile pour ces opérateurs économiques de s'en approprier, étant déjà confrontés aux difficultés d'accès aux financements pour la mise en place de leur structure.

L'ordinateur, qui devait être un outil familier et indispensable de travail, devient pour ces entreprises un luxe voire du superflu. La priorité étant souvent réservée aux autres charges.

Vous conviendrez avec nous que sans ordinateur aucune connexion à l'Internet ne peut être possible.

I 2 - ABSENCE DE TÉLÉPHONE

La plupart des entreprises que nous avons visitées étaient dépourvues de téléphone. Les raisons sont multiples : la non couverture nationale, la lenteur administrative pour obtenir une ligne, le coût très élevé de la tarification ; d'où la tendance effrénée à l'utilisation de la téléphonie mobile.

La téléphonie mobile, moyen de communication le plus répandu actuellement au Gabon, ne peut pas résoudre le problème, la connexion à l'Internet à ce jour n'étant possible qu'avec un téléphone fixe. Il revient donc aux pouvoirs publics de trouver des solutions adéquates. La privatisation du seul opérateur public l'Office des Postes et Télécommunications ne va-t-elle pas accentuer le déficit en équipement téléphonique ?

I 3 - MÉCONNAISSANCE DE L'OUTIL INFORMATIQUE

De nos jours, il y a des personnes qui affirment n'avoir jamais utilisé un ordinateur. Cela est dû :

- au manque de culture informatique, depuis la maternelle jusqu'à l'Université en passant par les centres de formation professionnelle même au niveau de l'élite nationale ;
- à la réticence au changement, les personnes préférant conserver leurs anciennes manières de travailler considérées comme plus sûres ;
- à l'absence d'une politique de vulgarisation et de l'outil informatique ;
- au nombre élevé des self made men (autodidactes) comme entrepreneurs.

I 4 - IGNORANCE DE L'IMPACT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Avant de parler de l'impact, il conviendrait de préciser que la plupart des entrepreneurs ignorent les technologies de l'information et de la communication (TIC). Ils ne peuvent par conséquent, apprécier les multiples avantages qu'ils peuvent tirer de leur utilisation.

Il y a en effet, la possibilité d'être en liaison instantanée avec le monde pour se former, s'informer, vendre et se vendre.

A cet égard, citons le cas vécu au village "chincheros" au Pérou, où la vie de cinquante (50) familles qui n'était pas jusqu'au milieu des années 1990 très différente de celle de millions d'agriculteurs vivant aujourd'hui dans les pays en développement.

En 1996, le village a été connecté à internet. Cette connexion a non seulement permis de relier le village au monde, mais aussi de créer un nouveau circuit pour le commerce mondial. Saisissant cette occasion, le conseil des sages du village a créé un site web avec une société

internationale d'exportation pour présenter leurs produits agricoles. Ce site web a été vu par les gens de New York aux Etats Unis, qui ont commandé des légumes directement depuis " chincheros ". En 1998, les revenus du village avaient quintuplé³¹.

Cet exemple ne pourrait-il pas servir pour nos agriculteurs qui éprouvent des difficultés à écouler leurs produits ?

I 5 - ABSENCE DE VOIES DE COMMUNICATION FIABLE

Le développement du commerce électronique présuppose des infrastructures routière, ferroviaire, fluviale et aérienne adéquates.

L'état actuel des voies de communication ne répond pas aux besoins des populations. En effet, le marchand d'ananas de Mitzic ou d'une autre localité du pays, pour atteindre son client dans l'Arizona doit forcément passer par Libreville pour expédier sa production. La rapidité de la transaction dépend de l'état des voies d'accès.

A l'heure de la mondialisation, notre pays ne peut pas être compétitif si un effort n'est pas fait au niveau de l'amélioration des voies de communication existantes.

II - PLAN D'ACTION

Au regard de la situation décrite plus haut , il est impératif que notre pays adopte un plan d'actions sur les axes suivants :

II 1 - MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE PERMANENTE DE CONCERTATION AFIN DE :

- étudier les différents aspects relatifs au commerce électronique (juridique, commercial, fiscal - douanier, etc) ;
- vulgariser et promouvoir les technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès des entreprises et des acteurs du développement par des séminaires, des colloques, des publications diverses et la médiatisation sur toute l'étendue du territoire ;
- identifier les nouveaux secteurs d'activités commerciales ;
- entreprendre des actions de sensibilisation auprès de tous les acteurs concernés pour Internet moins cher , plus rapide et sûr.

II 2 - CRÉATION D'UN TRADE POINT AU GABON

Ce centre d'opportunités d'affaires permettra aux opérateurs économiques de bénéficier de tous les atouts des technologies de l'information et de la communication (TIC) et dotera le Gabon d'outils modernes pour maintenir et améliorer sa compétitivité.

Dans le contexte actuel de mondialisation, une entreprise limitée à son marché local aurait du mal à survivre. Le commerce électronique offre la possibilité de s'ouvrir vers l'extérieur. Il permet aux opérateurs économiques de nouer des relations étroites entre eux d'une part et avec leurs clients d'autre part. C'est un moyen rapide et sûr d'acheter et vendre leurs biens et services, de recevoir et traiter les commandes et les paiements correspondants. C'est un outil stratégique pour exploiter les informations.

Un problème se pose c'est celui du secteur informel, comment canaliser les opérateurs économiques qui s'y trouvent et les emmener à utiliser cet outil ?

Les pouvoirs publics doivent intensifier les moyens de contrôle en vue leur légalisation, car sans identification aucune transaction n'est possible.

³¹ Séminaire Info com 2000. Libreville, 21 – 23 Avril 2000.

II 3 - CRÉATION DES CYBERCAFÉS

Un cybercafé est un endroit où sont mis à la disposition de la clientèle des ordinateurs permettant d'accéder au réseau internet.

L'implantation des cybercafés favorisera le développement du commerce électronique

A cet effet, nous proposons que l'Etat et les hommes d'affaires créent des cybercafés sur l'ensemble du territoire.

II 4 - MISE EN PLACE DU SYSTÈME " E-TOUCH "

A la différence du cybercafé, le local du " E-TOUCH " peut-être un commerce, une épicerie ou tout autre entité, à qui l'entreprise ristourne l'argent. Ce système de vulgarisation d'internet est expérimenté au Kenya depuis deux ans.

Il faudra donc inciter les entreprises privées à développer ce système qui est un centre de communication indépendant.

Partant du constat que l'immense majorité de la population gabonaise ne possède pas de ligne téléphonique et que le coût d'un ordinateur muni d'un modem est prohibitif, il convient de mettre en place ces centres qui permettront aux cybernautes d'envoyer des e-mail, de surfer sur Internet, d'avoir une adresse électronique gratuite, un téléphone, un fax, et de faire un traitement de texte moyennant paiement.

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET DE PROMOTION INDUSTRIELLE

Le développement des entreprises industrielles dans notre pays est d'une impérieuse nécessité, c'est le secteur privé qui crée la richesse dans une économie de type libérale comme la nôtre. Sur ce, tous les moyens doivent être mis en oeuvre pour stimuler l'émergence de celui-ci.

Cette cellule aura pour missions :

- la diffusion des nouvelles technologies sur le
- plan industriel;
- la diffusion des processus;
- le marketing industriel;
- la promotion et la recherche des partenaires industriels.

Nous pouvons prendre l'exemple d'un opérateur économique gabonais qui veut créer une boulangerie, il devra s'adresser à cette structure pour avoir des informations concernant tous les fabricants du matériel de boulangerie à travers le monde offrant les meilleures conditions en terme de coût, les processus et la capacité de production, les délais de livraison.

CONCLUSION

La société de l'information est une chance pour le Gabon, c'est pourquoi les autorités doivent favoriser l'accès du plus grand nombre de gabonais à Internet, par la création de nombreux lieux d'accès au réseau mondial, de développement d'une formation pour tous, l'accroissement de crédits de la recherche en partenariat avec les pays développés.

En effet, l'information économique, scientifique et technologique ne représente plus seulement une activité culturelle, mais l'importance prise par les perspectives de la cyberéconomie, avec la densification des flux et l'internationalisation croissante des activités commerciales, est

devenue un facteur de développement, qu'il s'agisse du développement régional ou qu'il s'agisse des transferts de technologies dans les pays en développement.

Le Gabon ne peut pas vivre en dehors de ce mouvement sans hypothéquer son avenir.

Les technologies de l'information et de la communication offrent de nouvelles possibilités de mettre en place des stratégies propres à accélérer le développement du Gabon. Pour y arriver, les pouvoirs publics doivent améliorer les infrastructures. Ils doivent encourager la connectivité aux réseaux mondiaux .

De ce fait, un intérêt particulier doit être accordé à ces technologies de l'information et de la communication (TIC) à travers un cadre réglementaire devant mettre les entreprises au premier plan. Sa conception ayant pour objectif la baisse ou la suppression des taxes à l'importation sur le matériel informatique afin d'assurer des services de haute qualité à des prix accessibles. Un tel environnement optimiserait le choix et garantirait la protection des opérateurs économiques.

Qui dit Commerce et Industrie, dit tissu économique dynamique, et qui dit Commerce électronique, dit moyens de communication fiables (terrestre, maritime, fluvial, ferroviaire et réseau téléphonique). C'est pourquoi, l'Etat doit jouer un rôle d'entraînement dans l'amélioration des voies de communication afin d'accélérer l'entrée dans la société de l'information.

Avec ses perspectives prometteuses, Internet s'impose désormais comme l'élément incontournable des entreprises.

Le Gabon est actuellement caractérisé par un déficit d'entreprises nationales tournées vers la nouvelle économie et d'infrastructures favorables au développement du commerce électronique.

Les autorités nationales doivent plus que jamais être sensibilisés à ce sujet afin de faire évoluer les mentalités.

ANNEXES

EVALUATION DES PROPOSITIONS

1. STRUCTURE NATIONALE POUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

SIEGE

Frais d'établissement :	500 000
Location :	500 000 * 12 = 6 000 000
Electricité + eau :	200 000 * 12 = 2 400 000
Sous total :	8 900 000

EQUIPEMENT

10 Ordinateurs multimédia :	1 000 000 x 10 = 10 000 000
1 véhicule 4x4 :	15 000 000 = 15 000 000
Mobilier de bureau :	1 000 000 x 5 = 5 000 000
1 Photocopieur :	2 000 000
Mobilier salle de réunions (20 fauteuils+ table) :	4 000 000
Sous total :	36 000 000

FONCTIONNEMENT

Frais de personnel	
1 Coordonnateur :	1 000 000 x 12 = 12 000 000
1 Informaticien :	750 000 x 12 = 9 000 000

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

2 Assistantes de direction :	400 000 x 2 x 12= 9 600 000
1 Gardien :	70 000 x 12 = 840 000
Honoraires :	100 000 x 10 x 12 = 12 000 000
Entretien véhicule(carburant, huiles, etc) :	2 000 000
Sous total :	45 440 000

SEMINAIRES

a. Estuaire

Location salle :	100 000
Restauration :	100 convives x 10 = 1 000 000
Honoraires locaux :	1 000 000
Expertise extérieure :	5 000 000
Sous total :	7 100 000

b. Autres provinces

Frais de séjour :	50 000 x 5 pers x 5 jours = 1 250 000
Transport :	100 000 x 5 pers x 5 jours = 2 500 000
Location salles :	200 000
Sous total :	3 950 000
Pour les 8 provinces :	3 950 000 x 8 = 31 600 000

TOTAL GENERAL : 129 440 000

2. TRADE POINT GABON

ASSISTANCE TECHNIQUE

2 Experts : 15 000 000 x 2 = 30 000 000

FORMATION

2 Cadres en formation au Sénégal pendant 15 jours

Transport :	500 000 x 2 = 1 000 000
Séjour :	60 000 x 2 x 15 = 1 800 000
Frais de formation :	500 000 x 2 = 1 000 000
Sous total :	3 800 000

SIEGE

Frais d'établissement :	500 000
Location :	500 000 * 12 = 6 000 000
Electricité + eau :	200 000 * 12 = 2 400 000
Sous total :	8 900 000

EQUIPEMENT

10 Ordinateurs multimédia :	1 000 000 x 10 = 10 000 000
1 véhicule de liaison :	8 000 000

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Mobilier de bureau :	1 000 000 x 5 = 5 000 000
1 Photocopieur :	2 000 000
Mobilier salle de réunions (20 fauteuils+ table) :	4 000 000
Sous total :	29 000 000

FONCTIONNEMENT

Frais de personnel

1 Webmaster :	600 000 x 12 = 7 200 000
10 Cadres :	800 000 x 12 x 10 = 96 000 000
1 Femme de ménage :	70 000 x 12 = 840 000
1 Gardien :	80 000 x 12 = 960 000
Entretien véhicule :	1 000 000 = 1 000 000
Fournitures de bureau :	100 000 x 12 = 1 200 000
Sous total :	107 200 000
TOTAL GENERAL :	178 900 000

3. CRÉATION DES CYBERCAFÉS

EQUIPEMENT

10 Ordinateurs :	1 000 000 x 10 = 10 000 000
10 box équipés :	50 000 x 10 = 500 000
5 lignes téléphoniques :	60 000 x 5 = 300 000
1 fax :	200 000
1 Photocopieur :	2 000 000
Sous total :	13 000 000

FONCTIONNEMENT :

Frais de personnel

1 Gérant :	200 000 x 3 = 600 000
3 Formateurs :	150 000 x 3 x 3 = 1 350 000
1 Femme de ménage :	70 000 x 3 = 210 000
1 Gardien :	80 000 x 3 = 240 000
Sous total :	2 400 000

AUTRES DEPENSES :

Entretien du matériel informatique :	250 000 x 10 = 2 500 000
Fournitures :	200 000 x 3 mois = 600 000
Local :	50 000 x 3 = 750 000
Electricité + eau :	150 000 x 3 = 450 000
Aménagement et installations :	2 000 000
Imprévus :	1 000 000
Sous total :	7 300 000
TOTAL GENERAL :	22 700 000

PREVISIONS DE RECETTES POUR UN CYBERCAFE DE 10 ORDINATEURS

Supposons qu'un ordinateur fasse 100 unités par jour en raison de 100 f l'unité.

Recette journalière : $100 \times 10 \times 100 \text{ f} = 100\,000 \text{ f}$

Recette mensuelle : $100\,000 \times 30 \text{ jours} = 300\,000 \text{ f}$

Recette annuelle : $300\,000 \times 11 \text{ mois}^* = 33\,000\,000 \text{ f}$ (*Le douzième mois étant réservé à l'entretien du matériel.)

4. CRÉATION DES " E-TOUCH "

Trente ordinateurs seront installés dans des zones où l'accès au téléphone est difficile pour un grand nombre d'habitants.

EQUIPEMENT

30 Ordinateurs multimédia : $1\,000\,000 \times 30 = 30\,000\,000$

30 lignes téléphoniques : $60\,000 \times 30 = 1\,800\,000$

30 fax : $200\,000 \times 30 = 6\,000\,000$

Sous total : $37\,800\,000$

FRAIS DE PERSONNEL

30 Gérants : $150\,000 \times 30 = 4\,500\,000$

Sous total : $4\,500\,000$

AUTRES DEPENSES :

Ristournes aux propriétaires des locaux commerciaux où seront installés les " E - TOUCH ".
10% du Chiffre d'affaires : $990\,000\,000 \text{ f} \times 10\% = 99\,000\,000 \text{ f}$, soit $99\,000\,000 / 30 = 3\,300\,000 \text{ f}$. Chaque Gérant obtiendra 3 330 000 f par an

PREVISIONS DE RECETTES POUR 30 " E - TOUCH "

Supposons qu'un ordinateur fasse 100 unités par jour en raison de 100 f l'unité.

Recette journalière : $100 \times 30 \times 100 \text{ f} = 3\,000\,000 \text{ f}$

Recette mensuelle : $3\,000\,000 \times 30 \text{ jours} = 90\,000\,000 \text{ f}$

Recette annuelle : $90\,000\,000 \times 11 \text{ mois}^* = 990\,000\,000 \text{ f}$ (* Le douzième mois étant réservé à l'entretien du matériel.)

EDUCATION ET POPULATION

AXES STRATÉGIQUES

- Développer de nouveaux outils pour l'alphabétisation (Péru)
- Préparer les jeunes générations à l'univers des nouvelles technologies (Québec, Suisse, Pays-bas)
- Lutter contre la fracture numérique interne au pays (Corée, Canada, Australie, Québec)

MOYENS

- Introduire l'usage d'Internet dans les écoles primaires et secondaires (mise en place de réseau de collèges, Tunisie) (Projet Learn IT, Danemark) (création d'un comité sur les enfants, les médias, et les technologies de l'information, Danemark, visant à préparer les enfants à l'usage des nouvelles technologies), Lancement d'un programme Internet à l'école élémentaires (France), Connexion de tous les établissements de l'enseignement secondaire : Sulinet projet en Hongrie-, Grèce)
- Former les maîtres d'école et les professeurs (Italie, Grèce)
- Création « d'espaces public numériques » (2500) délivrant une sorte de diplôme le « passeport pour l'Internet et le multimédia » dans les quartiers populaires
- Création de filiales spécialisées (brevet informatique et Internet, France)
- Formation des apprentis (module obligatoire dans les CFA, France), des demandeurs d'emploi
- Encourager la connexion des bibliothèques publiques (France)

RÉSUMÉ

Les auteurs de ce document de vingt sept pages ont produit un rapport de vingt pages divisé en cinq parties, comprenant :

- l'introduction et les concepts fondamentaux ;
- l'état des lieux dans le secteur Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ;
- la méthodologie ;
- l'analyse des données et, en guise de propositions ;
- les axes stratégiques.

Les auteurs qui se félicitent d'être associés à la première étude du genre qui a trait à l'entrée du Gabon dans la société de l'information en général et à l'élaboration de la stratégie communicationnelle qui permettra un développement rapide de leur secteur. Selon eux les objectifs prescrits s'ils sont suivis vont améliorer non seulement la production scientifique mais aussi la qualité des enseignements et contribueront à terme à baisser significativement les taux d'échec scolaire.

En guise de bilan matériel sur l'existence des NTIC dans le secteur, seul l'Université des Sciences et Techniques de MASUKU qui est mieux équipé que tous les autres départements et Hauts Ecoles du pays.

Hormis le manque de matériel communicationnel dans le secteur, il y a aussi les grèves à répétition qui ont une influencé négativement sur la qualité des enseignements et la production scientifique.

Toutefois, pour pallier à ces manquements la démarche a été des plus réalistes en allant sur le terrain et faire un état des besoins auprès des populations cibles : Etudiants, Enseignants / Chercheurs et Administrateurs. L'enquête s'est effectuée en deux phases : du 14 au 19 juin 2000 et du 22 juin au 22 juillet 2000 dans les deux pôles universitaires Libreville et Franceville. Il ressort de cette étude de terrain que les initiatives privées ont donné lieu à la mise en place des centres multimédias à l'ENS, l'ENA, l'USTM et à IAI. Malgré ces efforts particuliers, la demande reste toujours supérieure à l'offre surtout pour les étudiants et les administrateurs, car les enseignants et les chercheurs eux ont été à l'issue de la grève de Mai – Octobre 2000, satisfaits par le Président de la République, qui a fait don à chacun d'eux d'un PC portable ou fixe.

Aussi pour améliorer les performances des acteurs de ce secteur et renforcer l'expertise nationale, il est recommandé:

- la sensibilisation et la vulgarisation des NTIC ;
- l'institutionnalisation des cours permanents d'informatique dans toutes les filières (y compris les séminaires et conférences) ;
- l'intégration des NTIC dans le système afin de favoriser les apprentissages personnalisés ;
- la création d'un réseau trans-universitaire pour les enseignants ;
- la création des centres–multimédias connectés au web dans les deux Universités et les grandes Ecoles ;
- repenser les diplômes qui prendront en compte les expériences professionnelles ainsi que les acquis des connaissances des étudiants.

Enfin toutes ces recommandations ont été appuyées par une étude matérielle (cf annexes) qui donne les détails sur l'investissement chiffré à court, moyen et long terme.

INTRODUCTION

L'avènement de l'outil informatique a constitué une véritable révolution culturelle en ce sens que tous les rapports au savoir ont été bouleversés. La tentation est désormais grande de s'interroger sur l'opportunité des cours d'orthographe, de grammaire ou de calcul puisque des logiciels de correction automatique ont été conçus. Le développement des technologies de l'information et de la communication a poursuivi cette révolution du savoir.

En effet, l'acquisition des connaissances n'est plus obligatoirement soumise à la médiation de l'enseignant. Individuellement, chaque apprenant peut aller désormais à la source de l'information, sans attendre qu'un enseignant "illuminé" la lui fournisse. De même, il a la possibilité de diversifier ses connaissances et de les remanier à tout moment.

Dans le domaine de l'information et de l'orientation, les NTIC vont susciter la curiosité et l'activité du consultant. Ce qui le mettra à même de traiter la question de son orientation. Soucieux d'introduire le Gabon dans la société de l'information et de la communication, le Gouvernement gabonais a mis en place le projet Info-Com pour dégager la stratégie nationale de développement des T.I.C.

Dans le cadre du système éducatif gabonais, quel impact va avoir l'introduction des T.I.C sur le rendement de celui-ci ? Autrement dit, comment faire en sorte que l'utilisation des TIC par les élèves augmente leurs chances de réussite à l'école ? Comment améliorer la pratique quotidienne des enseignants ? Comment amener les agents administratifs à tirer profit des TIC pour améliorer leur gestion administrative ?

Un tel questionnement situe le débat au cœur de la problématique du système éducatif gabonais. En effet, l'un des problèmes les plus récurrents du système éducatif gabonais est l'échec scolaire : le taux d'admission à l'entrée en 6ème est inférieur à 40% ; en 1999, le taux de redoublement au cp1 s'élève à 43,9%. Quant aux résultats aux examens on enregistre les taux de réussite suivants : CEPE : 63,9% ; BEPC : 45,4% et Bac : 47,5%.

Les causes de cet échec sont multiples. Mais l'intérêt des recherches a jusqu'ici porté sur des aspects autres que la dynamique de la communication et de l'information au sein du système éducatif. Or, communiquer est à la base de toute transmission de connaissances. Il y a donc lieu de comprendre ce que signifie chez les élèves, les enseignants et les administratifs la notion de communication. Est-ce que mieux communiquer accroît les performances des élèves, des enseignants et des administratifs ?

Mais pourquoi donc cet intérêt croissant et exclusif à l'endroit des NTIC dans le système éducatif alors que le problème lié à la communication entre les acteurs, des structures impliquées dans le processus éducationnel ne sont pas débattus. L'aspect quantitatif et technologique des NTIC doit-il occulter la dimension humaine relevée dans le phénomène communicationnel ? Suffit-il d'introduire les NTIC dans le système éducatif pour améliorer sa rentabilité ? Les acteurs de notre système éducatif savent-ils communiquer ? Autrement dit, les acteurs du système éducatif gabonais savent-ils quoi dire, à qui le dire, quand et comment le dire pour utiliser avec profit le pouvoir que donne les NTIC ? Il peut être intéressant, en contrôlant l'action des autres variables, de voir comment une bonne communication peut améliorer l'efficacité du système .

Conscient du rôle déterminant que peuvent jouer les NTIC dans le développement économique et social du Gabon, le groupe éducation et population (projet InfoCom - gabon) s'est intéressé à cet aspect de la question. En effet, dans un milieu conservateur comme celui de l'éducation, toute innovation est un processus difficile parce qu'on rencontre de nombreuses oppositions, des résistances tenaces liées à des us et coutumes; à plus forte raison dans un domaine aussi sensible que celui de la communication. Comment surmonter ces blocages pour que les NTIC ne soient pas de simples gadgets ?

En suivant ce qui précède nous pensons que l'abondance de communication et d'information peut améliorer le fonctionnement de l'administration, favoriser la pratique des enseignants et des administratifs, et réduire le taux d'échec scolaire. Notre travail comporte quatre parties.

La première partie fait une présentation générale de la recherche. Elle s'articule sur les considérations préliminaires et les définitions opératoires, mais aussi sur un état des lieux du système de communication dans le système éducatif, ainsi que l'intérêt et l'originalité de la recherche pour le Gabon.

Comment observer, évaluer le phénomène communicationnel ? Pourquoi le choix du questionnaire ? Qu'est-ce qui fait la pertinence de notre échantillon ? Dans quelles conditions s'est déroulée l'enquête et quelles sont les difficultés rencontrées ? les réponses à ces questions constituent la toile de fond de notre deuxième partie .

La troisième partie présente, traite, analyse et donne une interprétation des données.

Tandis que la quatrième partie donne quelques axes sur lesquels doit reposer toute innovation en matière de communication grâce à des recommandations lucides.

PANORAMA DE L'ETUDE

Partis d'une réflexion sur l'impact des NTIC sur le développement, nous avons été amenés à en limiter l'analyse au domaine de l'éducation, précisément du système éducatif gabonais. Un certain nombre de questions ont guidé notre enquête : quelle stratégie adoptée pour favoriser le développement du système éducatif gabonais à travers les NTIC ? Comment amener les élèves à utiliser les NTIC afin d'augmenter leur chance de réussite scolaire ? Comment amener les enseignants à utiliser les NTIC afin d'améliorer leur pratique professionnelle ? Comment amener les administratifs du système éducatif à utiliser les NTIC afin d'atteindre les objectifs généraux et particuliers définis au niveau des décideurs ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes servis de deux logiques. La première stipule que l'abondance de communication et d'information peut améliorer le fonctionnement de l'administration, favoriser la pratique des enseignants et réduire le taux d'échec scolaire.

En effet, nous distinguons, dans le phénomène communication, deux dimensions : la dimension technique, celle des moyens de communication, de transmission et d'information ; la dimension interhumaine, c'est à dire la communication comme relation interpersonnelle authentique. Par abondance nous entendons, du point de vue de la dimension technique, la quantité importante, la qualité et la facilité d'accès aux techniques. Du point de vue de la dimension interhumaine, nous entendons la volonté des personnes de communiquer, d'échanger entre elles. En effet, il y a des attitudes et des comportements qui se présentent comme des facteurs majeurs d'échec de la communication.

La deuxième logique stipule que l'absence de curiosité intellectuelle dans les attitudes ou les comportements pourrait avoir une incidence sur la pratique des enseignants et des administratifs et sur les résultats scolaires.

Cette seconde logique introduit une condition psychologique permettant de tirer profit des NTIC : la curiosité intellectuelle. La curiosité intellectuelle peut être considérée comme la force motivante nécessaire qui poussera les personnes à une attitude d'apprentissage qui consiste à aller fouiller dans le savoir, en allant dans les lieux où l'on trouve le savoir, pour trouver des réponses à des préoccupations immédiates ou futures. En effet, on peut acquérir toutes les technologies de communication et d'information que l'on veut, il faut encore que les différents acteurs, dans le monde de l'éducation, y trouve leur intérêt, sinon ces technologies restent sous-utilisées, et les mœurs inchangées. Chez les élèves, faire preuve de curiosité intellectuelle consistera à adopter une pratique intellectuelle non guidée par le seul objectif de la note, attitude qui aura chez lui la conséquence de favoriser la réussite scolaire. De même pour les enseignants et les administratifs, il s'agira de voir dans les NTIC les possibilités infinies d'assurer l'épanouissement personnel et d'améliorer leur pratique professionnelle.

Le questionnaire a été notre instrument d'enquête, enquête que nous avons réalisée sur trois population du monde de l'éducation : les élèves, les enseignants et les administratifs. Quelques établissements scolaires, sur le plan national ont servi de terrain d'enquête.

Tout ce qui précède aboutira à la présentation d'un certain nombre de propositions. Ces propositions s'inscriront notamment dans une stratégie de la communication qui tienne compte des conditions matérielles de la communication, mais surtout des conditions psychologiques et relatives à la dimension interhumaine favorisant la bonne communication, afin de tirer profit des NTIC.

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

I - CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES ET DÉFINITIONS OPÉRATOIRES

I 1 - ECHEC SCOLAIRE

L'expression " échec scolaire " ne constitue pas encore un concept universellement admis. De sorte qu'une définition pertinente et uniforme est pour le moment difficile à donner. En effet, « la notion d'échec scolaire revêt des sens différents d'un contexte à l'autre. Un échec scolaire dépend en grande partie du système d'enseignement au sein duquel il se produit » (BEST, Francine, l'échec scolaire, Paris, PUF, " Que sais-je ", 1992). En fait, l'échec scolaire n'existe pas en soi. Tout est lié au moment historique, aux attentes de la société vis à vis de l'école, de l'école vis-à-vis des élèves.

Mais l'ampleur prise par ce problème en fait désormais un phénomène social et un drame vécu parfois douloureusement par les élèves et leurs familles. En effet, l'échec scolaire cristallise bien des tensions individuelles et sociales parce qu'il compromet les ambitions de promotion

sociale et d'épanouissement de l'individu, et contrecarre les projets de promotion collective de la société.

A défaut de trouver une définition intrinsèque au concept, on peut se contenter d'un certain nombre de critères définis pour appréhender la situation d'échec scolaire. Dans cette perspective, la France, par exemple, se sert de trois grands indicateurs pour apprécier le phénomène :

- le retard scolaire : on définit un âge " normal " pour chaque niveau. Un retard d'un, de deux, voire de trois ans place la victime en situation d'échec,
- les sorties du système sans qualification,
- les évaluations nationales du niveau réel atteint par les élèves en français et en mathématiques au CE2 et en 6^e.

La situation du Gabon est particulièrement dramatique. En effet, le système éducatif gabonais est caractérisé par la faiblesse de son rendement interne et externe. Au niveau du rendement interne, dans le premier degré, les taux de redoublement et d'abandon sont très élevés à tous les niveaux. A titre d'exemple, en 1995-96, 43,9% des élèves redoublaient le CP1, et 13.2% du même niveau quittaient le système, dans l'enseignement public. Dans le second degré public, les taux de redoublement sont aussi importants, avec cependant une variation selon les niveaux. La situation est la même en ce qui concerne les abandons.

Les résultats aux examens et concours officiels confirment le peu d'efficacité du système éducatif gabonais, dans la mesure où moins de la moitié des inscrits sont admis.

Toutefois, on constate que l'évaluation du rendement du système éducatif par le seul calcul des taux (de promotion, de redoublement, d'exclusion ou d'abandon) reste assez restrictive. En effet, pour une appréciation globale de l'efficacité du système éducatif, il est important d'évaluer en même temps la gestion administrative de ce système et la pratique du personnel enseignant.

I 2 - COMMUNICATION ET INFORMATION DANS LE SYSTÈME EDUCATIF

1. Communication : d'après le Robert, c'est le fait de communiquer, d'établir une relation avec quelqu'un ou quelque chose. Une situation de communication vous met toujours en relation avec un ou plusieurs récepteurs ; nos cibles sont des récepteurs, mais nos récepteurs ne sont pas tous des cibles. Dans le cadre d'une bonne communication, il s'agit de bien identifier les cibles afin d'obtenir les résultats attendus.

2. L'information, à notre sens, est le renseignement que l'on peut avoir sur quelque chose ou quelqu'un. Elle est " le sens " du message dans le processus de communication.

A l'intérieur du système éducatif, comme dans toute organisation ou structure, ces deux éléments sont l'âme de la fonctionnalité. C'est à partir des réseaux de communication et d'information qu'une équipe dirigeante assure la bonne marche de son organisation ; c'est aussi par là qu'elle peut réaliser toute réalisation dans son fonctionnement et sceller son pouvoir pour faire avancer les choses.

L'objectif de l'éducation est à la fois la formation de l'individu en tant qu'être ayant sa personnalité et en tant qu'être social. Mieux, que cela, Ardoino. J, et Berger. G. définissent l'éducation comme une fonction sociale par laquelle une communauté vise à permettre l'adaptation de ses membres à certaines règles de vie en société, aux normes et aux valeurs existantes dans une organisation, un collectif, une société en place.

L'on comprend le rôle joué par la communication dans le processus d'éducation. C'est pourquoi dans la cours de récréation, en classe, dans la salle des professeurs, au bureau il faut communiquer. Communiquer, c'est s'adapter constamment à de nouvelles structures, c'est acquérir de l'expérience pour toujours faire mieux.

I 3 - ABONDANCE DE COMMUNICATION

Nous distinguons, dans le phénomène communication, deux dimensions : la dimension technique, celle des moyens de communication, de transmission et d'information ; la dimension interhumaine, c'est à dire la communication comme relation interpersonnelle authentique. Par abondance nous entendons, du point de vue de la dimension technique, la quantité importante,

la qualité et la facilité d'accès aux techniques. Du point de vue de la dimension interhumaine, nous entendons la volonté des personnes de communiquer, d'échanger entre elles (en effet, il y a des attitudes et des comportements qui se présentent comme des facteurs majeurs d'échec de la communication).

I 4 - CURIOSITÉ INTELLECTUELLE

La curiosité intellectuelle peut être considérée comme la force motivante nécessaire qui poussera les personnes à une attitude d'apprentissage qui consiste à aller fouiller dans le savoir, en allant dans les lieux où l'on trouve l'information et le savoir, pour trouver des réponses à des préoccupations immédiates ou futures. En effet, on peut acquérir toutes les technologies de communication et d'information que l'on veut, il faut encore que les différents acteurs, dans le monde de l'éducation, y trouvent leur intérêt, sinon ces technologies restent sous-utilisées, et les mœurs inchangées. Chez les élèves, faire preuve de curiosité intellectuelle consistera à adopter une pratique intellectuelle non guidée par le seul objectif de la note, attitude qui aura chez lui la conséquence de favoriser la réussite scolaire. De même pour les enseignants et les administratifs, il s'agira de voir dans les NTIC les possibilités infinies d'assurer l'épanouissement personnel et d'améliorer leur pratique professionnelle.

II - PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE ET INTÉRÊT DE LA RECHERCHE

II 1 - ESQUISSE D'UN ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNICATION DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

La communication au sein du système éducatif gabonais est jugée déficiente, qu'il s'agisse du niveau central (le ministère) ou des structures déconcentrées (I.D.A., circonscriptions scolaires, établissements). Le manque de moyens de communication et d'information n'explique pas forcément tout.

Au niveau central, la forte centralisation du ministère alourdit la machine administrative. Avant de parvenir à ses destinataires (les établissements par exemple), la décision prise au niveau central emprunte les méandres d'un circuit long et parfois source de biais. De sorte que la décision arrive avec beaucoup de retard, et parfois pas. Toujours au niveau central, les services fonctionnent souvent en vase clos, sans interaction avec les autres services. La plupart des structures sont verticales et semblent ignorer l'organisation même de leur ministère de tutelle.

Ignorant les missions et le fonctionnement des différents services, le public ne sait souvent pas auprès de qui obtenir l'information désirée, à tel point que la chaîne des responsabilités est ignorée. Le chef de service est parfois dérangé pour un simple renseignement qu'une secrétaire aurait pu fournir.

La communication verbale entre membres de services différents est déficiente, réduite souvent au simple salut dans le meilleur des cas.

Au niveau des structures déconcentrées, le même déficit de communication est observable. Entre les I.D.A., les circonscriptions scolaires et les établissements, plusieurs maillons manquent à la chaîne. Les instructions reçues du ministère sont souvent répercutées avec retard au niveau local.

Au sein des établissements scolaires, les mêmes dysfonctionnements sont enregistrés. Certains chefs d'établissement s'illustrent négativement dans la gestion de la communication au sein de leur établissement. S'enfermant dans leurs bureaux, ils préfèrent s'adonner à des tâches administratives, incapables de coordonner les activités des différents départements et services. Il n'est pas rare de trouver des établissements où il est difficile de se procurer un exemplaire du règlement intérieur. Fonctionnant de façon cloisonnée, les membres des différents services ont du mal à avoir une vision systémique de l'école, chacun se contentant de gérer ses problèmes quotidiens, sans penser un seul instant au concours que peut lui apporter le membre d'un service autre que le sien.

Quant aux NTIC, le constat de leur introduction dans le système scolaire est alarmant. En dehors d'une connaissance souvent abstraite, la majorité des enquêtes n'ont jamais été en contact avec la plupart des outils de communication (Télex, Fax, Téléphone, Internet), même s'ils en mesurent l'importance.

Au stade actuel du dépouillement de notre questionnaire, une quantification réelle des nouveaux outils de communication s'avère difficile.

II 2 - PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Au regard du constat fait plus haut sur la communication au sein du système éducatif gabonais, il est donc indispensable de revoir cette communication qui doit prendre appui sur un système d'information développé du point de vue technique et des échanges interpersonnels.

Le développement de la société informationnelle qui s'étend à travers le monde ne laisse pas notre pays indifférent. Comme la plupart des pays émergents, le Gabon s'inscrit dans cette nouvelle ère marquée par la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Les milieux éducatifs, lieux par excellence d'échange, sont ainsi soumis aux nouvelles contraintes d'apprentissage des connaissances. Ces technologies permettent d'accéder à une information diversifiée qui peut rendre un système éducatif plus compétitif. Dans le cas du Gabon, l'introduction des NTIC dans le système éducatif pourrait être une solution au problème de faiblesse de rendement constaté. Mais trop souvent on pense que la seule introduction des nouvelles technologies résorbera ces difficultés. Or, les NTIC sont le versant d'un système de communication qui dépend de la bonne qualité du processus primaire qui est celui des relations interpersonnelles.

Aussi, doutant de la capacité des NTIC à améliorer la communication au sein du système éducatif, nous nous sommes posés un certain nombre de questions : l'abondance de communication et d'information peut-elle améliorer le fonctionnement de l'administration, favoriser la pratique des enseignants et réduire le taux d'échec scolaire ? Chez l'élève, mieux communiquer signifie t-il une augmentation des chances de réussite scolaire ? Chez l'enseignant, mieux communiquer signifie t-il amélioration de sa pratique enseignante ? Chez l'administratif, mieux communiquer permet-il une meilleure gestion de ses tâches administratives ?

II 3 - CONSTRUCTION DES HYPOTHÈSES

Trois hypothèses ont constituées le fil d'Ariane de notre travail de recherche, dont une hypothèse générale et trois hypothèses secondaires.

Hypothèse générale : L'abondance de communication et d'information peut améliorer le fonctionnement de l'administration, favoriser la pratique des enseignants et réduire le taux d'échec scolaire.

Hypothèses secondaires :

- La stratégie de communication adoptée par le chef d'établissement ou le supérieur hiérarchique aurait une incidence sur le comportement des élèves, des enseignants et des agents administratifs.
- La taille d'un établissement ou d'une administration peut favoriser la propagation de l'information.
- L'absence de curiosité intellectuelle dans les attitudes peut avoir une incidence sur la pratique des enseignants et des administratifs et sur résultats scolaires de élèves.

II 4 - INTÉRÊT ET ORIGINALITÉ DE LA RECHERCHE POUR LE GABON

L'intérêt de la réflexion du groupe de travail Education et Population est d'essayer de comprendre les enjeux de la communication dans le système éducatif gabonais.

Si de nombreuses recherches en éducation ont démontré que le développement d'un système éducatif passe par la résolution d'un certain nombre de problèmes matériels (construction de nouvelles salles de classe, ratio table-banc/élèves), financiers (amélioration des conditions de vie des personnels de l'éducation), et pédagogiques (manque de matériel didactique, formation, recyclage), le problème de la communication dans la pratique éducative n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion approfondie dans notre système éducatif.

En effet, si l'on considère que la communication est l'un des éléments essentiels de toute pratique éducative, on constate paradoxalement que cette dimension est souvent oubliée dans les réformes éducatives. C'est pourquoi, au moment où l'on parle de stratégie de communication pour le développement, de nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue d'un développement meilleur, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir quel est le rôle de la communication inter-humaine dans la perspective d'une amélioration du rendement du système éducatif gabonais?

L'intérêt et l'originalité d'une telle recherche-action, qui vise à cerner les enjeux de la communication dans le système éducatif, qui peuvent être évalués à un double niveau :

- d'abord sur un plan technique : quelle est la quantité et la qualité des moyens de communication et d'information utilisés ?
- ensuite sur un plan inter-humain : la manière dont circule l'information au niveau des administratifs, au niveau des enseignants, et au niveau des élèves.

En définitive, il s'agit d'évaluer l'impact de ces facteurs dans le fonctionnement du système éducatif gabonais, cela sur trois niveaux :

- meilleure gestion du système chez les administratifs ;
- amélioration de la pratique enseignante;
- amélioration du rendement chez les élèves par une baisse des taux d'échec et d'abandon scolaires.

DEUXIÈME PARTIE : DISPOSITIF DE LA RECHERCHE

I - PRÉSENTATION DE L'INSTRUMENT D'ENQUÊTE

Pour le recueil des données, nous avons utilisé le questionnaire, précisément le questionnaire écrit collectif. Ce choix découle de la pré-enquête réalisée sur le terrain.

Par définition, le questionnaire écrit collectif est « le moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. Il comporte une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquêté une réponse ». Le questionnaire écrit collectif offre un double avantage : d'une part, il permet de recueillir beaucoup d'informations en un temps court sur une très vaste population ; d'autre part, il a l'avantage de récupérer tous les questionnaires remplis.

Par ailleurs, il s'agit bien ici de rapports individuels, chaque enquêté répondant pour lui-même. Le sujet demeure plongé dans son groupe et l'ambiance joue forcément. On l'emploie dans le cas des groupes constitués: écoliers, étudiants, etc. lorsqu'on veut gagner du temps et sauvegarder l'anonymat des enquêtés. Même si le niveau d'information reste superficiel, ce procédé est utile avant tout pour recueillir des faits qui intéressent le groupe et sur lesquels il est informé suffisamment.

Ainsi, le questionnaire élaboré pour ce projet contient plusieurs items, répartis en huit (8) grandes catégories, pour le questionnaire adressé aux enseignants et aux administratifs, et neuf (9) grandes catégories pour le questionnaire adressé aux élèves.

D'une part, il y a des questions simples (catégories 2, 5, 6 du questionnaire enseignants et administratifs; catégories 2, 5, 7, du questionnaire élèves) relatives à la situation des structures concernées en matière des technologies de la communication et d'information (NTIC), relative aux problèmes de documentation et de matériel pédagogique. Les réponses à ces questions doivent faire ressortir les moyens de formation et de travail mis à la disposition des enquêtés.

D'autre part, il y a des questions (catégories 3, 4, 7, 8, 9 du questionnaire administratifs et enseignants; catégorie 3, 4, 8, 9, du questionnaire élèves) qui visent la communication interpersonnelle, la circulation de l'information, l'opinion des populations enquêtées sur la communication. Le but ici est de voir s'ils possèdent ce que l'on pourrait appeler "une culture de la communication".

Il s'agit ici des questions ouvertes et des questions à choix multiples.

II - LES CONDITIONS DE L'ENQUÊTE

L'enquête que nous avons menée s'est déroulée dans les administrations scolaires, notamment les I.D.A., les établissements secondaires répertoriés dans les neuf (9) provinces que compte le Gabon, et dans les différents services du ministère de l'éducation nationale.

En ce qui concerne les établissements scolaires, nous en avons retenu vingt-deux (22), lycées et collèges confondus, répartis comme ci dessous :

- Port-Gentil, trois (3) établissements : le L. E. P., le L. T. P., le L. R. W.
- Oyem, deux (2) établissements : le L. E. O., le ces d'Angone.
- Lambaréné, deux (2) établissements : le L. C. Méfane et le C. Adiwa
- Ogooué lolo, deux (2) établissements : le L. K. et le L. de Lastourville
- Franceville, un (1) établissement : le L. E. F.
- Tchibanga, deux (2) établissements : le L. Prof. de Tch. Et le Collège Horizon.
- Makokou, un établissement : le C. de Bououé.
- Mouila, un(1) établissement :le L. P. J. J. Boucavel
- Libreville, huit établissements : L.N.L.M., L.E.E., L.D.D., C. Bessieu, L.P.Nzeng A., C.E.d'Akébé, I.I.C., L.T.N.O.B..

L'enquête a eu lieu dans la semaine du 10/10 au15/10/00. Elle a duré, pour chaque enquêteur, deux (2) à quatre (4) jours, et se déroulait dans les salles de classe, pour les élèves et les enseignants, et dans les bureaux pour les administratifs. Nous prenions soin, avant toute chose, d'expliquer aux enquêtés les objectifs de l'enquête, le caractère anonyme des résultats. Il nous arrivait d'expliquer, voire reformuler des questions qui paraissaient floues aux enquêtés.

III - LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés lors de la réalisation de l'enquête. Il s'agit :

- des difficultés liées au temps : nous avons commencé le travail tardivement, au mois de Mai, par la phase théorique. Ce retard a été le fait d'une information mal diffusée. Etant donné le type de population sur lequel nous travaillons, nous avons dû attendre la rentrée scolaire 2000-2001 pour entamer la phase pratique Aussi nous n'avons pas pu rencontrer un grand nombre d'élèves : c'était la première semaine de la rentrée. En fait, sur 800 questionnaires prévus, en ce qui concerne les élèves à l'intérieur du pays, nous en avons distribué finalement 700. Parmi les 700 questionnaires distribués, nous en avons eu :
 - 608 retours ;
 - 20 questionnaires blancs ;
 - 30 questionnaires à moitié remplis ;
 - 42 questionnaires non récupérés ;
- des difficultés d'ordre technique liées aux conditions de notre départ de Libreville pour les différentes provinces;
- des difficultés liées au "non retour" de certains questionnaires distribués.

IV - PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

Notre échantillon comprend trois types de populations :

- les élèves, au nombre de 1408, dont 608 pour l'intérieur du pays et 80 pour Lbv,
- les enseignants, au nombre de 173, dont 93 pour l'intérieur et80 pour Lbv,
- les administratifs, au nombre de 155, 75, pour l'intérieur et 80 pour Lbv.

Soit un total de 1736 sujets. C'est une population hétérogène. Les administratifs concernent tout le staff du personnel des établissements (à l'exception des chefs d'établissements et de leurs secrétaires), le personnel des I.D.A.(excepté l'I.D.A.) et le personnel du ministère de l'éducation(exceptés les directeurs et leurs secrétaires). Quant aux élèves, proviennent exclusivement des classes de 3^e et du second cycle de l'enseignement général, technique et professionnel d'établissements public. Il s'échelonnent entre 16 ans et 22 ans et sont issus de toutes les couches sociales. Il n'y a pas de différence de sexe, les garçons sont aussi représentatifs que les filles.

V - FICHE TECHNIQUE DES RÉSULTATS

V 1 - LES ORGANISMES CONCERNÉS

- L'Institut Pédagogique National (I.P.N.)
- Les inspections Délégués d'Académie (IDA)
- Les lycées et collèges
- Les écoles primaires et pré-primaires
- L'administration centrale
- Les circonscriptions scolaires
- Les bases pédagogiques (structure assurant le relais entre les circonscriptions scolaires locale et les écoles éloignées)
- Les associations des parents d'élèves

V 2 - LA COLLECTE DES DONNÉES

Etablissements primaires	Nb	Et. secondaires cycle court	Nb	Et. secondaires cycle long	Nb
Publiques	745	CES publics	37	Publics	25
Catholiques	233	CES catholiques	10	Catholiques	14
Protestants	98	CES protestants	01	Protestants	06
Alliance chrétienne	42	CES Alliance chrétienne	02	A.. Chrétienne	01
Islamiques	1	CES Privés laïcs	33	Privés laïcs	37
Privés laïcs	114	Total	83	Total	83
Total	1233				

Etablissements secondaires techniques et professionnels plus les E.N.I. (Ecole National des Instituteurs, au nombre de 3) : 14

V 3 - RÉSULTATS D'ENQUÊTE À PROPOS DE LA DISPOSITION EN MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DES DIFFÉRENTS ORGANISMES

Moyens techniques Institutions	Téléphone	Fax	Photocopieuse	Ordinateur multimédia	Ordinateur Connecté
I.P.N.	Non	Non	Oui	Oui	Non
I.D.A.	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Administration centrale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Lycées et collèges	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Ecoles primaires et pré-primaires	Oui	Non	Non	Non	Non
Circonscriptions	Oui	Non	Non	Non	Non

scolaires					
Bases pédagogiques	Non	Non	Non	Non	Non
Associations de parents d'élèves	Non	Non	Non	Non	Non

Le tableau ci-dessus donne notamment une vue d'ensemble de l'équipement en moyen de communication et d'information du système éducatif gabonais.

Toutefois des précisions peuvent être apportées :

- en général le téléphone existe dans la plupart des organismes concernés, à l'exception de l'IPN, des bases pédagogiques et de certains établissements scolaires à l'échelle nationale ;
- s'agissant du fax, il n'en existe qu'au niveau de l'administration centrale, dans quelques inspections et dans certains lycées et collèges. Il est regrettable de constater que les IDA, qui sont chargées de gérer la politique éducative au sein des provinces, n'en soient pas toutes dotées ;
- la photocopieuse existe et est utilisée dans toute l'administration centrale, ainsi que dans la plupart des lycées et collèges ; mais on en trouve très peu dans le primaire, ainsi que dans certains services extérieurs (circonscriptions scolaires et bases pédagogiques).

Si nous parlons de photocopieuse comme moyen de communication, c'est bien parce qu'il permet de transmettre l'information rapidement, correctement, sur une grande échelle, avec un gain considérable d'énergie. En ce qui concerne l'équipement en ordinateurs, le constat est le même que celui fait pour la photocopieuse. Quant à la connexion sur Internet, le résultat est entièrement négatif, à l'exception des lycées publics Léon Mba et celui de Bitam qui sont connectés.

V 3 1 - Points faibles

- Faible communication au sein de l'appareil administratif : elle est due au cloisonnement des services qui fonctionnent en vase clos. En effet, la communication fonctionne assez mal, ceci, aussi bien entre les différentes directions du ministère qu'à l'ensemble des structures relevant de l'Education Nationale. La communication interne est réduite : le niveau hiérarchique supérieur, avec son organisation et sa répartition des tâches particulièrement complexe, n'arrive pas à jouer son rôle dans la communication sur les enjeux majeurs de l'éducation au Gabon. Par exemple, la communication interne semble relever essentiellement du ministre et de son cabinet. Par conséquent, tout se passe "à la capitale" et avec les média nationaux. Dans certaines directions (à l'exemple de la direction du pré-scolaire) les lignes téléphoniques existantes ne permettent pas de communiquer avec les structures correspondantes de l'intérieur du pays. Au sein de chaque structure de l'Education Nationale le même déficit est constaté.
- La centralisation et la lenteur administrative font que l'information soit retardée.
- Le manque de photocopieuse, ou leur état souvent défectueux, empêche la diffusion de l'information.
- Le bouche à oreille qui devient dominant comme moyen de communication amplifie la déformation de l'information.
- Le manque de formation des inspecteurs délégués d'académie, des chefs de secteur et chefs d'établissements à la gestion administrative et du personnel.
- La disparité dans la dotation de l'équipement pédagogique entre les établissements
- La pauvreté en équipement pédagogiques des établissements de l'intérieur du pays favorise la forte mobilité scolaire et l'engorgement des établissements des grands centres urbains.
- Absence de banque de données (sur la gestion des carrières, sur les programmes scolaires, sur les productions du ministère relatives à des annuaires et données statistiques, etc.).
- L'absence de connexion au réseau des réseaux
- L'absence de site web

- Population (enseignants, élèves, personnels administratifs) non formée à l'informatique.
- Absence d'un réseau intra-net entre les différentes structures de l'éducation.
- Absence de bibliothèques équipées.
- Non disponibilité des textes réglementant le fonctionnement des services, des textes relatifs au règlement intérieur des établissements et des textes relatifs aux programmes scolaires.

V 3 2 - Points forts

- L'existence d'une volonté politique exprimée: en effet, la volonté des responsables du département de l'éducation nationale d'aller de l'avant a permis de déclencher une réelle mobilisation perceptible à travers les discours du gouvernement.
- Les structures organisationnelles de l'éducation nationale : avec une administration centrale, les IDA , l'IPN, les circonscriptions scolaires...
- L'existence des Centres de Formation et de Perfectionnement Pédagogique (CFPP) dans certaines provinces, notamment la Ngounié, le Woleu Ntem et le Haut-Ogooué.
- Le regroupement de nouveaux centres d'examen.
- Existence d'au moins une ligne téléphonique par établissement dans les grands centres urbains

TROISIÈME PARTIE : PROPOSITIONS ET STRATÉGIE

I - LA STRATÉGIE

I 1 - DIMENSION HUMAINE

1. Former les chefs d'établissements à l'informatique : une formation courte et renouvelable par des séminaires de deux ou trois jours dans le domaine de la gestion administrative.
2. Élaborer une stratégie visant à améliorer la communication entre individus. Le groupe Education et Population, de par la formation théorique de ses membres (psychologues et enseignants), peut engager des séminaires de sensibilisation et de formation à la communication en cinq (5) modules :
 - pourquoi et comment communiquer ?
 - les freins de la communication, comment les briser ?
 - comment développer ses aptitudes à communiquer et à rendre compte ?
 - comment développer ses aptitudes à penser et à s'exprimer ?
 - comment agir sur l'information ?
3. Élaborer une stratégie visant à former le personnel enseignant et les élèves à l'usage des N.T.I.C.. On peut envisager :
 - le perfectionnement du groupe Education à l'usage des NTIC ;
 - la planification des opérations de vulgarisation dans les chefs lieux de province (en prévision : nous comptons initier à l'Internet 300 enseignants et 400 élèves) ;
4. Post-graduat pédagogique : informatique appliquée aux sciences de l'éducation. Trois options :
 - application pédagogique de l'ordinateur
 - utilisation de l'ordinateur dans la recherche
 - gestion informatisée des systèmes d'enseignement
5. Conception multimédia.
6. Redéfinir le rôle et les missions assignés aux associations des parents d'élèves dans l'éducation.

I 2 - DIMENSION TECHNIQUE

- Au niveau de l'IPN :
 - installer une ligne téléphonique dans chaque sous direction (soit 4+1=5 lignes), et une ligne pour fax ;

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

- emménager un espace informatique avec au moins dix (10) ordinateurs multimédia, dont cinq connectés (l'IPN a un effectif de 200 personnes) ;
 - former deux agents formateurs à l'informatique ;
 - doter chaque sous direction d'une photocopieuse ;
 - embaucher deux informaticiens pour assurer la maintenance des outils informatiques ;
 - doter le service de psychologie du matériel adéquat pour produire des logiciels d'aide à l'information et à l'orientation.
- Au niveau des IDA :
 - doter en ordinateurs multimédia les inspections et les connecter au réseau Internet pour mieux communiquer;
 - créer dans chaque inspection un espace informatique doté de cinq (5) ordinateurs multimédia connectés. L'IDA de Libreville pourra se suffire d'un seul ordinateur connecté ;
 - doter chaque inspection d'un fax et d'un photocopieur (soit un nombre de neuf(9));
 - embaucher dans chaque inspection une personne qui s'occupera de la formation et de la maintenance informatique (soit huit (8) formateurs).
 - Au niveau des circonscriptions scolaires (au nombre de 19) : au moins un fax dans chacune, plus un photocopieur et un ordinateur multimédia pour chacune.
 - Au niveau des bases pédagogiques (au nombre de 14) : une ligne téléphonique par base, avec fax, ainsi qu'une photocopieuse ;
 - Au niveau des associations des parents d'élèves : aménager un bureau dans chaque établissement, pour cette structure, doté d'une ligne téléphonique et d'un fax.
 - Au niveau des lycées et collèges : étendre l'équipement en téléphone des établissements qui n'en sont pas encore pourvus ; une dotation effective en photocopieurs et en ordinateurs multimédia des lycées et collèges, ainsi que l'accès à Internet, est également préconisé.
 - Au niveau des écoles primaires : doter les établissements en lignes téléphoniques et en photocopieuses, pourvoir chaque établissement d'au moins un ordinateur multimédia connecté au réseau des réseaux.
 - Mais aussi :
 - rationaliser la répartition des équipements pédagogiques en fonction de la densité en population scolaire des établissements ;
 - développer le système des radio éducatives sur le territoire national ;
 - ouvrir les filières inexistantes à l'intérieur du pays.

II - PRÉVISIONS

Moyens techniques Organismes	Téléphone	Fax	Photocopieuse	Ordinateur	Ordinateurs connectés	Formateurs
I.P.N.	5	1	4	10	5	2
I.D.A. (9 inspections)		(9)1	(9)*1	(9)*5	(8)*5	(9)*1
Administration Centrale (14 directions)	(14)*2	(14)*1	(14)*1	(14)*1	(14)*1	2
Lycées et collèges (177)	(177)*1		(177)*1	(177)*1		
Ecoles et pré-primaires (1233)	(1233)*1		(1233)*1	(1233)*1		
Circonscriptions scolaires (19)	(19)*1	(19)*1	(19)*1	(19)*1		
Bases pédagogiques (14)	(14)*1	(14)*1	(14)*1			
Association parents d'élèves						

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Il s'agira donc à chaque fois d'apporter ou de compléter les moyens faisant défaut dans l'organisme concerné.

Prévisions en prix

Moyens techniques Organismes	Téléphone	Fax	Photocopieuse	Ordinateur	Ordinateurs connectés	Formateurs
I.P.N.	740 000 F	299 000 F	3.392.000 F	16.860.000 F		
I.D.A. (9 inspections)	1.332.00F	2.691.000 F	7.632.000 F	75.87000 Of		
Administration Centrale (14 directions)	4.144.000 f	4.186.000 F	11.872.000f	118020.000f		
Lycées et collèges (177)	26.196.000 f		150.096.000f	298.422.000f		
Ecoles et pré-primaires (1233)	182.484.000 f		1.045.584000f	2.078.838.000f		
Circonscriptions scolaires (19)	2.812.000 f	5.681.000f	16.112.000f	32.034.000f		
Bases pédagogiques (14)	2.072.000 f	4.186.000f	11.872.000f			
Assoc. parent élèves						

- Références prix du matériel :
- Téléphone : 148.000 fcfa
- Fax : 299.000 fcfa
- Photocopieuse : 848.000 fcfa
- Ordinateur : 1.686.000 fcfa

N.B. : il est bien entendu que cette dotation correspond à la mise en place de stratégies à court terme. Nous recommandons une révision de ce travail après une durée de deux ans.

CONCLUSION

Le groupe de travail EDUCATION et POPULATION qui a travaillé sur la stratégie sectorielle de communication pour le GABON au niveau de l'éducation nationale a mené une étude sur l'intérêt d'une meilleure communication dans le système éducatif gabonais ; et l'incidence sur des problèmes cruciaux comme l'échec scolaire .

Après avoir relevé les points forts et faibles de ce système, nous avons fait des propositions sous forme de stratégie , pour apporter un meilleur fonctionnement du système éducatif , et lui offrir des voies de résolution à ses nombreux autres problèmes

Il est difficile d'affecter un ordre de priorité aux différentes propositions qui peuvent entraîner une meilleure communication dans le système éducatif gabonais, tant l'impact de celles ci varient avec le type de structure concernée, sa dimension, sa situation géographique, l'ordre d'enseignement...

Enfin, de manière générale, nous sommes persuadés que les auteurs des études réalisés dans le cadre du projet INFO-COM, sont aussi les mieux désignés pour assurer l'applicabilité de la stratégie choisie. Ces travaux, ayant tous été réalisés à l'échelle nationale sont à notre sens un gage précieux pour notre pays dans sa démarche pour l' acquisition tous azimuts des NTIC, à l'occasion de l'entrée dans ce millénaire prédit comme celui de l'excellence.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

AXES STRATÉGIQUES

- Préparer les jeunes générations à l'univers des nouvelles technologies (Grèce, Maroc)
- Assurer le développement de l'expertise existante dans les domaines des NTIC
- Développer une expertise (dans beaucoup de pays, les NTIC donnent lieu à des applications très larges, la recherche et le développement permet d'assurer la compétitivité de leur industrie)

MOYENS

ENSEIGNEMENT

- Equipement des établissements scolaires et universitaires (Tunisie, Hongrie...)
- Formation des enseignants (France : plan d'urgence IUFM, Grèce)
- Des conventions inciteront les entreprises à offrir des conditions tarifaires attractives pour l'équipement des établissements d'enseignement
- Ouverture d'une Université de la Communication et de l'Information (Corée)
- création d'une école de l'Internet (Marseille, France)
- Master spécialisé à l'Ecole nationale supérieure des Beaux Arts (ENSBA, France)

INDUSTRIE DE LA FORMATION

- Les universités sont encouragées à développer des produits de formation à distance (U.E.)
- Création de modules dédiés aux nouvelles technologies dans les cursus universitaires (Italie),
- Initier le développement de logiciel pédagogique (Grèce, France)

RECHERCHE

- Mise en place de fonds spéciaux pour soutenir la recherche et la formation à tous les niveaux (Corée, France, Italie)
- Création de réseaux de recherche (mise en place d'un réseau de recherche et de technologie, Tunisie ; projet DENet au Danemark, France)
- Création de centres de recherche au sein des universités et des institutions de formation supérieures dédiés aux technologies de l'Information (Maroc)
- Fondation pour l'Internet nouvelle génération (FING)
- Doublement de la dotation à la recherche informatique (INRIA, France)

DÉVELOPPEMENT

- Encouragement des chercheurs à développer des entreprises (France)

RÉSUMÉ

Les auteurs de ce document de vingt sept pages ont produit un rapport de vingt pages divisé en cinq parties, comprenant :

- l'introduction et les concepts fondamentaux ;
- l'état des lieux dans le secteur Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ;
- la méthodologie ;
- l'analyse des données et, en guise de propositions ;
- les axes stratégiques.

Les auteurs qui se félicitent d'être associés à la première étude du genre qui a trait à l'entrée du Gabon dans la société de l'information en général et à l'élaboration de la stratégie communicationnelle qui permettra un développement rapide de leur secteur. Selon eux les objectifs prescrits s'ils sont suivis vont améliorer non seulement la production scientifique mais aussi la qualité des enseignements et contribueront à terme à baisser significativement les taux d'échec scolaire.

En guise de bilan matériel sur l'existence des NTIC dans le secteur, seul l'Université des Sciences et Techniques de MASUKU qui est mieux équipé que tous les autres départements et Hauts Ecoles du pays.

Hormis le manque de matériel communicationnel dans le secteur, il y a aussi les grèves à répétition qui ont une influencé négativement sur la qualité des enseignements et la production scientifique.

Toutefois, pour pallier à ces manquements la démarche a été des plus réalistes en allant sur le terrain et faire un état des besoins auprès des populations cibles : Etudiants, Enseignants/Chercheurs et Administrateurs. L'enquête s'est effectuée en deux phases : du 14 au 19 juin 2000 et du 22 juin au 22 juillet 2000 dans les deux pôles universitaires Libreville et Franceville. Il ressort de cette étude de terrain que les initiatives privées ont donné lieu à la mise en place des centres multimédias à l'ENS, l'ENA, l'USTM et à IAI. Malgré ces efforts particuliers, la demande reste toujours supérieure à l'offre surtout pour les étudiants et le administrateurs, car les enseignants et les chercheurs eux ont été à l'issue de la grève de Mai – Octobre 2000, satisfaits par le Président de la République, qui a fait don à chacun d'eux d'un PC portable ou fixe.

Aussi pour améliorer les performances des acteurs de ce secteur et renforcer l'expertise nationale, il est recommandé :

- la sensibilisation et la vulgarisation des NTIC ;
- l'institutionnalisation des cours permanents d'informatique dans toutes les filières (y compris les séminaires et conférences) ;
- l'intégration des NTIC dans le système afin de favoriser les apprentissages personnalisés ;
- la création d'un réseau trans – universitaire pour les enseignants ;
- la création des centres – multimédias connectés au web dans les deux Universités et les grandes Ecoles ;
- repenser les diplômes qui prendront en compte les expériences professionnelles ainsi que les acquis des connaissances des étudiants.

Enfin toutes ces recommandations ont été appuyées par une étude matérielle (cf annexes) qui donne les détails sur l'investissement chiffré à court, moyen et long terme.

INTRODUCTION

L'objectif du projet INFO COM pour le développement dans le secteur "Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique" vise à donner des orientations de politique générale qui intègrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans le processus de développement durable de ce secteur.

Cette vision globale et le plan d'action qui s'en suit vont définir à la fois le degré d'intégration des NTIC dans ce secteur, les contraintes qui, de manière générale, empêchent le développement de la communication.

Aujourd'hui, en effet, nul ne semble contester l'impérieuse nécessité pour un secteur qui veut se développer, de s'arrimer sans plus tarder au monde des télécommunications et au village planétaire de l'information car, "ceux qui ne s'adapteront pas aux NTIC seront des analphabètes du 21^{ème} siècle"³². Autrement dit, les NTIC sont la seule alternative au développement de l'ensemble des pays africains.

Il s'agit donc, pour ces pays, d'énoncer des priorités et d'élaborer des stratégies mettant des techniques de l'information au service du développement et des institutions du savoir. En d'autres termes, il importe de préciser les limites du Gabon, et particulièrement celles du secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, par rapport à des moyens de communication performants.

Dès lors, la communication et son vecteur (l'information) s'apparentent à une stratégie mise en place pour améliorer l'image de ses acteurs (Etudiants, Administratifs, Enseignants et Chercheurs) et de ses différentes Institutions (Universités, Instituts et Centres de Recherches...).

Cette image, en effet, teint ou déteint sur le monde universitaire et celui de la recherche scientifique reconnus de manière universelle comme des "réservoirs du savoir" d'où émanent les idées les plus savantes qui guident le progrès et le développement d'une nation.

La représentation catastrophique du continent africain par les media occidentaux³³ et l'inefficacité du système éducatif et de la recherche scientifique (que cela sous-entend) font des NTIC à la fois :

- un élément du défi que le pays et ce secteur doivent relever face à la révolution culturelle que génère la société de l'information ;
- le principal outil de la stratégie communicationnelle dans la mesure où elles rendent visibles les secteurs de la recherche qui permettent un développement rapide.

Les mutations socio-économiques de la dernière décennie ayant créées un contexte favorable à l'expansion des NTIC, le Gabon a marqué sa volonté depuis peu de s'impliquer dans le processus communicationnel (extension des réseaux de communication, accroissement du parc informatique...) et tenter ainsi de "coller" aux réalités du "monde du savoir".

Cette stratégie, qui vise à rendre ses "lettres de noblesse" au monde universitaire et à la recherche scientifique, doit définir des objectifs spécifiques visant à améliorer la qualité de la production scientifique et des enseignements en terme de résultat et faire tendre l'échec scolaire au niveau zéro. Compte tenu des contraintes qui pèsent sur le Gabon et notre secteur d'étude, une mission d'identification des forces et faiblesses devrait être un préalable à la définition des priorités et aux activités à développer à l'intérieur d'un plan d'action.

1 - Quels sont les différents acteurs intervenant dans le processus communicationnel ?

2 - Quels sont les principaux changements intervenus dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au regard de l'évolution du processus de communication au Gabon ?

3 - Quels sont les influences sur les différents acteurs de la communication (Enseignants, Chercheurs, étudiants, personnel administratif) ?

³² Ignacio RAMONET, Un continent d'avenir, Manière de voir, n°51 mai-juin 2000.

³³ C. CHAMPIN et T. VINCENT, Le pactole de la communication politique, Manière de voir, n°51, mai-juin 2000.

L'hypothèse qui sous-tend notre travail est la suivante : L'accroissement significatif de la clientèle, la baisse de la qualité et de la quantité de la recherche, l'augmentation du taux d'échec, sont des indices révélateurs d'un dysfonctionnement dans le système d'information et de communication dans le secteur de l'E.S.R.S. au Gabon. C'est ainsi qu'au cours des dernières années, plusieurs grèves, diligentées par les enseignants-chercheurs ou les étudiants, sont venues perturber le fonctionnement des universités et des centres de recherches. Celles-ci ont occasionné des bouleversements dans la recherche scientifique, l'agenda pédagogique et la gestion des universités.

Face à ce constat, nous formulons l'hypothèse selon laquelle ce malaise observé est lié au processus communicationnel interne et externe à l'université. Celui-ci s'exprime par une rétention de l'information et une mauvaise circulation de celle-ci, le manque d'interface entre les acteurs en présence, l'absence d'outils de communication moderne (tel., fax, photocopieur, ordinateur, Internet / intra net), le coût élevé des prestations et du matériel, et un processus décisionnel fortement centralisé. Ce dysfonctionnement communicationnel et informationnel provoque ainsi à un autre niveau un accroissement des coûts universitaires (coût de l'échec universitaire) et, paradoxalement, une baisse de l'efficacité du système universitaire.

Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons effectué une enquête sur le terrain à partir d'un questionnaire. L'analyse qualitative et quantitative des données nous aidera à établir une stratégie d'information et de communication dans notre secteur d'activité.

I - CONCEPTS FONDAMENTAUX

I 1 - INFORMATION

La linguistique, les mathématiques, la physique, l'informatique, ont donné diverses définitions au concept d'information.

En informatique par exemple, l'information est " l'élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de conventions pour être concerné, traité, ou communiqué " (Dict. Ency. Quillet, 1989, P481)³⁴.

Le concept d'information est de manière générale lié au processus de communication (ou processus communicationnel). Ce dernier est lui-même issu de la théorie de l'information. En effet, en 1948, Claude SHANNON (mathématicien américain) pose le problème de l'information en vue d'une meilleure économie de la transmission des messages. Dans la théorie de l'information l'idée fondamentale est que l'information est toujours transmise par un canal (ligne téléphonique, ondes hertziennes...) le canal serait imparfait par nature à cause du bruit de fond, des parasites et des perturbations de tous ordres. Dès lors, le message reçu est plus ou moins différent du message envoyé.

Pour la "science de l'information"³⁵ chaque information, constitue un ensemble de faits, de données, et d'événements permettant de résumer un champ d'investigation. L'information est généralement codifiée et transmise par l'intermédiaire d'un canal (ligne téléphonique, liaison satellite, fibre optique...). Elle peut ensuite être stockée dans des bibliothèques, des archives, des banques de données ou sur un réseau télématique internet.

Les "autoroutes de l'information"³⁶ sont un " (...) réseau de communication qui transmet des informations audiovisuelles de manière interactives. Le réseau Internet constitue un exemple contemporain de ce type d'infrastructure ".

³⁴ Dictionnaire Encyclopédique Quillet, ED Quillet, Paris 1989, vol. 1, pp 481- 482.

³⁵ La science de l'information est une " (...) science interdisciplinaire étudiant le codage et la mesure de l'information, ainsi que ses modes de transmission et de stockage " (Ency. Microsoft. Encarta 2000, 1993 – 1999, P1).

³⁶ L'expression autoroutes de l'ouest est en 1970 utilisée par les ingénieurs du Centre National d'Etude de Télécom (CENT) pour dénommer le réseau à haut débit qui reliait Paris à ce centre

Au Gabon, l'installation des autoroutes de l'information, prend de l'ampleur : le téléphone (mobile surtout), le fax, l'Internet, sont progressivement intégrés à la vie dans certains secteurs d'activités : éducation, santé, économie etc.... Mais, elles ne sont pas encore accessibles à la majorité de la population. La recherche de A. Cheneau Loquay (Mars 2000) est un aperçu détaillé, de la situation du processus communicationnel au Gabon.

I 2 - PROCESSUS COMMUNICATIONNEL

Le processus communicationnel est un processus de transmission de l'information avec comme composantes l'émetteur, la substance communicationnelle (information ou le contenu), le canal de transmission (l'outil de communication) et le récepteur (le destinataire).

Gottman et ses collaborateurs illustrent le processus communicationnel à l'aide de la figure suivante :



De même Shannon pose le schéma suivant comme minimal de la communication :

Source - Transmetteur - Canal - Récepteur - Destinataire (Codage - Bruit - Décodage)

Pour Shannon, la somme peut être un homme parlant au téléphone ; l'appareil transmetteur transforme ses ondes sonores en vibrations d'intensité électrique (codage) il en sort des signaux électriques cheminant dans un fil (canal de transmission) jusqu'à l'appareil récepteur (l'écouteur), qui transforme les impulsions électriques en vibrations sonores (décodage) interprétables par le destinataire.

Au Gabon, il y a une évolution des outils de communication depuis le tam-tam, le messenger, la radio, le téléphone fixe, le télex, la télévision, le fax et, enfin, le téléphone mobile et l'Internet. Ces NTIC sont progressivement intégrés à la vie dans certains secteurs d'activité : éducation, santé, économie, etc... Cependant, la communication connaît une évolution lente et difficile qui est soutenue par la difficulté d'acquérir des équipements. De plus, le coût des communications, des services et du matériel est élevé. Le téléphone fixe est presque inaccessible ; les structures sont inadaptées quand elles ne sont pas inexistantes dans certaines zones ; et lorsqu'elles existent, elles ne sont pas entretenues ; de même, les compétences ne sont pas utilisées à leur juste valeur ; et les NTIC ne sont vulgarisées. La recherche de CHENEAU LOQUAY (MARS 2000) est un aperçu détaillé de la situation du processus communicationnel au Gabon.

II - CONSTAT : ETAT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LE SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'intérêt de notre étude porte essentiellement sur la place des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC) dans le secteur d'activités Enseignement Supérieur

de recherche de Lannion en demeure pour le moment un concept limité, car l'équipement en fibres optiques est d'un coût très élevé.(Ency. Micro. 1993-1999. P1).

et Recherche Scientifique (E.S.R.S). Quelle est l'implication effectuée de ces technologies dans ce secteur ?

Dans le domaine Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique l'information est considérée comme " (...) l'action d'informer et l'objet sur lequel porte cette action. Elle est donc l'activité qui consiste à communiquer, à transmettre à autrui un élément de connaissance sur un sujet donné ". Dans cette perspective l'Information Scientifique et Technologique (I.S.T) devient un élément stratégique pour les chercheurs, les enseignants, les institutions et le pays tout entier. Elle contribue ainsi, à répandre les connaissances nécessaires à la promotion de la recherche et de l'enseignement à la planification et à leur développement .

Les problèmes de communication, de téléphone, l'absence de moyens informatiques, la rétention de l'information (A . Cheneau Loquay 2000), perturbent le fonctionnement des Universités, des Centres de recherches, des Laboratoires, des services administratifs. Ces perturbations ont une influence sur la qualité de l'enseignement, la production des laboratoires de recherches .

On observe de manière générale que le travail universitaire et la recherche scientifique se fonde sur l'usage des moyens d'information et de communication. Ceux-ci permettent l'accès à des bases de données documentaires, la participation sur les enjeux scientifiques d'aujourd'hui (A.Cheneau loquay, 2000). Malheureusement au Gabon, la production scientifique des enseignants et chercheurs reste liée à des efforts personnels. Le manque d'équipement dans les laboratoires de recherches, l'absence d'abonnement à des revues scientifiques internationales, l'absence d'animation scientifique dans les départements, sont de véritables obstacles à la production scientifique.

Les NTIC au sein de l'enseignement et de la recherche sont déterminantes, en terme d'innovation technologique et d'entrée de notre pays dans la société de l'Information. L'élaboration des enseignements et la promotion des enseignants et chercheurs aux différents grades du CAMES et à l'habilitation en est largement tributaire.

En effet, la politique de gestion et de diffusion de l'Information Scientifique et Technique du CENAREST a débouché sur la création, le 4 septembre 1999, d'un Département de l'Information Scientifique et Technique (D.I.S.T) en son sein. Un serveur relié à Internet en est la cheville ouvrière. Plusieurs répertoires y sont en projet :

La réalisation du P.S.T. (Potentiel Scientifique et Technique) national nécessite la création de bases de données, dont les principales (en projet) sont :

- le répertoire des unités de recherche (RUR) ;
- le répertoire des chercheurs [annuaire des chercheurs] ;
- le répertoire des résultats de recherche (publications et inventions) ;
- le répertoire des projets en cours ;
- le répertoire du potentiel minier et pétrolier ;
- le répertoire du potentiel forestier, agricole et halieutique ;
- le répertoire du potentiel artistique, touristique et environnemental ;
- le répertoire des plantes médicinales (connexion à la base de données de l'Herbier national / Internet).

Des questionnaires sont élaborés, dans le but d'alimenter ces bases et de rendre visible la production scientifique et technologique du Gabon . Il est à noter, par ailleurs, que la plupart des rencontres scientifiques qui ont eu lieu dans notre pays (à l'instar de celle organisée récemment sur la Science et des Nouvelles Technologies), recommandent la mise en place des sites Internet en vue de la promotion de la recherche et du développement.

Face aux défis de la mondialisation, les NTIC constituent un outil stratégique, dans la mesure où elles rendent visibles les secteurs de recherche qui permettent un développement rapide. Du reste, au Département de l'Information Scientifique et Technique du CENAREST, l'inventaire permanent du Potentiel Scientifique et Technique (P.S.T.), qui est en fait un projet d'envergure nationale, pourrait offrir une meilleure visibilité des activités souvent ignorées des chercheurs et

être un outil de planification de la recherche pouvant permettre aux décideurs des choix efficaces dans leurs prises de décisions .

C'est fort de cette prise de conscience que les enseignants et chercheurs des universités et du CENAREST, s'étant estimés réduits à une paupérisation injustifiée, ont récemment observé un mouvement de grève pour, entre autre, revendiquer la dynamisation de leur secteur par l'équipement des laboratoires et centres de recherche. Le Gouvernement de la République en a dégagé une enveloppe encore attendu de 1.700.000.000 de francs CFA. Enfin, signalons que jusqu'à l'an 2000 le secteur d'activité RS et ES était dépourvu de moyens informatiques et de moyens d'information et communication à titre d'exemple (A . Cheneau-Loquay P 37). A l'issue de ce même mouvement de grève, en août 2000, les enseignants et chercheurs ont pu enfin obtenir du Président de la République des équipements informatiques complets.

III - MÉTHODOLOGIE

III 1 - POPULATION CIBLE

III 1 1 - ETUDIANTS

La population estudiantine est composée de 7612 individus à l'UOB et 700 à l'USTM (1999-2000, cf annexe I). Soit :

FLSH : 3454	FMSS : 1049	INSG : 551	ENEF : 48
FDSE : 1837	ENSET : 199	ENSS : 2693	IST : 211

III 1 2 - ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

La population " Enseignants et Chercheurs " est composée de 527 individus dont : 60 à l'USTM, 467 à l'UOB et CENAREST.

III 1 3 - PERSONNEL ADMINISTRATIF

Population non répertoriée

III 2 - ECHANTILLON

Il est composé de 300 personnes, des deux sexes ,âgés de 18 à 53 ans, soit :

- 150 étudiants (M =82, F=68)
- 50 personnels administratifs (M=26, F=24)
- 100 enseignants et chercheurs (M=69, F=31)

Cet échantillon se veut représentatif de la population cible.

III 3 - MÉTHODE ET TECHNIQUE DE RECUEIL DES DONNÉES

Pour recueillir les informations, nous avons eu recours à la méthode d'enquête sur le terrain. Nous avons utilisé un questionnaire composé de trois types de questions :

- Des questions ouvertes,
- Des questions fermées,
- Des questions à choix multiples.

Ce questionnaire était organisé autour de trois points (cf. annexe II) :

- Identification,

- Processus communicationnel,
- Propositions.

III 4 - DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Nous avons d'abord effectué une pré-enquête, du 14 au 19 juin 2000, sur un échantillon de 50 personnes (enseignants-chercheurs, étudiants et personnels administratifs et techniques) à Libreville. Celle-ci nous a permis de peaufiner et d'améliorer le questionnaire définitif qui a été soumis à notre échantillon. Ainsi donc, notre enquête finale s'est déroulée du 22 juin au 22 juillet 2000 à Libreville et à Franceville.

A Libreville, l'enquête a porté sur l'université Omar Bongo et sur le CENAREST. A Franceville, elle s'est déroulée à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku. Le dépouillement a été fait du 28 juillet au 07 août, puis du 04 au 22 septembre 2000.

IV - ANALYSE DES DONNÉES

IV 1 - ORGANISMES CONCERNÉS

Le secteur d'activité "Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique" est composé de deux Universités (Université Omar Bongo et Université des Sciences et Techniques de Masuku) et du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST).

UNIVERSITÉS :

- Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM)

FACULTÉ DES SCIENCES

Ecole Polytechnique

- Université Omar Bongo (UOB)
 - Faculté de Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
 - Faculté de Droit et Sciences Economiques (FDSE)
 - Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé (FMSS)
 - Ecole Normale Supérieure (ENS)
 - Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET)
 - Ecole Nationale Supérieure de Secrétariat (ENSS)
 - Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)
 - Institut Supérieur de Technologie (IST)
- Grandes Ecoles Post-Universitaires
 - Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)
 - Ecole Nationale d'Administration (ENA)
 - Institut de l'Economie et des Finances (IEF)
- Ecole Inter-Etats
 - Institut Africain d'Information (IAI)
- Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST)
 - Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)
 - Institut de Recherche Technologique (IRT)
 - Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF)
 - Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET)
 - Institut de Recherche de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (IPHAMETRA)

IV 2 - EQUIPEMENT EN NTIC

Pour l'analyse des données, nous avons eu recours à l'analyse thématique et statistique. Bien que l'enquête ait porté sur un ensemble d'outils de communication (téléx, téléphone, fax, poste, Internet), les résultats qui suivent ne portent que sur les NTIC avec la technique ci-dessus :

IV 2 1 - ORDINATEURS

L'USTM est relativement mieux doté en matériel informatique par rapport à l'UOB. En effet il y a environ trois (3) ordinateurs par département à l'USTM alors que l'ensemble des départements de l'UOB est totalement dépourvu.

Les laboratoires de recherches au sein de l'UOB, à l'exception de la faculté de médecine, sont mieux équipés en matériel informatique que les instituts de recherche du CENAREST et les différents Décanats de l'UOB où l'on trouve en moyenne deux (2) ordinateurs .

Les équipements des laboratoires de l'UOB trouvent essentiellement leurs financements à l'extérieur ; c'est le cas du laboratoire universitaire de tradition orale (LUTO).

Parc informatique :

- UOB : 16 Ordinateurs dont 2 ordinateurs en moyenne par faculté et par école,
- USTM : 20 Ordinateurs dont 4 ordinateurs en moyenne, y compris 12 du centre multi-média
- CENAREST : 15 Ordinateurs dont 3 ordinateurs en moyenne par institut
- Quelques Laboratoires de recherche (LUTO, CERGEP, LEA, CERDIP, LARENO, LAGRAC), 18 Ordinateurs dont 3 ordinateurs en moyenne.
- IAI : Ecole d'informatique 30 ordinateurs
- ENA : 6 ordinateurs en moyenne

IV 2 2 - TÉLÉPHONE

- UOB : 16 lignes
- USTM : 8 lignes
- CENAREST : 10 lignes
- IAI : 6 lignes en moyenne
- ENA : 6 lignes en moyenne

De manière générale, il n'existe aucune ligne téléphonique dans les départements à l'UOB.

IV 2 3 - INTERNET

Les pouvoirs publics n'ont pas favorisé la mise en place de centres multimédia au sein du secteur enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cependant il a été recensé un certain nombre d'initiatives privées ayant donné lieu à la création des centres dans les bibliothèques universitaires (UOB, USTM) :

- Centre SYFED (ENS) Centre multimédia du SYFED
- Centre multimédia de la bibliothèque universitaire de Libreville
- Outre l'existence des cybercafés sus-mentionnés, il existe, en projet, la création d'un centre multimédia à l'UOB (cf annexe III)
- Futur centre multimédia de l'UOB et vue intérieure
- UOB : pas de nœud Internet
- USTM : liaison spécialisée
- CENAREST : pas de nœud Internet
- IAI : liaison spécialisée
- ENA : liaison spécialisée avec centre multimédia

IV 3 - L'ACCÈS AUX NTIC

En ce qui concerne les étudiants :

- UOB :

Il n'existe aucun ordinateur pour l'instant à la disposition des étudiants. Il y a cependant une structure nouvellement aménagée pour accueillir un centre multimédia destiné aux étudiants dont la capacité est de 20 appareils complets, d'une valeur estimative de 30 million de francs.

Ce qui reviendrait à dire qu'il y aurait un seul ordinateur pour 380 étudiants. L'enquête a démontré que plus de 90% des étudiants ne possèdent pas un ordinateur personnel et ne sont pas formés aux NTIC. Ceux qui ont des connaissances en informatique les ont acquises à partir des programmes intégrés ; c'est l'exemple des étudiants de l'Institut des Sciences de Gestion.

- USTM :

Il existe un centre multimédia avec une douzaine d'appareils à la BU, accessibles aux étudiants à moindre coût. 100% des étudiants interrogés s'estiment satisfaits de leur parc informatique et de leur accès aux ordinateurs.

- ENA :

Les étudiants ont accès à un centre multimédia, avec possibilité de formation à internet.

Au sujet des enseignants et des chercheurs :

- UOB :

Les possibilités d'accès aux NTIC sont relativement nulles, puisqu'il y a 170 personnes pour une ligne téléphonique et 270 personnes pour un ordinateur. Si les travaux de recherche étaient saisis sur ordinateur par les secrétaires, le dernier travail serait rendu au bout de 2 mois environs.

- USTM :

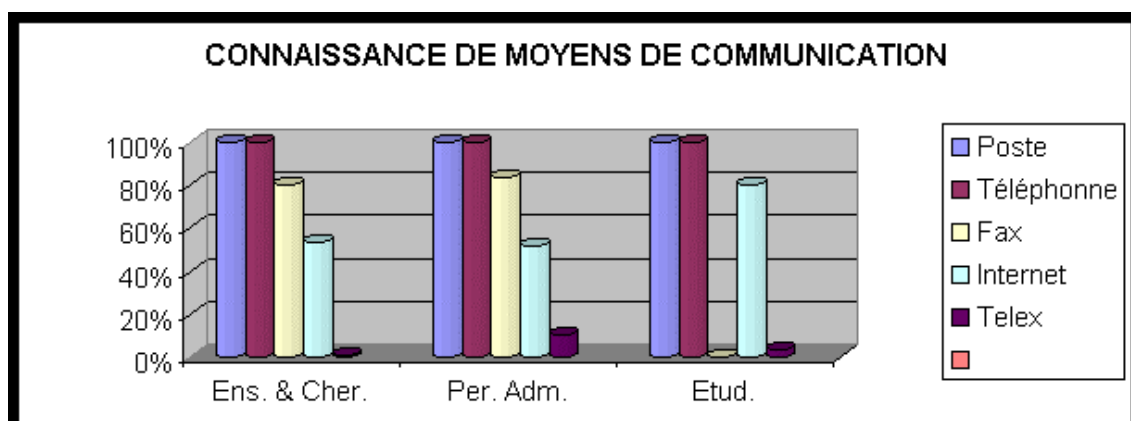
Les possibilités d'accès aux NTIC sont nettement meilleures qu'à l'UOB. Il y aurait 3 enseignants pour un ordinateur et 7 enseignants pour une ligne téléphonique.

- CENAREST :

Les possibilités d'accès aux NTIC sont mitigées. 7 chercheurs pour un ordinateur et autant pour une ligne téléphonique.

Le personnel administratif :

L'équipement des NTIC existant au sein du secteur ESRS est généralement affecté au service administratif. Mais l'essentiel du personnel n'est pas formé aux NTIC et particulièrement à Internet.



De manière générale, les résultats auxquels nous sommes parvenus pourraient faire penser que les enseignants et les chercheurs ont librement accès aux NTIC. Mais il ressort que les ordinateurs disponibles sont essentiellement affectés aux tâches administratives.

A l'issue de la récente grève des enseignants et chercheurs (mai-octobre 2000), la Présidence de la République a doté chaque enseignant et chercheur d'un appareil informatique complet pour leurs travaux. Ce qui, à la fin de notre étude, ramène les chiffres à un ordinateur pour un enseignant et un ordinateur pour un chercheur.

Dans l'état actuel des choses, il n'existe pas encore de liaisons spécialisées à l'UOB et au CENAREST. La majorité des enseignants et chercheurs n'est pas encore formée à tous les usages des outils de communication (maîtrise des logiciels, Internet, etc.).

IV 4 - ATOUTS ET FAIBLESSES DU SECTEUR ESRS

IV 4 1 - ATOUTS :

- Qualité de la formation des Enseignants et Chercheurs (niveau de recrutement) ;
- Revues récentes, reconnues par le CAMES ;
- Accroissement des inscriptions sur les listes d'aptitude du CAMES ;
- Existence de laboratoires par spécialité.

IV 4 2 - FAIBLESSES :

- Vétusté des équipements collectifs ;
- Production scientifique embryonnaire (engouement depuis deux ans seulement) ;
- Insuffisance en équipement NTIC (contraintes budgétaires ; mauvaise répartition du financement) ;
- Perturbation des calendriers académiques par des grèves ;
- Paupérisation du métier (pas de plan de carrière, d'où l'engagement parallèle des enseignants et chercheurs dans d'autres secteurs d'activités) ;
- Peu d'abonnements aux revues scientifiques ;
- Taux d'échec élevé et fuite des étudiants pour l'étranger.

V - AXES STRATÉGIQUES

V 1 - PROPOSITIONS

V 1 1 - OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE :

- Promouvoir l'image du secteur " Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique" auprès de la communauté scientifique nationale, sous régionale et internationale et Réhabiliter et renforcer le cadre structurel du secteur ;
- Améliorer les performances des actants du secteur ;
- Renforcer l'expertise nationale avec la création ou la mise en place des formations adaptées au niveau de chaque étudiant, enseignant et chercheur.

V 1 2 - STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES :

- Instituer des cours permanents d'informatique dans toutes les filières. Cela supposerait : le recrutement d'une vingtaine d'enseignants qualifiés et permanents ;

	Nombre d'Enseignants	Salaire / mois	Total / mois
FRANCEVILLE	5	430000 F CFA	2.150.000 FCFA
LIBREVILLE	15	430000 F CFA	6.450.000 F CFA
		TOTAL / Mois	8.600.000 F CFA

la mise en place de cours, via Internet, d'éminents spécialistes étrangers (prévoir un budget y afférent).

- Former, par l'entremise de séminaires et de conférences sur les NTIC, les enseignants et chercheurs. Les spécialistes du domaine reconnaissent en effet que la distinction entre enseignement " en présentiel " et enseignement " à distance " sera de moins en moins pertinente puisque l'usage des réseaux de télécommunication et des supports multimédias interactifs s'intègrent progressivement aux formes plus classiques d'enseignement³⁷.

	Nombre de Experts	Prime/jour	Total 2 Semaines 2 fois /an
UTM	2	60000 F CFA	1.680.000 FCFA
LIBREVILLE	2	60000 F CFA	1.680.000 FCFA
		TOTAL / AN	3.360.000 F CFA

V 2 - RECOMMANDATIONS

V 2 1 - COMMENT INTÉGRER LES NTIC DANS LA PÉDAGOGIE ?

Une réforme de la pédagogie est requise. Les NTIC exigent en effet un nouveau style de pédagogie qui favorise à la fois les apprentissages personnalisés et l'apprentissage coopératif en réseau. Les technologies intellectuelles doivent être pensées en termes d'articulation et de mise en synergie plutôt qu'en schème de substitution.

Avec les NTIC on cherche à introduire des changements qualitatifs dans les processus d'apprentissage en mettant en œuvre de nouveaux paradigmes d'acquisition des connaissances et de constitutions des savoirs au lieu de transférer des cours classiques dans des formats hypermédias ou interactifs.

Dans ce cadre, les rôles des acteurs et des institutions nécessitent également une adaptation à l'évolution de l'information et de l'internationalisation du savoir³⁸ :

L'Université, parce qu'elle perd progressivement le monopole de la création et de la transmission de la connaissance, doit se donner la nouvelle mission d'orienter les parcours individuels dans le savoir et de contribuer à la reconnaissance de l'ensemble des savoirs-faire (acquis personnelle, expériences professionnelles) détenus par les personnes y compris les savoir-faire non académiques. Ce qui suppose une nouvelle détermination des critères d'évaluation du savoir.

- L'Enseignant est appelé à devenir un animateur de l'intelligence collective de groupe d'étudiants plutôt qu'un dispenseur direct de connaissances ; c'est-à-dire qu'il doit inciter les étudiants à apprendre et à penser en favorisant l'échange des savoirs, la médiation relationnelle et symbolique, le pilotage personnalisé des parcours d'apprentissage...
- Les Etudiants devraient avec les NTIC participer à des conférences électroniques déterritorialisées où interviennent les meilleurs chercheurs et d'imminents professeurs. Ils peuvent mettre en commun, avec les professeurs, leurs ressources matérielles et informationnelles. La possibilité leur est offerte de naviguer désormais dans un océan d'informations et de connaissances accessibles par Internet... De même, il faudrait envisager une remise en cause du système de reconnaissance des savoirs : le diplôme. On mettrait en place un système qui tienne mieux compte des expériences professionnelles et des acquis des connaissances des étudiants. Celui-ci mobiliserait plus l'initiative. Les étudiants appréhenderaient mieux leur situation dans l'espace du savoir.

V 2 2 - COMMENT FORMER LES ENSEIGNANTS ?

- Par la création d'un réseau trans-universitaire pour les communications scientifiques sous forme électronique. Celui-ci relierait les instituts de recherche et les universités, ainsi que les bibliothèques , les centres scientifiques et les grandes écoles

³⁷ Gordon Davies & David Tinsley ; Open and Distance Learning. Critical Success Factors. Accès à la formation à distance. Clé pour un développement durable, Proceeding, International conference, Genève, 10-12 octobre 1994.

³⁸ Le nouveau rapport au savoir (anonyme).

- L'accès à l'Internet faciliterait la collaboration entre des équipes de recherches, dispersées géographiquement.
- Par des séminaires de formations, des groupes de travail selon les niveaux des uns et des autres.
- Par la vulgarisation des NTIC pour arriver à la situation suivante à long terme : utilisation permanente, assidue des NTIC pour tout acte d'information et de communication (réduction des problèmes liés à cette défaillance observée actuellement).

V 3 - PLAN D'ACTION

V 3 1 - COMMENT ÉQUIPER ET METTRE EN RÉSEAU LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

V 3 1 1 - Comment équiper ? (cf annexe IV)

L'équipement du secteur enseignement supérieur et recherche scientifique nécessite un plan d'investissement à court, moyen, et long terme.

- A court terme :

Aménagement et renforcement des infrastructures existantes qui devront accueillir le matériel informatique et autres technologies de l'information et de la communication. Actuellement il existe deux bâtiments conçus à cet effet l'un à l'UOB et l'autre à l'USTM ayant chacune une capacité d'environ une quarantaine de machines.

- A moyen terme :

Il s'agira de l'acquisition du matériel informatique et des technologies de l'information en nombre suffisant dans tous les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique reparti de la manière suivante :

- Administratifs : Cinq Ordinateurs par service
- Enseignants : Un Ordinateur pour dix enseignants
- Etudiants : Un Ordinateur pour trente Etudiants

- A long terme :

- A ce niveau, il faudra à travers un plan concerté et cohérent d'édifier des bâtiments adaptés au matériel informatique ;
- La création d'un centre multimédia dans chaque département et école faisant partie de nos deux universités.(cf. annexe IV)
- L'entretien et le renouvellement du matériel existant.
- La possibilité de dispenser des cours à plusieurs endroits en même temps grâce à la télématique. Cela aurait l'avantage de faire des économies substantielles liées au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des missionnaires.

V 3 1 2 - Comment mettre en réseau les établissements de l'enseignement supérieur ? (cf. annexe V et VI)

- Par la création préalable des bases de données internes à chaque unité.
- Par un équipement en matériel adéquat (Ligne téléphonique, Ordinateur, Fax, Internet...)

Ce projet a pour objectif de fournir une solution permettant une intégration complète en réseau de tous les établissements de l'enseignement supérieur au Gabon, prenant donc en compte l'Université Omar Bongo et l'Université des Sciences et Techniques de Masuku, ainsi que toutes les écoles qui leur sont rattachés. Il s'agit de mettre en œuvre des réseaux locaux informatiques dans les dites institutions et de les raccorder dans un premier temps entre eux, et de les intégrer au réseau mondial Internet pour une meilleure dynamique dans le cadre de l'accès à l'information, et de la recherche sous toutes ses formes.

Les modules qui vont suivre présentent cette solution dans les différentes étapes de son aboutissement.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Cette évaluation des travaux correspond à un système de pré câblage qui prend en compte ensemble des composantes de l'U.O.B et de l'USTM comme suit :

L'U.O.B. : FLSH, INSG, RECTORAT, CNOU, FDSE, , CENAREST, BU, ENS , ENSET, IST, FMSS. ENSS

USTM : FS, RECTORAT, COU, BU, EP

NB : Le nombre de points câblés au total est évalué à 536, dont 20 points en moyenne pour chacune des administrations citées ci-dessus.

DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

Le MAN (Metropolitan Area Network) est un vaste réseau à l'échelle d'une ville et dans le cadre de l'interconnexion entre les sites intra -U.O.B. d'une part et ceux de l'USTM d'autre part, nous utiliserons des liaisons différentes. Pour l'U.O.B, la Bibliothèque Universitaire sera le point central du réseau intra campus et sera reliée aux autres bâtiments soit par liaison radio en fonction de leur proximité (RECTORAT, FDSE, CNOU, CENAREST, ENS. ENSET), soit par liaison spécialisée à 64 Kbps du fait de leur éloignement (IST, FMSS, ENSS). La FLSH et l'INSG seront reliés au rectorat par fibre optique.

Pour ces derniers qui seront reliés par liaisons spécialisées (solution plus onéreuse que la liaison radio en coût d'exploitation), il est toutefois possible d'établir des liaisons radios via des relais ; cette solution nécessite cependant une étude plus approfondie, du fait de l'éloignement et du relief.

En ce qui concerne l'USTM, nous proposons des liaisons radios comme solution d'interconnexion entre les différents bâtiments.

Les réseaux locaux sans fil permettant une utilisation en intérieur comme en extérieur, de la Boucle Locale Radio et de l'accès Internet sans fil. Les produits utilisent les technologies de commutation de paquets sans fil point à multipoint, optimisées pour les hauts débits Internet/Intra net. Fortement engagée dans le respect des standards et des architectures ouvertes. Ces produits ont apporté une large contribution à l'élaboration de la norme IEE 802.11 pour les réseaux sans fil et préside le sous-comité Haute Vitesse. Les produits à haute performance utilisent la technologie radio d'étalement de spectre à sauts de fréquence et fonctionnent dans la bande sans licence ISM (Industrie, Scientifique et Médical) des 2.4 GHz. Les produits pour la Boucle Locale Radio et l'accès Internet utilisent aussi des fréquences radio dans la bande sous licence des 3.4 - 4.2 GHz et à terme les bandes de fréquence MDS.

Les réseaux locaux sans fil sont principalement utilisés pour l'interconnexion de bâtiments, les réseaux provisoires et/ou mobiles, ainsi que de nombreuses applications nouvelles applications voient le jour en permanence avec l'épanouissement de l'informatique mobile et de l'acceptation des nouveaux standards de cette industrie.

Dans les domaines de l'industrie, de la distribution, de l'éducation et de la santé. De nouvelles applications voient le jour en permanence avec l'épanouissement de l'informatique mobile et de l'acceptation des nouveaux standards de cette industrie. Le standard pour réseaux sans fil IEEE 802.11, ratifié durant l'été 1997, établit les bases d'une réelle inter pénétrabilité entre constructeurs. La ratification du standard IEEE 802.11 a accéléré le marché des réseaux sans fil et continuera de le faire, tout comme le standard IEEE 802.3 a stimulé utilisation des réseaux locaux Ethernet. Cette solution présente Les avantages sommaires suivants :

- • Une installation facile et rapide
- • Un débit wan de 11Mbits/s
- • Une intégration directe en ip
- • Le support de la voix

Les caractéristiques techniques des équipements montrent en détails les avantages de cette solution. La solution d'interconnexion entre les sites de l'U.O.B et ceux de l'USTM passe par l'utilisation de liaison spécialisée à 64Kbps allouées par l'O.P.T entre les deux sites ; cette solution nécessite de bout en bout des équipements de type routeur IP. Nous utiliserons pour cela des routeurs Cisco 1720 sur les différents sites distants et un routeur Cisco 2620 pour le

nœud principal de l'U.O.B. Ces routeurs assureront une double fonction. Ils permettront non seulement l'interconnexion entre les groupes de sites de Libreville et Franceville, mais aussi l'accès à Internet sur chacun des sites. Ces liaisons serviront également à relier les sites de l'ENSS, FMSS et IST à la bibliothèque universitaire pour leur intégration dans le réseau intra-urbain du bloc U.O.B.

Sécurité renforcée

Nous utiliserons un pare-feu matériel de type Cisco PIX pour la sécurité, ainsi que des modules logiciels pour réseaux privés virtuels (VPN) intégrés aux routeurs. De cette façon nos sites (U.O.B et USTM) bénéficieront d'une double interconnexion, l'une par liaison spécialisée, l'autre par VPN. Avec le VPN, les utilisateurs des deux universités posséderont un chemin de secours pour l'interconnexion au cas où la liaison spécialisée à distance serait défectueuse. L'accès via Internet représente une économie substantielle des coûts de télécommunications des réseaux traditionnels à base de ligne louée ou privée. Autre avantage, les universités n'ont plus besoin de gérer des banques de modems et des serveurs d'accès (un véritable casse-tête financier et administratif) pour ouvrir leur réseau à des utilisateurs distants.

REALISATION DES TRAVAUX

Etant donné l'importance de ce projet, GBM désigne un ingénieur chef de projet ayant pour mission la conduite, le suivi du projet le contrôle des travaux et la qualification du système de câblage. L'ensemble des travaux est réalisable en trois mois.

EVALUATION FINANCIERE DE LA MISE EN RESEAU (cf. annexe VII)

APPORTS DES NTIC

Améliorations :

- De la qualité de l'enseignement et de la recherche ;
- De la productivité de l'enseignement et de la recherche ;
- Des relations inter-universitaires et intra-universitaires.
- En terme de réduction de coûts par la création d'Universités et de Bibliothèques virtuelles.
- En terme de baisse des coûts au niveau des interventions de missionnaires étranger et de stages de formation par le système de formation à distance.

Mécanismes de formation à distance pourraient aboutir :

- Au suivi d'une thèse ou autres par l'intermédiaire du courrier électronique.
- A l'aménagement des salles équipées en vue de recevoir un cours à distance
- A l'émergence et diffusion d'une culture de réseau dans les universités .

CONCLUSION

Les NTIC, par l'entremise d'un réseau national d'Information Scientifique et Technique inter universitaires, instituts de recherches et grandes écoles reliées aux réseaux internationaux d'échange de données, faciliteront la communication entre chercheurs et universitaires du pays ou de la région, ainsi qu'entre ceux-ci et leurs homologues du Nord. Elles seront un support efficace pour les coopérations d'équipes Sud-Sud et Nord-Sud sur les projets internationaux, et seront propres à dynamiser la recherche au Sud par l'accès en temps réel à l'information. Elles faciliteront la formation, la préparation de congrès, les échanges d'étudiants et d'expériences, créant ainsi les conditions, favorables à la circulation de l'information scientifique et technique. De tels réseaux permettront aux uns et aux autres de se tenir au courant des recherches qui sont effectuées partout dans le monde.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le réseau informatique permet non seulement l'accès à l'information utile mais constitue également une autre façon de conduire la recherche en permettant une confrontation continue d'idées venant d'horizons divers.

Ainsi, pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon, les NTIC présenteront un autre enjeu : celui de n'être plus seulement des consommateurs d'informations, mais des producteurs capables de présenter leur réalités.

De même, la nécessité de se connecter à Internet permettra de doter nos Universités, Centres de Recherches et Grandes Ecoles de moyens technologiques permettant de renforcer la recherche, la promotion des enseignants et des enseignements, et d'approfondir le dialogue entre les Universités et Centres de Recherches du Gabon et le monde scientifique en général.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANONYME ; Le nouveau rapport au savoir
2. BAKIS Henry ; Géopolitique de l'information, Paris, Puf, Coll " que sait-je ", n°23 53 , 153 pages, 1997. Le marketing de l'information, séminaire international Tunis, 4 – 5 – 6 Mai 1992. Avec la collaboration de : la BIEF, L'USECO / PGI – l'IFLA, la FID, 314 pages.
3. C. BIEF, BOUGNOU Daniel ; La Communication contre l'information, Questions de société (savoir, enjeux, débats) ; Paris, Hachette, 1995, 143 pages.
4. C. CHAMPIN et T. VINCENT ; le pactole de la communication politique ; manière de voir n° 51 monde diplomatique mai-juin 2000.
5. CHENAUX-LOQUAY Annie ; Pour une Stratégie de communication pour le développement : les usages et les besoins en communication au Gabon, Approche socio-économique exploratoire ; Paris, CNRS ; 2000, 55 pages.
6. GBM ; proposition d'équipements micro informatiques et services associés ; projet Info Com à la demande des enseignants et chercheurs ; décembre 2000 ; 26 pages.
7. GBM ; ingénierie et intégration réseaux et télécoms ; projet Info Com décembre 2000.
8. GORDON D. & D. TINSLEY; Open and Distance Learning; Proceedings, International, Conference, 10 – 12 octobre 1994.
9. RAMONET Ignacio, un continent d'avenir, Manière de voir n°51, monde diplomatique de Mai – juin 2000 page 6 – 7 pages.
10. Séminaire INFOCOM 2000, Libreville, 21-23 Avril 2000, Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), Volume I.
11. Séminaire INFOCOM 2000, Libreville, 21-23 Avril 2000, Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), Volume II.
12. Sylvie DUMARTIN et Frédérique Mignard :l'informatique : choc culturel et générationnel, in " Problèmes économiques ", la documentation française, juin 1999 , page 7 – 10 .
13. Encyclopédie Microsoft R Encart R 2000, C 1993 – 1999 Microsoft.
14. Dictionnaire Encyclopédique quillet. Ed. quillet Paris, 1989, volume 1, page 481 – 482
15. BOISVERT JM, BEAUDRY M. : s'affirmer et communiquer, Montréal, ed. de l'homme 1979, 328 pages.

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

PRIORITÉS

- Accès aux télécommunications dans les régions menacées de dégradation de l'environnement
- Disponibilité d'outils permettant d'anticiper les problèmes relatifs à l'environnement (alerte précoce)

MOYENS

- Equipement informatique et mise en réseau des organismes concernés (ministère, institution, ONG)
- Etablissement de systèmes informatiques de surveillance des problèmes utilisant les technologies GIS, la télédétection et l'alerte par satellites
- Conception de site sur la faune et flore du pays

INTRODUCTION

Avec ses 267 667 km² et une population estimée à 1 014 976 habitants, le Gabon est un immense territoire à faible densité de population (3.7 hab./km²), disposant de ressources naturelles très importantes (bois, pétrole, manganèse, niobium...). La faune et la flore représentent des potentiels économiques non négligeables.

En effet, le pays compte 22 millions d'hectares de forêt, soit 85% de la superficie totale du pays dont 12 millions d'hectares sont exploitables. Cette forêt située dans le bassin du Congo se présente comme un sanctuaire et un centre d'endémisme des plus importants pour les espèces végétales et animales. Elle renferme plus de 6000 espèces végétales, 128 espèces de mammifères, 424 espèces d'oiseaux et plusieurs espèces de reptiles.

Le Gabon présente entre autres, une façade maritime de plus de 800 km, et partage avec les autres pays du Golfe de Guinée des ressources halieutiques parmi les plus riches d'Afrique. Plus de 300 espèces de poissons sont répertoriées à ce jour.

Le Gabon dispose d'énormes potentialités sur le plan agricole, car le pays possède plus de 4 millions d'hectares de terres cultivables bénéficiant d'un bon ensoleillement et d'une pluviométrie exceptionnelle (1500 mm – 3500 mm d'eau par an). En dépit de ces opportunités naturelles, l'agriculture reste néanmoins peu développée au Gabon.

Les richesses minières sont si importantes au point que le Gabon est souvent qualifié « d'aberration géologique ». On y trouve : Fer, manganèse, uranium, or, diamant, plomb, zinc, titane, oxydes métalliques.... Il semble que la diversité des structures géologiques du terrain explique ce phénomène.

Sur le plan urbanistique, le Gabon est caractérisé par une urbanisation croissante à en juger par le taux de la population citadine. Près de 73% de la population vit en zone urbaine. Cette population urbaine reste fortement polarisée sur Libreville et sa périphérie, Port-gentil et Franceville. Cette concentration urbaine pose de nombreux problèmes environnementaux parmi lesquels : la gestion des déchets, de l'hygiène publique et de l'eau, la gestion côtière et des forêts périurbaines.

Avec l'émergence d'une économie de marché mondiale et d'une société de l'information ouverte, qui représentent en ces débuts du troisième millénaire les deux forces motrices du

changement, l'exploitation des nos ressources naturelles connaît et va continuer à connaître un intérêt croissant tandis que dans le même temps, peu d'informations circulent sur leur nature et leur potentiel. Dans ce contexte de mondialisation, des opportunités sont nombreuses, mais apparaissent aussi des nouveaux risques, particulièrement en ce qui concerne l'environnement.

Face à ce défis, le Gabon entreprend depuis quelques années, une réforme profonde sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. L'objectif est d'accompagner le processus de développement durable, axé sur une gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement au niveau national. La stratégie du Gouvernement repose entre autres sur :

- La valorisation des ressources naturelles ;
- La surveillance, la protection et la conservation du milieu naturel en relation avec les organismes spécialisés intervenant dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement ;
- La protection et l'amélioration du cadre de vie urbain et rural ;
- L'harmonisation du développement industriel avec la sauvegarde du milieu naturel ;
- L'information et l'éducation du public en matière de gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

Cette stratégie globale et le plan d'action qui s'en suivra vont sans conteste définir à la fois le degré d'intégration des NTIC dans ces secteurs, et par conséquent, les contraintes qui, de manière générale, empêchent le développement de l'information et de la communication.

Le concept de développement durable, en vertu duquel chaque individu, tout gouvernement et chaque nation, doit répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire aux leurs, est désormais accepté par tous. Dans ce contexte, un déficit d'information et de communication peuvent figurer parmi les principales causes de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. D'où l'intérêt grandissant de la société gabonaise pour les NTIC, sources d'information et moyens de communication.

De toute évidence, il ne peut y avoir de développement durable si tous les individus ne bénéficient pas de moyens de communication qui leur permettront de se hisser hors de l'état d'ignorance dans lequel ils se trouvent. Un regard vers le passé montre à quel point la communication a évolué depuis l'invention du langage à la naissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'analyse de cette évolution montre de toute évidence qu'à chaque grande étape de l'histoire des communications, l'humanité semble faire un bond en avant. Ce constat nous amène à nous interroger sur le rôle des NTIC dans les secteurs à charge de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Plus généralement, quels rôles jouent ou quelle place occupent les NTIC dans ses secteurs ? C'est l'une des interrogations centrales soumises au groupe de travail mandaté par le Projet Info-Com Gabon.

I - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : GÉNÉRALITÉS

Le concept de NTIC regroupe l'ensemble des vecteurs de l'information et de la communication moderne : par les réseaux informatiques, les CD-ROM, Internet, la téléphonie mobile, etc. Ils présentent la particularité d'améliorer la qualité de l'information, en favoriser la rapidité de diffusion. Ces nouvelles technologies excellent par rapport aux anciennes, notamment par leur malléabilité et leur rapidité. L'analyse de l'intégration des NTIC dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, ne saurait se faire sans que l'on ait précisé les concepts d'information et de communication.

I 1 - L'INFORMATION

L'information est partout présente dans notre existence. Les messages les plus variés ne cessent de nous parvenir de tous les points du globe, sous des formes de plus en plus diversifiées, au point que certains s'inquiètent de l'ampleur de ce flot où il devient de plus en plus malaisé de discerner l'essentiel de l'accessoire. Paradoxalement à ce constat, en d'autres lieux, la nécessité d'accroître encore le potentiel de diffusion, de communication, de collectes de faits apparaît impérieuse. Mais au fait, qu'est ce que l'information ?

L'usage a conféré au mot « information » un sens extrêmement étendu. Dire que l'information est partout présente signifie simplement que nous pouvons accroître nos connaissances par l'observation et l'analyse de tout objet ou de tout phénomène. Cette acception du terme livre cependant deux des propriétés fondamentales de l'information : elle ne peut exister sans support matériel, puisqu'elle doit être perçue ; il n'y a pas d'information sans récepteur, Homme, animal ou machine, car elle doit être comprise pour mériter son nom.

Ces deux aspects, forme et contenu, sont liés par des relations encore mal connues, qui constituent précisément l'objet d'étude principal des sciences de l'information.

La théorie de l'information ou, de façon plus précise, la théorie statistique de la communication, est l'aboutissement des travaux d'un grand nombre de chercheurs (Nyquist, R.W.L. Hartley, Gabor,...)³⁹ sur l'utilisation optimale des moyens de transmission de l'information (téléphone, télégraphe, télévision, etc.). L'idée fondamentale est que l'information doit être transmise à l'aide d'un canal (ligne téléphonique, ondes hertziennes).

On peut ainsi considérer la théorie de l'information comme une théorie du signal au sens large. Elle intervient chaque fois qu'un signal est envoyé et reçu, et s'applique, par conséquent, aussi bien à la téléphonie, à la télégraphie ou à la linguistique, où la notion de canal se retrouve dans la chaîne formée par l'organe de phonation, les ondes sonores et l'organe auditif.

Une information désigne, par définition, un ou plusieurs événements parmi un ensemble fini d'événements possibles. Si, cherchant un document dans une pile de dossiers, l'on dit que ce document se trouve dans un dossier rouge, on donne une *information* qui réduira d'autant plus le temps de recherches que le nombre de dossiers rouges est plus restreint. Si maintenant on ajoute que le document est dans un petit dossier, on fournit une nouvelle information qui abrège encore le temps de recherches. Les grands problèmes relatifs à l'information sont liés à sa *collecte*, son *traitement*, sa *diffusion* et sa *conservation*. L'état de développement des solutions varie grandement d'un secteur à l'autre.

I 2 - LA COMMUNICATION

Le terme Communication vient d'un mot Latin « communis », qui signifie faire en commun ou établir une communion entre deux ou plusieurs peuples⁴⁰. La communication est constitutive de toute société. Au travers des siècles, les peuples ont développé des moyens de communication adaptés à leurs environnements. Comme l'a ainsi dit Edgar Morin⁴¹, la communication remplit plusieurs fonctions : « l'information, la connaissance, l'explication, la compréhension ».

La communication et l'information sont des actions complémentaires. De plus, la relation entre communication et information telle qu'elle est décrite dans le schéma ci-dessus, traduit le fait que la complémentarité entre information et communication repose sur la connaissance/explication du phénomène, objet de l'information.

A ce titre, améliorer la communication dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement revient à améliorer la connaissance des ressources naturelles (potentiel, statistique, gestion, etc.) et de l'environnement pour mieux en percevoir les enjeux.

La lutte désormais mondiale vers une société de communication intégrant tous les aspects de la vie de l'homme (la famille, la société, l'économie, etc.), exige que la gestion rationnelle des

³⁹ Encyclopaedia universalis France, vol. 8, 1980.

⁴⁰ IRRI, Performance-Objectives Manual, 1990.

⁴¹ La communication. Etat des savoirs, Ed. Sces Humaines, 1998.

ressources naturelles et la protection de l'environnement, élément moteur du processus de développement durable, s'inscrit dans cet impératif communicationnel et opérationnel. En d'autres termes, l'internationalisation de la dynamique de développement durable au sein de la population gabonaise, et de façon plus large, à l'échelle de l'humanité entière, exige qu'une stratégie de communication claire soit définie.

Dans le cadre d'une gestion des ressources naturelles inscrite dans une optique de développement durable, la communication doit se faire à deux niveaux :

1°) Au niveau interne : Elle regroupe les activités liées à :

- La collecte des données, au traitement, à la diffusion et la connaissance des informations relatives aux ressources nationales et aux risques liés à l'exploitation irrationnelle de l'environnement.
- La connaissance et l'explication, c'est à dire la maîtrise de l'information recueillie. Cette activité sous-entend l'ouverture sur l'extérieur.

2°) Au niveau externe : Il s'agit essentiellement de l'échange avec d'autres entités. Cet échange doit contribuer à créer une « communication » entre les deux organes/entités qui communiquent. Il y a ici la notion de partage, de mise en commun pour arriver à quelque chose de plus grand que ce qui a été mis ensemble.

Cette approche de la communication soulève trois problématiques fondamentales :

- Une communication fluide et rigoureuse. La rapidité et la précision dans les tâches de collecte, de traitement et de diffusion de l'information ;
- Une communication généralisée et transparente. L'ouverture et l'accessibilité de l'information à tous les partenaires impliqués dans le processus informationnel et communicationnel. Cela suppose la suppression de toute formes de barrières/frontières spatiales, temporelles et sociales entre les hommes.
- Une communication intégrée. Le contexte de mondialisation, dans une approche de développement durable, exige de l'ensemble des parties/acteurs impliqués une prise de conscience aiguë quant à la gestion des ressources naturelles.

II - OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE DU GROUPE DE TRAVAIL

II 1 - OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'étude a pour objectif de définir la stratégie nationale d'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la gestion des ressources naturelles et environnementales. De façon spécifique, il s'agit d'identifier les actions et les moyens adéquats à mettre en œuvre pour valoriser et gérer durablement le potentiel inestimable en ressources naturelles et environnementales dont dispose le Gabon. Cette réflexion qui repose sur la mise en œuvre des nouvelles technologies et méthodes de gestion (sur le plan économique, informationnel, communicationnel, etc.) en tant qu'instrument par excellence et adapté au contexte économique et socio-environnemental mondial devra conduire le Gabon à être en phase avec l'ensemble des nations du monde pour une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles et environnementales. En outre, les améliorations résultant de cette nouvelle donne, permettront au pays de s'inscrire effectivement dans l'application des conventions internationales que le pays a signées et ratifiées.

II 2 - PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail « Gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement », était composé d'experts nationaux, spécialistes dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Ces spécialistes avaient été cooptés au sein des différentes administrations en charge des ressources naturelles et de l'environnement.

II 3 - MÉTHODOLOGIE DU GROUPE DE TRAVAIL

L'étude sur la stratégie de gestion informationnelle et communicationnelle des ressources naturelles au Gabon, repose sur les trois principaux axes méthodologiques suivants :

COLLECTE DES DONNÉES QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

La collecte des données reflétant l'état des lieux de l'utilisation des NTIC dans la gestion quotidienne des ressources naturelles et la protection de l'environnement a reposé essentiellement sur : (i) la définition de la population cible, (ii) la définition de l'échantillon sur lequel a porté l'enquête (iii) la définition de la méthode et de la technique de recueil des données.

- Définition de la population cible.

La population cible choisie est composée essentiellement d'agents, et de cadres supérieures des organismes concernés.

- Définition de l'échantillon de l'enquête.

Au sein de chaque administration, un échantillon de taille variable selon l'administration a constitué le socle de l'étude. Selon les résultats des dépouillements de nos enquêtes, la taille de l'échantillon portait sur plus de 70% des effectifs du département concerné.

- Méthode et technique de recueil et d'analyse des données.

La collecte des données s'est faite sur la base d'une enquête élaborée sous forme d'un questionnaire qui a été soumis à un échantillon d'individus appartenant aux différents ministères concernés. Ce questionnaire est composé de trois types de question : (i) des questions ouvertes, (ii) des fermées, (iii) des questions à choix multiples. Il repose sur trois points principaux : (i) l'identification de l'organisme enquêté, (ii) le processus informationnel et communicationnel, (iii) les propositions des enquêtés.

Pour l'analyse des données, c'est l'analyse statistique par thématique et par acteur qui a été retenue. Ces données ont ensuite été représentées graphiquement pour améliorer la lisibilité.

LES ORGANISMES CONCERNÉS

Le secteur des ressources naturelles au Gabon est géré essentiellement par l'Etat, représenté par des administrations compétentes en la matière. L'Etat est appuyé dans cette lourde mission par les ONGs nationales et internationales, quelques entreprises privées. Les administrations ayant en charge cette gestion des ressources naturelles, et qui ont été retenues dans le cadre de cette étude sont :

- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural ;
- Ministère du Tourisme ;
- Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- Ministère des Mines, de l'Energie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques ;
- Ministères des Transports et de la Marine Marchande ;
- Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

III - ÉTAT DES LIEUX DANS LE SECTEUR

Les technologies de l'information et de la communication, à en juger par l'utilisation qui en est faite de par le monde demeurent des instruments incontournables du développement. Leurs impacts sur l'ensemble de l'environnement socio-économique est si fort qu'il est impensable

aujourd'hui d'imaginer une politique de développement qui ne ferait pas appel à de telles technologies.

Pourtant, comme le révèle les résultats des enquêtes effectuées auprès des administrations à charge la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, la situation au Gabon ne semble pas s'arrimer à l'essor de ces nouvelles technologies.

III 1 - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Bien que l'Agriculture reste peu développée au Gabon, le pays dispose néanmoins d'un département ministériel dont l'ambition à l'heure actuelle est de rattraper le retard accusé dans le développement de ce secteur. Cette ambition transparaît clairement dans la dénomination dudit ministère qui englobe outre l'Agriculture, mais aussi l'Élevage et du Développement rural. Dans son organigramme, outre le Secrétariat général, le Ministère compte actuellement cinq directions centrales, une Direction générale et de nombreuses institutions sous tutelles telles Agro-gabon, Caisse Cacao, Hévegab ...

En ce qui concerne la situation informationnelle et communicationnelle du secteur de l'Agriculture, force est de constater qu'en dépit de l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de communication, notamment avec l'avènement des inforoutes, le décalage entre l'intégration de ces nouvelles technologies et leur utilisation demeure encore très important. Et paradoxalement à cet état de chose, tous nos interlocuteurs ont cependant reconnu l'importance que revêtent les autres outils de communication, en particulier la téléinformatique ou plus simplement Internet par l'augmentation considérable des capacités et des vitesses d'information qu'elle assure, par les réalisations déjà effectuées ou en cours et par ses perspectives d'avenir. Mais malheureusement comme on l'a vu dans les résultats de notre enquête, l'usage de cet outils reste de loin très marginal.

Quant à l'usage du téléphone dont nous avons dit qu'il restait majoritaire, il l'est seulement depuis quelques mois grâce à l'arrivée de la téléphonie mobile. Cet usage est avant tout du type privé mais que les agents finissent par utiliser pour à des fins professionnels.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'analyse des réponses contenues dans le questionnaire de l'enquête que nous avons menée auprès de ce département et dont la couverture est estimée à plus de 70% a donné les résultats suivants :

En ce qui concerne les moyens de communication et d'information, il apparaît clairement que le département dispose pratiquement de peu d'outils de communication interne. Parmi les outils informationnels et communicationnels utilisés, il y a le téléphone, le fax. Le téléphone reste l'application la plus usité. Aucune connexion à Internet n'existe et aucun site WEB.

Toutefois, sur l'ensemble du ministère, hormis le Secrétariat général, on dénombre neuf lignes de téléphone, deux lignes de fax et deux ordinateurs. Ce qui pour l'ensemble de l'effectif du ministère qui est de deux cent huit agents correspond à cent quatre agents pour un ordinateur, cent quatre agents pour un pour une ligne fax et vingt trois agents pour une ligne de téléphone.

L'outil informatique existant mis à la disposition de la secrétaire sert uniquement à la saisie des texte.

Pour l'acquisition ou la diffusion des informations, les intéressés ont souvent recours aux mass-médias (presse écrite, télévision, radio) ou à l'usage du téléphone portable qui est une acquisition personnelle, mais qui par la force des choses est souvent utilisé pour des besoins professionnels.

Il semble que cette situation est due à trois principales causes : la méconnaissances des procédures pour l'acquisition de fourniture de services des télécommunication, le manque d'équipements (ordinateurs et modems) et les contraintes financières lorsque les deux premiers obstacles sont levés.

Schéma 2 : Situation des outils de communication et d'information au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural

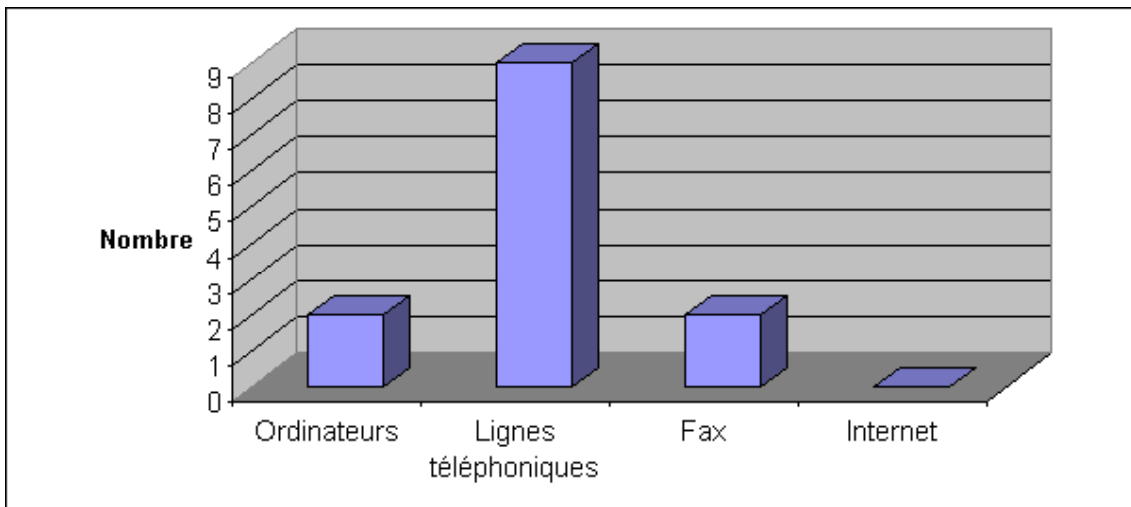
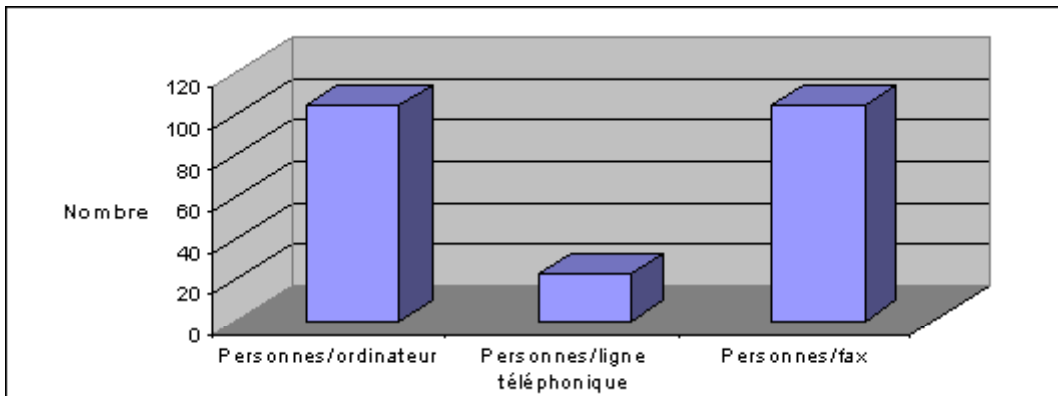


Schéma 3 : Utilisation des NTCI au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural



III 2 - MINISTÈRE DU TOURISME

Bien qu'embryonnaire, le développement des activités touristiques est une préoccupation nationale. Elle est clairement exprimée par les pouvoirs publics et les récentes initiatives prises par le gouvernement dans ce domaine avec entre autres, l'adoption d'un Schéma Directeur de Développement du Tourisme et d'une Charte des Investissements, attestent de son engagement à oeuvrer en partenariat avec l'initiative privée à l'émergence du Tourisme.

Cet acte conforte aussi la conviction du Ministère chargé du Tourisme que le secteur privé est prêt à prendre la relève de l'Etat dans la réalisation et l'exploitation des activités touristiques, pourvu que le gouvernement mette en place les structures d'accompagnements nécessaires, telles que les infrastructures de transport, la formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme, l'appui à la promotion, la préservation de l'environnement et de la diversité culturelle, et l'instauration d'un cadre institutionnel et réglementaire favorisant la création des entreprises privées.

L'intégration des nouvelles techniques de l'information et de communication dans ce secteur à l'heure où celui-ci aspire à occuper une place prépondérante dans l'économie du pays préfigure parmi les défis les plus importants auxquels doit faire face ce département.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats de notre enquête menés auprès de la Direction générale ainsi qu'au niveau de ces deux Directions centrales, à savoir ; la direction des hôtels et la direction de Gabon-Tours a révélé ce qui suit :

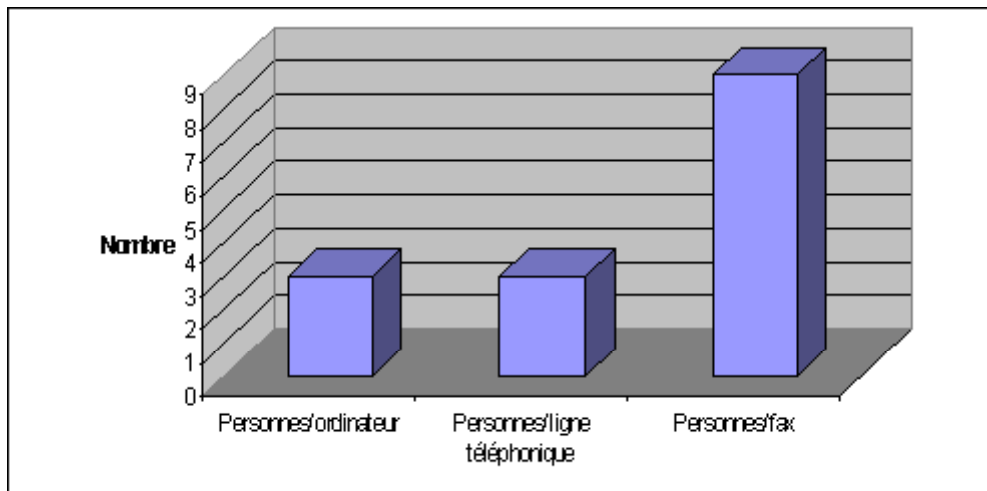
Comme outils de communication et d'information, le département ne dispose que du téléphone et du fax. En raison de ses effectifs modestes (environ une quarantaine de personnes pour tout le département) et du nombre des ces lignes de téléphone et de postes élevés, on peut conclure aisément que l'ensemble du personnel est mieux servi dans ce sens. Ainsi, on pu calculer qu'il y a trois agents par ligne de téléphone et trois aussi par poste de téléphone.

Au niveau du fax, même si le ratio est légèrement élevé, le département dispose de quatre lignes et poste de fax, ce qui équivaut à huit agents par lignes et par poste de fax.

Par contre, et eu égard à l'émergence de ce secteur du tourisme, le téléphone et le fax ne suffisent plus à eux seuls de faire face à l'impérieuse nécessité à faire connaître le pays et ses atouts touristiques à l'intérieur et en dehors de ses frontières. Aucune liaison Internet n'existe alors que le département compte environ une quinzaine de postes d'ordinateurs.

Là encore, plusieurs raisons sont à l'origine de la non intégration des nouvelles techniques d'information et de communication au sein de ce département. Parmi lesquelles; la méconnaissance des procédures pour l'acquisition des prestations à ces technologies, les contraintes financières et surtout l'absence des formations continues pour le personnel en activité.

Schéma 4 : Utilisation des NTCI au sein du Ministère du Tourisme



III 3 - MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, DE LA PÊCHE, DU REBOISEMENT, CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La gestion des ressources forestières, halieutiques et environnementales est assurée sur le plan institutionnel, par le Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEFPREP).

Le MEFPREP comprend trois Directions Générales et des organismes sous tutelle. Les Directions Générales sont :

- La Direction Générale des Eaux et Forêts : Créée par le décret n°1746/PR/MEF du 29 décembre 1983, elle a pour mission la conception des politiques en matière forestière, l'administration et l'aménagement des forêts. Elle remplit également les missions de police forestière et de chasse.
- La Direction Générale de l'Environnement : Elle a une mission générale d'étude, de conception, d'alarme et d'impulsion dans le domaine environnemental. Ses attributions sont définies dans le décret n° 913/PR/MEPN du 29 mai 1995 qui la crée.
- La Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture créée par le décret 1260/PR/MTMMTPN du 9 novembre 1995. Elle a pour mission de préparer, de proposer et d'appliquer toutes mesures relatives à la mise en œuvre des objectifs généraux et particuliers en matière d'aménagement de ressources halieutiques. Cette Direction

Générale est aussi chargée de mettre en œuvre et d'assurer la surveillance des programmes, règlements et autres activités destinées à favoriser l'aménagement des ressources et le développement équilibré du secteur halieutique.

- La Direction Générale de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) : Créée par la loi n° 10/75 du 18 décembre 1975, elle est sous la tutelle administrative du Ministère des Eaux et Forêts et sous le contrôle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Ministère de l'Education Nationale. Ses missions sont de former et de perfectionner le personnel du secteur Eaux et Forêts.

Au titre des organismes sous tutelle on peut citer :

- La Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG). La Société nationale des Bois du Gabon a pour missions, le négoce, la commercialisation et la promotion sous monopole des bois d'origine gabonaise, principalement l'Okoumé, l'Ozigo, Bois divers sur le marché international. Elle est composée de six directions. Pour toute entreprise, la connaissance des consommateurs d'un produit est très importante pour une meilleure politique de marketing. L'étude de marché oriente et modifie les méthodes. Ainsi, pour rédiger cette partie, nous nous sommes servis des données recueillies sur le terrain. Pour cela nous avons interrogé les responsables et agents des directions suivantes : (i) Direction Générale, (ii) Direction des relations extérieures et de la communication, (ii) Direction commerciale et marketing, (iii) Direction de la production.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'analyse des réponses contenues dans le questionnaire de l'enquête que nous avons menée auprès de ce département et dont la couverture est estimée à plus de 70% a donné les résultats suivants :

En ce qui concerne les moyens de communication et d'information, il apparaît clairement que le département est relativement bien doté en outils de communication interne et externe. Parmi les outils informationnels et communicationnels utilisés, le téléphone est l'application la plus utilisée.

Au moment de l'enquête, l'ensemble du département disposait de vingt et un postes d'ordinateur, treize lignes de téléphone, deux lignes de fax et six connexions à Internet. En terme de ratio, cela équivaut dix agents par ordinateur, dix sept pour une ligne de téléphone, cent cinq pour une ligne de fax et trente cinq agents pour un poste connecté à Internet.

Le département dispose d'un site Web depuis l'année 2000. Ce site encore très peu fréquenté par les agents du Ministère est tenu à jour plus ou moins régulièrement.

En dehors de ces outils, le ministère, par l'entremise des nombreuses institutions rattachées à lui produit de l'information à travers des nombreux journaux (Cri du Pangolin, revues de l'DIE et ceux d'ECOFAC). Il existe aussi une nombreuse production scientifique qui est le fruit de ces organismes (WWF, WCS, travaux des étudiants de l'ENEF...).

En définitive, l'acquisition et la diffusion des informations au sein du Ministère sont encore essentiellement assurées par les « anciennes » technologies d'information et de communication.

Le MEFPREPN et ses organes de tutelles, sont relativement mieux lotis en nouveaux outils de communication et d'information. En effet, grâce notamment à l'apport des partenaires financiers et techniques du Gabon, ce département a connu un certain nombre de projets et programmes d'action qui ont contribué à l'équiper, dans le cadre du renforcement des capacités, en nouvelles technologies d'information et de communication. Nous pouvons citer à titre d'exemple, le Projet Forêts et Environnement financé sur fonds de la Banque Mondiale.

Schéma 5 : Situation des outils de communication et d'information au Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature

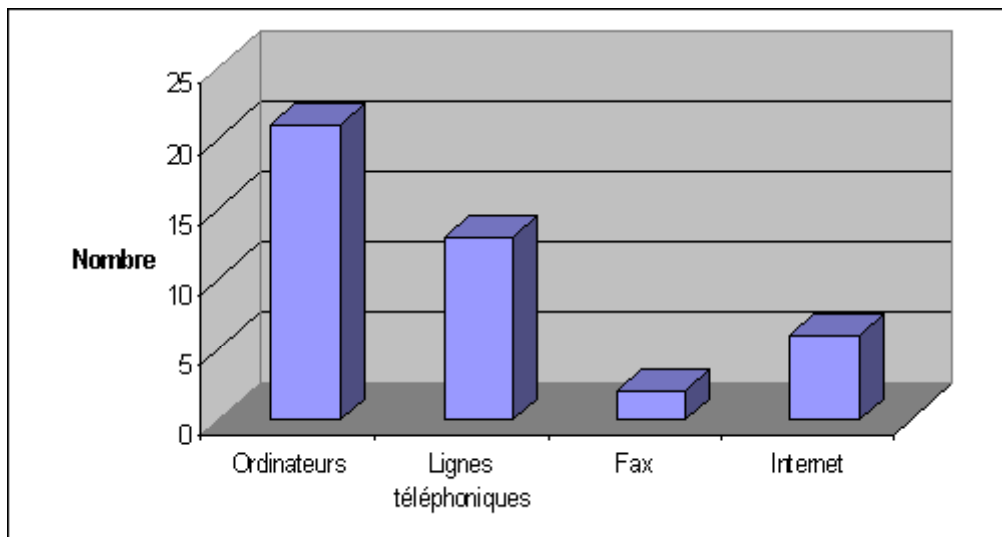


Schéma 6 : Utilisation des NTCI au sein du MEFPREPN

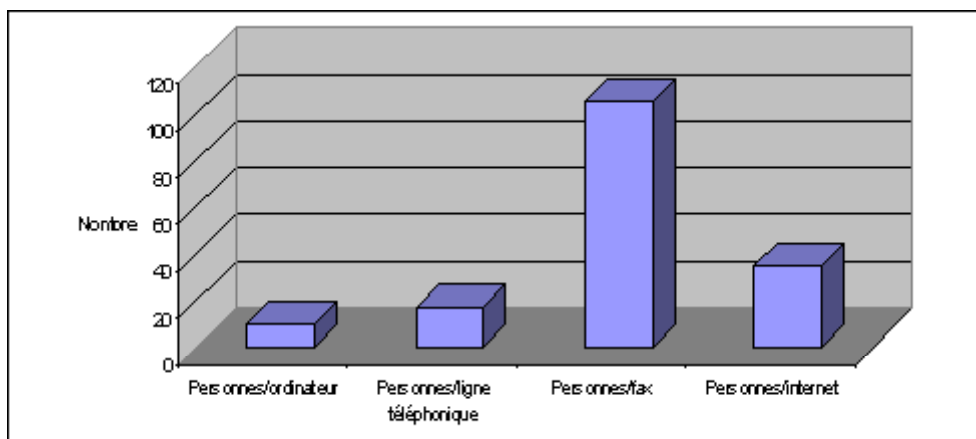


Schéma 7 : Situation des NTCI au sein de la SNBG

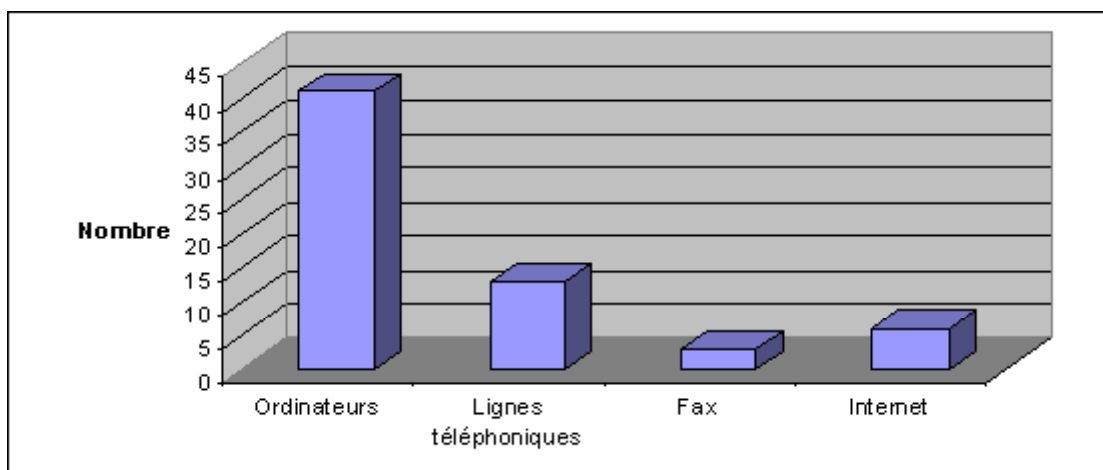
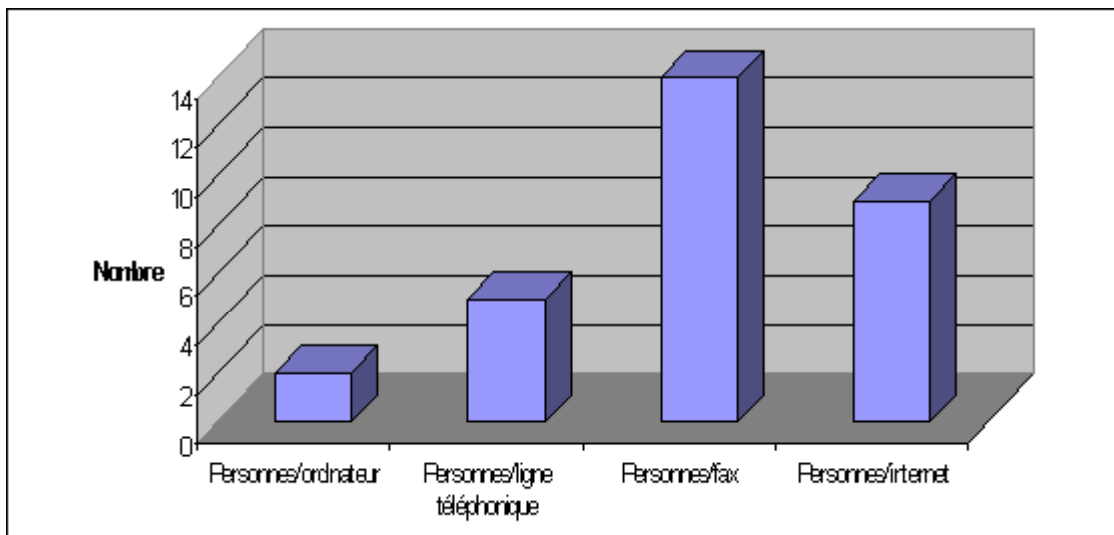


Schéma 8 : Utilisation des NTCI au sein de la SNBG



III 4 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'ÉNERGIE, DU PÉTROLE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Le Ministère des Mines, de l'Énergie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques est chargé de :

- Gérer le domaine minier de l'Etat et de veiller à la valorisation optimale des richesses du sous-sol;
- Promouvoir les potentialités minières, pétrolières, énergétiques et hydrauliques en vue de concourir au développement de la nation dans le secteur concerné,
- D'exercer les pouvoirs de tutelle et de contrôle sur les sociétés et organismes de recherche, de production, de stockage, d'approvisionnement, de distribution ou de commercialisation des mines, du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques,
- De veiller au respect des termes et conditions prévues par les conventions, contrats ou accords.

Le Ministère des Mines, de l'Énergie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques comprend outre le cabinet du Ministre d'Etat, l'Inspection Générale des Services et le Secrétariat Général, quatre Directions Techniques qui sont :

- La Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG)
- La Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)
- La Direction Générale de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques (DGERH)
- La Direction Générale des Etudes et Laboratoires (DGEL).

L'évaluation de l'implication des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la gestion des ressources naturelles au sein du Ministère des Mines, de l'Énergie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques, s'est faite uniquement dans les Directions Techniques.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête menée au sein du Ministère des Mines, de l'Énergie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques a permis d'évaluer le degré d'intégration des NTIC dans le fonctionnement des différentes Directions Générales de ce département ministériel. Il ressort de l'enquête que les outils de communication et d'information utilisés dans ce ministère sont nombreux : téléphone, fax, courrier, journaux scientifiques et spécialisés, rapports d'activités et des missions. Bien que l'enquête ait porté sur un ensemble d'outils de communication et d'information, les résultats

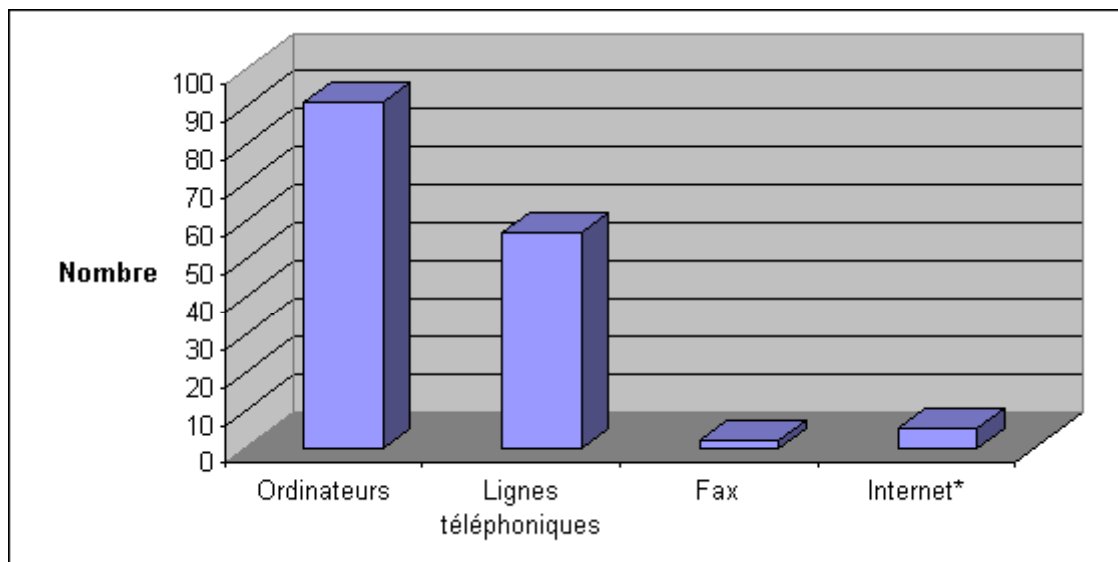
que nous présentons ne portent que sur les NTIC. Par ailleurs, les données concernant les connexions Internet n'ont pas été prises en compte car celles-ci sont privées. Enfin, le traitement des résultats de l'enquête se fera d'une manière globale même si l'enquête a porté sur chaque Direction Générale.

Il est important de préciser d'emblée que tous les bureaux du Ministère des Mines sont équipés d'au moins un poste téléphonique permettant une communication interne au Ministère. Aussi, l'émergence de la téléphonie mobile au Gabon fait en sorte que près de 80% des agents du Ministère des Mines possède un téléphone portable qu'ils utilisent quelque fois pour les besoins du Service.

Par rapport à ces données brutes, on peut retenir que les quatre Directions Générales du Ministère des Mines, de l'Energie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques comptent 91 ordinateurs, 57 lignes téléphoniques et deux lignes de fax pour un effectif de près de 303 agents toutes catégories confondues.

Cependant, en tenant compte du rapport nombre de personnes/ outils de communication, on remarque que le Ministère des Mines , de l'Energie, du Pétrole et des Ressources hydrauliques est relativement mieux équipé en ordinateur avec un rapport de 4 personnes /ordinateur. En ce qui concerne les lignes téléphoniques, ce rapport est de 6 personnes / ligne téléphonique.

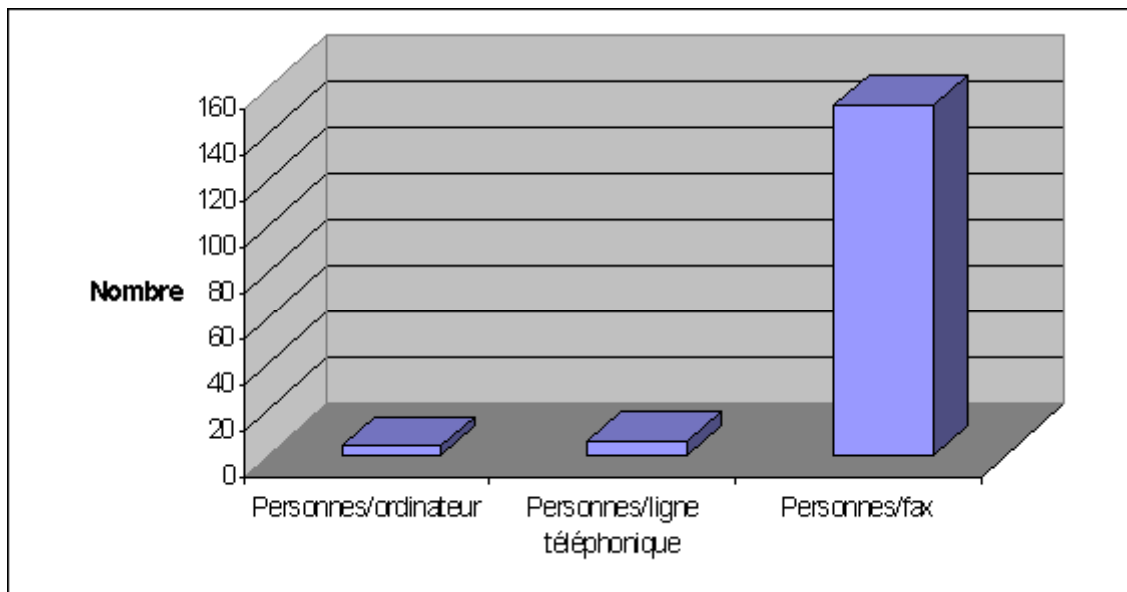
Schéma 9 : Situation des outils de communication et d'information au Ministère des Mines



(*) connexion personnelle et privée

Cependant, en tenant compte du rapport nombre de personnes/ outils de communication, on remarque que le Ministère des Mines , de l'Energie, du Pétrole et des Ressources hydrauliques est relativement mieux équipé en ordinateur avec un rapport de 4 personnes /ordinateur. En ce qui concerne les lignes téléphoniques, ce rapport est de 6 personnes / ligne téléphonique.

Schéma 10 : Utilisation des NTIC au Ministère des Mines, de l'Energie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques



Malgré ces rapports relativement bas ; par rapport au besoin exprimé le nombre d'ordinateurs disponibles est insuffisant. Aussi, en examinant dans le détail l'ensemble des résultats, il apparaît clairement que ce sont les cabinets des Directeurs Généraux qui sont les mieux équipés.

Pour ce qui est du fax, hormis celui du cabinet du Ministre, le département dispose d'un fax au service commun du Secrétariat Général. Cependant, par souci d'efficacité et pour pallier à certaines lourdeurs administratives dans le traitement du courrier, deux Directions Générales se sont dotées de leur propre ligne de fax. Mais dans tous les cas, le fax est strictement réservé aux cadres supérieurs et n'est donc pas accessible à tous les agents.

Enfin, l'enquête a révélé que l'administration des mines n'a pas favorisé la mise en place des connexions Internet. En dépit de ce qui précède, l'engouement de quelques agents du Ministère des Mines de s'arrimer aux NTIC a été clairement établi; ceux-ci n'hésitant pas à se connecter au réseau Internet en souscrivant individuellement des abonnements privés. Pour terminer, il est important de signaler qu'au niveau de la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), un réseau est en cours d'installation. Celui-ci prévoit la connexion Internet d'au moins cinquante ordinateurs pour les ingénieurs.

On note au sein de cette administration un fort intérêt pour l'utilisation des NTIC de la part du personnel à en juger par le nombre de connexions à titre privé soit à Internet, soit au téléphone.

Un effort non négligeable est aussi consenti par les responsables de ce département qui ont doté leur Direction générale en matériel informatique et en ligne téléphonique.

Toutefois, quelques contraintes subsistent. Parmi lesquelles :

- Un manque de communication entre les différents acteurs des différentes Directions Générales d'une part et même au sein d'une même Direction Générale d'autre part;
- L'outil informatique n'est pas accessible à tout le personnel (insuffisance du matériel informatique) ;
- Manque de formation et de recyclage du personnel de certaines Directions Générales à l'outil informatique ;
- Pas de connexion Internet dans le Ministère;
- Pas d'abonnement aux revues scientifiques et spécialisées
- L'archivage, la compilation et la gestion de l'information se fait le plus souvent sur support papier sous forme de rapports d'activités ou de Mission.

III 5 - MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION, DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire se situe au cœur de toute réflexion stratégique de développement socioéconomique. L'existence d'un tel ministère relève de la volonté des autorités de la république de récuser le pilotage à vue dans le contexte de la mise en valeur des ressources naturelles et humaines dont dispose le Gabon. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrit la *réflexion stratégique à long terme Gabon 2025*.

Le ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire comprend outre les cabinets des ministres (Ministre d'Etat et le Ministre délégué), l'Inspection Général des services et le Secrétariat Général, trois Directions générales : Direction générale de la Statistique et des Enquêtes Economiques ; Commissariat Général au Plan et le Commissariat à l'Aménagement du Territoire. Selon les chiffres recueillis, le ministère compte environ quatre cent cinquante agents.

L'enquête l'intégration des NTIC dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, effectuée au sein de ce ministère, a permis de mesurer le niveau d'implication des NTIC non seulement dans le fonctionnement quotidien de ce département, mais aussi dans l'acquisition et la diffusion de l'information touchant les aspects divers du développement. Aussi, il ressort de l'enquête que pour s'informer et communiquer, on a recours dans ce département ministériel à de nombreux moyens : Téléphone, Fax, Courrier, Fond documentaire, Internet etc.

Par rapport au téléphone, le MPPDAT dispose de trente sept lignes téléphoniques. Cependant trois lignes seulement sont destinées à l'ensemble du ministère, les 34 autres étant réparties entre les cabinets des ministres, le secrétariat général et les différentes directions générales. Ainsi, pour un total de deux cent quatre vingt quinze postes téléphoniques recensés, on dénombre deux cent cinquante postes centralisés à une seule ligne de sortie contre deux lignes pour la réception. Certes tous les bureaux disposent d'un poste, toutefois ces postes sont plus utiles pour des communications intra muros qu'avec l'extérieur.

En ce qui concerne le fax, il existe dix lignes au total dont un fax privé. De ce fait, le fax reste un outil strictement réservé aux hauts cadres de l'administration et n'est donc accessible à tous les agents.

Le parc informatique du MPPDAT quant à lui est fort de cent quatre vingt ordinateurs environ, soit en moyenne trois personnes par ordinateurs.

En dépit de ce qui précède, il ne faut pas perdre de vue que par rapport au besoin exprimé, le nombre des ordinateurs disponibles est largement insuffisant.

Par ailleurs, s'agissant de l'Internet, il existe au total quinze connexions pour l'ensemble du ministère soit trente agents pour un poste connecté. De même, on y trouve un réseau local entre le Commissariat au plan et les Cabinets des ministres desservant soixante dix ordinateurs. Toutefois, il importe de noter que cet outil n'est pas à la portée de tout les agents et que beaucoup n'y recourent pas du tout dans l'exercice de leur fonction.

Pour obtenir l'information aussi bien sur le plan interne que sur le plan externe, le moyen le plus utilisé est le téléphone. Cela s'explique du fait qu'il soit accessible à l'ensemble du personnel du ministère. Outre le téléphone, il y a aussi le courrier, le fax et Internet dans une moindre mesure. Mais l'enjeu au niveau de la collecte des données reste les enquêtes sur le terrain, et en générale ce sont elles qui déterminent la fréquence de renouvellement de l'information. La fréquence de diffusion quant à elle peut être ponctuelle ou continue selon les besoins.

Au niveau du MPPDAT, le problème majeur semble être la centralisation de deux cent cinquante postes téléphoniques à une seule ligne de sortie. Or, entre deux ou trois coups de fils à adresser à des numéros différents, l'on doit attendre longtemps le retour de la ligne. Mieux encore cette ligne ne dessert que la seule ville de Libreville. L'accès à d'autres provinces est quasiment impossible dans le cadre du travail.

Un autre handicap réside au niveau de la faible connexion au réseau Internet, ainsi que le manque de formation à cet outil d'une plus grande partie du personnel. De ce fait, l'intégration de l'Internet reste encore minime dans cette administration.

Néanmoins, il faut admettre que l'existence d'un site Internet au niveau de chaque direction est déjà un atout indispensable. De même l'ensemble des acteurs reconnaît l'intérêt de l'Internet dans le processus actuel du développement

Les propositions susceptibles de renforcer l'intégration des NTIC consisteraient simultanément à vulgariser la pratique de l'Internet et à implanter un réseau local centralisé. En effet, la volonté affichée par certaines directions à se doter des réseaux locaux vise non pas à s'ouvrir à l'ensemble du ministère mais plutôt à favoriser la communication de leurs différents agents. Dans cette même perspective, il paraît nécessaire d'accroître le nombre des ordinateurs connectés à Internet. Cela suppose donc la mise à disposition du plus grand nombre des machines connectées à Internet.

S'agissant du téléphone, il est nécessaire d'ajouter quelques lignes pour renforcer la capacité des lignes de sortie déjà existantes. Aussi, il importe à l'heure de la téléphonie mobile de mener une réflexion pour voir si le téléphone fixe ne pourrait pas être substitué afin de limiter les charges élevées liées à la consommation téléphonique.

Enfin, dans le contexte actuel, l'information environnementale ou liée à la gestion des ressources naturelles reste à concevoir et à vulgariser sur Internet. Cela implique donc la mise en place d'une base de données.

Schéma 11 : Situation des outils de communication et d'information au sein du MPPDAT

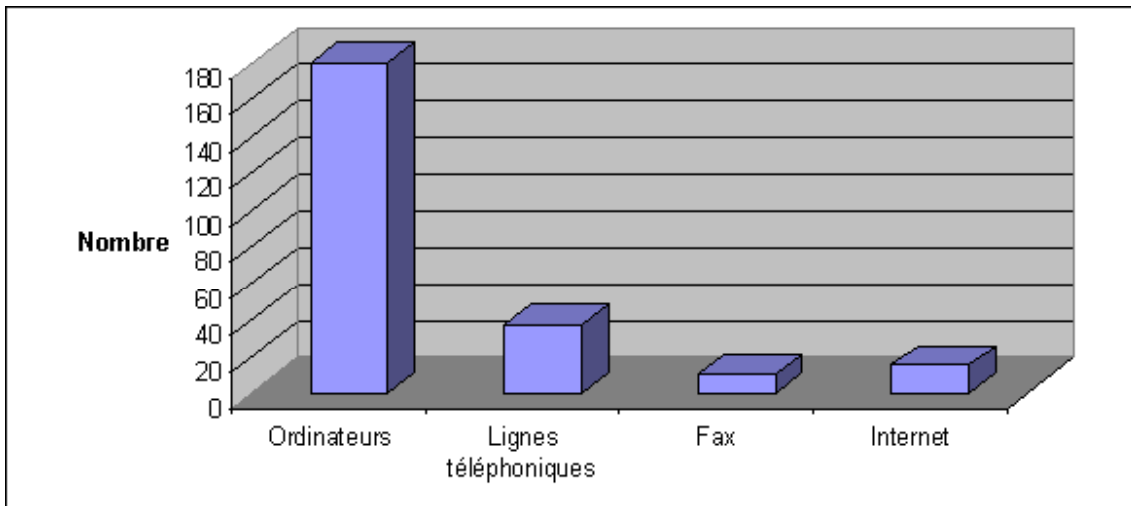
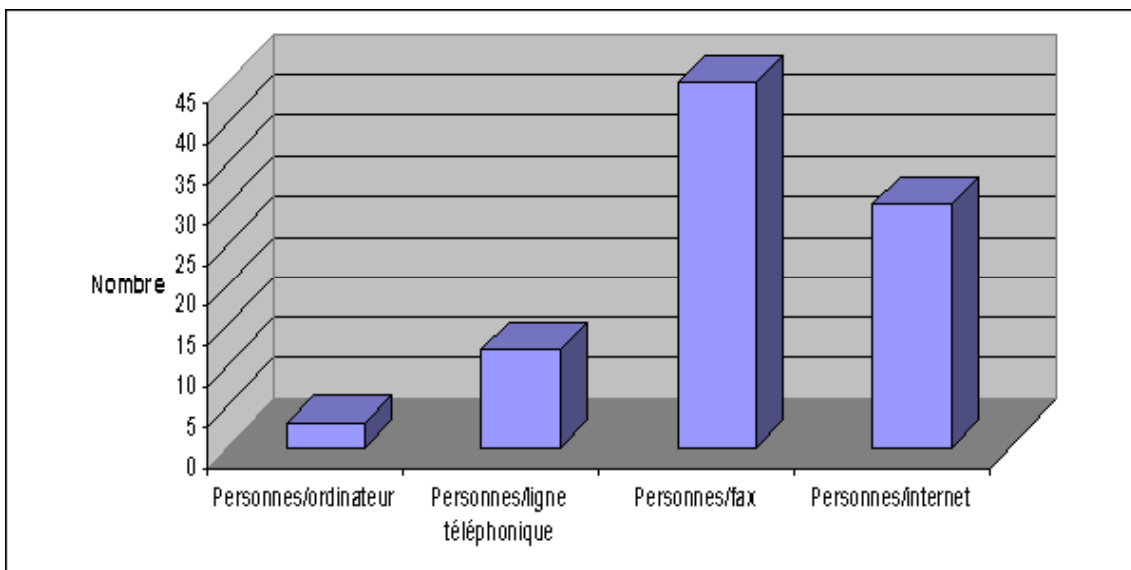


Schéma 12 : Utilisation des NTIC au sein du MPPDAT



Office des ports et rades du Gabon (OPRAG)

III 6 - AUTORITÉ PORTUAIRE (OPRAG)

Le Ministère du Transport et de la Marine marchande intervient dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement à travers les organes qui lui sont rattachés notamment l'OPRAG dont la Direction Générale et certains Départements rattachés sont situés au Port d'Owendo et une Division Régionale basée à Port-Gentil. L'OPRAG a pour mission de gérer les plans d'eau, les infrastructures liées aux Ports et Rades du Gabon à l'exception des privés.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

En effet, cette institution a son champ d'action sur deux principales ressources naturelles du pays que sont les eaux continentales et les eaux marines. C'est à ce titre que cette structure intègre dans ses activités la dimension environnementale qui non seulement s'intéresse à l'amélioration du cadre de vie de ses installations, mais aussi à la gestion des plans d'eau, habitat de nombreux organismes aquatiques.

Dans ce contexte, l'intégration ou tout simplement l'utilisation des NTIC apparaît comme une nécessité si l'on veut réellement atteindre les objectifs de développement durable des ressources naturelles.

L'analyse des réponses de notre enquête au sein de cette institution nous a clairement apporté une vue globale du degré d'intégration des outils de communication et d'information dans son fonctionnement quotidien. L'outil informatique n'est pas encore à la portée de tout le personnel, il est à noter que même certains cadres ne disposent d'aucun ordinateur ou ne savent même pas s'en servir. La connexion à Internet est la propriété de quelques individus, le reste des employés se contentant des cyber café. OPRAG possède des infrastructures enviables à savoir : gros moyens financiers suffisant pour être au top des NTIC, d'un Réseau Local (LAN), de tout l'équipement matériel nécessaire avec ligne spécialisée pour une connexion à Internet, d'un Serveur Central D'applications relevant des activités propres de l'office.

Sur un effectif d'environ quatre cent quatre vingt dix employés, on compte quarante sept ordinateurs soit dix employés pour un ordinateur, dix lignes de téléphone, soit quarante neuf employés pour une ligne, deux lignes de fax et deux connexions à Internet, soient deux cent quarante cinq pour une ligne fax et un poste connecté. Cette situation est due à un manque de volonté des plus hauts responsables.

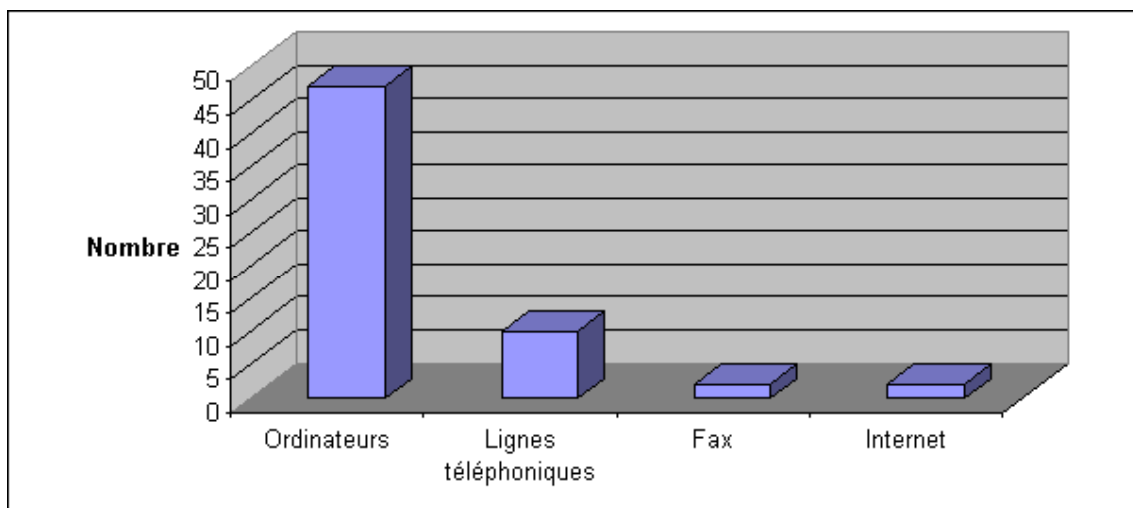


Schéma 13 : Situation des outils de communication et d'information à l'OPRAG

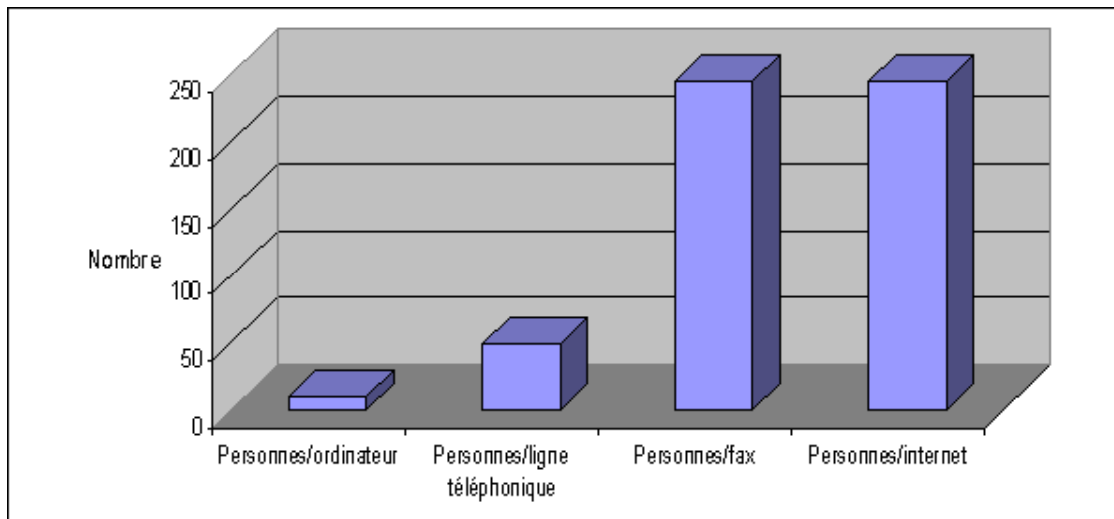


Schéma 14 : Utilisation des NTIC au sein de l'OPRAG

IV - AXES STRATÉGIQUES

La vision stratégique présentée ici tient compte, d'une part, du type des NTIC les usitées ainsi que des forces et faiblesses identifiées au niveau de l'ensemble des administrations et, d'autre part de toutes les propositions formulées par l'ensemble des populations cibles de chaque administration.

A cet effet, les paragraphes qui suivent proposent le cheminement, le parcours à suivre en vue de favoriser l'intégration effective et totale des NTIC dans le processus de la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement. Ce parcours comporte cinq étapes :

1 - L'équipement : Au regard des résultats sur l'état des lieux des moyens dont disposent les uns et les autres, on peut répartir l'ensemble des administrations en deux catégories : le groupe des administrations dépourvues (Ministère de l'agriculture,...) et le groupe de celles qui sont moyennement pourvues (Ministère de la planification,...). Il va sans dire que les efforts à consentir ne pourraient être les mêmes.

- Pour les administrations dépourvues : l'effort doit viser la dotation en ordinateurs, lignes et postes téléphoniques, en connexion Internet. Il faut parallèlement à cette dotation en logiciels et CRRROM de stockages des données,...
- Pour les administrations moyennement pourvues, l'objectif consistera à renforcer l'équipement déjà existant de façon à ce que l'usage s'étende dans un premier temps aux 2/3 du personnel de l'administration.

2 - La formation : Il va de soi que toute appropriation technologique s'accompagne de la formation. A cet égard, la formation du personnel constitue un enjeu essentiel pour la stratégie d'intégration des NTIC. En effet, dans la plupart des administrations moyennement équipées, il a été relevé que les ordinateurs étaient pour l'essentiel réduits au simple traitement de texte. De ce fait, il faut donc parallèlement à l'équipement, former le personnel à l'usage des ces nouvelles technologies de l'information et de la communication.

3 - La sensibilisation : La sensibilisation vise une large diffusion des avantages que peuvent tirer les administrations et autres acteurs de l'intégration des NTIC dans leur fonctionnement quotidien. Celle-ci doit également emmener les usagers des outils informatiques à mieux tirer profit de ces outils en mettant en valeur l'essentiel des fonctions qu'ils contiennent. De même, la sensibilisation, tout en incitant le grand public à s'intéresser aux NTIC comme Internet doit créer en même temps une émulation à la baisse des coûts pratiqués jusqu'à lors. Car, il semble que la principale raison qui empêche de nombreux gabonais à se connecter au Cyber du coin est le coût très élevé de la prestation.

4 - La création des bases de données : Pour mieux intégrer les NTIC dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, il faut favoriser la création des bases de données quantitatives et qualitatives sur les ressources naturelles dont chaque administration ou ONG a la charge. Dans ce sens, il importe de saluer le travail déjà accompli par certaines ONG à l'exemple de l'Association pour le Développement de l'Information Environnementale (A.D.I.E).

5 - La création des pages et sites WEB : Pour mieux faire connaître l'état des ressources naturelles et de l'environnement au Gabon, la mise en place des sites Web est une option de cette stratégie. Les sites Web serviront d'interface entre les administrations chargées de la gestion de ces ressources naturelles et les utilisateurs potentiels et permettront également de diffuser cette connaissance sur les ressources naturelles et la protection de l'environnement à l'extérieur du Gabon. En définitive, la stratégie nationale d'intégration des NTIC dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement doit allier équipement et formation.

V - CONCLUSION

L'information et la communication pas plus que par le passé sont pour toute société une nécessité impérieuse. C'est devenu un lieu commun que d'évoquer l'informatique par exemple comme un instrument du développement. Pourtant, l'introduction des NTIC dans les administrations gabonaises reste marginale. Leur impact sur l'ensemble de l'environnement socio-économique est si fort qu'il est impensable aujourd'hui d'imaginer une politique de développement qui ne ferait pas appel à de telles technologies.

Certaines formations à distance s'adressent aujourd'hui à des milliers, voire à des dizaines de milliers d'étudiants. Cela implique, l'intégration au sein de notre société et dans tous les secteurs des nouvelles technologies de l'information et de communication. D'autre part, des savoirs des plus divers sont demandés par des professionnels, cela suppose la mise en place ou l'établissement des circuits courts permanents entre les sources de savoir et les institutions qui les diffusent. Dans ce contexte, la question de l'intégration des nouvelles techniques de l'information et de la communication dans les secteurs à charge la gestion des ressources naturelles et de l'environnement demeure un problème réel si non une préoccupation de premier plan. Indicateurs du niveau d'évolution des sociétés, cette évolution turbulente pose plusieurs problèmes dans nos administrations.

Le premier problème est sans conteste celui de l'appropriation des nouvelles techniques de communication dans notre culture africaine ou de manière explicite dans notre culture gabonaise. En maîtrisons-nous véritablement les usages pour les intégrer dans un projet d'accès au savoir ? Cela reste à démontrer, même si l'on voit ici et là s'implanter des cyber-cafés et un léger intérêt notamment chez les jeunes. Le tout n'est pas dans la foule ou dans la mode. La question de la compétence et de l'intérêt pour l'investissement intellectuel se situe au cœur de cette problématique.

Le second problème est celui des moyens financiers dont ne disposent pas les administrations pour opérer des changements en fonction des nécessités. L'acquisition ou la vulgarisation de l'outil informatique nécessite un investissement que les pouvoirs publics ne sont toujours pas prêts à consentir. Dans un tel contexte, il est illusoire de croire que les nouvelles technologies de l'information et de la communication seront une grâce divine.

ANNEXE 1 : SITUATION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

	Effectif	Ordinateurs	Lignes téléphoniques	Fax	Internet
Ministère de l'Agriculture	208	2	9	2	0
Ministère du Tourisme	36	15	12	4	0
Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, chargé du Reboisement et de la Protection de la Nature	210	21	13	2	6
	54	41	13	3	6
Ministère des Mines	303	91	57	2	5*

Ministère du Plan	450	180	37	10	15
OPRAG	490	47	10	2	2

ANNEXE 2 : UTILISATION DES NTCI DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

	Personnes / ordinateur	Personnes / ligne téléphonique	Personnes / fax	Personne/ Internet
Ministère de l'Agriculture	104	23	104	
Ministère du Tourisme	3	3	9	
MEFPREP	10	17	35	105
SNBG	2	5	14	9
Ministère des Mines	4	6	152	
Ministère du Plan	3	12	45	30
OPRAG	10	49	245	245

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

A-Identification de l'Organisme

- 1 - Nom de l'organisme concerné :
- 2 - Les missions de l'organisme concerné

B Identification de la population cible

- 3 - Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?
- 4 - A quelle direction appartenez-vous ?

C-Données qualitatives et quantitatives recherchées

- 5 - Quelles sont les ressources naturelles dont la gestion dépend de votre département ?
- 6 - Pouvez-vous en faire une estimation ?
- 7 - Quelles sont les méthodes ou moyens utilisés pour les évaluer ?
- 8 - Quels sont les projets en cours liés à ces ressources naturelles ?
- 9 - Quels sont les moyens de communication que vous utilisez dans l'acquisition de l'information ?

Radio Téléphone Minitel
 Journaux publics Revues scientifiques
 Journaux spécifiques Internet

Autres (à préciser) _____

- 10 - Quels sont les moyens de communication que vous utilisez dans la diffusion de l'information ?

Radio Téléphone Minitel Journaux publics
 Revues scientifiques Journaux spécifiques Internet

- 11 - Quels sont les outils de communication dont dispose votre département (fax, téléphone, télex, internet, courrier, autre) :

- a) sur le plan interne :
- b) sur le plan externe ?

- 12 - Parmi les moyens d'acquisition et diffusion de l'information dont vous disposez, lesquels vous servent le plus ?

- 13 - Quels sont les moyens utilisés qui sont relatifs à la compilation, l'archivage, l'actualisation et la gestion de l'information ?

- 14 - Quelles sont vos sources d'information ?

- 15 - Quels sont les domaines concernés par cette information ?

- 16 - A quelle échelle la diffusion est-elle faite ?

Locale Nationale Internationale

Autres (à préciser) _____

17 - Pourriez-vous nous donner la fréquence (ou la périodicité) à laquelle vous diffusez vos informations ?

18 - Pourriez-vous nous donner les difficultés particulières que vous rencontrez :

a) Dans l'acquisition de l'information

b) Dans la diffusion de l'information

19 - Quel type d'assistance estimez-vous nécessaire pour votre département ? (exemple : financement, expertise)

20- Quels types d'information recherchez-vous ?

Qualitatif Quantitatif

Autres (préciser) : _____

Dans quel domaine(s) spécifique(s) ?

21 - L'outil informatique est-il accessible à tout votre personnel ?

22 - Quelles sont les logiciels informatiques les plus usuels dans votre administration (word, Excel, Access, etc.) ?

23 - Combien d'ordinateurs dispose votre administration ?

Estimez-vous ce nombre suffisant ?

24 - Connaissez-vous l'Internet ?

Oui Non

Si oui, qu'est-ce que c'est ?

25 - Êtes-vous connecté à l'Internet ?

Oui Non

Si oui, :

a) Chez vous ?

b) Au bureau ?

c) Au cyber du coin ?

Si non, pourquoi ?

26 - Trouver-vous coûteuse la connexion à Internet ? (Justifiez votre réponse)

27 - Que vous apporte Internet pour l'acquisition de l'information ?

28 - Quels bienfaits voyez-vous dans l'utilisation de Internet ?

29 - Quelle est selon vous la place de Internet par rapport aux autres moyens de communication ?

30 - Êtes-vous pour l'évolution de cette nouvelle technologie de communication ?

Oui Non

Pourquoi ?

31 - Pensez-vous qu'il est temps de mettre à la disposition de toutes les couches sociales ce puissant moyen de communication ?

Oui Non

Pourquoi ?

32 - Quelles sont les contraintes à l'intégrer des NTIC dans la gestion des ressources naturelles au sein de votre administration ?

a) Structures,

b) cadre institutionnel et réglementaire,

c) définition des responsabilités,

d) compétences du personnel,

e) ressources,

f) autres financements

1.6. Propositions pour améliorer la communication

33 - Avez vous des propositions pour améliorer la communication et la gestion des ressources naturelles dans votre département dans votre département ?

Questionnaire additif

- Quel est le nombre de directions générales et de direction dont dispose votre département ?
- Quels sont les effectifs pour chaque direction ?
- Combien y a t-il de lignes téléphoniques par direction ?
- Combien y a t-il de lignes de Fax par direction ?
- Combien y a t-il d'ordinateurs par direction ?
- Combien y a t-il de personnes connectées sur Internet par direction ?
- Existe t-il un réseau local au sein de votre direction ?

ANNEXE 4 : TERMES DE RÉFÉRENCES DE LA MISSION

Groupe de travail pour l'élaboration de la stratégie sectorielle d'intégration des ntic⁴² dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement

1. Objectifs de la mission

Le Groupe de Travail a pour mission de contribuer activement à l'élaboration de la stratégie nationale d'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la gestion du secteur des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

La stratégie de gestion informationnelle et communicationnelle des ressources naturelles et environnementales ainsi produite devrait contribuer à améliorer la contribution du secteur des ressources naturelles et environnementales au processus national de développement durable.

2. Méthodologie et produits attendus

L'élaboration de la stratégie de gestion informationnelle et communicationnelle de gestion des ressources naturelles et environnementale se fera en trois étape principales :

Etape 1 : Etablissement d'une base de données qualitatives et quantitatives sur la gestion informationnelle et communicationnelle des ressources naturelles et environnementales du Gabon.

Cette étape consiste à la collecte des données chiffrées d'une part, et à la collecte des données qualitatives d'autre part. Ces données doivent permettre d'avoir des informations sur :

- Equipement informatique et la connexion Internet des organismes pris en compte dans le cadre de l'étude ;
- Les bases de données existantes dans le domaine de l'environnement ;
- Les projets en cours et leurs objectifs en termes de données.

Cette première étape conduira à une analyse de l'existant, c'est à dire à un état des lieux de la gestion informationnelle et communicationnelle dans le secteur.

Etape 2 : L'élaboration d'une matrice des « forces-faiblesses-opportunités-risques » de la gestion informationnelle et communicationnelle des ressources naturelles et environnementales du Gabon.

Il s'agit ici de partir de l'existant pour définir :

- les points forts (y compris les améliorations réalisées au cours de ces dernières années : nouveautés technologiques, équipements, etc.) et les points faibles (manque d'équipement, manque de formation, lacunes dans la gestion et la circulation de l'information environnementale, manque de communication entre les différents acteurs de

⁴² Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication.

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

l'environnement, etc.) de la gestion de l'information et de la communication dans le secteur d'une part,

- les opportunités et les risques qui découlerait de l'intégration des NTIC dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, d'autres part.

Etape 3 : L'élaboration de la stratégie visant à améliorer la stratégie de gestion informationnelle et communicationnelle des ressources naturelle et environnementales du Gabon.

Il s'agira à cette étape de proposer une stratégie claire et opérationnelle visant à :

- intégrer efficacement les NTIC au processus de développement durable du secteur ;
- améliorer la contribution des NTIC dans la gestion des ressources naturelles et du potentiel environnemental.

La stratégie proposée devra prendre en compte :

- les réformes institutionnelles et opérationnelles (formations, équipements, etc.) à mettre en œuvre ;
- les moyens financiers, matériels et humains à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie (préciser autant que possible les sources de financement et des propositions pour la mobilisation des fonds).

Le rapport final devra être contenu dans un document d'environ trente (30) pages.

Les organismes et institutions suivantes serviront d'échantillon à l'enquête :

- Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement, chargé de l'Environnement, et de la Protection de la Nature ;
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du Développement rural ;
- Ministère des Mines, de l'Energie et des Ressources Hydrauliques ;
- Ministère de l'aménagement du Territoire
- Les autorités portuaires (OPRAG, ...)
- Les médias (le Cri du pangolin, ...)
- Programme Régional pour la Gestion de l'Information Environnementale.

3. Expertise requise

Le Groupe de Travail sera composé d'experts, spécialistes des thématiques liées à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

4. Lieu et durée de la mission

La mission se déroulera à Libreville. La durée de la mission est de un (1) mois.

MEDIA CULTURE

AXES STRATÉGIQUES

- Bâtir un Internet qui reflète la culture du pays
- Mettre en ligne les médias de masse, journaux, radio, TV
- Soutenir la création de contenu multimédias
- favoriser la maîtrise des technologies culturelles
- Promouvoir la culture et la civilisation nationale

MOYENS

1. BÂTIR UN INTERNET QUI REFLÈTE LA CULTURE DU PAYS

- Mise en réseau des institutions culturelles (Canada, Danemark)
- Inciter les administrations à utiliser le Web dans ses relations avec le public et les établissements culturels (institutions gouvernementales, instituts publics..) ; sanctionné par une résolution du conseil des ministres (Portugal)
- Numérisation des « documents » du domaine public (Canada), numérisation des fonds culturel (France)
- Création de vitrines pour les produits culturels et artistiques du Pays (Canada, Danemark)
- Favoriser l'accès au patrimoine touristique (Grèce)
- Etablissement d'un réseaux des institutions culturelles (Danemark)

2. UTILISATION DES NTIC DANS LES MÉDIAS DE MASSE

- Aide spécifique aux centres et institutions travaillant dans le cinéma (France)
- Développer l'utilisation des NTIC par l'industrie de l'audiovisuel et la presse
- Encourager la présence sur Internet du Secteur public de l'audiovisuel
- Soutenir les radio et télévisions locale dans le nouvel environnement numérique (Danemark) (Irlande)
- Mise en place d'un fonds pour encourager la presse à développer ses activités multimédia (France)

3. SOUTENIR LA CRÉATION DE CONTENU MULTIMÉDIA, FAVORISER LA MAÎTRISE DES TECHNOLOGIES CULTURELLES

- Encourager les industries du contenu (Japon)
- Créer des espaces « cultures multimedia » (France) pour la formation du public (sorte de cyber-centre dans les bibliothèque, MJC...)
- Organiser des formations de haut niveau au multimédia (Suède)
- Mettre à profit, les compétences des écoles d'art (France)

- Création d'un fond national pour aider au développement de sites Web sur le pays (Tunisie)
- Protection des droits d'auteurs, par l'adoption de textes spécifiques
- Equipement multimédia des bibliothèques, pour faciliter l'appropriation culturelle des technologies de l'information (France)

MEMBRES :

1. TCHALOU Michel
2. DOUMA Dominique
3. ISSEMBE Fulbert
4. MOUSSAVOU Claude
5. AWORET-TAIKA Pierre Louis
6. MOMBOUA Sosthène
7. IBOUANGA-KOUANA Emile Alain Brice

INTRODUCTION

Le Projet INFOCOM GABON qui a pour objectif la formulation d'une stratégie de communication pour le développement, répond aux préoccupations suivantes :

- Renforcer les institutions démocratiques ;
- Relancer l'activité économique ;
- Favoriser l'entrée du Gabon dans la société de l'information ;
- Donner aux organes de presse une véritable vocation d'information au service du pays et du citoyen ;
- Impulser un nouveau système d'éducation et de culture ;
- Favoriser l'accès du plus grand nombre aux choses de l'esprit et de la communication par une vulgarisation à l'échelle nationale des techniques modernes de communication.

Depuis son accession à l'indépendance, le Gabon s'est doté de moyens de communication tels que la Radio, la Télévision, la Presse Ecrite. Il a aussi investi dans les Télécommunications notamment le Téléphone, le Fax, les Faisceaux hertziens et les Satellites. Il s'est aussi engagé dans la formation des hommes et des femmes aux différents métiers de la communication.

Au plan culturel, la politique de notre pays est sous-tendue par la mise en place d'un Ministère de la Culture dont les structures annexes sont : le musée national, la direction du théâtre national, les centres audiovisuels, l'imprimerie intergraphic, l'Agence nationale de la promotion artistique et culturelle, l'école nationale des arts et métiers, les services provinciaux de la culture, les centres de lecture et d'animation culturelle.

Pour couronner le rayonnement de la culture bantoue dans la sous région, le Gabon abrite le siège du centre international des civilisations bantoues.

Il y a donc un foisonnement des moyens de communication et d'expression culturelle dont Internet qui fait son entrée au Gabon.

Toutefois, des questions fondamentales méritent d'être posées :

- Les Gabonais sont-ils réellement bien informés ?
- Les infrastructures actuelles permettent-elles l'accès du plus grand nombre à l'information et une bonne circulation de l'information ?
- Le personnel formé répond-il aux exigences du développement ?
- Les médias concourent-ils à la formation de l'expression plurielle et culturelle de notre pays ?
- Quelle stratégie faut-il mettre en place avec quel outil de communication pour favoriser une meilleure circulation de l'information en zone urbaine, en zone rurale et entre zone urbaine et zone rurale ?

Aussi, les objectifs essentiels du groupe Média-Culture sont les suivants :

- Apprécier les infrastructures existantes, les équipements et autres outils de communication et d'information sur le terrain ;
- Identifier les différents modes actifs de communication et d'information mis en place dans les services culturels de la culture et les organes de presse ;
- Faire l'état des lieux grâce à un inventaire de l'existant ;
- Collecter des données et les témoignages des responsables et les utilisateurs sur le fonctionnement des services ;
- Proposer une nouvelle stratégie pour améliorer le fonctionnement des médias, des organes d'expression culturelle, la diffusion et la circulation de l'information et de la culture.

Ce travail s'articule autour de trois grands points, à savoir :

- Environnement médiatique et culturel,
- Problèmes et besoins,
- Propositions et recommandations.

I - ENVIRONNEMENT MÉDIATIQUE ET CULTUREL

I 1 - MÉDIAS

I 1 1 - STRATÉGIES PASSÉES ET PRÉSENTES

Depuis le Commissariat à l'Information au sortir de l'indépendance, en passant par le ministère de l'Information pendant la période du parti unique et la rupture politique née de l'avènement du multipartisme issu de la conférence nationale, l'on constate qu'au plan institutionnel, le processus communicationnel évolue dans le temps au Gabon. De même que, pour coller à la nouvelle donne de la mondialisation, le Gabon vient de s'arrimer encore institutionnellement avec la mise en place d'un ministère de la communication, de la poste et des nouvelles technologies de l'information.

Dans le domaine juridique, la législation en matière de communication est intégrée dans la loi fondamentale qui consacre la liberté d'expression dans son titre préliminaire et qui stipule que la communication audio visuelle et écrite est libre en République gabonaise, sous réserve du respect de la dignité humaine. Ainsi, la hiérarchie de la législation en matière communicationnelle est articulée de la façon suivante : la constitution, le ministère de la Communication, le Conseil National de la Communication née de la restauration de la démocratie, l'ordonnance n° 007/PR/93 du 1er OCTOBRE 1993 qui tient lieu de régime de la

communication, la loi sur la presse de 1959 inspirée de la loi française sur la Presse du 29 JUILLET 1881 et le code pénal qui traite des délits de presse.

Actuellement, un projet du Code National de la Communication initié par le Conseil National de la Communication, est sur la table du Parlement gabonais.

Pour des raisons stratégiques et répondant au concept de l'UNESCO du nouvel ordre de l'information et de la communication, une puissante radio panafricaine à vocation internationale, "Africa n°1", est créée. L'Agence Gabonaise de Presse est connectée sur le fil de l'Agence Panafricaine d'Information (la PANA).

Au plan technique, des équipements naissent et se perfectionnent tel l'émetteur de Melen et parviennent petit à petit à porter Radio Gabon dans toutes les provinces du pays. Dans les zones rurales, on reçoit l'une ou les deux chaînes de Radio et de télévision Gabonaise, RTG, diffusées par l'opérateur public national. En province, l'Etat crée des radios locales dépendantes de Radio Gabon, chaîne mère, avec des programmes conçus sur place, notamment à Port-Gentil, Franceville, Tchibanga, Oyem et Makokou. En 1987, un réseau national par satellite "Equasat" visant à assurer la couverture globale du pays et comprenant une station maîtresse à Libreville, est mise en fonctionnement, de même qu'un réseau rural VSAT de dix (10) stations publiques est réalisé en même temps que six (6) stations VSAT pour le réseau d'entreprises.

Au sortir de la Conférence Nationale, la liberté d'expression et la prise de parole sont effectives au Gabon avec la naissance des nombreux médias privés de tous les goûts et la diffusion des chaînes de télévision thématiques et plusieurs titres de journaux font leur apparition. L'imprimerie quant à elle, reste le domaine exclusif de Multipress, la distribution à Publicom.

Pour réguler cette pluralité médiatique, sur recommandation de la Conférence nationale, l'Etat met sur pied le Conseil National de la Communication (CNC) dont le champs d'action immense est contenu dans la constitution. Il assure le contrôle des médias en vue de respecter et de promouvoir le pluralisme d'opinions et les principes démocratiques. Il vérifie la conformité des médias à la loi. Il a aussi le rôle de veiller au respect des quotas de promotion des cultures gabonaises dans les médias privés.

Si la cible des médias gabonais demeure jusqu'à présent la population réceptive de leur message, il n'en demeure pas moins qu'avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la question n'est plus seulement de savoir ce que veulent les lecteurs, les auditeurs, les téléspectateurs, mais aussi ce que veut le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur. Le phénomène interactif des multimédias, la dimension internationale, la mondialisation et la globalisation des médias, commandent désormais aux médias gabonais de prendre en compte l'accessibilité individuelle d'un large public à l'information. La connexion à l'Internet de chaque média gabonais devient, par conséquent, une priorité.

I 1 2 - LES RÉSULTATS DES PLANS D' ACTIONS PASSÉES ET PRÉSENTS

Période du monolithisme politique :

Dès l'avènement du monolithisme politique au Gabon en 1967, la recherche de l'unité nationale et sa consolidation ont été incompatibles avec toute pluralité d'opinions politiques et, par conséquent, excluait un large espace d'expression libre de la presse contre le régime en place. On compte à cette époque :

- un quotidien pro gouvernemental, L'Union, né à la suite de la disparition successive des journaux L'effort gabonais (conçu à Libreville et imprimé à Paris) et du Gabon d'aujourd'hui ;
- au moins cinq (5) titres de journaux spécialisés (La Cité, organe de presse de la mairie de Libreville, Tam-tam, d'Elf Gabon, Dialogue, journal du parti Démocratique Gabonais (PDG), Le Patriote et Le Nationaliste, presses satiriques dont la parution irrégulière a abouti à leur disparition) ;
- une station privée de télévision, Téléafrika, couvrant Libreville ;

- deux stations de radio publique, Radio Gabon et Radio 2 et cinq (5) stations – relais et locales sous tutelle de " Radio Gabon " ;
- une station de radio panafricaine, Africa N° 1, qui émet sur les pays d'Afrique francophone et en région parisienne.

Période du multipartisme :

Dès l'avènement du multipartisme, une vingtaine de titres privés, près d'une vingtaine de stations de radio privée et au moins trois stations de télévision privée voient progressivement le jour (Cf. tableau 1, annexe 1).

Sur 21 titres de journaux, en dix ans, 13 ont disparu des kiosques gabonais, soit 61,90%. Les coûts de production très élevés sont principalement mis en cause dans ce phénomène.

Aussi, le vœu de voir plusieurs maisons d'édition en dehors du seul Multipress est de plus en plus d'actualité pour permettre à la fois de priser le monopole de cette société et de faire baisser ces coûts, à la faveur d'une détaxe fiscale sur les produits d'impression.

On dénombre 14 organes de presse privée audiovisuelle et 7 de statut public en 10 ans, soit la presse privée représente le double du nombre de la presse publique (cf. tableau 2, annexe 2)

I 1 3 - LES PROJETS D' ACTIONS

Un projet de construction de la cité de l'information est en cours de négociation avec la coopération chinoise. L'objectif visé par l'Etat gabonais est d'offrir aux communicateurs de la RTG un cadre de travail et des technologies de l'heure, à savoir " le tout (radio et télévision) numérique ".

Un autre projet est en cours de finalisation avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) pour la mise en place très prochainement des radios rurales dans la plupart des localités de l'arrière pays. Cet outil de communication, la radio rurale, permettra de renforcer les activités à caractère éducatif et culturel, déjà amorcées par les Centres de Lectures et d'Animation Culturelle (CLAC). La gestion de ces radios dans les villages se fera par la RadioTélévision Gabonaise (RTG), l'opérateur de médias d'Etat.

I 2 - LA CULTURE

I 2 1 - STRATÉGIES PASSÉES ET PRÉSENTES

S'agissant de la culture, l'organe d'administration et de gestion a subi d'importantes modifications. De 1970 à l'an 2000, on est passé du Haut Commissariat à la Culture et aux Arts, au ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire. Durant les années 90, le département de la Culture a subi d'autres aménagements au fur et à mesure des changements organisationnels.

Il a fusionné successivement avec la Communication, la Jeunesse, les Sports et les Loisirs avant d'être à nouveau uni à ce dernier en l'an 2000.

Les grands axes de la politique culturelle sont :

- Conserver et promouvoir le patrimoine culturel du Gabon;
- Créativité et stratégie culturelle;
- Action culturelle et développement de la communication sociale;
- Les médias et les industries culturelles;
- La coopération culturelle.

I 2 2 - RÉALISATIONS

Pour matérialiser ses objectifs, le Gabon s'est doté d'un certain nombre d'infrastructures, à savoir :

- L'Ecole Nationale d' Arts et de Manufacture;
- Le Musée National d'Arts et Traditions;
- Le Centre International de Civilisation Bantoue (CICIBA);
- Le Centre Audiovisuel;
- L'Intergraphic (Imprimerie);
- Les Cases d'Ecoute;
- La Direction du Théâtre National;
- Le Festival Culturel National;
- Le Conseil National des Affaires Culturelles;
- L'Agence Nationale de Promotion Artistique et Culturelle;
- La Galerie d'Exposition d'Arts Albert Schweitzer;
- La Journée Nationale d'Alphabétisation.

Cette volonté politique a-t-elle permis le développement de notre patrimoine artistique et culturel ? Les Gabonais vivent-ils réellement leurs cultures ? Les infrastructures actuelles permettent-elles l'expression culturelle et artistique ? Le personnel administratif et artistique est-il bien formé pour animer les activités culturelles et artistiques ?

II - LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES EN MATIÈRE MÉDIATIQUE ET CULTURELLE AU GABON

Pour dégager ces points forts et points faibles, le groupe de travail Média-Culture a mené une enquête d'abord, à l'intérieur du pays, puis à Libreville pour évaluer l'existant en matière médiatique et culturelle.

- Procédure d'évaluation de l'existant :

Partant de l'hypothèse qu'au Gabon, le déficit de communication est un problème général qui concerne tous les secteurs d'activité et prend dans chaque cas des formes spécifiques qu'il convient d'analyser précisément, le Groupe Média-Culture a effectué une courte mission d'enquête du 5 au 10 Août 2000, dans les provinces de l'intérieur du pays pour :

- Faire un état de lieu du paysage médiatique et culturel au Gabon ;
- Dégager les points forts et les points faibles relatifs à la communication et l'expression culturelle au Gabon, à partir des techniques d'entretien auprès des responsables et gestionnaires des organes nationaux et provinciaux des médias et de la culture, et de l'observation objective et directe des conditions de travail et, si possible, de l'activité ponctuelle de certains agents en situation de travail.

Les résultats de cette enquête permettent d'élaborer les recommandations ou les orientations générales et leur coût dans le cadre d'un projet d'une stratégie globale "Informer et Communiquer pour le Développement au Gabon".

Le choix des zones d'enquête

Le Groupe Média-Culture a choisi les villes, chefs lieux de provinces parce qu'elles concentrent toutes les structures relais des départements ministériels de la communication et de la culture.

Aussi, il est établi qu'au Gabon 73% de la population du pays vit dans les villes, notamment dans les capitales provinciales. A ce titre, toutes les réalisations les plus importantes de l'Etat dans ces secteurs ont eu pour sites ces localités.

Les techniques d'enquête

La première phase de cette étude consiste en une recherche et analyse documentaire (textes de loi, ouvrages et sources référencés) pour fixer la problématique, les objectifs. Sur la base de ces objectifs, les techniques appropriés à l'étude sur le terrain concernent :

- Un guide d'entretien semi-directif qui permet de recueillir des données sur les principales missions de chaque structure médiatique ou culturelle, ses moyens essentiels, ses activités prioritaires, l'apport du ministère de tutelle, l'apport des autorités locales et des donateurs, la population cible, l'organisation humaine, la protection et la promotion de ses productions et les projets avec leurs moyens d'action et leur coût.
- Une grille d'observation élaborée de façon à obtenir des données chiffrées et à apprécier l'état des locaux, de l'équipement et du matériel, de la logistique, des ambiances, les innovations technologiques et les méthodes de travail, le fonds documentaire et/ou le patrimoine culturel, les activités socio - éducatives et culturelles, les projets d'amélioration non aboutis, le personnel (effectifs par poste, statut et ancienneté, les stages et formations obtenus et souhaités), les activités et projets financés et qui nécessitent des financements.

Les données brutes ont permis de constituer un annuaire des structures médiatiques et culturelles visitées. Cet annuaire a l'avantage de montrer les points forts et les points faibles de chacune d'elles et de connaître leurs projets d'amélioration et de développement, base de données nécessaires pour élaborer des recommandations qui intègrent leurs besoins.

- Les difficultés d'enquête

A l'intérieur du pays, les administrations des services culturelles et médiatiques n'ont pas tous collaborés à cette étude estimant que l'enquête était un sondage politique. D'autres se sont sentis pris de court. De même que la durée des missions d'enquête limitée à deux jours fut insuffisante pour répondre aux rendez-vous des différents responsables au-delà du temps impartis.

Dans les grandes villes, la dispersion des services à visiter a constitué une difficulté supplémentaire pour réaliser la mission. A Libreville, les responsables des organes de presse privée ont été réticents.

Pour ce qui est des organes publics, plusieurs fois les rendez-vous ont été reportés, les responsables exigeant au préalable les instructions du ministre de tutelle.

D'un point de vue général, le projet n'a pas été suffisamment vulgarisé. Par conséquent, nos interlocuteurs ont été surpris par nos visites et ne pouvaient nous fournir toutes les informations nécessaires.

En règle générale, la rétention de l'information a constitué une entrave que nous avons essayé de surmonter en recourant à d'autres sources d'informations (loi des finances,, Journal officiel, Revues, etc)

II 1 - LES MÉDIAS

II 1 1 - LES POINTS FORTS

Effort de réalisation constante d'infrastructures en matière médiatique

Au fil des années, le Gabon a développé des infrastructures des télécommunications dans l'ensemble du pays. Ce réseau public offre aux stations radios et télévisions locales la

possibilité d'émettre dans leur ville respective, et aux stations de radio et télévision nationales et internationales, l'occasion de couvrir l'ensemble du territoire.

Ce réseau constitue une base d'infrastructures pour l'entrée du Gabon dans la société de l'information.

Pluralité médiatique favorable à l'émergence d'une culture démocratique liée à un cadre juridique et réglementaire favorable

Sur le plan constitutionnel et juridique, le Gabon a intégré dans sa constitution, le Conseil National de la Communication (créé en 1991 et établi en 1992). Cette institution régule le paysage médiatique et veille à l'équité du temps de parole dans les médias publics des différents partis politiques et candidats engagés dans les élections présidentielles, législatives et locales. La loi en matière de communication qui facilite la création des mass - médias privés, les oblige à respecter les quotas relatifs à la promotion de la culture gabonaise (Cf. tableau du répertoire des mass - médias tableau 1 et 3).

- Existence des groupes syndicaux variés qui luttent pour les intérêts des professionnels des médias : Le Syprocom est le syndicat le plus représentatif des professionnels de la communication. Quant aux associations, elles interviennent dans des domaines spécifiques (Association des Professionnels de la Presse Ecrite Gabonaise, APPEG, et l'Association Internationale des Femmes de la Communication).
- La présence effective des stations de radio et télévisions, ainsi que de la presse écrite étrangères : depuis 1990, plusieurs chaînes étrangères diffusent par satellite des grilles de programmes variées, 24 h sur 24h, à condition de payer des redevances à l'Etat. Certaines sont captées gratuitement à l'intérieur du pays. Des stations de radio internationales ont des relais ou sont diffusées à partir du Gabon. Dans la plupart des kiosques de Libreville et Port-gentil, on retrouve de nombreux journaux étrangers.
- Une station radio panafricaine, à vocation internationale, Africa n°1, demeure la radio de référence en Afrique. Elle fait rayonner le continent par ses émissions et ses informations.

II 1 2 - LES POINTS FAIBLES

Manque d'entretien courant et de renouvellement des infrastructures du réseau national de radiotélévision

Le réseau gabonais de télécommunication mis en place dans les années 80 est obsolète et régulièrement en panne. En effet, la station radio RTG 2 vient de reprendre du service le lundi 4 décembre 2000, à la suite d'une panne d'émetteur qui a duré près d'un mois. Aussi, selon les responsables des stations de radio et télévision locales, les émetteurs mis à leur disposition sont non seulement de très faible puissance (70 à 500 watts), mais encore, ils sont régulièrement en panne et vieillots. Par conséquent, elles ne peuvent couvrir l'ensemble du territoire de leur province.

Non-respect par les médias privés de l'ordonnance n°007/93 du 1^{er} octobre 1993 relative à la communication audiovisuelle, cinématographique et écrite en République gabonaise

Sur le plan juridique, à ce jour, le Conseil National de la Communication a introduit un code de la communication à l'Assemblée Nationale. Ce conseil n'a pas les moyens humains et matériels pour réguler effectivement le paysage médiatique ni le pouvoir juridique relatif au code pénal qui traite des délits de presse. Ainsi, les quotas sur la promotion de la culture gabonaise ne sont guère respectés et les cahiers de charges de chaque média seraient irrégulièrement transmis au CNC.

Inexistence d'un cadre juridique et réglementaire relatif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Avec l'entrée dans la société de l'information, aucun cadre juridique et réglementaire n'est encore mis en place concernant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Manque de structures de formation professionnelle en matière d'information et de communication

Le problème de formation se pose à l'ensemble du monde médiatique. En effet, la plupart des médias privés sont obligés d'organiser des "formations maisons". L'exemple des titres de journaux privés montre qu'à défaut de former des agents et pour maintenir la qualité de leur ligne éditoriale, les rares professionnels qu'ils ont sont obligés de remplir plusieurs rubriques en adoptant des pseudonymes différents.

Dans les stations de radio et de télévision créées par l'Etat, les agents sont obligés d'être polyvalents pour couvrir toute la grille des programmes. Cependant, l'absence de formation continue et la rareté de la mobilité du personnel local ne permettent pas aux agents de capitaliser leurs compétences et savoir-faire.

En clair, la libéralisation de la presse au Gabon trouve plusieurs limites dont les plus importantes sont d'ordre professionnel, politique, économique, sociologique, liées à la forte concurrence des médias étrangers et celle liée à l'accès à Internet.

Limite relative au professionnalisme :

L'engouement de la prise de parole et l'expression plurielle des Gabonais au sort de la Conférence Nationale a conduit plusieurs organes de presse naissants à recruter des enseignants, des étudiants et des membres de la société civile qui n'ont aucune formation professionnelle et encore moins le souci de la déontologie et de l'éthique. La fermeture du studio – école de la RTG et du CENTRE Universitaire des Sciences Politiques et du Développement (CUSPOD) qui ont dans une large mesure contribué à la formation pendant un temps de plusieurs journalistes gabonais est un véritable handicap. Ainsi, les professionnels de la communication gabonais les mieux formés le sont à l'étranger. Les professionnels des médias les mieux formés le sont à l'étranger. Sur environ 500 agents que comptent la RTG 1 et la RTG 2, l'une comporte une trentaine de journalistes, l'autre en a autant, avec plus d'une centaine d'agents formés sur le tas. A cause de la précarité des conditions de vie et de travail, la plupart des professionnels sont tentés de quitter les organes de presse pour occuper des postes de conseillers en communication ou de directeurs certainement mieux rémunérés.

Plusieurs agents font partie de la main-d'œuvre non permanente et travaillent en lieu et place des journalistes et animateurs qualifiés. Les grèves successives depuis 1990 visant entre autre le recrutement par la Fonction Publique de plusieurs communicateurs de cette catégorie. Cependant, nombreux n'ont pas de diplômes d'études générales secondaires et supérieures, encore moins dans le domaine de la communication.

Par conséquent, certains "journalistes" de la presse privée et parlée ont enfreint la loi et diffamé des personnes tout en étant impunis dès 1990. Par la suite, des procès contre certains d'entre eux, ont abouti à des condamnations sévères : cas de la condamnation du rédacteur en chef et des journalistes du journal La Griffes en août 1998 à huit (8) mois de prison et à une amende de trois (3) millions de F CFA, de dommages et intérêts envers René Morgan, Directeur Général d'AIR Gabon, et une saisie sur mandat des cartes de presse des journalistes et la destruction de 12000 exemplaires du journal et des disquettes informatiques. En 1998, le Conseil National de la Communication de son côté somme de suspension Radio Soleil pour manque de respect de l'éthique journalistique, suite aux résultats des élections présidentielles de 1998 dans l'émission " Feed-Back ". Auparavant, suite aux élections présidentielles de 1993, deux stations de radio privée, Radio Liberté et Fréquence Libre ont été purement et simplement détruites par les forces de l'ordre. Par contre, plusieurs mises en demeure ont été faites au quotidien pro – gouvernemental l'Union, elles sont restées sans suites.

Si les atteintes à la liberté d'expression et de la presse sont dénoncées par "Reporters sans Frontières" ou "l'International Press Institute", les médias n'ont guère d'appui ni parmi les ONG ni près des organisations de défense des droits de l'homme.

Pour renforcer le professionnalisme des médias gabonais et de la sous région, la Coopération française a créé un Centre de Perfectionnement des Journalistes de Libreville. Ce centre qui a organisé des formations dans la gestion des entreprises de presse, de marketing de presse, de notions de base du journalisme et les formations en animation radio télévision, ne fonctionnerait plus.

Limite politique

Le climat politique gabonais est le premier facteur de freinage du pluralisme dans les médias. En effet, aucun propriétaire de média n'accepte de diffuser une information favorable à un autre parti que le sien. Les médias des partis politiques créés et gérés sont parfois en contradiction avec la législation en vigueur, par leur clientélisme, la diffusion de leur propagande partisane et manquent souvent de tolérance les uns envers les autres tout en s'éloignant de ce fait de l'idéal du pluralisme.

Les médias d'Etat, RTG 1 et 2, le Centre National de la Cinématographie (CENACI) sont complètement acquis pour l'Etat et fonctionnent comme des services de l'Etat. Leurs dirigeants sont d'ailleurs nommés en Conseil de Ministres. Aussi, par crainte des représailles politiques, l'accès aux informations officielles est très difficile.

Limite économique

La facilité de création des médias à la faveur d'une loi sur la communication ne s'accompagne pas de soutien à la presse privée. Beaucoup de médias privés gabonais n'ont pas les moyens de devenir des entreprises rentables. Ils accusent les bilans économique et financier déficitaires qu'ils ne présentent pas, conformément à la loi en vigueur, au Conseil National de la Communication (CNC). Cette fragilité économique des médias leur interdit toute possibilité d'extension à l'intérieur du pays. Les zones rurales à fort taux d'analphabétisme et toutes les villes secondaires représentant les trois quart du territoire du pays et même les pôles économiques tels que Port-Gentil et Franceville, n'ont pas accès à tous ces médias privés. A cela s'ajoute l'état défectueux du réseau routier et les coûts prohibitifs exigés par la Sogapresse pour la distribution des journaux.

Aussi, la rentabilité de cette presse est mise à mal par le comportement du public ; de nombreuses personnes se partagent le même poste de radio, des groupes s'agglutinent souvent autour d'un poste de télévision et un journal est souvent lu par plus de dix personnes. Un exemplaire de titre de journal privé est fixé en général à 400 F CFA. Ce qui n'est pas à la portée du grand public, peu habitué à cette forme de consommation courante.

L'absence de véritables agences de publicité conduit les médias les plus modestes à utiliser un circuit informel, tandis que les plus importants constituent leur propre régie publicitaire : Sonapresse via Publicom, Africa n°1, Téléafrika via Africa Pub et la RTG collectionnent directement la publicité auprès des annonceurs pour les diffuser dans leur propre réseau ou sur leurs antennes.

Enfin, les difficultés financières ne permettent pas aux médias gabonais du privé et du publics de se lancer dans la production audiovisuelle, cela les conduit à importer des programmes, violant ainsi la loi relative aux quotas de promotion des cultures traditionnelles gabonaises. Les reportages les émissions et article d'enquêtes font cruellement défaut. Les bailleurs de fonds (France, Etats – Unis etc.) interviennent sporadiquement en faveur des médias au Gabon en termes d'aides à l'approche des élections. Il faut signaler par ailleurs qu'en Octobre 2000, le Président de la République avait fait une dotation spéciale de 250 millions de francs CFA à la presse écrite gabonaise. Aussi, avait-il recommandé que 500 autres millions soient inscrits au budget de l'Etat au titre de l'aide à la presse écrite.

Limite sociologique

Si Libreville et Port-Gentil représentent 49% de la population gabonaise(dernier recensement), la province de l'Estuaire seule(dont fait partie Libreville) comprend 47% de la population totale. A ce titre, les organes de presse privée au Gabon arrosent cette province de leurs programmes et articles. Certains cherchent à atteindre Port-Gentil.

Par ailleurs, la plupart des médias privés sont d'obédience politique et créés pour entretenir leur électorat à Libreville. D'autres vivent de la publicité et le marché publicitaire de Libreville est le plus important du pays en raison de la présence de la plupart des grandes entreprises qui consacrent une partie de leur investissement en la matière.

De même, chaque grand groupe religieux possède un service audio-visuel mais pas de radio ou télévision spécifique. Seuls les catholiques viennent d'avoir une licence pour une radio FM à Libreville, Radio Notre-Dame-du-Gabon. D'autres confessions disposent d'une plage dans certaines stations de radio de la place. Cependant, les chrétiens disposent de moins d'espace que les musulmans au sein des médias.

Les jeunes viennent par le concours du ministère de l'Education Nationale d'avoir une station radio, Radio Emergence, encore en lancement.

Quelques ONG organisent de façon sporadique des émissions lors de la commémoration des journées marquant une festivité internationale ou nationale dans leur domaine d'action. Seul l'ONG " Agir pour le Gabon " a une émission régulière sur Radio Gabon, appelée " Méga Tribune ".

En tout, il n'existe ni de médias privé et public nationaux ni des médias locaux à thème, ciblant la culture.

Limite relative à la concurrence des médias étrangers

Les médias étrangers sont de plus en plus présents au Gabon ; utilisant des technologies les plus performantes, ils gagent un large public possible. L'audience des programmes de télévision diffusés par satellites comprend les élites urbaines qui s'acquittent des frais d'abonnement et acquièrent les équipements de réception nécessaires, et les habitants des quartiers modestes de Libreville, suite à la baisse considérable des prix. Les médias locaux étant confrontés aux difficultés de production locale, n'ont d'autre choix que d'importer des programmes essentiellement de films de rediffusion de série B américaine et européenne, entrecoupés de documentaires souvent anciens et un journal d'informations nationales mettant en relief les différentes audiences et activités du chef de l'Etat, des membres du gouvernement et autres hautes personnalités du pays. L'absence d'investigation met ces médias dans une position de médias de relais. Ainsi, les autorités publiques ont tendance à réserver la primeur des informations aux médias internationaux lors des conférences de presse ; ce qui frustrent beaucoup les médias locaux.

Certains médias privés tentent de relever le défi technologique en utilisant les Nouvelles technologies de l'information. C'est le cas d'Africa n°1 qui a un site Internet et présente aux systèmes de satellite(canal 69, canal astra, Bouquet francophone " Le Sat " et plusieurs réseaux câblés européens). Missamu, L'Union et d'autres suivent l'exemple en se connectant sur la toile.

Limite d'accès à Internet

Si le ministère de tutelle a fixé l'objectif d'aller vers le tout numérique, , une difficulté très importante demeure quant à l'accès aux nouveaux multimédias. En effet, sans réseau de télécommunication viable, le Gabon ne peut entrer dans la société de l'information. c'est pourquoi, dès 1998, un plan d'action négocié avec le FMI dans la restructuration de l'Office des Postes et de Télécommunications (OPT) limite les investissements à un programme minimum d'investissement pour la maintenance et le remplacement des équipements vétustes de son réseau terrestre.

Ce réseau de transmission nationale en faisceaux hertziens sert à la fois de support pour la téléphonie, la radio et la télévision. Or, le retard de la privatisation de l'OPT aggrave la vétusté de ce réseau et le mécontentement de la population victime des difficultés de communication.

Cette difficulté peut être résolue par l'utilisation du satellite " équasat " qui assure la couverture globale du pays. Sur le plan national, l'accès à Internet est timide malgré la très forte demande. Le ministère de tutelle a accordé 63 millions de F CFA de crédit à Internet. La première connexion internationale d'Internet est celle des Etats-Unis. Une deuxième à plus de 60 km au sud du pays à Masuku (Université des Sciences et Techniques). Le réseau d'accès Internet de l'OPT est constitué de 4 points d'accès, Libreville Cenacom.

En dehors de l'OPT , le deuxième fournisseur est Internet Gabon qui dispose d'une liaison spécialisée et comptait en janvier 2000 un millier d'abonnés contre 500 pour l'OPT. Elle vient de cesser de vendre des abonnements à cause de la qualité de la réception. Par ailleurs, l'Université OMAR BONGO celle de Masuku à Franceville sont actuellement connecté sur la toile. La Présidence de la République réactive son site , l'OPT dispose de 4 points. Dans le privé, on compte une dizaine de Cybercafé à Libreville. Au plan public, les centres multimédias des Archives Nationales et du Projet INFO-COM Gabon sont les plus importants.

Intelec (filiale de BOUYGUES) installe l'accès aux gros clients et la société ISFD Informatique rassure un service de formation développement et travaille avec les grands opérateurs. La pénurie des lignes téléphoniques entraîne dans les administrations une faible présence de téléphones, lignes qui pourraient servir de connexion à Internet.

L'usage de l'ordinateur est encore considéré, comme un outil pour la secrétaire, uniquement pour saisir des données et faire du courrier. Internet est mal connu et seule une mince élite sait quels usages on peut en faire. Même les journalistes de la presse publique n'ont pas tous accès à l'information, la formation et l'utilisation d'Internet.

II 2 - LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DU DOMAINE CULTUREL

II 2 1 - LES POINTS FORTS

La construction des sièges et création des activités

Il s'agit :

- d'un centre audiovisuel ;
- d'une imprimerie (intergraphic),
- d'une école nationale d'arts et de manufacture (ENAM) ;
- des centres de lectures et d'animation culturelle ;
- d'un musée national ;
- d'une agence nationale de promotion artistique et culturelle ;
- des services provinciaux de la culture, des arts et de l'éducation populaire ;
- d'une direction du théâtre national ;
- d'une direction générale de la culture ;
- d'une direction de l'éducation artistique ;
- d'un conservatoire national de musique ;
- d'une direction de la coopération culturelle ;
- du festival culturel national.

Les ressources humaines

- Volonté politique de former des professionnels administratifs et techniques de la culture ;
- Intégration dans la Fonction publique d'un grand nombre d'artistes ;
- Volonté et abnégation d'une frange des professionnels exerçant à l'intérieur du pays.

Forte contribution des partenaires extérieurs dans la réalisation des projets culturels

- le théâtre dans la rue (Union Européenne) ;
- équipement des cases d'écoute (Coopération française) ;
- équipement des services provinciaux de la culture (ICD et Union Européenne) ;
- Don d'un bâtiment par Elf Gabon pour le site du Musée national ;
- Equipement du centre audiovisuel de Libreville par le Canada ;
- Les réseaux CLAC soutenus par l'ACCT, etc.

Le Gabon a ratifié plusieurs traités et conventions en matière de protection et de promotion des œuvres culturelles. A cet effet, on a la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques du 26/03/1962, Acte de Paris 1971, 10/06/1975, Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, 29/02/1964. Les projets et les productions cinématographiques sont protégés par la Société d'Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) en France.

II 2 2 - POINTS FAIBLES

" Il a été de mode et il l'est encore, de créer des structures administratives de gestion et de promotion pour un domaine bien donné, sans pour autant accorder à ces structures les moyens nécessaires " in Un homme, un pays, El Hadj Omar Bongo Le Gabon . Ed. NEA, 1984, p.185.

Cette assertion montre à suffisance :

- la promiscuité des locaux, le manque des équipements et la présence d'une administration inadaptée à la chose artistique et culturelle ;
- la disparition de certaines grandes réalisations, telles que l'Agence nationale de Promotion artistique et culturelle et le festival Culturel National.

Dans le plan décennal de 1981 à 1990 (Cf. Un homme, un pays, El Hadj Omar Bongo Le Gabon . Ed. NEA, 1984, page 186), plusieurs projets de réalisation prévus n'ont pas vu le jour. C'est le cas d'un bureau national des droits d'auteurs, d'un village touristique-culturel, des maisons des jeunes et de la culture, des complexes polyvalents culturels, de l'institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle, du conseil national des affaires culturelles et artistiques, des centres culturels nationaux. On note aussi des projets de campagnes de sensibilisation relatifs à l'art et la culture nationale qui n'ont eu un début d'exécution.

- Difficultés des ressources humaines :

Malgré la volonté politique affirmée dans le cadre de la formation des professionnels administratifs et techniques du domaine culturel et de l'art, les besoins en effectifs dans les différentes structures nationales afférentes demeurent à pourvoir. Les quelques jeunes professionnels sortis des écoles de formation en la matière sont absorbés par d'autres secteurs d'activités ou sont sous employés par le département de tutelle (Cf. annuaire, partie des services provinciaux de la culture, des arts et de l'éducation populaire, les CLAC, les bibliothèques). On assiste alors à un vieillissement du personnel existant.

- Les aspects oubliés dans le domaine de la culture et des arts :

Le fonds d'aide à la création artistique et la non-application des conventions signés par l'Etat gabonais : c'est le cas de la perception des droits d'auteurs malgré la ratification de la Convention de Berne pour la protection des œuvres artistiques du 26/03/1962. A ce propos, dans les info routes de l'Espace francophone, il existe au Gabon une loi " LN° 1/87 Instituting Protection for Copyright and Neighboring Rights, 29/07/1987 " méconnue par les producteurs des œuvres de l'esprit au Gabon.

- Des structures en dépérissement malgré leur inscription annuelle dans la Loi des Finances :

En effet, la Direction du Théâtre National dispose d'une ligne budgétaire de 50 millions F CFA, le Musée des Arts et Traditions 50 millions F CFA au titre de budget de fonctionnement (Session budgétaire an 2000). Mais, ces structures connaissent des difficultés importantes de fonctionnement. Aussi, la Journée d'Alphabétisation dont les crédits s'élèvent à 10 millions F CFA (Cf .session budgétaire 2000) passe inaperçue.

La lourdeur administrative dans le décaissement des crédits alloués constitue un problème général qui affecte fortement le fonctionnement régulier de l'ensemble des administrations des structures publiques des secteurs de la culture et de la communication.

En effet, dans les provinces visitées, lors de notre enquête, les gestionnaires des services provinciaux ont mis en relief le problème récurrent de la multiplication des visas de l'engagement des crédits au paiement des factures de leurs fournisseurs. Il arrive souvent que des impayés s'accumulent au-delà de l'année budgétaire et les fournisseurs viennent à rompre leur contrat. Cela constitue un goulot d'étranglement pour ces services.

Quelle stratégie mettre en place pour dynamiser et développer le secteur culturel et artistique au Gabon ?

Les éléments de réponse à cette question nous conduit à présenter les différents projets des structures visitées sous forme d'annuaire. Cela donne une meilleure visibilité des missions, des moyens, des activités, de l'apport de l'ETAT, l'apport local, la population –cible, l'organisation humaine et les perspectives (cf. annexe 6).

III - PROPOSITIONS

III 1 - EVALUATION

Comme on peut le constater, "le déficit de communication est un problème général qui concerne tous les secteurs d'activité et prend dans chaque cas des formes spécifiques qu'il convient d'analyser". En effet, comme nous l'avons vu précédemment, sur le plan médiatique et culturel, les structures sont généralement limitées dans leurs moyens techniques, matériels, financiers et humains pour remplir effectivement leurs missions. La dégradation des locaux, le sous équipement et l'obsolescence du matériel allié à un personnel "local" non qualifié et des professionnels enclins à la "déqualification" faute d'occasion régulière de mettre à profit leur talent, laisse apparaître le constat selon lequel "tout est à améliorer".

En fait, les dotations budgétaires des gouvernements successifs et des organismes internationaux se sont avérées insuffisantes pour l'entretien courant et le renouvellement des infrastructures médiatiques et culturelles. Cela a entraîné une détérioration progressive des installations existantes, qui ne répondent plus aux objectifs, d'une part, d'informer, d'éduquer, de divertir et, d'autre part, de développer l'animation culturelle, l'éducation populaire et l'encadrement des artistes et des artisans. L'ampleur qui pèse sur les cultures gabonaises en déperdition s'accroît par un système de communication inefficace.

III 2 - RECOMMANDATIONS

III 2 1 - ANNUAIRE DES PROJETS DES STRUCTURES MÉDIATIQUES ET CULTURELLES ÉVALUÉES

L'élaboration d'une stratégie globale ne doit pas noyer les projets spécifiques de chaque structure médiatique ou culturelle. C'est pourquoi, pour une meilleure prise en compte des besoins réels de celles-ci, nous avons élaboré un annuaire des projets de chaque structure médiatique et culturelle à télécharger sur le site du projet Info Com Gabon. Ainsi, l'occasion sera donnée à chaque structure de se faire connaître et de trouver des donateurs ou des partenaires pour réaliser leurs projets.

N.B : Toutes ces productions pourront être téléchargées sur Internet (Recherche de financements).

III 2 2 - VISIONS ET STRATÉGIES

- Le Gabon : Une Société de l'information
 - Des médias utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication : Radio, télévision et presse écrite numériques.
 - Les Gabonais parmi les 717.083.000 utilisateurs du Web en 2004.
 - Le Multimédia (Internet), un média pour tout le public gabonais.

- Le Gabon : un pays au patrimoine culturel conservé et présent sur le plan mondial
 - Site " Connaître le Gabon "
 - Site " Gabon productions ";
 - Site " annuaire des professionnels gabonais "
 - Site " apprendre les langues, les Contes, les légendes et maximes gabonais ".

Pour entrer dans ces visions et stratégies, le Gabon doit au préalable :

- Utiliser le Satellite à défaut de développer son réseau terrestre de télécommunication en mauvais état pour améliorer la quantité et la qualité accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (les info routes) ;
- Rendre plus performant la société d'Eau et d'Energie (SEEG) pour éviter les nombreux désagréments causés sur l'étendue du territoire (coupures de courant fréquentes) ;
- Favoriser l'acquisition à des coûts raisonnables du matériel et fournitures informatiques en abaissant les taxes fiscales (TVA), voire une détaxe en faveur de la presse privée s'engageant résolument à promouvoir la culture gabonaise.
- Diffuser dans tous les secteurs d'activité, l'information, la formation et l'utilisation des nouvelles technologies de l'Information et de la communication.
- Définir un cadre juridique et réglementaire d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
-

Les options stratégiques sont par conséquent, les suivantes :

1 - Le tout numérique pour les médias gabonais

Comme Africa N° 1, les médias gabonais ont l'opportunité d'utiliser le système numérique. En effet, Libreville a le plus important poste de contrôle du Satellite Afristar qui permet aux médias du Sud de communiquer entre eux et de se faire entendre, même dans le monde entier.

Seulement, il faut 50.000 à 100.000 dollars par an pour l'envoi des signaux de l'Afrique vers l'Amérique et les radio-diffuseurs équipées de leur propre station d'émission vers le satellite doivent payer 150.000 à 200.000 dollars.

Le groupe World Space envisage aussi de louer des émetteurs qui seront fournis par la compagnie aux stations qui n'auront pas les moyens de s'en offrir un.

Le Ministre de tutelle a déjà fixé cet objectif à la RTG suite à la construction en projet de la cité de l'information.

Les médias gabonais peuvent aussi accéder au bouquet numérique francophone, Satellite Afrique Télévision (Sat) qui diffuse par abonnement les chaînes TV5, canal horizons, MCM africa et CFI, ainsi que Euronews, Planète et AB cartoons au Gabon.

L'Etat peut conclure des accords de partenariat relatif au bouquet numérique pour accroître l'audience de nos médias compétitifs et faisant la promotion de nos valeurs culturelles.

On peut, pour supporter les coûts, regrouper les médias privés en fonction des thèmes touchant le développement socio - économique et culturel du Gabon.

2 - Compter les Gabonais nombreux, parmi les utilisateurs du Web en 2005

Actuellement, on compte dans le monde 318.600.000 utilisateurs du Web. En 1999, l'Afrique en compte 1,2 million et près de 12.000 sites Internet sur 4,3 millions de sites dans le monde. Cette progression est liée surtout au commerce électronique. Pour être donc en phase avec cette marche du siècle nouveau, les opérateurs économiques du Gabon doivent proposer, entre autre, des services dans les domaines médiatique, culturel et économique. De même, le système Internet gabonais doit innover pour faciliter les transactions commerciales via Internet ; cela incitera plusieurs Gabonais à intégrer, d'ici l'an 2005 dans leurs mœurs, l'usage du commerce électronique pour :

- Les prestations de formation à distance (vidéo - conférence) ;
- Les achats d'ouvrage, de tout matériel d'importation en utilisant les voies de transports habituels (voie maritime ou aérienne). Cela suppose des contrats de Convention bien établis entre le Gabon et ces sociétés transitaires ;
- La vente par l'intermédiaire des sociétés transitaires agréées des produits culturels gabonais : sur la base d'un catalogue des produits locaux, les sociétés agréées reçoivent les commandes du monde entier et contactent les producteurs gabonais qui fourniront juste à temps la marchandise. Les transitaires se chargeront de son expédition.

3 - Le multimédia (Internet), un média pour tout le public gabonais

Sur la base de connexion satellitaire d'ici l'an 2005, chaque province du Gabon doit se doter d'un cybercentre d'une capacité variant selon l'intensité économique de chacune d'elles. En moyenne, une liaison spéciale de connexion financée par les administrations scolaire, sanitaire, de l'agriculture, de l'environnement, des médias publics locaux, de l'administration militaire et centrale (gouvernorat), du trésor public et de la Poste, ainsi que les Collectivités Territoriales, voire de la Justice, doit permettre la connexion de près de 200 à 1000 ordinateurs en réseau Intranet et Internet dans chaque capitale provinciale. Ainsi, Internet entrera dans les usages de travail de l'ensemble des acteurs sociaux du Gabon.

Un système de cotisation annuelle de tous ces secteurs d'activités permettra de financer 1.200.000 F CFA par mois de cette liaison spécialisée.(coût d'accès à l'O.P.T.). Dans le cybercentre accessible à tout le public, un prix forfaitaire de 500 F CFA l'heure de connexion doit permettre :

- à chacun de donner des nouvelles de chaque famille, de chaque village, de chaque clan, de chaque association d'une ville à une autre,
- aux élèves et étudiants de consulter à distance des ouvrages dans les bibliothèques gabonaises ou étrangères, etc ;
- aux communicateurs d'échanger des informations et de s'autoformer.

Pour les populations analphabètes, les animateurs interculturels feront office d'écrivains de lettres ou les aideront à envoyer un message sonore ou audiovisuel. Ces animateurs seront recrutés par les municipalités. Pour la valorisation du patrimoine culturel gabonais, on créera plusieurs sites tels que :

- " Connaître le Gabon ",
- " Gabon production " ;
- " Annuaire des professionnels gabonais " ;
- " Apprendre les langues, les contes, les légendes et maximes gabonais ", etc.

Cela suppose :

- Le recensement des images audiovisuelles, ainsi que le contact des promoteurs du tourisme (compagnies aériennes, de transport, hôtels, restaurants...), une vitrine de choix pour les artistes, artisans ou entreprises opérant dans chaque ville du Gabon qui y possèdent une page internet, des espaces publicitaires locaux, une revue de presse, de conférences, séminaires, forum et spectacles, ainsi que les travaux de recherche, projets de développement et publications du Gabon, manifestations sportives, etc.
- Le maintien des groupes de travail du projet info-com, à transformer en un programme intégré d'Accès aux Multimédias (projet IAM Gabon) qui recensera dans chaque secteur les professionnels, les productions, les contacts et activités des entreprises ou ONG, les images et publications pouvant être téléchargées sur Internet. Ils travailleront en collaboration avec les administrations et institutions locales ;
- Une équipe de spécialistes pour concevoir des Logiciels adaptés pour mieux vendre. Elle travaillera avec les groupes du programme IAM GABON.

► Le Site " Connaître le GABON " comprendra des données sur :

- l'histoire des peuples du Gabon ;
- la politique ;
- la géographie ;
- l'économie ;
- les institutions locales (banques, assurances, ambassades, ministères, organismes internationaux...) du Gabon ;
- Les projets et programmes de développement réalisés et en cours, voire à venir ;
- La présence du Gabon sur la scène internationale : traités, membres et position, voire place au sein des institutions internationales.
- Les établissements de formation, de recherches sous régionaux, internationaux et nationaux basés au Gabon.

► Le Site " Gabon production " comprendra des pages sur :

- des sociétés industrielles,
- des produits de valeur internationale et nationale ;
- des artistes, artisans et promoteurs culturels ;
- Livres, œuvres d'art d'exposition en image et un récit de présentation, sites et moments historiques par province ;
- Les hommes qui ont représenté le Gabon au niveau International (Artistes, sportifs, banquiers, chercheurs, hommes politiques privés) ;

► Le Site " annuaire des professionnels gabonais "

comportera tous les professionnels spécialistes de tous les secteurs, qui disposent chacun de leur curriculum vitae en ligne. Des listes d'entreprises classées par secteur d'activité, appels d'offres publics, privés... et coordonnées de tous les organismes publics ou privés locaux.

Ce site permettra de mettre en relief les ressources humaines gabonaises et une sollicitation directe des compétences gabonaises pour réaliser des travaux spécifiques au sein des entreprises qui souhaitent s'implanter au Gabon ou se développer. Même des entreprises étrangères peuvent bien entendu trouver leur compte.

► Le Site " apprendre les langues, les Contes, les légendes et maximes gabonais "

En utilisant à la fois l'écrit et les message sonores, chaque Gabonais et non Gabonais pourront apprendre de façon instantanée dans une langue gabonaise de son choix, la désignation des choses, les commodités d'usage (un premier contact avec l'autre, pour se renseigner, etc).

Pour accéder à un niveau supérieur de la langue, il apprendra à compter, certaines devinettes et maximes. Puis, il pourra conter et connaître les légendes gabonaises. La traduction en toute langue officielle sera disponible.

ANNEXES

ANNEXE 1 - TABLEAU 1 : TITRES DE JOURNAUX AU GABON

Dénomination	Statut	Editeur	Diffusion (nombre d'exemplaires)	Présent (+), disparu (-) des kiosques
L'Union (quotidien)	Privé	Société nationale de Presse et d'Edition (Sonapresse)	112 - 15000	(+)
La Cigale Enchantée (Hebdomadaire)	Privé	-	-	(-)
Esprit d'Afrique (Hebdomadaire)	Privé	-	-	(-)
Le Réveil (Hebdomadaire)	Privé	-	-	(-)
La voix du Peuple	Privé	Parti de l'Unité du Peuple	2000	(-)
Le Progressiste (hebdomadaire)	Privé	Parti Gabonais du Progrès	4 - 8000	(-)
La Tribune (bimensuel)	Privé	Connexion	4 - 8000	(-)
Missamu (hebdomadaire)	Privé	Missamu-Presse	3000	(+)
L'insolite (Bimensuel)	Privé	Fibpress	2000	(-)
Art et Loisirs magazine	Privé	Hugues Desormaux	6000	(-)
L'Effort Gabonais	Privé	-	-	(-)
Le Bûcheron (hebdomadaire)	Privé	Parti du Rassemblement des Bûcherons	8 - 14000	(+)
L'Union Magazine (mensuel)	Privé	Etat-Havas	10 - 15000	(-)
La Griffes (hebdomadaire)	Privé	Interpresse	8 - 12000	(+)
La Transparence	Privé	Grégory Nghwa Mintsa	-	(-)
L'Ogooué	Privé	Rassemblement Pour la Démocratie et le Progrès	-	(-)
La Relance	Privé	Parti Démocratique Gabonais	-	(+)
African Managemement	Privé	ECM-Resto	1200	(-)

Today (Trimestriel)				
Sport Elite (bimensuel)	Privé	-	-	(+)
Grigouillard	Privé	-	-	(+)
Le Temps	Privé	-	-	(+)

Source : Groupe de travail Média-Culture, Août 2000.

ANNEXE 2 - TABLEAU 2 : STATIONS DE RADIO ET DE TÉLÉVISION DU GABON

Nature de la station	Lieu d'émission	Statut	Catégorie
Radio Gabon	Libreville	Public	Radio nationale
Radio 2	Libreville	Public	Radio nationale
Radio télévision Mandji	Port Gentil	Public	Radio et télévision locales
Radio et télévision Masuku	Franceville	Public	Radio et télévision locales
Radio et télévision Massanga	Tchibanga	Public	Radio et télévision locales
Radio Oyem	Oyem	Public	Radio locale
Radio 6	Makokou	Public	Radio locale
RTG chaîne 1	Libreville	Public	Télévision nationale
RTG chaîne 2	Libreville	Public	Télévision nationale
Africa n°1	Libreville	Privé	Radio panafricaine
Radio et Télévision Unité	Port Gentil	Privé	Radio et télévision locales
Radio Unité	Libreville	Privé	Radio locale
Radio Mandarine	Libreville	Privé	Radio musicale
Radio Nostalgie	Libreville	Privé	Radio commerciale
Radio Soleil	Libreville	Privé	Radio
Radio Notre Dame	Libreville	Privé	Radio religieuse
Radio Emergence	Libreville	Privé	Radio ONG
Radio Génération Nouvelle	Libreville	Privé	Radio
Radio Top FM	Libreville	Privé	Radio commerciale
Radio Sainte Marie	Libreville	Privé	Radio religieuse
TV+	Libreville	Privé	Télévision commerciale
Téléafrika	Libreville	Privé	Télévision

Source : Groupe de travail Média-Culture, Août 2000.

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNALITÉS INTERROGÉES GRÂCE AU GUIDE D'ENTRETIEN :

Libreville : Directeur Général des Archives, de la Bibliothèque Nationale et de la Documentation Gabonaise, Directeur Général du CENACI, Animatrice Responsable de la station radio Génération Nouvelle, Directeur de l'Agence Gabonaise de Presse, Directeur Général - Adjoint TV+, Coordinateur du Programme des CLAC, Directeur Général Adjoint de la R T G 1, Directeur actualités RTG1, Directeur des Programmes TV RTG 1, Directeur des Programmes radio RTG 1.

Intérieur du pays : Directeurs des Centres d'Information d'Oyem et de Port-Gentil, Chefs de service provincial de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire de l'Ogooué Ivindo, du Woleu N'Tem, de l'Ogooué Maritime, du Haut Ogooué, de l'Ogooué Lolo et de la Ngounié; Responsables des CLAC de Koulamoutou, de Mouila, de Lambaréné, de Ntoum et de Makokou(représenté par le Chef de service provincial de la Culture); Bibliothécaire par intérim de la bibliothèque de Franceville, l'Archiviste de la bibliothèque de la Jeunesse de Port-Gentil, le médecin chef de l'hôpital Schweitzer(service Internet), Directeurs des stations "Radio 6"(Makokou), de radio et télévision "Unité"(Port-Gentil), radio et télévision "Mandji"(Port-Gentil) et de radio et télévision "Masuku"(Franceville).

ANNEXE 4 - RÉPERTOIRE DES STRUCTURES MÉDIATIQUES ET CULTURELLES ÉVALUÉES À PARTIR DE LA GRILLE D'OBSERVATION

Répertoire des radios et télévisions visitées :

Tableau 3 : Lieu d'implantation, catégorie et statut des radios et télévisions visitées

Nom	Lieu	Catégorie	Statut
Radio télévision Unité	Port Gentil	Radio	Privé
Radio télévision Mandji	Port Gentil	Radio	Public
Radio 6	Makokou	Radio	Public
TV+	Libreville	Télévision	Public
Emergence	Libreville	Radio	Privé
Radio- Télé Masuku	Franceville	Radio -Télévision	Public

Source : Groupe de travail Média-Culture, Août 2000.

Les autres organes médiatiques n'ont pas collaboré à cette étude.

Tableau 4 : Lieu d'implantation, catégorie et statut des structures Internet

Nom	Lieu	Catégorie	Statut
Site Internet de l'Hôpital Schweitzer	Lambaréné	Site Internet	Public

Source : Groupe de travail Média-Culture, Août 2000.

Tableau 5 : Presse écrite

Nom	Lieu	Catégorie	Statut
Agence Gabonaise de Presse	Libreville Oyem	Agence nationale de presse	Public

Source : Groupe de travail Média-Culture, Août 2000.

ANNEXE 5 - TABLEAU 6: LIEU D'IMPLANTATION ET STATUT DES STRUCTURES CULTURELLES

Nom	Lieu	Statut
CLAC	Lambaréné Makokou Ntoun Koulamoutou Libreville	Public
Centre d'information	Oyem Port Gentil	Public
Service provincial culturel	Franceville Port-Gentil Koulamoutou Mouila Oyem Makokou	Public
Archives Nationales	Libreville	Public
Musée National d'Arts et de Traditions	Libreville	Public
CENACI	Libreville	Privé
Bibliothèques municipales et Nationales	Franceville Port-Gentil Libreville	Public

ANNEXE 6 : ANNUAIRE DES PROJETS DES STRUCTURES MÉDIATIQUES ET CULTURELLES ÉVALUÉES

1 - MÉDIAS PRIVÉS

1 1 - Radio

► La station de radio Génération Nouvelle : BP 16280 Libreville Gabon

1. Principales missions et activités prioritaires : informer, éduquer et divertir.
2. Moyens essentiels : 9 agents formés " sur le tas ", une grille de programme collée aux aspirations du public (parler de leur quotidien) et moyens techniques et financiers à améliorer.
3. Apport de l'Etat : La presse audiovisuelle, parlée et écrite du secteur privé reçoit aucun soutien de l'Etat.
4. Apport local : Aucun.
5. Organisation humaine : Les agents proposent des émissions qui sont sélectionnées par la direction. Des réunions régulières permettent de travailler la fiabilité humaine et technique de la grille des programmes.
6. Population-cible : Tous les âges.
7. Projets :

Objectifs : moderniser les locaux, notamment le service technique ; stages professionnels des animateurs et des journalistes, " être partout où le public s'attend à nous voir ".

Besoins d'action : financement, équipement technique.

Besoins retenus par la direction : Permettre à la station de s'étendre au-delà de Libreville.

Coût : Non chiffré. Recherche aides et partenaires pour atteindre ses objectifs.

► Station de radio et télévision " Unité " : BP 1860 Port – Gentil Gabon

1. Missions principales : informer, éduquer et divertir.
2. Moyens essentiels : 1 local comportant 2 bureaux, 1 salle technique polyvalente et du matériel (3 SVHS, 1 banc de montage, 1 banc de diffusion et des cassettes audio et vidéos, 12 agents formés " sur le tas " deux ont suivi une formation d'initiation en Internet et un autre sur le plan technique. Un intéressement sur un montage publicitaire est donné à son auteur. Les ressources essentielles concernent les recettes publicitaires. Horaires : TV : 10 h – 12 h Station de radio : 6h30 – 24 h.
3. Population-cible : tout le monde.
4. Projets : Formation professionnelle des agents, amélioration de l'équipement technique, se câbler au réseau Internet pour s'ouvrir au monde et parfaire les programmes en accédant à plus d'information et confectionner des brochures et dépliants pour la promotion de la grille des programmes radio et télévision. N.B. : Les brochures et les dépliants constituent le seul projet retenu par la direction.
5. Coût du projet retenu : 390 000 F CFA.

1 2 - Télévision

► La station de Télévision TV+

1. Principales missions : divertissement, information de proximité et la neutralité et l'équilibre dans la mission d'informer.
2. Moyens essentiels : Ils consistent en des moyens matériels, financiers et humains.

3. Activités prioritaires : Divertir et Informer.
4. Apports du ministère de tutelle : En tant qu'entreprise privée, TV+ jouit d'une autonomie juridique, administrative et financière. Elle saisit le conseil d'administration en matière de caisse de ristourne et a la possibilité de faire adopter par le CA des mesures spécifiques en termes de soutiens matériels.
5. Apports des autorités locales et donateurs nationaux et internationaux : Il s'agit essentiellement de la recherche et des possibilités de partenariat.
6. Organisation humaine : 30 agents s'organisent pour réaliser les missions de TV+. Ils ont une "formation maison" et on compte parmi eux des professionnels de médias. Certains ont déjà bénéficié d'une formation en Internet. La politique sociale de cette station consiste en l'incitation des agents par la promotion et la responsabilisation.
7. Population-cible : Elle est la plus large possible. Un Fan Club de TV+ est en formation.
N.B. : Aucune émission de TV+ n'a jamais été censurée par le Conseil National de la Communication.
8. Les projets de la chaîne de télévision TV+. Ses projets sont :
 - Atteindre le public de l'intérieur du pays;
 - Se connecter au réseau Internet pour l'épanouissement des professionnels de TV+ et s'ouvrir au monde entier.

Moyens :

- L'installation d'un site Internet et une dotation supplémentaire en équipement informatique;
- Elargir le champ d'émission à l'intérieur du pays à partir d'un réseau d'émetteurs.

Coût : Très élevé (non chiffré).

2 - MÉDIAS PUBLICS

► RTG 1 (Radiodiffusion Télévision Gabonaise B.P.150 Libreville.Tél.73.20.25)

Le système radiophonique gabonais naît le 29 novembre 1959 sous l'appellation de Radio Gabon.

Repères :

1963 : Radio Gabon est transformée en Radiodiffusion Télévision Gabonaise (RTG) qui dispose d'une station nationale à Libreville (destinée à couvrir l'ensemble du territoire national) et de quatre autres stations régionales à Port Gentil, Tchibanga , Franceville et Oyem.

1975 : La télévision gabonaise émet en couleur.

1977 : Le Gabon se dote d'une seconde chaîne de radiodiffusion et télévision.

Principales missions : Informer, éduquer, distraire.

Moyens essentiels : Emetteurs (RTG 1)

► Radio :

- Ondes courtes : 100 kW
- FM : 1 kw à Nkol Ngoum (88.7)
- 1 kw RTG (96.5)

► Télévision :

- 1 émetteur de 2 kw
- 1 émetteur de 5 kw

Alimentation générale : SEEG et un groupe électrogène de secours.

Il faut noter que dans chaque province, il y a des émetteurs installés et fonctionnels, en radio et télévision (300 w à 12 kw, FM et TV).

Bâtiments : Les bâtiments abritant la RTG1 sont tous dans un état de délabrement avancé malgré les efforts consentis chaque fois sur la réfection de ceux-ci : salle de rédaction vétuste et inadaptée aux technologies nouvelles ; manque de matériels destinés aux reportages sur le terrain et aux réalisations des émissions et documentaires du service des programmes.

Equipements studio :

- Radio : trois studios dont un seul fonctionnel neuf.
- Télévision : deux studios dont un en état de fonctionnement.

Appareillages en fonction :

- Radio : 1 console RP 2000 , 2 mini disc, 2 CD, 2 DAT, 1double k7, 1 magnéto à bande.
- Télévision : 3 caméras, 2 magnétoscopes bêta, 2 magnétoscopes à bandes, 1 console audio, 1 table de mixage vidéo et 1 synthétiseur d'écriture.

Ressources humaines : La RTG1 a un effectif d'environ 600 agents (journalistes, producteurs, ingénieurs techniciens). La formation des agents relève du Ministère de tutelle. De 1968 à 1990, le ministère a procédé à l'envoi massif à l'étranger (Europe, Afrique) d'un grand nombre de personnels. De même, sous contrat avec la RTG et en accord avec l'Etat gabonais, plusieurs techniciens en maintenance ont été formés en France dans des centres de formation des sociétés fournisseurs. Actuellement, on note tout de même un net ralentissement en matière de formation et de recrutement de personnels.

Besoins : Dans le cadre de la couverture globale en radio et en télévision, la RTG a besoin des moyens appropriés aux nouvelles technologies de l'information et de la Communication.

Radio - 500 w en FM : Coût d'un émetteur 13 millions de francs CFA x 7 émetteurs soit un total de 91 millions de francs CFA TTC.

TV – 300 w (10 émetteurs x 15 millions = 150 millions de francs CFA TTC)

- 1 kw (3 émetteurs x 27 millions = 81 millions de Francs CFA TTC)

Moyens logistiques : Le manque de voitures émettrices pour la couverture des évènements à l'extérieur date de 1995 pour la télévision et 1998 pour la radio. Ce vide mérite d'être comblé compte tenu de la couverture médiatique des évènements politiques, économique, sociaux et culturels à l'extérieur. Le parc automobile (véhicules de liaison et de reportages) devrait être renouvelé et augmenté compte tenu des multiples demandes du public.

Nouvelles technologies : Besoins importants en équipements informatiques dans tous les services. Projets : - création d'un site web d'information , création d'un réseau Intranet et connexion à Internet. Amélioration des équipements de diffusion et de montage virtuel par l'automatisation et l'habillage de l'antenne.

► Agence Gabonaise de Presse : BP 168 Libreville. Gabon

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

1. Principales missions : Recherche, collecte, traitement et diffusion de l'information dans le réseau national et international.
2. Moyens essentiels : Deux (2) véhicules pour les reportages, informatisation en cours de la rédaction et des bureaux pour 41 agents, réception du fil AFP entièrement informatisé.
3. Activités prioritaires : Collecte de l'information, rédaction des dépêches, enquêtes et reportages.
4. Apports du ministère de tutelle : Autonomie administrative et financière ne dispensent pas l'AGP d'observer la politique gouvernementale en matière de communication. Le ministère intervient auprès du département des Finances pour allouer des crédits d'investissement relatifs à ses projets et sa dotation d'équipement technique et mobilier.
5. Apports des autorités locales et donateurs nationaux et internationaux : (Inexistant)
6. Organisation humaine : Les agents ont chacun un bureau et certains ont suivi une formation en informatique, suite à l'informatisation de la réception du fil AFP et de l'informatisation prochaine du système rédactionnel.
7. Population- cible : Organes de presse (L'Union, RTG1 et 2, etc.)

8. Projets :

Objectifs :

- Installation d'un site Internet pour élargir les sources d'informations et accéder aux banques de données.
- Mettre en place un Centre multimédia (photos pour les documents monographiques, centre audio pour les documents sonores)
- Partenariat avec l'Agence Chine Nouvelle pour diversifier les sources d'information.

Besoins d'action : Recherche des financements extérieurs;

Projets retenus par le ministère de tutelle : Le centre multimédia, l'implantation de l'Agence Chine Nouvelle.

Coût : 94 millions F CFA pour le Centre Multimédia (financé par l'UNESCO); Financement dans le cadre de la coopération inter étatique de l'implantation de l'Agence Chine Nouvelle (financement non chiffré)

9. Protection et promotion des dépêches : Les dépêches vendues par l'AGP deviennent la propriété des abonnés. Les dépêches sensibles sont revues et corrigées avant émission sur le fil.

► Agence Gabonaise de Presse : Service provincial d'Oyem BP 702 OYEM GABON.

1. Missions principales : Collecter, traiter et diffuser les informations sur les plans national et international via le siège de Libreville.
2. Moyens essentiels : 1 agent, 1 bâtiment comportant deux (2) bureaux et un minimum de mobilier vieillissant. Planning de travail : très tôt le matin, après-midi et nuit. Moyens matériels : 1 téléphone, 1 fax et 1 machine dactylo amorti.
3. Activités prioritaires : réunir le maximum d'informations sur la province pour diffuser à l'échelle nationale et internationale.
4. Apports de l'Etat : fournitures de bureau.
5. Apport local : soutien logistique
6. Population-cible : les organes de presse.
7. Organisation humaine : 1 agent exploite les informations une à une.
8. Projets : acquisition d'un véhicule de service, renouvellement du matériel de dactylographie et besoin de personnel. Tous ces projets sont transmis à la tutelle.

- ▶ Site Internet de la Base Epidémiologique de Lutte contre les Endémies BP 526 Lambaréné - Gabon.

Projets : Organisation de formation d'initiation à l'Internet.

Besoins d'action : Equipement informatique et modems supplémentaires, augmenter le nombre de lignes téléphoniques.

Coût : Non chiffré.

Moyens actuels : 19 agents (la plupart non formée en informatique et Internet), 3 bâtiments, 7 bureaux, 2 ordinateurs et 1 machine à écrire. Horaires : matinée et après-midi du lundi au vendredi.

Stations de radio publique

- ▶ " Radio Mandji " : BP 320 Port-Gentil.

1. Missions principales :station de radio – relais et de proximité, véhicule le message de la république.
2. Moyens essentiels :dotation budgétaire, , 1 bâtiment avec 5 bureaux, 1 panasonic et 1 magnéto amateur d'enregistrement et 20 agents. Les émissions sont conçues sur place et certaines sont diffusées en langues locales. Horaires : (24h sur 24 h.)
3. Soutien local : prise en charge des déplacements, hébergement et restauration des agents lors de la couverture des événements en dehors de port-Gentil.
4. Population-cible : habitants de Port-Gentil, d'Om Boué et de Gamba.
5. Projets : Equipement technique de radio et télévision, implantation d'un émetteur à Pana.

Besoins d'action : moyens matériels (Nagra, cassettes, bandes, micros, etc.), studio complet et caméra de haut de gamme, financement. Tous ces projets sont transmis à la tutelle.

Coût : Studio : 1 million F CFA et Caméra : 800 000 F CFA. Le reste, non chiffré.

- ▶ " Radio 6 " : BP 280 Makokou Gabon TEL : (241) 90 30 19/90 30 20.

1. Missions principales : Informer, éduquer et divertir.
2. Moyens essentiels : 5 agents de radio et 3 agents domestiques (chauffeur, ménagère, gardien...) 1 bâtiment, 2 bureaux, 1 studio en voie de réfection, du matériel technique d'un autre âge(un magnéto, un Nagra obsolète, deux magnéto à bande, deux consoles amortis, quatre micros, deux émetteurs (80 et 500 watts), deux lignes téléphoniques, vingt chaises de jardin, un véhicule de fonction en bon état. Horaires : 5h50 –18 h avec trois relais à Libreville (Radio Gabon). Un contrat de diffusion avec RFI.
3. Organisation humaine : les agents ont un planning hebdomadaire de passage à l'antenne. Certains ont suivi des stages professionnels (2 ans pour le journalisme, 2 à 5 mois pour la rédaction de radio Gabon et 2 ans à l'Ecole de l'OPT).
4. Population-cible : " l'élite (fonctionnaires) ", jeunesse, masse populaire de Makokou et ses environs.
5. Projets : poursuite de la réfection du local de " Radio 6 ", équipement technique de radio, augmenter la puissance des émetteurs et la formation continue et plan de carrière des agents.

Coût : 50 à 100 millions F CFA pour l'équipement technique.

3 - STRUCTURE CINÉMATOGRAPHIQUE

- ▶ CENACI : BP 2193 Libreville

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

1. Missions principales : Développer et promouvoir l'industrie cinématographique au GABON.
2. Moyens essentiels : 45 agents, 2 bâtiments, 25 bureaux, 3 salles techniques, 3 caméras et vidéo, 1 montage virtuel, matériel électrique, de machinerie et de Son incomplet, 1 véhicule de fonction, 4 véhicules de liaison et 2 véhicules techniques.
3. Inscription budgétaire : 50.000.000 F CFA. Pour l'achat de véhicule de tourisme (20.000.000 F CFA) et pour l'acquisition de fourniture de bureau (30.000.000 F CFA) – session budgétaire 2000.
4. Ressources propres (non chiffrées).
5. Apport local : Autorisation de tournage
6. Organisation humaine : 45 agents, effectif insuffisant, alors recours de façon ponctuelle aux Compétences extérieures. Certains agents ont suivi une formation dans la production audiovisuelle. Les responsables sont nommés en Conseil des Ministres.
7. Population cible : Large public qui réagit en fonction de la qualité des productions.
8. Production et promotion des œuvres cinématographiques : La plupart des films et projets du CENACI sont protégés par la Société S.A.C.D. en France. Les producteurs reçoivent une distinction et des primes de production.
9. Projets : Internet pour communiquer avec les partenaires et la recherche certaines informations et promouvoir les activités du CENACI.

Besoins d'action : Financement du site Internet.

Coût : (non chiffré et financement recherché)

► Bibliothèque Nationale : BP 118 Libreville.

1. Missions principales : Constituer, conserver et diffuser la mémoire de la nation.
2. Moyens essentiels : Elle dispose d'un fonds documentaire de 20 000 livres, 2000 photos et 715 bobines microfilms, ainsi que des archives de complément(France, Sénégal et Congo), 32 ordinateurs pour les postes de travail et de la cyberthèque, et 3 bâtiments comportant sept salles de formation en informatique, de banque de données et un serveur, de reliure, de restauration de documents, de laboratoire de photos, de micrographie et reprographie, de réunion et de trie documents (polyvalente), de médiathèque(en cours de construction) et un poste de police. Toutes ces salles sont parfaitement équipées pour permettre à 47 agents dont 34 fonctionnaires et 14 agents de la main-d'œuvre non permanente, d'atteindre les missions principales.
3. Activités prioritaires : La collecte, le traitement, la conservation des documents primaires, secondaires et tertiaires et les diffuser.
4. Apports du ministère de tutelle : Le ministère fixe la politique documentaire et l'institution organise les activités archivistiques, bibliothéconomiques, de documentation et culturelles. L'institution est autonome dans les traitements et la diffusion des documents. Un décret organique du ministère porte organisation de formation aux activités documentaires, initiation à la création des services provinciaux d'archives, de bibliothèque et documentation dans le cadre de la décentralisation.
5. Organisation humaine : Elle est axée sur la priorité à l'affectation d'agents par poste de travail et un travail hiérarchisé, contrôlé et suivi. Parallèlement aux innovations technologiques apportées dans le domaine du traitement informatisé des fonds et des produits documentaires, les agents ont suivi une formation afférente. Certains sont admis en stages relatifs à l'activité d'archives, de documentation et d'informatique documentaire, ainsi que bibliothécaire. Pour motiver la main-d'œuvre non permanente, le Ministre du Travail l'a décoré en août 2000.
6. Population - cible : Administrations, étudiants, enseignants et particuliers. Certains sont des habitués et d'autres sont orientés pour réaliser des travaux de recherche.

7. Protection et promotion des archives et fonds culturel nationaux : Une réglementation sur la communication d'archives, la confidentialité sur la vie privée des personnes et la sécurité des œuvres et des personnes assurées par un poste de police, sont en vigueur dans l'établissement. Toute note ou référence à un document ou à un auteur, est obligatoire.

8. Projets :

Objectifs :

- Organiser des expositions périodiques;
- Diffuser des produits documentaires.

Moyens de réalisation :

- Dotations budgétaires annuelles;
- Journées socio- éducatives,
- Séminaire et colloque,
- Impression des documents.

N.B : Ces besoins sont inscrits dans les chapitres du budget de l'Etat gabonais.

Tableau n°5 : Evolution du coût des projets de la Bibliothèque Nationale.

Rubriques	Session 2000	Session 2001
Journées socio- éducatives	1.350.000 F CFA	900.000 F CFA
Séminaire et colloque	2.700.000 F CFA	500. 000 F CFA
Impression des documents	2.700.000F CFA	2.500 000 F CFA

Source : Enquête du Groupe Média-Culture, Septembre 2000.

4 - LES SERVICES PROVINCIAUX DE LA CULTURE

I - Principales missions :

- Encadrer les troupes socioculturelles et les artistes;
- Recenser et protéger les sites et monuments historiques;
- Assurer l'alphabétisation;
- Assurer l'éducation populaire;
- Assister la population dans l'organisation des manifestations socioculturelles;
- Promouvoir l'animation urbaine et rurale;
- Sensibiliser la population sur des problèmes quotidiens et sociaux en français et en langues locales;
- Recenser les artistes, les artisans, les tradipraticiens;
- Revaloriser le patrimoine culturel;
- Enseigner et organiser la pratiques des arts en milieu scolaire.

II - Moyens essentiels :

- Budget de fonctionnement et d'investissement;
- Personnels disponibles;
- Conceptions et production d'affiches de sensibilisation;
- Réunions de sensibilisation;

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

- Partenariat avec les médias locaux pour faire passer des spots éducatifs;
- Véhicule de service;
- Structures de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

III - Activités prioritaires :

- Alphabétisation ;
- Supervision de l'animation culturelle ;
- Animation urbaine et rurale;
- Inventaire des sites et monuments historiques ;
- CLAC ;
- Education populaire ;
- Jeux.

IV - Population cible :

- Ruraux;
- Citadins;
- Jeunes;
- Adultes, vieux;
- Tout le monde.

V - Apport du ministère de tutelle :

- Crédits de fonctionnement et d'investissement;
- Dotation de fonds documentaire;
- Véhicule de fonction;
- Local et équipement ;
- Encadrement technique et protection juridique.

VI - Apport des donateurs (ACCT) :

- Poste de télévision;
- Magnétoscope;
- Caméra;
- Diapo.

VII - Apport local :

- Partenariat avec la radio locale, les services de la santé, de l'éducation nationale, l'agriculture, l'environnement, la mairie pour la diffusion des spots éducatifs, l'organisation des séminaires, des réunions et campagnes de sensibilisation sur des thèmes de développement, d'éducation, de la santé, de la protection de l'environnement, etc.
- Appui administratif du gouvernorat;

- Censure des programmes culturels venant d'ailleurs;
- Financement de certains projets(bibliothèque, activités socioculturelles...) par les municipalités territoriales;
- Sponsoring de certaines manifestations culturelles.

Les projets des services provinciaux :

► du Woleu-Ntem – B.P. 182 Oyem tél. : (241) 98-61-74

Projets :

- Guide touristique ;
- CDROM sur apprendre le fang

Moyens d'actions :

- Financement (recherché) ;
- Equipement informatique et Internet

Tous ces besoins sont retenus par la tutelle mais manquent de crédits.

Coût :

- Guide touristique : 1.000.000 F CFA
- CDROM apprendre le fang : 5.000.000F CFA

► l'Ogooué Ivindo BP 17 Makokou : Tél. (241) 90-70-30-90

Objectifs et besoins d'action :

1. Collecte des œuvres d'art d'exposition ;
2. Création des troupes de théâtre ;
3. Recensement des artistes et artisans ;
4. Guide des sites et monuments historiques et touristiques.

Coût :

1. 17.000.000 F CFA
2. 12.000.000 F CFA
3. 15.000.000 F CFA
4. 30.000.000 F CFA
5. 7.500.000 F CFA

► de la Ngounié :

Projets :

- Sensibilisation ;
- Fête de la culture ;
- Véhicule de service ;
- Augmentation des effectifs.

Besoins d'actions :

- Besoins de 12 agents qualifiés ;
- Financements (recherchés)

Coût : non chiffré.

► Ogooué Maritime : B.P. 490 Port-Gentil

Projets :

- Centre de documentation ;
- Bandothèque

Besoins d'actions : Moyens matériels (non précisés)

Coût : non chiffré.

► du Haut-Ogooué : B.P. 576 Franceville

Projets :

- Créer un réseau CLAC
- Internet (site)

Besoins d'actions :

- Concours de la coordination du programme CLAC.
- Contribution (recherchée) de la Direction régionale de l'A.I.G de l'ACCT.
- Contribution du PNUD pour la dotation en matériel audiovisuel et ouvrages.

Coût : non chiffré - Recherche de financement.

► de l' Ogooué Lolo. B.P. 316 Koulamoutou

Projets :

- Ateliers d'expression culturelle,
- Ravitaillement de la bibliothèque
- Multimédia (Internet)

Besoins d'actions :

- Aides des partenaires (maire, ONG, Organisations internationales),
- Matériel audiovisuel ;
- Equipement Informatique et d'Internet
- Ouvrages adaptés aux réalités de la sous région (du Gabon)

Coûts :

- Matériel audiovisuel : 4.500.000F CFA
- Ouvrages : 4.000.000 F CFA
- Equipement Informatique : 10.000.000 F CFA

Les Centres de Lectures et d'Animation Culturelle

► de Koulamoutou :

Projets :

- Conférence débat
- Informatique (Internet)

- Recherche des financements

► de Ntoun :

Projet :

- Construction du bâtiment CLAC ;
- Equipement Informatique ;
- Dotation audiovisuelle ;

Coût : non chiffré - Recherche financement.

► de Lambaréné B.P. 233 Lambaréné Gabon

Projets :

- Sensibilisation des populations
- Fabrication des dépliants

Besoins d'actions :

- 1 - Matériel didactique ;
- 2 - Moyens financiers ;
- 3 - Ouvrages

Coût :

- 1 - 4.500.000 F CFA
- 2 - 4.000.000 F CFA
- 3 - 5.000.000 F CFA

Bibliothèques de l'Intérieur du pays

► Bibliothèque de la jeunesse : BP 568 Port-gentil. Tél. (241) 50-56-51

Besoins d'action :

- 10 Agents supplémentaires qualifiés ;
- Outils informatiques supplémentaires (5) ;

Ressources actuelles : fonds documentaire de 3000 livres, ordinateurs et 1 machine à écrire.
Site Internet en cours d'installation.

► Bibliothèque de l'Hôpital Schweitzer : Fax : (241) 58-11-96 ou 58-11-45

Projet : Amélioration du fonctionnement du courrier électronique (nombreuses coupures de la ligne téléphonique et de courant).

Besoins d'action : Travaux de viabilisation du réseau Télécom de Lambaréné (et dans les autres provinces) pour augmenter le nombre de lignes téléphoniques.

Coût : à évaluer par l'office des Postes et Télécommunication, OPT

► Bibliothèque de Mouila

Projets :

- Cyber- café

- plus d'agents (5) qualifiés

Besoins d'action :

- Equipement informatique (au moins 10 ordinateurs) ;
- Modems ;
- Recrutement de bibliothécaires et archivistes municipaux.

Coût : non chiffré

Les Centres d'information

- Projet du Centre d'Information d'Oyem BP 702 Tél. (241) 98-61-49

Objectifs : Salle de théâtre et de projection de films.

Besoins d'action :

- Construction d'une salle de projection et de spectacle.
- Acquisition de l'équipement de projection de films et des films éducatifs.

Besoin retenu par la tutelle : Aménagement de la bibliothèque.

Coût : en millions de F CFA

- Projet du Centre d'Information de Port-Gentil :

Objectif : Equipement de communication moderne

Besoins d'action :

- Appareil photo (3) ;
- Equipement audiovisuel et informatique

Coût : 20 à 40 millions F CFA

Contact : C.I de Port-Gentil BP 323 Gabon.

N.B : Toutes ces productions pourront être téléchargées sur Internet (Recherche financements)

- Projets de la COORDINATION DU PROGRAMME CLAC BP 1007 Libreville.

Objectifs :

- Etablissement d'un réseau Internet pour les échanges rapides d'information entre les CLAC de l'intérieur du pays et la Coordination, avec la Direction du Programme des CLAC à Paris et avec les autres réseaux CLAC d'Afrique et de l'Océan indien.
- Emissions radios
- Conférences dans le milieu scolaire
- Dotation et fabrication des affiches et dépliants;
- Réalisation des films documentaires vidéos des activités des CLAC.

Moyens de réalisation : Financements du site Internet, de la confection des affiches, des dépliants et de la réalisation du documentaire vidéo sur les CLAC.

Projets retenus par le ministère de tutelle : Documentaire vidéo, émission radio, affiches et dépliants.

Coût des projets retenus :

Tableau n°7 : Evaluation des projets de la coordination du programme CLAC

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Rubriques	Coût
Documentaire	1000.000 F CFA
Emission	500.000 F CFA
Affiches et dépliant	500.000 F CFA

Source : *Enquête du Groupe Média-Culture, Septembre 2000.*

5 - LES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE

I - Principales missions :

- Informer, Organiser les activités culturelles;
- Animer les activités éducatives;
- Gérer la bibliothèque;
- Organiser des projections de films éducatifs;
- Organiser des conférences, des concours (d'orthographe ou de lecture, voire littéraire);
- Organiser des expositions d'œuvres artistiques;
- Alphabétiser.

II - Moyens essentiels :

- Local;
- Equipement;
- Matériel et fourniture de bureau;
- Crédits;
- Personnel;
- Fonds documentaire;
- Appareils audio visuel;
- Voiture de service.

III - Activités prioritaires :

- Gestion de la bibliothèque;
- Projection de films;
- Conférences, concours;
- Manifestations culturelles.

IV - Population cible :

- Adultes;
- Elèves;
- Tout le monde.

V - Apport du ministère de tutelle :

- Personnel;

- Fonds documentaire;
- Matériel de CLC.

VI - Apport des donateurs (ACCT) :

- Téléviseur;
- Caméra;
- Vidéo.

VII - Apport local :

- Modification horaire d'ouverture et de fermeture du CLAC;
- Appui matériel;
- Entretien des espaces verts;
- Frais de gardiennage;
- Installation d'une ligne téléphonique ;

Les Bibliothèques

Caractéristiques retenues en vue de leur évaluation

Les bibliothèques qui ont fait l'objet de l'évaluation de l'existant sont celles présentant les caractéristiques suivantes :

- être ouvert au public qui peut être spécifié, à savoir : Bibliothèque de la jeunesse, bibliothèque municipale, etc;
- organiser des consultations des ouvrages sur place et/ou avoir un système d'abonnement;
- avoir une vocation d'intérêt public.

Au regard de ce qui précède, seules, certaines bibliothèques spécialisées et ne donnant accès qu'à un groupe corporatif, mais disposant d'une autoroute de l'information (accès du public *via* Internet), ont été retenus. Ce qui n'est pas le cas des bibliothèques des lycées et collèges de chaque province. Cependant, les bibliothèques universitaires, si elles se trouvent dans un des chefs lieux des provinces visités, elles sont considérées comme des centres de documentation culturelle d'intérêt national et international, donc, ouverts au public.

Répertoire des bibliothèques visitées à l'intérieur du pays

Sur huit villes, chefs lieux de province, quatre ont chacune une bibliothèque fonctionnelle ou en voie de l'être (Cf. tableau ci-dessous). Les nouvelles communes mises en place sur l'étendue du territoire n'ont pas encore réalisé leur projet en matière de bibliothèque.

Tableau n°8 : Nombre de bibliothèques par ville

Ville	Nombre de bibliothèques	Nature de la bibliothèque	Population-cible
Franceville	1	Bibliothèque Municipale en création	Limitée pour l'instant aux collègues
Lambaréné	1	Bibliothèque de l'hôpital Schweitzer	Administrations, corps médical, internautes
Mouila	1	Bibliothèque municipale	Large public

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Tchibanga	0		
Makokou	0		
Koulamoutou	0		
Port Gentil	1	Bibliothèque de la Jeunesse (Mairie)	Elèves, enseignants, jeunes
Oyem	0		

Source : Groupe Média - Culture, Août 2000.

Les agents responsables de ces bibliothèques ont une qualification requise pour les faire fonctionner (Cf. tableau ci-après).

Tableau n° 9: Qualification des responsables de bibliothèque par ville

Ville	Qualification de l'interviewé
Franceville	Archiviste intérimaire
Lambaréné	Bibliothécaire
Port Gentil	Bibliothécaire

Source : Média - Culture, Août 2000.

Missions principales bien définies

En raison de la spécificité de chaque bibliothèque, les missions assignées ne sont pas les mêmes d'une bibliothèque à une autre, d'une ville à l'autre et selon l'état de fonctionnalité de chacune d'elles. En effet, à Lambaréné, il s'agit d'une bibliothèque de l'hôpital privé Schweitzer ouvert beaucoup plus à un public du monde de la médecine. Celle de Franceville n'est pas encore fonctionnelle, tandis que la bibliothèque de Port Gentil cible la jeunesse (Cf. Tableau ci-dessous).

Tableau n° 10 : Missions principales des bibliothèques par ville

Ville	Missions principales des bibliothèques
Franceville	Contrôler la non perte des livres stockés pour la création d'une bibliothèque.
Lambaréné	- Réception et émission des messages; - Communication intra-personnelle; - Gestion du fond documentaire.
Port Gentil	- Intéresser les enfants, les jeunes (et les adultes) à la lecture ; - Documentation.

Source : Groupe Média - Culture, Août 2000.

Activités prioritaires en pleine émergence

La réalisation des missions de chaque bibliothèque prend corps à travers la mise en œuvre des activités spécifiques. Pour les bibliothèques fonctionnelles comme celles de Lambaréné et de Port Gentil, la lecture est une activité de base, mais, l'une place la documentation et l'autre, la réception, l'émission, donc la communication des messages au cœur de leur fonctionnement. Pour ce faire, la bibliothèque de Lambaréné dispose d'un ordinateur et un modem pour transmettre et recevoir le courrier électronique, tandis que celle de la "Jeunesse" de Port Gentil a, entre autre, un ordinateur pour faire le travail d'enregistrement des mouvements des livres (entrées et sorties) et de documentation. En ce qui concerne Franceville, des actions administratives et des travaux sont en cours pour la mise en place d'une bibliothèque municipale. Le fonds documentaire est pour l'instant stocké et, de temps en temps, les usagers peuvent consulter les bandes dessinées.

Moyens à développer

Bénéficiant d'une autonomie effective dans l'organisation et l'exécution des activités et une capacité à faire adopter des mesures favorables à la structure auprès des autorités (locales ou la tutelle), excepté les horaires d'ouverture et de fermetures imposées par la mairie de Port

Gentil, les bibliothèques de toutes ces villes ont un personnel technique qualifié et fonctionnaire/contractuel de l'Etat. Ces ressources humaines ont besoin de développer leur talent à partir des stages et formations pour être en phase avec les exigences du fonctionnement d'une bibliothèque moderne. Ces stages souhaités vont de la maîtrise de l'outil informatique à Internet. Aussi, les conditions de travail et les moyens d'intéresser davantage les populations locales à la culture de la lecture sont à développer (Cf. Tableau ci-dessous). Certaines mairies(Franceville, Port gentil) projettent de relever le défi de financer certaines dotations immobilières, mobilières et matérielles pour donner à ces bibliothèques le caractère moderne.

Tableau n°11 : Locaux, équipement et mobilier de chaque bibliothèque

Nature	Franceville	Lambaréné	Port Gentil
Bâtiment	1	1	2
Bureaux	13	1	3
Salle (bibliothèque)	0	1	2
Toilettes	2	1	3
Cafétéria	0	1	0
Chaise	-	1	Très bon état
Table	-	1	Très bon état
Présentoir	-	-	-
Armoire	-	-	-
Placard	1	-	-
Ordinateur	3	1	1
Modem	-	1	-
Téléphone	-	1	-
Tabouret	-	1	-

Source : Groupe Média-Culture, Août 2000.

Il faut à ajouter à ces moyens, des projets d'amélioration non aboutis ou en cours de réalisation qui nécessitent des financements. Certes, ces projets ne sont pas chiffrés parce que les responsables de ces bibliothèques n'avaient préparé d'avance une estimation de ces derniers(Cf. tableau ci-après).

Tableau n° 12 : Projets des bibliothèques

Projets	Franceville	Lambaréné	Port Gentil
- Améliorer ligne téléphonique	-	1	-
- Dotation livres nouveaux	1	-	1
- Ordinateur et imprimantes	1	-	-
- Climatisation	1	-	-
- Salle de lecture	1	-	-
- Etagères et présentoirs	1	-	-
- Stage / formation (Internet)	1	1	1

Source : Enquête du groupe Média Culture. Août 20

ANNEXE 7 - COÛT

Libellé	Coût
---------	------

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

1/ Gabon : Société de l'Information - Le numérique pour les médias - Utilisation du Web par toute la population active gabonaise - Multimédia : un média pour le public gabonais	150 à 200.000 dollars par média avec possibilité de louer l'émetteur 500 millions F CFA outils informatiques pour des cybercentres des provinces. 500 millions F CFA pour les sites à créer au profit des médias locaux et de la promotion culturelle
Coût total	Plus de 2 milliards F CFA
2/ Gabon : pays au patrimoine conservé et présent dans le monde entier - Site Internet " Connaître le Gabon " - Site " apprendre les langues, contes, devinettes, légendes et maximes gabonais "	500 millions de F CFA production audio-visuelle. 500 millions de F CFA pour les groupes de travail du projet Info Com. Et les spécialistes pour produire des logiciels, CDROM et Sites 100 millions F CFA pour la constitution de l'annuaire et de son site Internet 100 millions F CFA pour la constitution des cassettes audio, des précis d'apprentissage des langues, contes, devinettes... Gabonais 100 millions F CFA pour le site Internet " apprendre les langues Gabonaises.... "
Coût Total	Environ 1,5 milliards F CFA

Pour une meilleure introduction d'Internet au Gabon, il est souhaitable qu'un investissement conséquent soit affecté à l'amélioration du réseau de télécommunication et de la fourniture électrique (SEEG). Selon les estimations des professionnels, il faut entre 10 à 30 milliards de F CFA.

ANNEXE 8 - TRANSFORMATION DU PROJET INFO-COM GABON EN PROGRAMME INTÉGRÉ D'ACCÈS AUX MULTIMÉDIAS AU GABON (PROGRAMME IAM GABON)

1 - LE CONSTAT

Tous les professionnels et gestionnaires des structures médiatiques et culturelles rencontrées ont entendu parlé d'Internet et s'étonnent.

Partant du principe que l'étonnement est le premier pas vers la connaissance, les besoins exprimés dans leurs projets mettent en relief l'accès à l'information, à la formation et à l'utilisation d'Internet. Par conséquent, le groupe Média-Culture recommande la transformation du projet InfoCom Gabon en programme intégré d'Accès au Multimédia au Gabon (programme IAM Gabon).

2 - LE SCENARIO

Programme Intégré d'Accès au Multimédia au Gabon (programme IAM Gabon)

Mission du programme : appuyer la diffusion adaptée d'Internet au Gabon

- Phase 1 : 5 ordinateurs et 2 formateurs dans chaque Cybercafé de chaque province : 45 ordinateurs et 18 formateurs.

Population cible : les administrations publiques et les élèves.

- Phase 2 : 20 ordinateurs et 8 formateurs dans chaque Cybercentre de chaque province : 180 ordinateurs et 72 formateurs

Population cible : le public. Durée du programme : 5 ans

CONCLUSION

Les Cyber-centres vont permettre aux populations Gabonaises de s'adapter à la société de l'information. Ces scénarios constituent une phase d'intégration des NTIC au Gabon pour développer des espaces culturels multimédias sur l'étendue du territoire. Les Gabonais, pour acquérir le statut de citoyen de la société de l'information, doivent connaître leur droits et devoirs à travers une émission de radio et télévision de la R.T.G à mettre en place.

Ainsi, un cadre juridique et réglementaire doit être mis en place pour protéger les consommateurs de ce produit culturel (Internet) et de sanctionner les usages hors la loi (domaine des juristes et du CNC).

Il faut aussi un appui multisectoriel à la diffusion d'Internet :

Contribution du PNUD et de l'Etat Gabonais : installation des sites Internet et l'équipement informatique des futurs cyber centres. L'Etat gabonais recrutera les formateurs et adoptera en Conseil des Ministres l'utilisation gratuite du réseau national des télécommunications à cette fin.

Les collectivités territoriales offriront des locaux et l'équipement mobilier, ainsi que les financements des consommations courantes (électricité et fournitures informatiques). Au terme de ce programme, on aura bâti un Internet qui reflète la culture du pays (numérisation des documents du domaine public et des fonds culturels, création de vitrine pour les produits culturels et artistiques du pays).

Au final, le Gabon arrivera à une utilisation domestique Internet grâce à une adaptation du régime fiscal et du code douanier à l'importation des outils informatiques.

Coût

Libellé	Coût
<i>Outil informatique</i> Phase 1 Phase 2	45 Ordinateurs complets : 550 millions FCFA. Installation Internet : 300 millions FCFA 180 Ordinateurs (en 5 ans) : 21.600.000.000 FC FA. Installation Internet : 600 millions F CFA
Accessoires, maintenances fournitures informatiques	150 millions F CFA par an
Coordination du programme : Séminaire, forum, études, spots publicitaires	400 millions F CFA par an
Groupe de travail et spécialistes	400 millions F CFA pour 2 ans

ANNEXE 9

3 - LES OBJECTIFS :

► A court terme :

1. L'application des conventions sur les droits d'auteurs ratifiés par le Gabon ;
2. La poursuite du programme des réseaux de centre de lecture et d'animation culturelle sur l'ensemble du territoire ;
3. La création d'une foire des œuvres artistiques et culturelles dans le cadre de la promotion, exposition et vente ;
4. La création des sites Internet dans le domaine médiatique et culturel, ainsi que la formation des professionnels de ces secteurs en informatique et Internet *via* le Projet InfoCom Gabon ou d'autres projets analogues.
5. L'allègement de la fiscalité et des coûts d'importation des matériels NTIC.

► A moyen terme :

1. Favoriser une communication positive sur les cultures traditionnelles gabonaises en relançant le Festival Culturel National et l'Agence Nationale de Promotion artistique et culturelle.
 2. Réconcilier les Gabonais avec leurs valeurs culturelles en restituant dans leur quotidien les objets d'arts utilitaires et religieux, ainsi que les danses et musiques traditionnelles à partir des reportages, documentaires et d'un site Internet qui permettra de télécharger des images, des sons et des écrits à cet effet.
 3. Mettre en l'état les infrastructures existantes, les doter des nouvelles technologies et leur affecter une équipe de spécialistes intervenant sur le terrain dans les mass médias et les structures culturelles et artistiques. Tout en assurant une formation continue des professionnels de l'audiovisuel et de la presse écrite. Il y va de même dans le domaine de la culture et des arts. En effet, l'accès au courrier électronique permettra aux professionnels des médias, de la culture et des arts, d'échanger des informations, des conseils et de la documentation à l'intérieur comme à l'extérieur du Gabon. Internet peut favoriser la décentralisation et la diversité des sources d'information des organes de presse et des institutions artistiques et culturelles
 4. Création d'un bureau national des droits d'auteurs.
 5. Adoption et application de la loi sur le code de la communication.
- A long terme :
1. Construction des centres culturels nationaux polyvalents.
 2. Construction d'un musée national.
 3. Redéfinition du projet CICIBA et recherche d'autres sources de financements.
 4. Application de la loi sur les quotas des œuvres artistiques et culturelles nationales dans les médias.

ANNEXE 10

4 - LA STRATÉGIE / POLITIQUE

Pour renforcer les institutions démocratiques, favoriser son entrée dans la société de l'information et des nouvelles technologies, donner aux organes de presse une vocation d'information au service du pays et du citoyen, donner vie nouvelle au système d'éducation et de culture et favoriser l'accès du plus grand nombre aux choses de l'esprit et de la connaissance, le Gabon doit inscrire dans ses priorités d'investissement et de développement, une stratégie d'entretien courant des infrastructures médiatiques et culturelles, à restaurer, pour certaines, et à construire, pour d'autres, sur le territoire national. favoriser et assigner aux médias les rôles de vecteur de cultures de paix, de démocratie et de valorisation du patrimoine culturel.

ANNEXE 11

5 - LES CAPACITÉS

L'Etat, les donateurs, les organismes internationaux et les collectivités territoriales, ainsi que les opérateurs économiques doivent permettre au Gabon de se doter d'un Fonds de Développement Culturel et de la communication (F.D.C.C.) pour financer :

- l'entretien courant et le renouvellement des infrastructures culturelles et médiatiques;
- la production audiovisuelle et discographique des cultures traditionnelles et modernes, urbaines et rurales, ainsi que l'édition des œuvres littéraires;
- le site Internet sur les images et sons des cultures gabonaises, l'initiation orale aux langues du Gabon ; littérature, monuments et sites touristiques du Gabon, les us et coutumes, les rites et croyances; visite virtuelle des institutions de l'Etat, etc.
- la transformation à long terme des stations de radio et de télévisions publiques en gestion mixte pour une meilleure rentabilité.

- les émissions en langues locales de civisme, d'éducation populaire ; des jeux -concours du meilleur conteur en langue
- renouvellement du matériel d'innovations technologiques des structures médiatiques et culturelles;
- la formation continue des professionnels des médias et de la culture;
- des projets d'études, de recensement des œuvres d'art, des artistes, des sites et monuments historiques;
- renouvellement de l'agence nationale de promotion artistique et culturelle.

Ce fonds sera financé, entre autre, par une taxe de 20 F CFA sur chaque échange Internet avec le Gabon. Ainsi, si par mois, le Gabon enregistre 1 Million d'échanges Internet, le fonds reçoit 20 Millions F CFA par mois. Soit une somme annuelle de 240 Millions F CFA.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES ET REVUES

1. Séminaire INFOCOM 2000. Libreville : 21-23 Avril 2000. Vol.2.
2. Ministère de la Planification, de l'Environnement et du Tourisme –Réflexion stratégique à long terme " Gabon 2025 " Multipress-Libreville. Juin 1996.p.17,66,68.
3. Jeune Afrique Economie. Télévision : " Le premier bouquet numérique francophone propose aux abonnés du Continent un premier choix des programmes télévisés et... radiophoniques " par Jeanne TIETCHEU, n° 273 du 19 Octobre au 1^{er} Novembre 1998, p.130.
4. Radio, l'an 1 de la radio numérique. idem.
5. Jeune Afrique n° 2023-2024 du 19 Octobre au 1^{er} Novembre 1999. " Dossier, l'âge du web " page 100-108.
6. Sciences Humaines. Hors série n° 16. Mars - Avril 1997. " Radioscopie des médias " p. 54-56.
7. Agence de Coopération Culturelle et Technique : L'artisanat créateur au Gabon. Paris ACCT- 1983.72 pages.
8. Loi de Finances 2000 – Pages 74 – 75
9. SOLSI, premier fournisseur d'accès Internet – tél. 77/ 86/ 36- www. solsi.ga.
10. L'Union du samedi 18 et dimanche 19 Septembre 1999.p.4 : " L'indépendance du journalisme dans l'univers des nouveaux médias " par Jean Daniel FOTSO – EYI.
11. L'Union du vendredi 24 Novembre 2000 : " Vers l'installation des radios rurales dans les localités de l'arrière pays ". p.4, par Octave DIOBA-MICKOMBA.

OUVRAGES

1. Mémorial du Gabon : du pétrole à l'atome. 1980 – 1985. p.282 – 289.
2. PNUD – GABON : La pauvreté dans une économie de rente. p.87.
3. Bureau Central du Recensement : Principaux résultats :1.014.976 habitants du 1^{er} au 31 Juillet 1993.
4. Un homme, un pays, EL HADJ OMAR BONGO : le Gabon. Ed . NEA, 1984. p. 184 – 185.

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

AXES STRATÉGIQUES

MODERNISATION

- Simplification des procédures administratives
- Améliorer l'efficacité du service public (Québec, Grèce, Pays- Bas)
- Le service public doit servir de modèle (Pays Bas)

DÉMOCRATISATION

- Assurer les services publics sur l'ensemble du territoire et à toutes les couches de la population (Maroc, Grèce, Italie)
- Transparence de l'Administration
- Diffusion des données publiques (Maroc, Grèce, Danemark, France, Québec, Italie)
- Décentralisation et participation des régions (Grèce, Japon)
- Garantir la confidentialité des données personnelles et le respect de la vie privée (Renforcement de la Commission nationale Informatique et Liberté, France)

MOYENS

MODERNISATION

- Equipement des services administratifs (Italie, Danemark, Irlande, Québec, France, Italie, Hongrie Grèce, Pays-Bas)
- Mise en réseau des administrations (Danemark, Irlande, France, Italie, Espagne)
- Doter les services de l'administration qui sont en relation avec le public d'une adresse électronique (France), assurer la même obligation de réponse au mèl qu'au courrier classique
- Définir des plans de numérisation pour chaque ministère (France)
- impôt en ligne (Projet Finanzoline, Autriche)
- Développement de nouveaux services publics : dématérialisation des procédures administratives (Maroc)
- Développement d'un Intranet gouvernemental, généralisation des échanges électroniques entre administrations centrales, régionales, et locales (Maroc)
- Développer les contenus : création d'un portail de l'Administration (Suisse, Australie, Royaume-Uni)

DÉMOCRATISATION, DÉCENTRALISATION

- Généraliser la mise en ligne des données publiques : lois, textes, administratifs, cadastre (Grèce-projet Ktimalogio),
- Diffusion sur Internet (gratuitement) des données publiques essentielles (France)

- Former les agents administratifs (Maroc, Irlande, Italie, Grèce)
- Création de portails locaux, par provinces, villes.. (Italie)
- Equipement des bureaux de poste avec des points d'accès internet (France)

CONCEPTEURS DE LA STRATÉGIE

Coordinatrice : Mme Rachel Ogoula

1^{er} rapporteur : Mme Edith Ada Abessolo

2eme rapporteur : Mr Georges-Thierry Modoko

MEMBRES

Mr Jean Maurice Ayine

Mme Pauline Minkoue

Mme Jacqueline Mougnon

Mme Irène Obone

PRÉAMBULE

La présente étude a été réalisée par le groupe de travail (Administration-Bonne Gouvernance.)

Elle tente de faire ressortir le lien qui existe entre l'administration, la bonne Gouvernance et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

En effet, la bonne gouvernance, c'est-à-dire la transparence dans la gestion de la chose publique, le respect des règles du jeu démocratique, le traitement équitable de tous devant la loi, etc. a été posée par les institutions financières internationales, notamment par les fonds Monétaire International (FMI), comme condition sine qua non de développement. Les NTIC participent à la bonne gouvernance par la transparence qu'elle favorisent ; on peut penser que le présent document aura atteint son objectif s'il réussit à doter l'administration Gabonaise de moyens de communication modernes, lesquels moyens font du partie intégrante du programme de réforme en cours.

Le présent document doit donc être compris comme un appel que le gouvernement lance aux partenaires du développement afin qu'un partenariat efficient s'instaure entre le Gabon et eux, dans le domaine des NTIC que le Gabon considère comme une des composantes importantes d' » »e sa politique de bonne gouvernance. La nécessité pour l'état d'intégrer les NTIC rentre dans la gestion saine des affaires publiques.

Ainsi, l'une des phases d'élaboration de ces objectifs est celle de pouvoir intégrer, dans le fonctionnement de l'administration, les technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Le Gabon y parviendra !

INTRODUCTION

Le phénomène de la mondialisation a pris de l'ampleur depuis le siècle dernier. Il touche tous les pays et chacun doit aujourd'hui s'y adapter. Les pays du tiers-monde particulièrement devraient se sentir concernés. En effet, n'est-ce pas là une voie d'accélération du développement économique et social ?

Aussi, sensible aux avantages des technologies de l'information et de la communication (NTIC), le Gabon particulièrement reste attentif à l'émergence et à l'impact de ces dernières et les considère comme un défi majeur qu'il doit relever. Par conséquent, la modernisation des technologies oblige en ce troisième millénaire à des définitions plus rigoureuses de notre administration afin de lui donner un nouvel élan. Ainsi, une réforme administrative globale est plus que jamais d'actualité. Plus qu'une simple évolution, il s'agit d'une révolution.

L'introduction des NTIC dans le programme de Réforme Administrative s'avère indispensable. En effet, (dans un monde où l'information est devenue la denrée la plus précieuse, ceux qui ont accès à la bonne information avec rapidité et efficacité ont plus de chances de s'en sortir que ceux qui n'y ont pas accès. Ce postulat confirme l'utilité pour le développement des technologies de l'information et de la communication en général, l'Internet et de l'administration électronique en particulier) .

C'est dans cette optique qu'à la fin du mois de juillet, le groupe de travail "ADMINISTRATION ET BONNE GOUVERNANCE" a effectué un sondage au sein de l'administration Gabonaise, notamment à Libreville. L'enquête portait sur l'impact des NTIC dans l'administration Gabonaise et sur la promotion de celles-ci pour une bonne gouvernance. Il s'agissait de savoir comment le Gabon pouvait-il intégrer les NTIC et pourquoi ? quel pourrait être l'apport des NTIC dans l'amélioration du service public ? dans quels domaines de l'administration l'application des NTIC pourrait être la plus utile ? comment améliorer la communication entre l'administration et ses usagers ?

A l'issue de cette enquête, le constat suivant a été fait :

- Insuffisance de l'outil informatique ;
- Manque d'un réseau téléphonique fiable ;
- Confidentialité ou rétention de l'information ;
- Méconnaissance des textes législatifs et réglementaires régissant les institutions Gouvernementales et Etatiques ;
- Ignorance de l'impact des technologies de l'information et de la communication ;
- Absence de formation des agents de l'Etat pour l'utilisation de l'outil informatique.

Face à ce tableau, est apparue l'impérieuse nécessité d'envisager des perspectives pour insuffler un dynamisme nouveau à l'administration Gabonaise.

Cela nous amènera à parler dans une première partie de l'état des lieux, puis dans la deuxième partie de l'analyse avant de faire la troisième partie, des propositions pour remédier aux différents problèmes précités.

I - ETAT DES LIEUX OU CONSTAT

Pour faire l'état des lieux, nous nous sommes rendus sur le terrain et avons mené une enquête sur un échantillon de trois cents (300) agents de l'Etat repartis sur dix (10) départements ministériels et deux (2) Institutions : Présidence de la République, Primature, Fonction Publique, Administration du Territoire, Défense Nationale, Agriculture, Transport et Marine Marchande, Travail et ressources Humaines, Mines et Energie, Justice et Garde seaux, Sénat et Assemblée Nationale.

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

En termes de pourcentage, 45% d'hommes et 55% de femmes ont été interrogées, dont 65% de niveau supérieur et 35% de niveau secondaire avec une moyenne d'âge de 36ans, soit des extrêmes de 21 à 51 ans.

De ce sondage, il en résulte ce qui suit :

I 1 - MOYENS DE COMMUNICATION DANS LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES

I 1 1 - MOYENS CONNUS

Téléphone	100%
Télex	30%
Fax	65%
Boîte aux lettres	100%
Note de service	100%
TV	100%
Bouche à oreille	100%
Radio	100%
Internet	45%
Tableau d'affichage	100%
Cellulaire	100%
Télégramme	30%
Photocopieuse	100%
Message porté	10%
Autre (Minitel, Journaux...)	50%

De ce tableau, il ressort que la majorité des personnes interrogées ne connaît suffisamment pas les moyens modernes de communication tels que l'Internet et télex.

I 1 2 - MOYENS EXISTANTS

Téléphone	40%
Télex	10%
Fax	20%
Boîte aux lettres	100%
Note de service	100%
Internet	45%
Bouche à oreille	100%
Radio	10%
Télégramme	5% ²
Message porté	2%
Tableau d'affichage	70%
Cellulaire	0%
Photocopieuse	54%
Autres(TV, Journaux....)	35%

Ce tableau montre que les moyens de communication les plus répandus sont :

- Les boîtes aux lettres ;
- Les bouches à oreille ;
- Les notes de service ;
- Les tableaux d'affichage.

Par contre, le téléphone, l'Internet et la photocopieuse apparaissent encore comme un luxe.

I 1 3 - MOYENS UTILISÉS

Moyens utilisés	Occasionnellement	Régulièrement	Moyens utilisés non
Téléphone	40%	60%	0%
Télex	5%	10%	85%
Fax	5%	20%	75%
Boîte aux lettres	35%	60%	5%
Note de service	40%	60%	0%
Internet	15%	10%	75%
Bouche à oreille	20%	80%	0%

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Radio	5%	10%	85%
Télégramme	2%	6%	92%
Message porté	1%	4%	94%
Tableau d'affichage	10%	40%	5%
Photocopieuse	30%	60%	10%

Pour communiquer, les agents de l'Etat ciblés utilisent le plus souvent la boîte aux lettres, la note de service, le bouche à oreille, le tableau d'affichage, avec une prédominance du bouche à oreille. Le téléphone est également très sollicité, mais il n'est pas à la portée de tous les agents publics à cause du nombre limité des lignes. La radio quant à elle, est utilisée par deux ministères, à savoir : la Défense Nationale et l'Intérieur.

I 1 4 - IMPACT DES MOYENS DE COMMUNICATION DANS L'ADMINISTRATION

Positif	80%
Aucun impact	15%
Sans opinion	5%

A la question de savoir si les moyens de communication ont un impact sur le bon fonctionnement de leurs services, 80% des personnes interrogées répondent par l'affirmative, 15% disent non et 5% sont sans opinion. Il en résulte qu'une forte majorité a conscience de l'importance des moyens de communication dans le fonctionnement de l'administration.

I 1 5 - AMÉLIORATION DES MOYENS DE COMMUNICATION

Oui	30%
Non	70%

Ce tableau montre que les moyens de communication n'ont pas été améliorés ces dernières années.

I 2 - GESTION DE L'INFORMATION

I 2 1 - ÊTES-VOUS INFORMÉ DU FONCTIONNEMENT DE VOTRE MINISTÈRE OU INSTITUTION ?

Oui	40%
Non	60%

On remarque que la plupart des agents ne sont pas toujours informés du fonctionnement de leurs département.

I 2 2 - COMMENT CIRCULE L'INFORMATION DANS VOTRE DÉPARTEMENT ?

Bien	20%
Assez bien	30%
Mal	50%

D'une manière générale, il ressort de ce tableau que l'Information ne circule pas correctement. Le retard et la rétention dans sa diffusion seraient à l'origine de cette situation.

I 2 3 - TROUVEZ-VOUS UTILE D'ÊTRE INFORMÉ SUR TOUT CE QUI SE PASSE DANS NOTRE DIRECTION ?

Oui	98%
Non	2%

Plusieurs raisons justifient l'utilité pour les agents d'être informé du fonctionnement de leur département, en l'occurrence :

- Pour une meilleure collaboration ;
- Pour à un travail plus efficace ;
- Pour un rendement optimal ; etc....

I 3 - STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION ET INTERFÉRENCES

I 3 1 - CONNAISSEZ-VOUS LES TEXTES QUI RÉGISSENT LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE MINISTÈRE ?

Oui	30%
Non	70%

Le plus grand nombre des fonctionnaires interrogés affirment ne pas connaître les textes qui régissent leur Ministère.

I 3 2 - CES TEXTES SONT-ILS À VOTRE DISPOSITION ?

Oui	35%
Non	65%

Plusieurs agents ne disposent pas de textes qui régissent le fonctionnement de leur Administration. La non diffusion de ceux-ci et le manque de service de documentation expliquent cette situation.

Bouche à oreille	19%
Note de service	33%
Réunion	26%
Tableau d'affichage	17%
Téléphone	17%
Autres (Internet, etc.)	1%

Les notes de service et les réunions sont les moyens de communication les plus utilisés.

I 3 4 - EN ÊTES-VOUS SATISFAIT ?

Oui	76%
Non	16%

Les agents interrogés sont satisfaits par les moyens utilisés, l'essentiel pour eux étant que l'information circule. ces méthodes sont appréciées par eux parce que la communication en direct évite la déformation de l'information, développe l'esprit d'équipe puis, permet aux uns et aux autres de s'imprégner du service.

I 3 5 - PENSEZ-VOUS QUE CE STYLE INFLUE SUR VOTRE RENDEMENT PROFESSIONNEL ?

Oui	65%
Non	35%

L'échantillon ciblé pense que les méthodes de communication utilisées par le chef ont un impact sur leur rendement professionnel.

I 3 6 - COMMENT JUGEZ-VOUS VOS RAPPORTS PROFESSIONNELS AVEC VOTRE CHEF ?

Bon	64%
Assez-bon	27%
Mauvais	9%

D'une manière générale, les rapports professionnels entre agent de l'Etat restent corrects.

I 4 - MOYENS D'INFORMATION

I 4 1 - COMMENT FAITES-VOUS POUR VOUS INFORMER ET POUR INFORMER VOS COLLÈGUES ?

	Pour s'informer	Pour informer les collègues
Télévision	90%	-
Radio	75%	-

Toutes les personnes interrogées recourent aux médias pour s'informer. Par

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Journaux	80%	50%	media pour s'informer. Par ailleurs, le téléphone et le bouche à oreille permettent d'informer les collègues.
Bouche à oreille	85%	90%	
Téléphone	40%	50%	

I 4 2 - QUELLE EST VOTRE SOURCE D'INFORMATION PAR EXCELLENCE ?

Pour vos tâches Administratives ?

Archives	30%
Téléphone	30%
Tableau d'affichage	35%
Textes législatifs et réglementaires	50%

Les textes législatifs et réglementaires constituent la source d'information la plus utilisée pour les tâches administratives.

Pour améliorer vos compétences ?

Internet	10%
Séminaires	20%
Stages professionnels	35%
Textes législatifs et réglementaires	30%

Les agents recourent le plus souvent aux stages professionnels pour améliorer leurs compétences. La majorité ignore encore les possibilités que leur offre l'Internet.

Pour votre culture générale ?

Télévision	70%
Radio	60%
Internet	10%
Journaux	60%
Bibliothèque	20%

La radio, la télévision et les journaux sont les moyens les plus utilisés par les agents publics pour leur culture générale.

I 5 - OUTILS DE TRAVAIL

I 5 1 - QUEL MATÉRIEL UTILISEZ-VOUS POUR VOTRE TRAVAIL ?

Machine mécanique	2%
Machine électrique	5%
Ordinateur	22%
Téléphone	26%
Textes législatifs et réglementaires	12%
Photocopieuse	21%
Fax	12%
Autres	0%

Dans ce tableau, le téléphone est le matériel le plus utilisé, suivi de l'ordinateur et de la photocopieuse. Les machines mécaniques et électriques ont tendance à disparaître.

I 5 2 - CE MATÉRIEL EST-IL DISPONIBLE ET ADAPTÉ ?

	Oui	Non
Disponible	90%	10%

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Adapté	79%	21%
--------	-----	-----

I 5 3 - AVEZ-VOUS ÉTÉ FORMÉ POUR L'UTILISATION DE CE MATÉRIEL ?

Oui	31%
Non	69%

Les agents de l'Etat ciblés affirment ne pas avoir été formés par l'utilisation du matériel mis à leur disposition.

I 5 4 - COMBIEN D'ORDINATEURS ET DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES AVEZ-VOUS DANS VOTRE MINISTÈRE ?

A titre d'exemple,

Ministères	Ordinateurs	Lignes téléphoniques
Fonction Publique	64	35
Administration du Territoire	55	184
Défense Nationale	90	
Assemblée Nationale	201	

Il ressort de notre enquête que le téléphone et l'ordinateur sont inégalement répartis dans les différents Ministères et Institutions.

I 6 - ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET CANAUX D'INFORMATION

I 6 1 - VOTRE MINISTÈRE OU INSTITUTION DISPOSE-IL (ELLE)

Bibliothèque	19%
Internet	15%
Salle de conférence	30%
Tableau d'affichage	33%
Bulletin d'Information	3%

Certains Ministères et Institutions disposent d'un tableau d'affichage et d'une salle de conférence. On constate une faible présence de l'Internet.

I 6 2 - CONNAISSEZ-VOUS INTERNET ET INTRANET ? Y AVEZ-VOUS ACCÈS ? DISPOSEZ-VOUS D'UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE ?

	Oui	Non
Internet	61%	39%
Intranet	33%	67%
Accès Internet	39%	61%
Adresse électronique	38%	62%

Au regard de ce tableau, nous relevons que la majorité des agents de l'Etat connaissent Internet mais n'y ont pas accès.

I 6 3 - AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION À INTERNET ? CETTE FORMATION A-T-ELLE AMÉLIORÉ VOS PERFORMANCES PROFESSIONNELLES ? PROFITEZ-VOUS DES SÉMINAIRES ET COLLOQUES ?

	Oui	Non
Formation à Internet	7%	93%
Performances professionnelles	8%	92%
Séminaires et colloques	39%	61%

Plusieurs agents publics ciblés n'ont pas reçu de formation à Internet. Ceux qui en ont bénéficié affirment avoir amélioré leurs performances professionnelles.

I 7 - APTITUDE À LA COMMUNICATION ET THÈME D'ÉCHANGE

I 7 1 - COMMUNIQUEZ-VOUS AVEC VOTRE HIÉRARCHIE ? AVEC VOS COLLÈGUES ?

Communication	Oui	Non
Avec votre hiérarchie	76%	24%
Avec vos collègues	94%	6%

Il ressort que la communication passe aussi bien de la hiérarchie vers les collaborateurs qu'entre collègues.

I 7 2 - QUELS SONT LES THÈMES QUI REVIENNENT SOUVENT ET PAR ORDRE D'IMPORTANCE LORSQUE VOUS VOUS RETROUVEZ ENTRE COLLÈGUES ?

	Souvent	Par ordre d'importance
Promotion	11%	5
Condition de travail	25%	1
Politique	10%	6
Formation	19%	2
Rendement du service	19%	3
Information net communication	16%	4

Les thèmes qui reviennent le plus souvent et par ordre d'importance dans les ministères et institutions sont les conditions de travail, la formation, le rendement du service, l'information et le communication.

I 8 - AMBIANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL

Bonne	56%
Assez bonne	43%
Mauvaise	1%

Nous constatons que l'ambiance en milieu professionnel est bonne dans l'ensemble. Cela constitue un atout pour un meilleur rendement.

I 9 - COMPORTEMENT DES AGENTS DE L'ÉTAT ENVERS LES USAGERS

I 9 1 - QUELS SONT VOS RAPPORTS AVEC LES USAGERS ?

Bon	10%
Assez –bons	35%
Mauvais	55%

Les rapports avec les usagers ne sont pas bons. Par conséquent, le service public ne leur est pas facilement accessible.

I 9 2 - QUEL GENRE DE RENSEIGNEMENT LES USAGERS VOUS DEMANDENT-ILS ?

Professionnel	90%
Commercial	4%
Familial	6%

Il ressort de ce tableau que les renseignements sollicités par les usagers sont en général d'ordre professionnel.

I 9 3 - VOUS ARRIVE-IL D'ÊTRE DÉSAGRÉABLE ENVERS LES USAGERS ?

Oui	27%
Non	73%

Cette étude démontre que plus d'un quart des agents interrogés peuvent être désagréables envers les usagers.

I 9 4 - A QUELLE HEURE ARRIVEZ-VOUS AU TRAVAIL ?

Matin		Après-midi	
7h30mn	5%	15h00mn	33%
8h00mn	28%	15h30mn	58%

La majorité des agents de l'Etat arrive au travail avec un léger retard et, explique cela par l'absence de politique en matière de transport urbain fiable.

8h30mn	54%	16h00mn	9%
9h00mn	6%		
9h30mn	5%		
10h00mn	2%		

II - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'analyse des résultats de ce sondage montre qu'en matière de communication, notre Administration présente aussi bien des insuffisances que des atouts.

II 1 - MOYENS DE COMMUNICATION

L'inexistence de l'Administration électronique est due à l'absence de stratégie nationale visant à la promotion des NTIC. En effet, l'ordinateur qui devrait être un outil performant et indispensable de travail dans l'Administration Gabonaise est surtout utilisé pour la bureautique (traitement de texte). Or, l'ordinateur pourrait être utilisé pour se cultiver en naviguant (sur Internet par exemple). L'ordinateur est donc une denrée rare à l'heure où l'on se situe dans l'ère de la société de l'information. Par ailleurs, aucune connexion au réseau des réseaux communément appelé Internet n'est possible sans celui-ci.

Les quelques Ministères dotés de l'outil informatique sont essentiellement ceux qui échangent des informations avec le Ministère des Finances notamment la Direction Générale de l'Informatique (DG). Il s'agit des Ministères de la Fonction Publique, de la Défense Nationale et de Justice. Mais cette dotation reste insuffisante. C'est le cas du Ministère de la Fonction Publique avec 72 ordinateurs, l'Administration du Territoire 55, la Défense Nationale avec 90.

De même, les Ministères et Institutions connectés sont confrontés aux problèmes de structures adéquates. Les moyens de communication tels que le téléphone est presque inexistant dans certaines directions. Il n'y a qu'un téléphone ou pas du tout. C'est le cas du Ministère de la Fonction Publique qui ne dispose que de 35 lignes téléphoniques alors qu'il en faudrait au minimum 70. Nous estimons que ce nombre insignifiant des structures de communication est un handicap pour les agents publics dans de leurs tâches quotidiennes.

Les raisons de cette carence en téléphone sont : la non couverture du territoire national en téléphone et le coût très élevé de la tarification. Il y a donc un besoin plus qu'urgent de ce moyen de communication.

La présence de la photocopieuse et du tableau d'affichage n'est pas assez affective dans l'Administration Gabonaise. C'est ainsi que certains agents et usagers de l'Etat sont obligés de recourir aux photocopieuses des petites sociétés de prestation de service souvent utilisées à proximité de certains départements ministériels. Quant au tableau d'affichage, il est inexistant dans certains Ministères (Mines, Primature). Dans d'autres par contre, il existe mais, il est le plus souvent mal utilisé. En effet, les notes de service sont soit affichées mais déchirées en un laps de temps, soit victimes des intempéries (pluies, orages etc.), soit elles ne le sont pas. C'est ainsi que l'information circule le plus de « bouche à oreille (100%) ». Cependant, ce moyen de communication est le moins fiable car l'information est souvent déformée par les agents qui la véhiculent.

II 2 - GESTION DE L'INFORMATION

Il se pose un réel problème de communication au sein de notre Administration. En effet, la rétention de l'information à laquelle s'ajoutent la carence et le dysfonctionnement des moyens de communication font que l'information ne circule pas correctement dans le sens vertical et horizontal et encore moins en temps réel. De plus la volonté délibérée des agents de l'Etat de

ne pas donner l'information demandée par les collaborateurs et les usagers, ainsi que le zèle de certains hauts fonctionnaires qui affectionnent le culte du secret pour préserver leurs postes, contribuent à la mauvaise circulation de l'information.

Enfin, cette attitude favorise la méconnaissance des informations relatives au fonctionnement, à l'organisation, la gestion, les innovations, les textes législatifs et réglementaires de leurs Ministères et Institutions.

Dans un tel contexte, comment notre Administration peut-elle être efficace et produire en rendement optimal ?

II 3 - ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET IMPACT SUR LES NTIC

A l'issue de notre enquête, on note que 78% des agents publics interrogés n'utilisent pas l'ordinateur. En effet, la majorité des secrétaires employées dans nos Ministères et Institutions n'ont pas suivi une formation régulière. D'autres par contre, ayant suivi une formation focalisée sur la saisie et le traitement de texte, n'ont pu bénéficier d'aucun stage de perfectionnement nécessaire pour qu'elles puissent s'adapter facilement à l'évolution de l'outil informatique et aux Nouvelles Technologies de l'information et de la communication. Cette formation est primordiale dans la mesure où cet outil informatique est multimédia. Il est donc important de suivre cette évolution pour mieux préparer notre entrée dans la société de l'information.

Néanmoins, l'Administration Gabonaise reste encore classique, donc en retrait du mouvement des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication. En effet, les registres « courrier arrivée », « courrier départ », « les cahiers de transmission », « les bordereaux d'envoi », « les chronos ». Les dossiers etc. continuent de s'entasser dans les bureaux.

L'augmentation substantielle du nombre d'ordinateurs dans certains bureaux n'a que très peu amélioré la qualité du travail administratif. Ainsi par exemple, c'est toujours le courrier papier qui fait foi au lieu du courrier électronique. 95% des agents ciblés lors de notre enquête n'en ont jamais entendu parlé. Il en est de même de l'application la plus populaire d'Internet : le courriel.

Le courrier électronique a l'avantage d'éviter les déplacements. Il arrive rapidement à destination et en toute sécurité. Il répond ainsi favorablement aux besoins de communication et de partage d'information professionnelles.

Il y a par conséquent une possibilité d'être en liaison instantanée avec le monde pour s'informer. Par souci de transparence et de mémoire, les correspondances peuvent être imprimées puis archivées.

Par ailleurs, la volonté de faire naître l'efficacité et la productivité dans la prestation du service public exige de nouvelles normes d'organisation et de gestion, la œuvre de nouvelles procédures de traitement et d'exploitation des actes administratifs

III - PROPOSITIONS

75% des personnes interrogées au cours de notre enquête sont d'avis que l'introduction des NTIC au sein de notre Administration pourrait contribuer à améliorer de manière sensible la qualité de notre service public à condition qu'il y ait un minimum d'organisation. C'est pour cela, que nous proposons le plan d'action suivant qui consisterait en :

- la mise en place d'une nouvelle architecture du système informationnel ;
- la dotation de notre administration en équipement moderne de communication ;
- la formation des agents à l'usage des NTIC.

III 1 - MISE EN PLACE DU SYSTÈME INFORMATIONNEL

La mise en place d'une nouvelle architecture du système informationnel viserait à couvrir l'administration aussi bien sur le plan de la déconcentration que sur celui de la décentralisation.

Cette nouvelle architecture s'appuierait sur la connexion du site principal qui serait logé à Libreville, aux sites périphériques qui eux seraient implantés à l'intérieur du pays. Cela permettrait de faire des économies de transport. En effet, l'on aurait plus besoin de se déplacer pour aller suivre un dossier car il y aurait possibilité de s'informer sur place. Du coup, on éviterait des pertes de temps observés jusque là. Il y aura plus de risque d'accident à courir ni de dépenses de restauration ou d'hébergement et encore moins de fournitures à supporter.

L'accès à l'information se ferait de manière plus fluide et en temps réel. Les usagers de l'Administration pourraient à partir des terminaux qui seront mis à leurs disposition consulter les textes qui régissent leur administration, s'informer sur la gestion de leur cité etc. les responsables des administrations locales pourraient communiquer plus facilement avec leur hiérarchie ou leur tutelle et vice versa. Il y aurait une gestion plus transparente et les décisions seraient en connaissance de cause.

La fibre optique arroserait non seulement les provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué Maritime, du Moyen Ogooué, mais aussi celles de l'Ogooué Lolo, de l'Ogooué Ivindo et du Haut Ogooué en suivant le tracé du chemin de fer. Le Woleu-Ntem pourra bénéficier de la connexion à fibre optique à partir de l'Ogooué Ivindo. La Ngounié et la Nyanga seraient desservies par satellites (Cf. annexes).

Avec la mise en place des services Internet et Intranet, l'Administration sera désormais capable de proposer une interface de communication entre nos administrations, les usagers gabonais et le monde entier. Ce nouveau canal de communication et d'Information (Internet) allie des avantages modernes à ceux de l'informatique du nouveau millénaire : une rapidité exceptionnelle de transmission d'une grande quantité de données et d'informations fiables, cohérentes et d'une réception à travers des appareils au design agréable et à l'ergonomie parfaite.

III 2 - EQUIPEMENT

La mise en place de ce système informationnel nécessitera l'acquisition d'importants équipements informatiques. Elle pourra se faire à court, moyen et long terme.

- A court terme, il s'agira d'équiper l'Administration en matériel de communication au niveau des Chefs lieux province ;
- A moyen terme, une extension de cet équipement se fera jusqu'au niveau des Département desservis par le téléphone ;
- A long terme on se préoccupera de doter le reste des localités qui ne sont pas encore couvertes par le réseau téléphonique ; De ce fait, la possibilité d'un meilleur accès aux informations grâce à l'Internet et à l'Intranet facilitera la consultation et les échanges de vues entre les différents Ministères et les services délocalisés.

Le Ministère de la Fonction Publique et celui de l'Administration du Territoire devraient particulièrement se connecter avec les autres services pour une plus grande synergie et une meilleure circulation de l'information. En tant que gestionnaire des personnels de l'Administration Gabonaise, le Ministère de la Fonction Publique devrait commencer par se doter d'au moins une centaine d'ordinateurs afin d'une part d'améliorer les prestations de ses services et d'autre part de se connecter avec ses services territoriaux.

Dans le même ordre d'idées, le Ministère de l'Intérieur devrait quant à lui s'équiper de près de deux cents ordinateurs pour communiquer avec les autres Ministères et Institutions, les collectivités locales et ses services territoriaux.

En outre, l'introduction de l'Internet dans l'administration gabonaise permettra à ses agents de faire de la recherche en gestion, d'accéder aux idées nouvelles et de tirer partie des moyens de formation virtuelle disponible sur le Web. De même, un système de courrier électronique permet

au personnel de communiquer avec des collègues à travers le monde et d'échanger avec eux des solutions pratiques aux problèmes communs.

Signalons toutefois que « la technologie de l'information n'est pas une panacée en soi. Il s'agit plutôt d'un outil efficace qui ne produit des résultats que s'il est utilisé efficacement. Pour en tirer le meilleur profit, le Gabon se devra au préalable de lever de nombreux obstacles, parmi lesquels figurent l'inadéquation des services de télécommunication et la cherté des ordinateurs et logiciels ».

III 3 - FORMATION

La formation des agents de l'Etat devra leur permettre de s'approprier l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Cette formation leur sera très indispensable d'autant plus que les NTIC feront partie intégrante de leur univers de travail.

A cet effet, l'on devrait d'abord sensibiliser les décideurs puis vulgariser leur formation et celle de leurs collaborateurs.

CONCLUSION

L'administration gabonaise aujourd'hui reste dépourvue des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Ce qui explique l'ignorance par les agents de l'Etat de l'administration électronique.

Or, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication offrent des possibilités de mettre en place des stratégies efficaces afin d'accélérer le développement du Gabon.

C'est ainsi que notre pays doit résoudre tout d'abord les problèmes d'infrastructures en matière des NTIC. Puis il devrait mettre en place une politique de vulgarisation notamment en baissant les prix des équipements et les taxes douanières. Enfin, sensibiliser les agents publics par des séminaires, colloques etc.

Le projet Info-Com qui arrive à terme devra se muer en programme afin d'assurer la sensibilisation, la formation des agents de l'Etat ainsi que l'animation des séminaires et colloques.

Il serait nécessaire pour le Gabon de solliciter l'aide des bailleurs de fonds afin de participer au financement de ses projets.

Le Gabon en particulier et les Pays du Sud ont là une chance de se rattraper après le rendez-vous de l'industrialisation manqué.

ANNEXES : EVALUATION DE L'EQUIPEMENT NÉCESSAIRE À LA CONNEXION

CONNEXION AU RÉSEAU (LIBREVILLE)

1 serveur de messagerie pour tous les Ministères :	35.000.000 fcfa
1 serveur Sites Web pour tous les Ministère :	35.000.000 fcfa
1 ligne spécialisée pour tous les Ministère 120 kbps :	680.000 fcfa par mois X 12= 8.160.000 fcfa
1 routeur pour chaque Ministère :	5.000.000 X 30 =150.000.000 fcfa
câblage réseau pour chaque Ministère (Prix fixé en fonction du bâtiment à câbler et des prises)	
1 commutateur 12 ports pour chaque Ministère :	800.000 fcfa

CONNEXION AU RÉSEAU AVEC LA DÉCENTRALISATION (9 CHEFS LIEUX DE PROVINCE)

1 routeur pour chaque lieu de province : $500.000 \text{ fcfa} \times 9 = 45.000.000 \text{ fcfa}$

1 commutateur pour chaque chef lieu de province : $800.000 \text{ fcfa} \times 9 = 7.200.000 \text{ fcfa}$

10 ordinateurs pour chaque chef lieu de province : $300.000 \times 10 \times 9 = 117.000.000 \text{ fcfa}$

SOCIÉTÉ CIVILE

AXES STRATÉGIQUES

- Amélioration des relations Etats-citoyens
- Généralisation de l'utilisation de l'informatique de base par le citoyen (Maroc)
- Intégration de la société
- Cohésion sociale (Hongrie, Nouvelle Zélande)
- Amélioration de la qualité de vie (Grèce, Suède)
- Renforcement de la démocratie, de la justice (Suède)

MOYENS

- Connexion gratuite des associations
- Développement de sites web
- Création d'espace public Internet pour promouvoir les services Internet dans les zones défavorisées (Tunisie)
- Création de portails locaux/villes/village (Italie)
- financement de projets associatifs (économie solidaire, France)
- Dont de matériel de l'Etat aux associations (France), mesure fiscale en faveur de dons des entreprises aux associations humanitaires (France)
- Equipement des réseaux de Parents (France)

MEMBRES

Mesdames

- IZANGAUD Louise
- MAVIOGA Arlette
- MBANDINGA MATSANGA Mélanie
- PEKA Marie Augustine
- BOUYOU ANGUILET Gina Patricia
- ICKAPY-BIGNOUMBA Lucie
- N'TEMBI Marie Laurence
- ONNAS Léa clémentine
- BOUSSAMBA Jeanne Denise
- BINDANG CHRISTIN

Messieurs

- Frère Jean Pierre KAPE
- MAVIOGA César

RÉSUMÉ

Pour s'approprier la nouvelle culture imposée par la société de l'information, les auteurs de cette étude - recherche procède par poser la problématique avant de répondre à la question principale : Comment les organisations non gouvernementales et la société civile de gabonaise entendent – elles intégrer la société de l'information qui leur permettra de se développer et d'améliorer leur rendement sur le terrain ?

L'esquisse de réponse est développée dans la troisième partie qui propose la stratégie dans ce secteur d'activité, qui doit axer son essor économique et social sur la démocratisation de l'accès du plus grand nombre des gabonais à l'information et au savoir général.

Face à cette situation et face à la volonté des compatriotes rencontrés sur le terrain ainsi qu'à celle du gouvernement à intégrer la société de l'information. Dans cette optique, le groupe d'étude recommande :

- la sensibilisation de la population face aux avantages tirés des NTIC ;
- la formation des formateurs des centres multimédia ;
- la création des centres multimédias provinciaux équipés et connectés au web ;
- la formation des citoyens à l'usage des NTIC ;
- la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire favorisant l'accès des NTIC à un plus grand nombre par la défiscalisation (notamment la TVA).

Hormis cette démarche pédagogique qui a pour objectif d'améliorer le niveau culturel et de vie des populations, les auteurs de cette étude souhaitent que s'établisse une synergie d'action dans ce sens entre les ministères de l'Education Nationale, des Affaires Sociales, de la Promotion de la Famille et de la femme ainsi que celui de la culture par le biais de l'Education populaire afin d'éviter la dispersion des énergies et des ressources humaines et financières.

Par ailleurs, la réalisation des recommandations sus-citées ont été quantifiées et chiffrées elles peuvent être effectuées dans le court, moyen et long terme comme les auteurs de l'étude l'ont précisé dans les annexes.

INTRODUCTION

Depuis la tenue de la Conférence Nationale en 1990, on assiste à une véritable éclosion de la société civile. Plusieurs associations se sont créées et leur viabilité reste hypothétique suite aux difficultés liées à :

- la misère (absence de moyens financiers, absence de structures et d'équipements) ;
- la crise de confiance (mentalité actuelle résultant de diverses frustrations);
- l'environnement actuel (loi 35/62 inadaptée et absence d'un service gouvernemental: Trait d'union entre la société civile et l'Etat) ;
- la non - satisfaction des attentes des membres vis à vis de l'association;
- l'incapacité des membres à cotiser et la difficulté de générer les ressources;
- l'absence des membres permanents.

Cependant, il est à noter diverses actions bénéfiques de la part de ces structures (lutte contre le SIDA, lutte contre l'alcoolisme, esquisse de regroupement des associations par secteur, etc.), qui s'impliquent assurément comme des partenaires de développement.

Ce qui a suscité de la part du Ministère de la Communication de la Poste et des Technologies de l'Information le besoin d'entreprendre l'étude qui fait l'objet du présent rapport. Cette étude

est menée dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'information et de la communication pour le développement du Gabon.

Le groupe de travail "Société Civile" qui l'a conduite a eu à élaborer un questionnaire qui s'est adressé à un échantillonnage constitué d'associations et ONG, des syndicats, d'organismes internationaux, des départements ministériels, des corps constitués et des représentations diplomatiques.

L'objectif est de comprendre et d'analyser le phénomène de la communication au niveau de la société civile et de mesurer l'impact de cette dernière sur le développement.

Il faut donc souligner que l'élaboration d'une stratégie de communication pour le développement exige un effort de réflexion sur le processus, la problématique et les besoins en matière de communication propres à chacun des secteurs d'activités précédemment identifiés, selon les problèmes de développement propres à la société gabonaise.

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

I - LE QUESTIONNAIRE

I 1 - L'HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

Le groupe de travail Société Civile doit comprendre comment circule ou ne circule pas l'information à l'intérieur d'un même niveau ou entre les niveaux décisionnels.

En matière de communication, un problème se pose relativement au leadership des dirigeants des ONG et associations. Leur situation de "fonctionnaire", pour la plupart, limite leur disponibilité et accentue le problème communicationnel.

D'autre part, le manque de siège social lié à l'absence d'outils de communication, (téléphone, fax, ordinateur et autres), diminue l'efficacité et l'efficience de celles-ci. A ce titre, le gouvernement a tendance à les considérer comme non professionnelles.

En conséquence, il est à noter un problème majeur lié à l'écoute entre les partenaires impliqués dans le milieu associatif. Cette incapacité à se faire entendre s'expliquerait par :

- L'absence de structure de dialogue et d'interfaces entre le gouvernement, les associations et les ONG internationales et ce malgré la présence du Conseil Economique et Social ;
- Les difficultés d'accès aux médias audiovisuels et à la presse ;
- Le manque de siège ;
- Les difficultés de déplacement ;
- L'absence des structures de communication rurale (radio, téléphone etc.) ;
- La rétention et la centralisation de l'information.

En ce qui a trait au membership, c'est à dire la participation des membres à la vie associative, celui-ci diminue avec le temps et les membres ne participent que par rapport à leurs propres intérêts. Tout repose sur l'équipe dirigeante qui tend à se fermer de la base lorsqu'il y a rentrée d'argent.

Fort de ce constat nous formulons l'hypothèse selon laquelle : une ONG ou une association qui dispose d'un siège avec l'accès au téléphone, aux outils informatiques et qui plus , maintient des relations continues avec une autre association au niveau local ou à l'étranger est plus efficace et a des résultats plus probants.

I 2 - LES THÈMES

Au regard de l'objet de l'étude, sept thèmes ont été retenus, ce sont :

- 1 - L'identification de l'organisme concerné ;
- 2 - Le processus communicationnel ;
- 3 - L'Ordinateur ;
- 4 - L'Internet ;
- 5 - La communication intra – organisme ;
- 6 - Les rencontres et les échanges ;
- 7 - Les perspectives.

I 2 1 - L'identification

Ce thème relatif aux organismes concernés par l'étude et qui va être développé au niveau de l'échantillon identifie l'organisme par :

- le nom
- le secteur d'activité
- la reconnaissance par une administration locale
- la localisation
- les objectifs
- l'organisation
- la disponibilité du responsable de l'association, etc...

I 2 2 - Le processus communicationnel

Ce thème regroupe les questions sur :

- La connaissance et l'utilisation des outils de la communication et de la transmission/réception de l'information.
- La fréquence de leur utilisation.
- Les délais d'acheminement du courrier.
- La fiabilité de ces outils, etc ...

I 2 3 - L'ordinateur

Il s'agissait de tester la connaissance, l'utilisation ou l'accès à un ordinateur ; également de savoir s'il était aisé de disposer de ce nouvel outil de travail, et à quel usage le destine t-on, chez soi ou au sein de l'organisme.

I 2 4 - L'internet

Ce thème devait faire saisir l'intérêt que l'échantillon porte, vis-à-vis de l'Internet. Savoir où et quand il a été mis en contact avec cet outil. Savoir si l'organisme dispose d'un espace Internet, et si l'accès y est facile.

I 2 5 - La communication Intra organisme

Ici, le groupe de travail devait cerner d'une part, la manière dont circule l'information au sein des organismes, avec quels moyens, et d'autre part leur appréciation du dispositif communicationnel mis en place.

I 2 6 – Les rencontres et les échanges

Ce thème traitait de :

- la nature, et la fréquence des échanges ;
- la collaboration ou non avec d'autres organismes
- les déplacements, les destinations, les fréquences, les moyens et les sources de financement
- l'appréciation des problèmes liés au déplacement.

I 2 7 - Les perspectives

A ce niveau, l'enquête se proposait de collecter les suggestions en vue de l'amélioration d'un système de communication reconnu non satisfaisant.

I 3 - L'ÉCHANTILLON

La compréhension et l'analyse du phénomène de la communication au niveau de la société civile, a amené le Groupe de Travail à identifier les organismes concernés ci-après : les organismes nationaux, le gouvernement, les organismes internationaux, les représentations diplomatiques et les associations des ressortissants étrangers.

I 3 1 - Les organismes nationaux

Ils regroupent :

- les associations et ONG gabonaises et étrangères (Bénin, Cameroun, Mali) présentes sur le territoire national ;
- les corps constitués (Assemblée Nationale, CES, CNC) ;
- les professions libérales (Médecine, Droit) ;
- les syndicats des salariés ;
- le patronat.

I 3 2 - Le gouvernement

Le questionnaire s'adressait à l'homme politique, administratif et à l'agent (ministre, directeur de cabinet, secrétaire général, directeur général, chef de service...) des départements ministériels suivants :

- Les Affaires Etrangères ;
- L'Education Nationale ;
- L'Environnement ;
- La Communication ;

- L'Intérieur et la décentralisation ;
- La Planification ;
- La Santé Publique.

I 3 3 - Les organismes internationaux

Etaient retenus :

- La Banque Mondiale ;
- L'Union Européenne. Et pour les Nations Unies :
- Le PNUD
- L'OMS
- Le FNUAP
- Le HCR
- L'UNICEF

I 3 4 - Le secteur diplomatique

Ce secteur comprenait les représentations diplomatiques suivantes :

- Allemagne
- Belgique
- Canada
- Chine
- France
- Japon

Le questionnaire ainsi élaboré devait s'appliquer, de façon anonyme à un échantillonnage ciblé autant dans la commune de Libreville, que dans les huit autres capitales provinciales.

Ainsi chaque organisme recevait trois questionnaires auxquels trois personnes devaient répondre, à savoir : un responsable, un adjoint et un membre.

Au total cent quatre vingt quinze (195) questionnaires ont été ventilés auprès de soixante cinq (65) organismes, dont quarante deux (42) associations et ONG ; selon le tableau récapitulatif qui suit :

ORGANISMES	EFFECTIF
ONG & Associations	126
Gouvernement	21
Organismes internationaux	21
Corps constitués	9
Représentations diplomatiques	18
TOTAL	195

II - L'ENQUÊTE

Dans cette partie nous parlerons du déroulement de l'enquête, et des difficultés rencontrées.

II 1 - RÉCOLTE DES DONNÉES

A l'issue du travail d'élaboration du questionnaire, les membres du Groupe de Travail se sont déployés dans la commune de Libreville, dans les chefs lieux des huit autres provinces et pour l'Estuaire dans les départements du KOMO-MONDAH (NTOUM) et du KOMO KANGO (KANGO).

Les tableaux de répartition des questionnaires par secteur d'activités et des enquêteurs par zone sont joints en annexes.

L'enquête s'est déroulée en deux phases :

- Dans les capitales provinciales et dans les villes de KANGO et NTOUM, aux fins de rencontrer les associations et ONG du secteur "Développement Rural"
- Dans la commune de Libreville l'enquête s'est faite auprès des organismes dont les sièges se trouvent localisés au niveau du secteur urbain, comme :
 - Les Ambassades ;
 - Les organismes internationaux ;
 - Les départements ministériels et certains autres organismes nationaux, etc.

II 2 - DIFFICULTÉS DE L'ENQUÊTE

La consigne retenue par le groupe de travail consistait à faire remplir les questionnaires en présence des enquêteurs et non les déposer pour les récupérer plus tard.

Mais, devant l'indisponibilité manifeste des interlocuteurs nous avons dû déroger à notre consigne, en leur laissant suffisamment le temps de pouvoir répondre aux questions posées.

En conséquence, la durée de l'enquête s'est prolongée de façon indue ; certains ayant gardé les questionnaires par devers eux jusqu'à un mois et plus. Il a fallu les relancer à plusieurs reprises pour pouvoir récupérer un à deux questionnaires ou ne rien récupérer du tout.

II 2 1 - En province

Avec les associations établies en province, l'une des difficultés vécues fut le bas niveau d'instruction, voir l'analphabétisme des membres. Ceci a obligé les enquêteurs à prendre plus de temps pour donner les explications nécessaires et par la suite, les aider à les remplir.

Notons par ailleurs la déception des représentants des associations qui s'attendaient à recevoir, des membres du groupe de travail venus de Libreville, des moyens matériels (outils de travail) ou financiers, afin de développer leurs activités.

II.2.2 - En zone urbaine

En zone urbaine, particulièrement dans la commune de Libreville, d'autres difficultés sont survenues lors de l'étude. En effet le groupe de travail a rencontré des blocages divers de la part des représentations diplomatiques et des organismes internationaux. Ces blocages étaient surtout dus au refus de collaborer présenté sous la forme d'un manque de disponibilité au regard de "charges professionnelles trop ardues". Ils nous ont signifié "avoir trop de travail et pas du tout de temps pour remplir des questionnaires".

En ce qui concerne le groupe de travail deux des membres n'ont pas pu mener à terme leur enquête :

- l'une a bénéficié d'un stage pour la France ;

- l'autre victime d'un accident de la voie publique est immobilisée depuis le mois de septembre.

C'est pourquoi l'enquête n'a pas été réalisée dans les communes de NTOUM et KANGO, et auprès d'organismes tels que le FNUAP, le HCR, la CORFEM, le Ministère de la Santé, les Ambassades de Chine et du Japon. Pour ces diverses raisons de nombreux questionnaires n'ont pas pu être ventilés et/ou retirés.

Dans l'ensemble dès que les premiers contacts furent établis, le travail s'est déroulé dans une ambiance cordiale et courtoise.

III - RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Dans un premier temps nous présenterons les données recueillies puis nous en ferons une analyse.

III.1 - PRÉSENTATION DES DONNÉES

Des 195 questionnaires prévus pour toute l'étendue du territoire, nous avons eu en retour 81 réponses soit : 41,53 % qui se répartissent comme suit :

- Organismes nationaux : 62 soit 31,79 %
- Gouvernement : 6 soit 3 %
- Organismes Internationaux : 5 soit 2,5 %
- Secteur étranger : 8 soit 4,10 %

ORGANISMES	EFFECTIF	%
ORGANISMES NATIONAUX	62	31,79
GOVERNEMENT	6	3
ORGANISMES INTERNATIONAUX	5	2,5
SECTEURS ETRANGERS	8	4,10
TOTAL	81	41,53

Toutefois il convient de souligner que de nombreuses questions n'ont pas eu de réponses.

III.2 - ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse qui va suivre indique que toutes les catégories de l'échantillon ont répondu aux questions posées.

III.2.1 - Identification

Par secteurs d'activités

Au regard d'un échantillon aussi diversifié, les secteurs d'activité qui en découlent sont les suivants :

- 1 - Agriculture, élevage, pêche
- 2 - Commerce
- 3 - Développement rural
- 4 - Femmes

5 - Santé

6 - Syndicats

7 - Etrangers

Par objectif

Ces secteurs d'activités conduisent les organismes à la poursuite d'objectifs bien précis.

On peut relever entre autres :

- La défense des intérêts matériels, des droits socioprofessionnels et moraux des travailleurs, des commerçants, par l'amélioration des conditions de travail, la résolution de la crise, la lutte contre le chômage.
- Le développement de l'agriculture, par l'amélioration des moyens de production et d'approvisionnement afin de permettre aux membres d'avoir des moyens financiers pour survivre.
- La défense des clients par la promotion de la justice sociale et de la démocratie.
- L'administration de soins médicaux et chirurgicaux, le don de médicaments aux populations rurales.
- L'organisation d'actions en faveur de la santé communautaire et du développement, la lutte contre le sida et le secours aux victimes des conflits et autres catastrophes naturelles.
- La promotion du droit international humanitaire.
- L'éducation, l'information et la sensibilisation des populations sur divers problèmes : droits de l'enfant, immigration, personnes handicapées.
- L'organisation des communautés étrangères vivant au Gabon, par la mise en œuvre d'actions d'entraide et de solidarité entre les membres.
- Les relations diplomatiques avec la république gabonaise doivent être développées et maintenues, au niveau bilatéral et multilatéral.

Reconnaissance et durée de vie

La grande majorité des organismes se dit être reconnue, par le Ministère gabonais de l'Intérieur et par d'autres administrations : Affaires Etrangères, Justice, Commerce, Santé, PME – PMI, Marine Marchande, Agriculture, Education Nationale ; etc.

Hormis les représentations diplomatiques et quelques organisations internationales dont l'âge varie entre vingt (20) et quarante (40) ans, la plupart des organismes a éclos au cours de la dernière décennie. Certains ne vivent que depuis quelques mois.

Equipements minimums

Les organismes qui disposent d'un siège sont plutôt localisés en zone urbaine.

Ceux qui ne peuvent en disposer évoquent comme raisons :

- le défaut des moyens financiers ;
- l'inorganisation ou encore la jeunesse de l'association.

Par contre la permanence est moins assurée du fait de :

- l'indisponibilité des membres
- l'inorganisation (dysfonctionnement dû à la non implication des membres) .
- le défaut des moyens humains et financiers ou simplement l'inexistence du siège .

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

En corrélation avec la permanence, l'on note que les organismes nationaux manquent le plus souvent d'un minimum d'équipements modernes et performants ; à l'exception des corps constitués, des professions libérales et de un ou deux syndicats. Tel n'est pas le cas

- des départements ministériels;
- des organismes internationaux et de ceux des Nations Unies ;
- des représentations diplomatiques.

Ces derniers ne manquent pas de moyens financiers pour acquérir ou disposer d'un équipement informatique et de communication (ordinateurs, téléphone, fax, Internet).

Financement et fonctionnement

Les plans d'action, quand ils existent (38 organismes nationaux, soit 61,29%, sur les 62 rencontrés, en disposent), le fonctionnement et/ou les projets sont financés essentiellement par des fonds propres (cotisations, souscriptions, honoraires, activités génératrices de revenus) ou par des dons, du sponsoring mais, plus rarement par des subventions de l'Etat ou de la coopération internationale (syndicats).

Alors que pour les groupes les mieux structurés comme les départements ministériels, les organismes internationaux et les représentations diplomatiques ; le fonctionnement de leurs structures et leurs projets sont financés par :

- le budget de l'Etat ;
- les ressources générales des Etats membres des Nations Unies ;
- l'Union Européenne;
- le Fonds Européens de Développement et
- les budgets des gouvernements étrangers représentés au Gabon.

Ce qui permet dans tous les cas de réaliser soit quelques projets, soit l'essentiel de ce qui a été prévu.

Tableau I : Equipements des associations par secteurs d'activités

SECTEURS	ASSOCIATIONS	SIEGE	INFORMATIQUE	INTERNET	EQUIPEMENT
Commercial	2	1	0	0	0
Agriculture	6	4	0	0	6
Développement rural	6	4	1	0	4
Femmes	4	2	0	0	1
Santé	3	3	0	0	2
Syndicats	3	3	2	0	3
Etrangers	3	2	0	0	1
TOTAL	27	19	3	0	17

Ce tableau fait ressortir que des 27 associations réparties par secteurs d'activités:

- 19 disposent d'un siège,
- 3 ont des connaissances en informatique,
- aucune d'elles n'est connectée à l'Internet,
- 17 ont un équipement minimum (locaux, mobilier, fournitures de bureaux, photocopieur, équipement de pêche, outils agricoles etc.)

Disponibilité du responsable n°1

Au regard de l'activité du responsable n°1, 48 organismes nationaux sur 62 soit 77,41% affirment que ce dernier assure effectivement d'autres activités en dehors de celles de l'association. Il est soit :

- Employé
- Fonctionnaire
- Etabli à son compte
- Parlementaire...etc.

Cette situation engendre pour l'association des avantages et des inconvénients :

► Avantages :

- Investissement financier plus important que les autres membres ;
- Apport de leur savoir-faire : exemple expérience dans la gestion administrative et/ou financière ;
- Elargissement du champ de vision de l'association par de nombreux échanges avec l'extérieur (voyages à l'étranger) ;
- Recrutement plus aisé des membres de l'association dans ces divers secteurs d'activités etc.

► Inconvénients :

- les absences répétées du responsable au niveau de son poste de travail ;
- l'indisponibilité (de ce dernier gêne l'encadrement de l'association);
- le mauvais fonctionnement de l'association, d'où :
 - le manque de moyens financiers et matériels propres ;
 - le non suivi des projets.

A contrario, si le responsable n°1 n'exerce aucune autre activité en dehors de l'association, même s'il est plus disponible, il ne peut investir financièrement dans l'association, et très souvent, on déplore une concentration du pouvoir décisionnel.

III 2 2 - Processus communicationnel

Les données du tableau ci-dessous montrent que des 27 associations qui ont répondu aux questionnaires :

- 23 font recours à la poste
- 26 utilisent le téléphone
- 05 font usage du télex
- 14 utilisent le fax
- 17 les médias
- 01 fait usage de l'Internet

Concernant la non utilisation de l'Internet les associations et ONG évoquent comme raisons :

- l'ignorance des NTIC;
- la non existence des cybercentres dans les provinces;

- leur insuffisance en zone urbaine;
- la difficulté d'accès à ces outils;
- la considération de l'Internet comme un luxe réservé à quelques privilégiés.

Tableau II : utilisation des outils de communication

SECTEURS	ASSOCIATIONS	POSTE	TELEPHONE	TELEX	FAX	INTERNET	MEDIA
Commerce	2	2	2	0	1	0	0
Agriculture	6	5	5	2	2	0	2
Dvpt. Rural	6	6	6	1	2	0	5
Femme	4	2	3	1	1	0	4
Santé	3	2	3	0	2	0	2
Etranger	3	3	3	1	3	1	1
Syndicats	3	3	3	0	3	0	3
Total	27	23	26	5	14	1	17

Il ressort que les outils de communication utilisés par les 27 associations, sont plus d'emprunt que personnels:

- 14 d'entre elles soit 51,85% communiquent avec des outils d'emprunt;
- 8 seulement, soit 29,63 % sont propriétaires de leurs outils de communication.

Cette tendance est confirmée au niveau général des 62 organismes nationaux rencontrés.

Tableau III - fréquences d'utilisation des outils de communication

REponses	POSTE	TELEPHONE	FAX	INTERNET
Jamais	4	41	8	25
Rarement	16	7	15	2
Souvent	35	47	16	3

Pour ce qui est de la fréquence d'utilisation d'outils de communication par les 81 organismes étudiés, le téléphone, la poste et le fax sont les plus fréquemment utilisés dans les proportions de 58,02%, 43,20% et 19,75%.

La raison évoquée pour justifier l'utilisation fréquente de ces outils est qu'ils sont les seuls outils modernes, les plus disponibles, les plus rapides et les plus fiables.

Au regard de la poste, 53,08% de l'échantillon l'utilisent beaucoup plus dans le cadre professionnel, et 50,61% la reconnaissent comme étant fiable, les délais d'acheminement du courrier sont satisfaisants pour 35,8%. Ceux qui ne trouvent pas la poste fiable et les délais de réception peu satisfaisants ont recours à d'autres moyens pour acheminer leur courrier. Ces moyens sont :

- Le porteur (un ami, une connaissance, un voyageur...)
- Le courrier rapide (DHL, EMS - DELTA +)
- Le fax
- Le courrier électronique
- La valise diplomatique

37,50% trouvent fiables ces autres moyens d'acheminement et les délais satisfaisants ; car ils vont de quelques minutes à quelques jours. D'après l'échantillon tout entier, que représente les 81 organismes étudiés, l'absence de structures de communication en zone rurale est qualifiée comme :

- Un handicap majeur
- Un signe de sous développement économique spécifique qui accentue l'exode rural
- Un fait regrettable
- Un frein au développement des structures rurales
- Une gêne dans la diffusion des idées novatrices causées par le déficit d'information
- Responsable des difficultés dans la communication et les déplacements
- Responsable des difficultés dans la réalisation et le suivi des projets de développement
- Responsable de l'écart de développement entre villes et campagnes.

Il revient à l'Etat de réparer ce manquement en mettant les moyens nécessaires pour sortir le monde rural de son isolement.

III 2 3 - Ordinateur

De tous les organismes étudiés, les 39,5% qui connaissent l'informatique ont eu leur premier contact avec cet outil en milieu professionnel. 24,69% de l'échantillon dit avoir accès à l'ordinateur de façon directe. 23,45% par un intermédiaire. 55,55% déclarent ne pas disposer d'un ordinateur personnel parce qu'ils n'ont pas encore été formés, soit pour des raisons financières, soit par manque de structure (siège) et de disponibilité.

III 2 4 - Internet

14,81% de l'échantillon a eu son premier contact avec cet outil en milieu professionnel et 12,34% l'a eu dans le cadre personnel au niveau des Ambassades ou par l'entremise des médias. L'insuffisance d'espaces Internet disponibles au sein des organismes amène l'échantillon à consulter cet outil de communication :

- chez des amis ;
- à la bibliothèque nationale ;
- au Centre –Culturel Français;
- lors des foires ;
- dans les télé boutiques.

L'accès à l'Internet n'est donc pas facile parce qu'il est payant et les cybercentres cités plus haut disposent de peu de machines. Concernant le courrier électronique, seulement 13,58% disposent d'un E-mail.

III 2 5 - Communication intra-organisme

Ce thème nous a permis de cerner la manière dont circule l'information au sein des organismes, les moyens utilisés et l'appréciation par eux du dispositif communicationnel mis en place.

Pour les 62 organismes nationaux, l'existence d'un plan de communication au sein de l'organisme a été reconnue nécessaire par 45,16% et non nécessaire par 27,41%. Un plan de communication au sein de l'organisme doit exister pour :

- Etablir des contacts permanents ;
- Organiser des réunions de sensibilisation ;
- Effectuer un travail fiable.

L'échantillon reconnaît que l'apport d'une information structurée facilite le travail et apporte une certaine satisfaction aux acteurs. Les décisions sont prises rapidement, le travail est allégé et exécuté avec efficacité. L'information qui parvient à l'utilisateur permet de minimiser les délais d'exécution du travail.

La communication au sein des organismes se fait pour l'essentiel au travers des réunions (88,70%) et des notes de service (48,38%). Avec ces moyens, l'information arrive à temps pour 83,87% de l'échantillon et 75,80% confirment bien qu'ils sont suffisamment informés sur tout.

Malgré cela, les informations sont tout de même inaccessibles pour les associations localisées à l'intérieur du pays. Elles concernent les grandes décisions de l'Etat, les informations sur la vie des autres organismes.

Des 62 organismes rencontrés 56,45% reçoivent des comptes-rendus sur les missions effectuées. Le sentiment sur la circulation de l'information est diversement apprécié :

- En zone urbaine la circulation de l'information est assez bonne au sein des organismes.
- En zone rurale elle est mauvaise, du fait de l'insuffisance et de la mauvaise qualité des moyens de communication. L'information y est imprécise et souvent décalée.

Ainsi l'on note que seulement 40,32% de ces organismes reconnaissent être satisfaits de leur dispositif communicationnel. Les principales raisons énoncées sont :

- la mauvaise circulation de l'information et le retard accusé ;
- sa déformation (l'information tronquée);
- la mauvaise planification des rencontres ;
- l'obsolescence des équipements;
- le manque de personnel qualifié ;
- le manque d'encadrement des associations.

III 2 6 - Rencontres et Echanges

Le tableau ci – dessous nous indique que parmi les 27 associations des 7 secteurs d'activité identifiés, 16 participent aux rencontres nationales et 8 aux rencontres internationales.

Pour ce qui concerne la collaboration avec d'autres associations, nous constatons que 14 seulement collaborent avec d'autres organismes. Près de la moitié (13) reconnaît qu'il s'établit une synergie entre organismes. Des 7 secteurs identifiés 4 seulement ont adhéré à un réseau.

Tableau IV

Secteurs	Nombre d'associations	Participation à des rencontres		Collaboration avec d'autres associations	Synergie	Adhésion à un réseau
		Nationales	Internationales			
/	/			/	/	/
Commercial	2	0	0	0	0	0
Agriculture	6	0	0	0	3	0
DVPT Rural	6	5	2	5	2	0
Femmes	4	2	0	2	2	1
Santé	3	3	1	2	1	0
Syndicats	3	3	3	3	3	0
Etrangers	3	3	2	2	2	3
Total	27	16	8	14	13	4

III 2 7 - Destination des réalisations ou des réflexions

S'agissant de la destination des réalisations ou des réflexions, les données montrent que :

- 61,29% de l'échantillon les destinent aux populations urbaines.
- 43,54% aux populations rurales.
- 30,64% au gouvernement.
- 25,80% aux opérateurs économiques.

Sous la forme de :

1. réunions : 53,22%
2. rapports : 27,41%
3. Documentaires radio : 24,19%
4. Brochures : 22,58%
5. Documentaires télévisés : 16,12%

III 2 8 - Destinations et moyens de déplacement

Le moyen de déplacement le plus utilisé se trouve être la voie terrestre pour 67,74% de l'échantillon et à destination des zones rurales. Ces déplacements se font aux risques et périls des voyageurs à cause de la défectuosité des routes. Ils sont malheureusement obligés de l'utiliser pour les raisons suivantes :

- La voie aérienne est très chère et le réseau mal desservi. (30,64%).
- La voie ferroviaire est longue, assez chère et inorganisée : horaires souvent non respectés (20,96%).
- La voie fluviale est dangereuse, le réseau portuaire déficient, le balisage inexistant et les embarcations utilisées sont souvent de fortune. (12,90%).

DEUXIÈME PARTIE : POINTS FORTS / POINTS FAIBLES DE LA COMMUNICATION AU GABON

Le Séminaire INFO COM 2000, organisé à Libreville du 21 au 23 avril 2000, sur le thème : "Communiquer pour le développement", a fait ressortir les points forts et les points faibles de la communication au Gabon :

I - LES POINTS FORTS

En matière de communication, un des points forts de la législation gabonaise est d'avoir permis l'émergence d'un paysage médiatique varié et contrasté.

Au début des années 90, un vent de liberté a favorisé la naissance de radios et de journaux en nombre : quiconque le désire et en a les moyens a le droit de créer son média.

Un autre point fort est la facilité avec laquelle un média peut naître, avec une procédure relativement simple :

- pour la presse écrite : Greffe du tribunal, agrément du ministère du Commerce,
- pour la radio : dépôt de la demande auprès du CNC, en vue de l'attribution d'une fréquence.

Le troisième point fort a consisté pour le législateur gabonais d'imposer un système de quotas aux radios-télévisions privées afin de les faire participer à la promotion de l'expression plurielle et de la diffusion des cultures nationales.

Dans la pratique, l'on assiste à l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication :

I 1 - ACCÈS COMPLET À INTERNET

Grâce au fournisseur principal : l'office des postes et télécommunications(OPT).

I 2 - DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Depuis 1999 plusieurs opérateurs privés comme :

- LIBERTIS
- CELTEL
- TELECEL ... se sont installés au Gabon pour pallier aux insuffisances du réseau national des télécommunications.

II - LES POINTS FAIBLES

Les points faibles relevés se situent au niveau de la législation, de l'économie, de l'équipement, de la pratique et des échanges.

1. du point de vue de la législation : les textes de loi n'ont rien prévu comme mesures d'accompagnement ou de soutien à la presse privée.
2. du point de vue économique : les médias privés n'ont pas les moyens de devenir des entreprises rentables, ce qui rend aléatoire leur service.
3. dans la pratique : les quotas de promotion des cultures traditionnelles ne sont pas respectés par les médias privés.
4. au niveau des équipements :
 - réseau télécom
 - voies de communication

Le réseau télécom

Il est peu développé et mal réparti sur le territoire national. Les lignes téléphoniques sont largement insuffisantes tant pour les particuliers que pour les administrations.

Le téléphone est encore considéré comme un outil de luxe et non comme un outil de développement.

Cette mauvaise répartition du réseau téléphonique classique, au niveau national, et ses autres caractéristiques (mauvaise qualité, coûts élevés), ne permettent pas un accès optimum à Internet. L'usage de l'ordinateur est insignifiant dans les associations et souvent considéré comme un outil de travail pour la seule secrétaire. Selon l'étude, 55,55% de l'échantillon déclarent ne pas disposer d'un ordinateur personnel.

L'Internet et ses usages restent encore largement méconnus, cela explique son manque d'insertion dans le tissu social.

De fait, les outils de communications utilisés par les associations sont plus d'emprunt que personnel.

Les voies de communication

- A ce niveau l'on relève également une distorsion entre les grands centres urbains et les zones rurales.
- Le réseau aérien relativement satisfaisant propose des prix onéreux.
- La voie ferrée n'a pas rempli toutes ses promesses de rééquilibrage du territoire national.
- La voie fluviale est peu développée.
- La carte des routes nationales montre la discontinuité d'un réseau qui laisse toute la partie Ouest et Sud-ouest du pays isolée, ce qui aggrave le dépeuplement. Le réseau d'électrification présente les mêmes faiblesses.
- Certaines régions comme l'Ogooué IVINDO, le Moyen Ogooué, la NYANGA et l'Ogooué LOLO sont dépourvues de toute véritable armature urbaine. Elles n'entretiennent quasiment aucune relation entre elles.

La collaboration entre organismes : La collaboration entre associations et ONG est faible, de même entre les associations - ONG et l'Etat.

TROISIÈME PARTIE : PROPOSITION D'UNE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU GABON

De nos jours, le développement économique et social est fondé sur la démocratisation de l'accès à l'information et aux connaissances.

En effet, la facilité d'accès aux services des télécommunications et leur qualité sont des facteurs de plus en plus importants, car le traitement de l'information devient un élément central de l'activité économique.

A l'instar d'autres pays, la situation défectueuse des différents réseaux des télécommunications au Gabon oblige l'Etat à vulgariser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au niveau de toutes les couches sociales, aussi bien en zone urbaine que rurale.

Face à cette situation et face à la volonté du gouvernement d'élaborer une stratégie nationale d'information et de communication, le groupe de travail Société Civile propose les axes stratégiques ci-après :

1. L'intégration de la société ;
2. L'amélioration de la qualité de la vie des citoyens;
3. La généralisation de l'utilisation de l'informatique de base.

Dans cette optique, les moyens suivants peuvent être retenus :

- la sensibilisation de la population aux NTIC;
- la formation des gestionnaires des centres multimédia ;
- la formation des formateurs;
- la création des centres provinciaux ;
- la formation des internautes;
- l'institution d'un cadre juridique et réglementaire.

I - LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION À L'UTILISATION DES NTIC

Il ressort de cette étude que la population gabonaise dans sa majorité est encore ignorante des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Avant de l'amener à l'utilisation de ces outils, il est primordial que des actions de sensibilisation soient entreprises ; car la sensibilisation des populations reste le point de départ de toute stratégie de l'information et de la communication. Le problème est de savoir :

- Qui informer ?
- Pourquoi informer ?
- Comment informer ?

Toutes les catégories de la société sont concernées : enfants, jeunes, femmes, hommes, fonctionnaires, employés, familles, handicapés, etc. L'objectif essentiel est de permettre à chaque individu de s'informer sur l'intérêt de l'utilisation des technologies de l'information dans l'exercice de ses activités quotidiennes, sur la société de l'information, ses défis et ses opportunités.

A cet effet, les différents outils de communication disponibles devront être utilisés : radio, télévision, bulletin d'information, journées de sensibilisation, la presse écrite.

La collaboration des différents départements ministériels (Education Nationale, Affaires Sociales, Promotion de la femme, etc.) n'est pas à négliger.

Il serait souhaitable que cette sensibilisation se fasse en langues vernaculaires afin que l'ensemble des populations rurales (analphabètes et troisième âge) accède aussi aux TIC. A cet effet, le département de la Culture par le biais de l'Education populaire serait d'un grand apport.

Cette entreprise devra tenir compte des jeunes et des personnes du troisième âge à cause de leur dynamisme et de leur disponibilité.

II - LA FORMATION DES GESTIONNAIRES DES CYBERCENTRES

La gestion d'un centre multimédias est confiée à un gestionnaire ou WEBMASTER (Rédacteur en chef du site Web). Sa formation se fait sous forme de séminaires atelier d'une durée d'une (1) semaine à deux (2). On note par exemple :

- le projet ICD à Libreville au Gabon

La formation est basée sur :

1. sur la connaissance des logiciels de conception des pages et des sites Web comme :
 - Front-page
 - Netscape
 - Flash
 - dreamweaver
 - Frisco
2. sur la gestion d'un réseau, apprendre comment :
 - installer un réseau de connexion à Internet;
 - Tenir le site à jour;
 - Introduire de nouvelles informations;
 - Faire des promotions référencées des sites dans le monde entier par les différents moteurs de recherche (Yahoo, Voilà, etc.).

Coût de la formation : Un séminaire de formation coûte entre 150.000 et 300.000 fcfa par semaine et par personne.

III - LA FORMATION DES FORMATEURS

Elle s'adresse à ceux qui sont chargés d'initier les futurs internautes. Cette formation consiste à leur faire acquérir et approfondir les connaissances sur les logiciels suivants :

- Windows : système d'exploitation;
- Word : traitement de texte;
- Excel : tableaux et calcul et sur Internet.

L'acquisition de ces connaissances se fait par le biais de séminaires d'une durée d'une semaine à deux mois.

Le coût de cette formation varie entre 300.000f et 600.000f. cfa.

IV - CRÉATION DES CENTRES MULTIMÉDIA PROVINCIAUX

La création des centres provinciaux de l'information obéit à l'impératif de la généralisation de l'utilisation de l'informatique de base et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Il s'agit de créer des espaces multimédias pour offrir plusieurs services de communication et d'information à toutes les couches de la population dans des conditions économiques favorables, tout en permettant le désenclavement des zones rurales.

Le but recherché étant l'accès du grand public à la connaissance et aux moyens de communication et d'échange d'informations avec le reste du monde.

Ils serviront de centres de formation et de recherche pour toutes les catégories de population (élèves, femmes, travailleurs de tous secteurs).

Pour ce faire, nous préconisons l'installation d'un (1) centre par département et deux (2) par chef lieu de province. L'existence de ces centres minimiserait entre autres :

- Les coûts et les dangers de déplacement ;
- Le temps de circulation de l'information;
- L'isolement des villes secondaires et des zones rurales.

L'installation des centres est préconisée en tenant compte des structures existantes. Ainsi, un centre est proposé au gouvernorat, un autre au bureau de poste (BDP) ou dans les mairies et les assemblées départementales.

Ces centres permettront à la population d'obtenir des informations sur :

- la création, l'animation et la gestion d'une association ;
- la législation et la réglementation des associations ;
- la documentation afférente au fonctionnement des associations (annuaire, informations sur la tenue des rencontres nationales et/ou internationales etc.)
- l'existence et le fonctionnement d'autres associations et la possibilité d'adhésion à des réseaux nationaux et internationaux.

Les associations et ONG pourront acquérir le maximum de connaissances en matière de mouvement associatif suivant leur secteur respectif afin d'être opérationnelles et mieux répondre aux exigences de leurs propres objectifs et celles de leurs partenaires.

Nous pensons donc qu'une connaissance suffisante de la société de l'information permettrait à tout un chacun (enfants, jeunes, femmes, hommes fonctionnaires, famille, employés...) de

s'ouvrir au monde. Cela contribuera certainement à l'amélioration de leur qualité de vie et à l'intégration nationale par les échanges inter - provinciaux.

La mise en place de ces centres répond ainsi à la volonté de la Présidence de la République pour qui le développement de la communication est une priorité. L'Etat sera donc le principal bailleur de fonds de ce vaste projet. Des opportunités de financement par d'autres opérateurs économiques et par des partenaires internationaux peuvent néanmoins être explorées.

Pour mettre en œuvre cette volonté politique, une estimation du matériel nécessaire et des coûts des différentes formations a été faite. Chaque centre multimédia devra donc comprendre :

- des ordinateurs à raison de 1.300.000 f.cfa par machine
- une imprimante 280.000 f.cfa
- un photocopieur 1.300.000 f.cfa

Pour tous les centres répertoriés, l'équipement est de :

- 199 ordinateurs;
- 58 imprimantes;
- 58 photocopieurs.

A cela s'ajoute un gestionnaire par centre et deux (2) à quatre (4) formateurs.

Les estimations faites pour chaque province et commune sont consignées dans les tableaux ci après.

Tableau V - Répartition des centres multimédias par province

PROVINCE DE L'ESTUAIRE

Province	Communes	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
ESTUAIRE	LIBREVILLE	Déjà pourvu	/	/
	OWENDO	Mairie Poste	6 + 1 imprimante + 1 photocopieur 3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	9.380.000 5.480.000
	NTOUM	Poste	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	KANGO	Poste	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	COCOBEACH	Poste	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
Sous total (1)	5	5	18 / 5 / 5	31.300.000

PROVINCE DU HAUT-OGOOUE

Province	Communes	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
HAUT-OGOOUE	FRANCEVILLE	BDP Gouvernorat	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur 7+ 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000 10.680.000
	MOANDA	BDP	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000
	OKONDJA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	ONGA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	BONGOVILLE	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	NGOUONI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	BAKOUMBA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	AKIENI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	ABOUMI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	LECONI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	BOUMANGO	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
MOUNANA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000	
Sous total (2)	12	13	44 / 13 / 13	77.740.000

PROVINCE DU MOYEN-OGOOUE

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
MOYEN-OGOOUE	LAMBARENE	BDP Gouvernorat	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur 5 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000 8.080.000
	NDJOLE	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
Sous total (3)	2	3	11 / 3 / 3	19.040.000

PROVINCE DE LA NGOUNIE

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
NGOUNIE	MOUILA	BDP Gouvernorat	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur 4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000 6.780.000
	FOUGAMOU	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	NDENDE	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	LEBAMBA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	GUIETSOU	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MIMONGO	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MBIGOU	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MALINGA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
MANDJI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000	
Sous total (4)	9	10	32 / 10 / 10	58.700.000

PROVINCE DE LA NYANGA

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
NYANGA	TCHIBANGA	BDP Gouvernorat	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur 4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000 6.780.000
	MAYUMBA	BDP	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000
	MOABI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MABANDA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MOULENGUI-BINZA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	NDINDI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
Sous total (5)	6	6	27 / 7 / 7	42.260.000

PROVINCE DE L'OGOOUE-IVINDO

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
OGOOUÉ - IVINDO	MAKOKOU	BDP Gouvernorat	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur 4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000 6.780.000
	BOUE	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MEKAMBO	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	OVAN	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
Sous total (6)	4	5	16 / 5 / 5	28.700.000

PROVINCE DE L'OGOOUE-LOLO

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
OGOOUE - LOLO	KOULAMOUTOU	BDP Gouvernorat	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur 4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000 6.780.000
	LASTROUVILLE	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	PANA	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	IBOUNDJI	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
Sous total (7)	4	5	17 / 5 / 5	30.000.000

PROVINCE DE L'OGOOUE MARITIME

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
OGOOU-MARITIME	PORT-GENTIL	BDP	5 + 1 imprimante + 1 photocopieur	8.080.000
		Gouvernorat	5 + 1 imprimante + 1 photocopieur	8.080.000
	OMBOUÉ	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	GAMBA	BDP	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000
Sous total (8)	3	4	17 / 4 / 4	28.420.000

PROVINCE DU WOLEU-NTEM

Province	Commune	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs, Imprimantes & photocopieurs	Coût
WOLEU-NTEM	OYEM	BDP	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000
		Gouvernorat	4 + 1 imprimante + 1 photocopieur	6.780.000
	BITAM	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MINVOUL	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MITZIC	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
	MEDOUNEU	BDP	3 + 1 imprimante + 1 photocopieur	5.480.000
Sous total (9)	5	6	20 / 6 / 6	35.480.000
Total	47	55	190 / 55 / 55	335.200.000

Tableau VI - Récapitulatif de la répartition des centres multimédias

Provinces	Communes	Localisation des centres	Nombre d'ordinateurs et d'imprimantes	Coût
ESTUAIRE	5	5	18 + 5 + 5	31.300.000
HAUT-OGOOUE	12	13	44 + 13 + 13	77.740.000
MOYEN - OGOOUE	2	3	11 + 3 + 3	19.040.000
NGOUNIE	9	10	32 + 10 + 10	58.700.000
NYANGA	6	7	24 + 7 + 7	42.260.000
OGOOUE-IVINDO	4	5	16 + 5 + 5	28.700.000
OGOOUE-LOLO	4	5	17 + 5 + 5	30.000.000
OGOOUE- MARITIME	3	4	17 + 4 + 4	28.420.000
WOLEU NTEM	5	6	20 + 6 + 6	35.480.000
TOTAL	50	58	199 / 58 / 58	351.640.000

Formation des gestionnaires de site à raison de un (1) par centre :

58 x 300.000 =17.400.000 F. CFA

Formation des formateurs à raison de deux (2) par machine : 199 : 2 = 99.5 :

99.5 x 600.000 = 59.700.000 F. CFA

Coût global : 351.640.000 + 17.400.000 + 59.700.000 = 428.740.000 F . CFA

Tableau VII - Récapitulatif du coût général de l'installation des centres

DESIGNATION	EFFECTIF	COUT
Installation des centres	58	351.640.000
Formation des gestionnaires	58	17.400.000
Formation des formateurs	99.5	59.700.000
TOTAL	58 / 58 / 99.5	428.740.000

V - FORMATION DES UTILISATEURS DES SITES (INTERNAUTES)

Le centre multimédia du projet Infocom-Gabon a certes pour objectif de formuler la stratégie nationale d'information et de communication, mais il a aussi créé une nécessité : la formation des cadres du secteur public ainsi que le public à l'usage des TIC.

La formation se fait par groupe de dix (10) personnes pour une durée d'un (1) mois. Celle-ci s'articule sur trois modules. Ce sont :

- Word;
- Excel;
- la Navigation Internet.

VI - NÉCESSITÉ D'UN CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le rôle des autorités publiques dans la circulation de l'information et à son accès en matière de sécurité et des libertés individuelles est primordial.

En se référant aux conclusions de l'atelier régional Africain Info - Ethnies 2000 tenu à Paris du 13 au 15 novembre 2000, il est proposé à chaque pays de :

- Entreprendre des initiatives législatives qui définissent clairement la politique nationale en termes de liberté de l'information, de libre circulation de l'information d'accès libre et peu coûteux à celle-ci.
- Définir en collaboration avec le secteur privé et la Société Civile, la nature et l'ampleur de l'information qui devra être librement accessible aux populations, etc.

L'on ne devrait pas perdre de vue que l'informatique est perçue comme un instrument qui met en cause les libertés individuelles ; car rien d'important de ce qui concerne l'individu n'est oublié, il en reste toujours quelque trace dans la mémoire d'un ordinateur.

Au niveau de l'Etat gabonais, les dispositions relatives au respect des droits de l'Homme, des libertés individuelles, du secret de la correspondance, des limites de l'usage de l'informatique, sont consacrées par le titre préliminaire des principes et des Droits fondamentaux de la Constitution de la République gabonaise.

cf Loi N° 3 / 91 du 26 mars 1991, modifiée par :

- la loi N° 1 / 94 du 18 mars 1994
- la loi N° 18 / 95 du 29 septembre 1995
- la loi N° 1 / 97 du 22 Avril 1997.

Ainsi la protection de la dignité humaine dans l'ère numérique, peut être garantie par la préservation des Droits de l'Homme, lors de la diffusion de l'information via l'usage des NTIC.

Il faut en effet lutter sans relâche pour l'équilibre entre le droit fondamental à la liberté d'expression et le droit à la vie privée. Etant donné qu'en Afrique l'on constate une forte propension à la violation des droits humains, l'on devrait prendre des mesures nécessaires pour se protéger des dangers d'un échange électronique trop ouvert...

Au regard des associations et ONG, pour qu'elles soient viables et mieux structurées, il serait opportun d'adapter le cadre juridique au contexte socioculturel actuel. La loi N°35 / 62 du 10 décembre 1962 relative aux associations est caduque, notamment dans ses dispositions relatives au financement des associations.

Cette inadaptation dénoncée depuis trois à quatre ans par le collectif National des associations et ONG du Gabon (CNAONG), oblige les pouvoirs publics à la modifier.

CONCLUSION

Au moment où la lutte contre la pauvreté devient un leitmotiv pour la plupart des pays, l'extrême pauvreté de la population Gabonaise interpelle plus que jamais la société civile à prendre une part active dans le développement en vue de l'amélioration de ses conditions de vie.

Son ignorance des NTIC et le manque d'infrastructures reste cependant un frein très important à son éclosion.

Les NTIC étant désormais des outils de développement incontournables tant pour l'administrateur que pour l'administré, il est devenu urgent pour le Gabon de combler le fossé qui existe entre le discours et la réalité.

EVALUATION DES ORDINATEURS NÉCESSAIRES AUX INSTITUTIONS ET DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

FONCTION PUBLIQUE : 150 ordinateurs : $1.300.000 \text{ fcfa} \times 150 = 195.000.000 \text{ fcfa}$

INTERIEUR : 200 ordinateurs : $1.300.000 \times 200 = 260.000.000 \text{ fcfa}$

PRESIDENCE : 70 ordinateurs : $1.300.000 \times 70 = 91.000.000 \text{ fcfa}$

PRIMATURE : 100 ordinateurs : $1.300.000 \times 100 = 130.000.000 \text{ fcfa}$

DEFENSE NATIONALE : 200 ordinateurs : $1.300.000 \times 200 = 260.000.000 \text{ fcfa}$

AGRICULTURE : 120 ordinateurs : $1.300.000 \times 120 = 156.000.000 \text{ fcfa}$

TRANSPORT ET MARINE MACHANDE : 70 ordinateurs: $1.300.000 \times 70 = 91.000.000 \text{ fcfa}$

TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES: 60 ordinateurs: $1.300.000 \times 60 = 78.000.000 \text{ fcfa}$

MINES ET ENERGIE : 100 ordinateurs : $1.300.000 \times 100 = 130.000.000 \text{ fcfa}$

JUSTICES ET GARDE DES SCEAUX: 110 ordinateurs: $1.300.000 \times 110 = 143.000.000 \text{ fcfa}$

SENAT : 50 ordinateurs : $1.300.000 \times 50 = 65.000.000 \text{ fcfa}$

ASSEMBLEE NATIONALE : 20 ordinateurs : $1.300.000 \times 20 = 26.000.000 \text{ fcfa}$

ABONNEMENT LIGNE SPECIALISEE : 800.000 fcfa / an

TOTAL = 2.043.960.000 fcfa

3. Conclusions

RAPPORT GÉNÉRAL SÉMINAIRE DE CLÔTURE – 21 MARS 2002

Du 20 au 21 mars 2002, s'est tenu à Libreville, un séminaire de validation de la stratégie pour l'entrée du Gabon dans la Société de l'information, sous le patronage du premier ministre représenté par le Vice Premier Ministre Antoine de Padou MBOUMBOU MIYAKOU. Ce Séminaire était organisé par le Gouvernement Gabonais à travers le Ministère de la Communication des Postes et des Technologies de l'Information, précisément par le projet Info-com Gabon, en partenariat avec le PNUD et L'UNITAR.

Y ont pris part : Les ONG gabonaises, les responsables des administrations publiques et privées, les experts internationaux, et les experts nationaux membres des neuf groupes de travail (participant au projet Info-com) suivants :

- Administration et Bonne Gouvernance ;
- Commerce et Industrie ;
- Education ;
- Enseignement supérieur, Recherche et Développement ;
- Gestion des ressources naturelles et Protection de l'environnement ;
- Media-culture ;
- Santé et Population ;
- Société Civile.

Le projet Info-Com Gabon a pour objectif de mobiliser les responsables et les Cadres des secteurs public et privé afin de définir et mettre en œuvre la stratégie nationale d'information et de communication pour le développement. Cette stratégie devrait renforcer la démocratie électronique et permettre au Gabon d'être compétitif sur le plan régional et international. En effet l'information et la communication dans le processus de développement, au même titre que les données économiques et financières sont devenues indispensables. Ces éléments sont désormais des facteurs sans lesquels les populations ne peuvent être les acteurs de leur propre développement. Deux phases ont permis l'élaboration de cette stratégie : l'élaboration des stratégies sectorielles et la validation de ces dernières.

I - ELABORATION DES STRATÉGIES SECTORIELLES

De janvier 2000 à Janvier 2002 les différents groupes de travail ont réalisé des enquêtes à travers tout le Gabon. L'analyse des informations recueillies a permis d'une part de faire des constats par rapport aux nouvelles technologies de l'information et de la communication existantes et d'autre part de formuler des propositions et recommandations.

II - VALIDATION DES STRATÉGIES SECTORIELLES

Deux séminaires ont permis de valider les travaux réalisés par les différents groupes :

- Premier séminaire atelier de validation des stratégies sectorielles les 07 et 08 Décembre 2000 ;
- Deuxième séminaire atelier de validation des stratégies sectorielles le 20 Mars 2002.

III - STRATÉGIE NATIONALE

La stratégie nationale, résultat des stratégies sectorielles, englobe tous les domaines d'activités économique et social car il est désormais reconnu que les différentes avancées technologiques en matière d'information concourent à un profond changement qui touche le développement humain. Aussi, sommes nous convaincus que les NTIC contribuent, par la mise à la disposition des connaissances et usages ciblés à améliorer les conditions de vie des Gabonais réduisant ainsi dans une large mesure la pauvreté. La réflexion engagée par les experts nationaux a abouti aux constats suivants :

- Le manque d'équipements ;
- La vétusté des équipements ;
- La méconnaissance de l'importance et de la nécessité des NTIC ;
- Le manque de formation et de perfectionnement des agents ;
- Les coûts très élevés des outils informatiques ;
- La rétention de l'information ;
- Le manque d'infrastructures de communication classiques.

De ces constats découlent les Propositions suivantes :

1 - Le Développement des infrastructures de communication et des sociétés de télécommunication par :

- l'implantation des centres multi-média dans les provinces ;
- l'insertion des médias publics et privés dans la société de l'information (informatisation et développement des sites web de rédaction) ;
- la collecte et la récupération des œuvres d'art et de culture ;
- la conservation et l'archivage du patrimoine culturel en ligne ;
- la libéralisation du marché des télécommunications.

2 - La sensibilisation, la vulgarisation, la formation, le perfectionnement, la recherche scientifique et le développement par :

- La formation des jeunes, des cadres et des informaticiens à l'utilisation des NTIC ;
- L'insertion des NTIC dans tous les cycles d'enseignement ;
- L'instauration d'un fonds d'aide de solidarité pour développer et diffuser les œuvres de culture, de recherche et de mise en place d'une banque de données.

3 - L'exonération du matériel informatique destiné aux Institutions Publiques et ONG à but non lucratif ;

4 - Le renouvellement et l'approvisionnement des services et centres de formation publics en outils informatiques ;

5 - La mise en place de réseaux inter-services et inter-ministériels

IV - RECOMMANDATIONS

Afin de favoriser un développement cohérent et durable des infrastructures, les séminaristes (experts nationaux et internationaux) recommandent :

- 1 - L'institution d'un cadre juridique et réglementaire pour rendre compétitif les entreprises publiques et privées ;
- 2 - La transformation du Projet Info-com en Programme National de sensibilisation, de vulgarisation et de formation continue en NTIC ;
- 3 - L'amélioration et le développement des infrastructures de communication (voies terrestres, fluviales, maritimes et aériennes) ;
- 4 - La promotion et la valorisation des œuvres d'art à travers les NTIC.
- 5 - La mise en place d'un réseau inter-services d'administration centrale (réorientation des activités et missions de la Direction Générale de l'Informatique dans la formation et la configuration des réseaux) des institutions de formation, de santé, d'éducation et de recherche ;

Tel est, Monsieur le Ministre, le résultat de notre réflexion, lequel nous croyons pourrait accroître l'efficacité globale de l'administration et de contribuer à la maîtrise de la décentralisation grâce à l'instauration d'un système Internet public qui va favoriser la circulation et le partage de l'information. Aussi, nous croyons que votre dynamisme permettra l'application intégrale de nos recommandations. C'est l'occasion pour moi, au nom du Projet Infocom, de remercier le Gouvernement Gabonais que vous représentez, d'avoir initié cette étude, le système des nations unies : le PNUD pour son appui financier et l'UNITAR pour son expertise technique. Je ne vais pas terminer mon intervention sans remercier tous les membres des groupes de travail qui ont positivement contribué à l'élaboration de cette stratégie.

Fait à Libreville, le 21 mars 2002.

Le Comité de Rédaction

Moussavou Mabika : Coordonnateur du projet Info-com

Préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information

Mathouet Hilarion: groupe Enseignement Supérieur Ngabolo

Georgette: groupe Enseignement Supérieur

Peka Marie-Augustine : groupe Société Civile

Tchalou Michel : groupe Média Culture 1



4. Annexes

DOCUMENT DE PROJET

Le Projet Gabon-Comm a pour objectif la formulation d'une stratégie de communication pour le développement du Gabon. Il répond à trois préoccupations majeures du gouvernement : renforcer les institutions démocratiques, relancer l'activité économique et favoriser l'entrée du Gabon dans la société de l'information.

Information et communication sont incontestablement des facteurs clés dans le fonctionnement d'une démocratie moderne. Sur le plan économique, du télex à l'Internet, les "technologies d'information et de communication" n'ont cessé d'accompagner l'extension des marchés. Avec la mondialisation des échanges, les réseaux électroniques sont au coeur des flux d'information et de circulation des richesses.

Pour les pays en développement, un double déficit se dessine : tirer profit des nouveaux moyens d'accès à l'information et devenir un acteur actif dans la production de contenu pour les inforoutes. Dans ce contexte la définition d'une stratégie nationale est un enjeu majeur.

Cependant, la stratégie du Gabon ne saurait être uniquement le résultat de rapports d'experts aussi avisés soient-ils. Elle ne peut être que le produit d'une réflexion collective prenant en compte la culture et l'histoire du pays au même titre que les techniques du virtuel et l'environnement économique international.

Le projet Gabon-Comm mobilisera les professionnels des médias ainsi que tous les acteurs réels ou potentiels de la production et de la circulation de l'information. Il organisera une synergie active entre les aspects communication des projets internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux. Enfin, il doit aboutir à la formulation d'objectifs lisibles et des scénarios d'action à même de mobiliser la société civile.

Ce travail ne saurait être mené à bien sans un effort considérable de formation au nouveau contexte international de la société de l'information tant sur ses aspects techniques que politique, économiques, culturels et réglementaire. Il s'agit pour Gabon-Comm de participer efficacement au renforcement des capacités du pays et au développement d'une expertise nationale de haut niveau.

Gabon-Comm répond aux recommandations du Comité inter-agences des Nations unies sur l'accès universel aux services d'information et de communication (ACC statement to basic communication and information services).

CONTEXTE

- 1.1. Ce projet répond directement aux recommandations de la déclaration du Comité administratif de coordination inter-agence des Nations unies sur l'accès universel aux services d'information et de communication de base (ACC statement to basic communication and information services⁴³) et aux résolutions de la Commission

⁴³ ACC statement to basic communication and information services (<http://www.itu.int/acc/rtc/index.html>)

économique pour l'Afrique concernant les inforoutes et la société africaine de l'information⁴⁴.

- 1.2. Sur le plan international, nous assistons à une véritable révolution de l'information et de la communication. Elle est marquée par la mondialisation des médias traditionnels (radio, télévision et dans une moindre mesure la presse), le développement des inforoutes et la chute du coût des télécommunications. Ce phénomène dû à l'évolution des techniques de télécommunication et à la numérisation du texte du son et de l'image, modifie la perception de l'espace et du temps⁴⁵. Il a des incidences économiques, sociales, culturelles et politiques. Les pays en développement sont particulièrement concernés. La "société de l'information" apparaît comme un phénomène mondial ou *global* qui suscite un grand intérêt dans les pays du Sud comme l'atteste le succès de l'Internet⁴⁶.
- 1.3. La liberté de la communication audio-visuelle et écrite est garantie par la Constitution gabonaise de 1991 (Article 94 à 102). Le conseil national de la Communication est chargé de veiller "au respect de l'expression de la démocratie et de la liberté de la presse⁴⁷". Depuis 1993, une quarantaine de journaux ont vu le jour et une dizaine d'entre eux paraissent régulièrement.
- 1.4. Le gouvernement considère cependant que la participation réelle du citoyen à la vie économique et politique reste marginale. Dans l'exercice de la démocratie comme dans la prise de responsabilité économique, il apparaît aux autorités que le pays souffre d'un fort déficit d'information et de communication sur les plans administratif, législatif, économique et social.
- 1.5. Cette révolution de la communication secoue les médias traditionnels. Les chaînes de télévision locales sont en concurrence avec des chaînes globales (Canal Horizon, TV5, CNN...). Avec le projet Worldspace, les radios locales vont être confrontées aux radios "globales" diffusées par satellite⁴⁸. Enfin, les journaux sont affectés par l'Internet. Plusieurs dizaines de quotidiens d'Afrique noire sont déjà diffusés mondialement par ce média⁴⁹ tandis que des groupes de presse internationaux préparent des quotidiens qui seront imprimés et diffusés au même moment dans de nombreux pays.
- 1.6. Les inforoutes représentent cependant une chance nouvelle pour l'accès au savoir et le développement de la coopération internationale. Les immenses bases de données scientifiques et techniques développées par les universités du Nord et une grande partie du travail des organisations internationales sont maintenant accessibles depuis Libreville avec un simple ordinateur pour un coût d'abonnement modique.
- 1.7. Dans certains pays africains, l'Internet s'est déjà inscrit dans l'amélioration des pratiques démocratiques. C'est ainsi qu'au Mali, les résultats des élections

⁴⁴ Résolution 795 (XXX) "Mise en place de l'autoroute de l'information en Afrique" et 812 (XXXI) : Mise en oeuvre de l'Initiative société africaine à l'ère de l'information (AISI).

⁴⁵ Introduction de la déclaration finale du G7 de Midrand : Chair conclusions, Ministerial meetings ISAD conference, may 1996 (<http://www.csir.co.za/isad/>)

⁴⁶ Le courrier électronique fait l'objet d'un véritable engouement avec plus de 12% de progression mensuelle des utilisateurs au Mali " Annie Loquay in Quelle insertion de l'Afrique dans la « société de l'information » ? " CDROM "Internet au Sud" Orstom-edition (<http://www.regards.cnrs.fr>)

⁴⁷ Web "présidence du Gabon"(<http://www.presidence-gabon.com/>)

⁴⁸ Worldspace prépare des émissions à vocation éducatives et humanitaires à destination des pays en développement et notamment de l'Afrique. Le système est basé sur une technologie de radiodiffusion numérique. Il permettra la diffusion simultanée d'une centaine de programmes sur la totalité de la planète. (<http://www.worldspace.org>)

⁴⁹ liste d'organes de presse africains disponible sur le réseau (<http://www.africaonline.com/AfricaOnline/covernews.html>)

présidentielles de juillet 1997 ont pu être suivis sur Internet grâce à l'action d'un fournisseur de service local⁵⁰ et qu'au Sénégal l'intégralité des listes électorales est disponible sur le Web⁵¹.

- 1.8. Il en va de même de l'information industrielle et commerciale. Les grandes entreprises et de nombreuses PME, afin de diversifier leur clientèle, mettent à la disposition du public leur documentation technique et commerciale et offrent ainsi aux pays les plus éloignés de nouvelles opportunités.
- 1.9. Cependant, l'Afrique accuse un retard important en terme d'infrastructure de télécommunication (4 téléphones pour 100 habitants au Gabon contre 50 dans les pays industrialisés). Le dispositif de formation éprouve des difficultés à s'adapter à l'évolution technologique rapide et le déficit de cadres techniques de haut niveau est croissant. Le risque est grand de passer à côté de cette révolution de l'information⁵² ou d'y jouer un rôle passif et de renforcer ainsi la situation de dépendance vis à vis des métropoles industrielles⁵³.

ACTION DU GOUVERNEMENT

- 1.10. Le développement de la communication apparaît dans les priorités de la Présidence de la République du Gabon. Un des premiers objectifs annoncés sur Internet⁵⁴ est de "Donner aux organes de presse une véritable vocation d'information au service du pays et du citoyen" tandis que le même document insiste sur les besoins d'éducation et de culture "Donner une vie nouvelle au système d'éducation", "Favoriser l'accès du plus grand nombre aux choses de l'esprit et de la connaissance". Enfin, l'appropriation des nouvelles technologies d'information et de communication est une préoccupation constante "Assurer la vulgarisation des techniques modernes" et " Continuer l'oeuvre de Media-Village⁵⁵".
- 1.11. Le Conseil national de la communication (CNC) et le Ministère de la communication sont engagés dans un travail de restructuration du secteur audio-visuel afin d'en accroître l'efficacité et l'indépendance (Statut des chaînes de télévision, Agence gabonaise de presse, rôle du CNC, gestion des droits d'auteur...)
- 1.12. L'Office public des Postes et Télécommunication (OPT) est actuellement en charge des télécommunications. Ce domaine est en cours de restructuration. Le gouvernement gabonais a engagé un programme de restructuration visant notamment à séparer les Postes des Télécommunications et à dissocier les fonctions de réglementation et de gestion des réseaux et services. L'adoption en juin 1996 de la nouvelle loi sur les télécommunications prévoit l'ouverture à la concurrence. Cette réforme doit permettre au secteur privé de participer plus activement au développement des télécommunications.
- 1.13. Un service Internet est ouvert à Libreville depuis fin 1997. L'OPT qui en a la charge, souhaite le développer afin de répondre à la demande croissante et de couvrir les principales agglomérations du pays. Trois points d'accès supplémentaires sont prévus :

⁵⁰ serveur malien qui a publié le résultat des dernières élections présidentielles : <http://www.malinet.ml>

⁵¹ le site du Ministère de l'Intérieur permet de consulter les listes électorales par localité comme par ordre alphabétique : <http://www.mint.sn>

⁵² "The countries and societies excluded from the process of the global information society are likely to suffer further marginalization" contribution de l'IUT au projet Inter-agence sur l'accès universel (<http://www.itu.int/acc/rtc/index.htm>)

⁵³ L'avenir informatique du Sud, Pascal Renaud in "Manière de voir, octobre 96, Le Monde diplomatique"

⁵⁴ <http://www.presidence-gabon.com/f/donnees/pol/objectifs.html> (mai 1998)

⁵⁵<http://www.presidence-gabon.com/f/president/medias.html> (mai 1998)

Port Gentil, Franceville, Oyem. Le système autorisera 120 connexions simultanées. Le nombre actuel d'abonnés est d'environ 500.

- 1.14. Plusieurs projets régionaux, notamment RDD⁵⁶ et PRGIE consentent des efforts importants en matière d'information et de communication et d'appropriation des nouveaux médias : Internet, CDROM.

ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

- 1.15. Ce projet vise à aider le pays à définir sa stratégie d'information et communication. Il répond au premier objectif du Président de la République et du Gouvernement **"Renforcer l'Etat Républicain, consolider l'Etat de droit et garantir les libertés fondamentales du citoyen"**⁵⁷.
- 1.16. Le projet doit permettre de préciser les objectifs d'ensemble et des objectifs spécifiques à chaque secteur d'activité concerné. Il s'inspirera de la **démarche Gabon 2025**⁵⁸ et évaluera des scénarios pour les atteindre. Mais ce travail ne prendra véritablement son sens que dans la mesure où il émanera réellement de la société gabonaise et mobilisera les cadres afin que la stratégie trouve ensuite les soutiens nécessaires à sa mise en oeuvre. L'élaboration de la stratégie sera le résultat d'un **travail de réflexion collective impliquant au premier chef des responsables nationaux** choisis parmi les personnalités les plus dynamiques et les plus impliquées dans l'action professionnelle qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé.
- 1.17. Il place au premier rang de ses préoccupations le **renforcement des capacités** du pays afin de réduire les dépendances et de **renforcer le professionnalisme et la qualité**. Le renforcement et l'adaptation du dispositif de formation continue et initiale pour tous les métiers intervenant dans la communication est donc considéré comme une question hautement stratégique. **Un effort de formation** très important sera engagé afin que les cadres gabonais impliqués dans le projet maîtrisent l'évolution du contexte mondial de la communication sur les plans économique, juridique et technique. .
- 1.18. La formation des experts nationaux portera aussi sur la connaissance des **mécanismes du marché mondial de l'information** afin qu'en soient évaluées les incidences sur l'activité économique locale et qu'une expertise nationale soit disponible à l'issue du projet. Le projet s'intéressera notamment aux questions de réglementation. Un appui technique et méthodologique sera apporté par des spécialistes du droit de la communication, des télécommunications et du multimédia.
- 1.19. La **maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication** par les équipes participantes à l'élaboration de la stratégie est essentielle. *L'Internet sera mis à la disposition des participants* pour favoriser la communication, rechercher de l'information, prendre contact avec des experts d'autres pays. Il devra favoriser la participation de ceux qui n'habitent pas Libreville. Il servira à la diffusion des résultats partiels et à la publication définitive des documents produits par le projet.
- 1.20. La **participation des femmes** à ce projet est une des conditions de sa réussite. L'équipe de projet, dans son ensemble, doit être également répartie entre homme et femme. Il convient en outre, que cette parité soit conservée au niveau de la coordination, de l'animation et de la rédaction des propositions. Il en va de même pour les experts internationaux.

⁵⁶ Réseau de développement durable, projet international du PNUD (SDNP : Sustainable Development Network)

⁵⁷ <http://www.presidence-gabon.com/f/donnees/pol/objectifs.html> (mai 1998)

⁵⁸ Gabon 2025 est un travail de réflexion prospective mené sous par le Ministère de la Planification. Les différentes possibilités d'évolution du Gabon d'ici 2025 sont regroupées en 4 scénarios types : "les requins", "la panthère", "le chien errant" et "l'écureuil".

- 1.21. **Stratégie sectorielle et stratégie d'ensemble.** Le projet devra concilier d'une part, un travail par secteur, débouchant sur des stratégies sectorielles répondant à des problèmes concrets et immédiats. Et, d'autre part, la formulation d'une stratégie d'ensemble, couvrant l'ensemble de l'activité sociale et se fixant des grands objectifs à même de mobiliser les citoyens.
- 1.22. **Synergie entre les projets de développement au Gabon :** Plusieurs projets soutenus par le PNUD ou d'autres agences de coopération possèdent un volet "communication" ou "nouvelles technologies". Il s'agit notamment de RDD, PRGIE, IEC-population, IST-institutionnel⁵⁹, réforme administrative et du projet "Stratégie globale de l'information" de la Banque mondiale. Le projet "Gabon Communication" s'appuiera sur le travail réalisé en cherchant à renforcer les actions en cours afin d'aboutir à une cohérence stratégique d'ensemble.
- 1.23. Le projet associe directement plusieurs agences internationales et indirectement l'ensemble du système des Nations unies. Des experts de l'UNESCO, de l'UIT et de l'UNITAR ont contribué à la définition du projet. Ils seront impliqués dans son exécution et mobiliseront les ressources de leurs organisations. Au delà de l'ONU, le projet collabore avec la Banque mondiale⁶⁰, l'Agence de la francophonie⁶¹ et les agences bilatérales.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Le projet "Gabon-Comm" vise à dynamiser la société gabonaise pour lui permettre de réussir le passage d'une économie reposant principalement sur l'exploitation des ressources naturelles à une économie plus génératrice d'emplois qualifiés reposant sur la production de bien et services.

La démocratie et l'Etat de droit, condition d'une implication efficace des citoyens dans la vie publique et dans la création d'entreprise est une nécessité de cette dynamisation.

L'Information et la communication constituent un secteur économique en pleine expansion. Le Gabon dispose d'une situation favorable pour se positionner en leader régional de ce nouveau marché.

Les objectifs de développement du projet peuvent être énumérés de la manière suivante :

- 2.1. **Améliorer la participation des citoyens à la vie publique et renforcer les institutions démocratiques.** Il s'agit de donner plus de consistance et donc plus de solidité aux institutions démocratiques du Gabon. Cet objectif sera atteint par le crédit accordé à l'information reçue et, pour le citoyen, le sentiment d'être écouté. Il concerne l'amélioration du fonctionnement des médias, leur diffusion, leur diversité et leur capacité à répondre à la multiplicité des besoins et des situations: radios locales, Internet, expression des associations ou des lecteurs dans les journaux, articulation entre médias modernes et vecteurs traditionnels de la communication dans les villages...
- 2.2. **Améliorer l'efficacité des décisions gouvernementales** notamment dans les domaines clés de la santé, de l'éducation et du développement économique. Cette

⁵⁹ cf. B- 5.

⁶⁰ La Banque mondiale est active à travers plusieurs programmes dans le domaine du développement du marché de l'information et du développement des télécommunications. Une collaboration régionale est organisée afin de bénéficier notamment du projet "InfoDev-CITI Cameroun" qui vise le renforcement des capacités de formation continue dans le domaine des Nouvelles technologies de l'information.

⁶¹ Le projet, qui s'inscrit dans les objectifs du Fonds francophone pour le développement des inforoutes (auquel le Gabon contribue), a reçu l'appui du Bureau régional Afrique centrale de l'ACCT, il s'inscrit aussi dans les objectifs de la Commission éducation et culture de l'AIPLF (Assemblée internationale des parlementaires de langue française) à laquelle participent des parlementaires Gabonais.

amélioration devra résulter de la pertinence de la communication institutionnelle, d'un accès plus facile à l'information administrative, de la qualité des organes de presse mais aussi d'une meilleure écoute des citoyens qui pourront s'exprimer à travers les relais offerts par les médias et les associations.

- 2.3. Encourager le **développement de l'initiative privée** à travers une meilleur diffusion des lois et règlements et de nouvelles possibilités de communication commerciale à destination de la clientèle locale et internationale.
- 2.4. Développer de **nouvelles activités industrielles ou de service** nécessitant une connaissance précise et à jour de l'offre de produits de haute technologie (puces électroniques, composants électrotechniques...) ou des marchés et produits financiers (activité bancaire, assurance).
- 2.5. Créer une dynamique de développement économique autour du **marché de l'information**⁶² : services à valeur ajoutée (Internet, commerce électronique, services vocaux...), production de multimédias culturels ou éducatifs.

JUSTIFICATIF DU PROJET

LA SITUATION PRÉSENTE

- 3.1. **Un contexte économique national marqué par la privatisation des entreprises publiques** (transport, télécommunication, énergie) et la rationalisation de l'administration (réforme administrative). Le pays doit assurer sa mutation économique afin de passer d'une économie reposant essentiellement sur la rente pétrolière et l'exploitation des matières premières à une économie de production moins dépendante des marchés internationaux et plus créatrice d'emplois.
- 3.2. **Les NTIC offrent de nouvelles perspectives** en terme de démocratie, d'éducation, de santé, de maîtrise des sciences et techniques. Elles ouvrent un champ d'activité pour les entreprises qui sauront s'insérer dans le marché de l'information. Elles présentent évidemment des risques qu'il convient de prendre en considération afin d'en réduire l'impact⁶³. Le risque d'être exclu ou réduit à la situation de client passif vis à vis de monopoles étrangers qui imposeront leur culture avec des moyens plus puissants. Celui d'une fracture sociale entre les *info-riches* dont le mode de vie se rapproche toujours plus des occidentaux et, les *info-pauvres* qui n'ont pas d'autres choix que la société traditionnelle. La capacité du pays à maîtriser les technologies, à développer sa propre "industrie de l'information" comme celle de s'approprier les usages afin que l'ensemble des couches sociales en bénéficie, sera ici déterminante.
- 3.3. **Une situation nationale privilégiée et un déficit de communication.** Le Gabon jouit d'une situation privilégiée. Il fait figure de havre de paix dans une sous-région marquée par l'instabilité. Le renforcement de la démocratie, l'amélioration de l'éducation, de la santé, le développement économique sont parmi les principaux objectifs du gouvernement. Le pays dispose d'infrastructures plus fiables que ses voisins et d'une bonne réputation chez les investisseurs. Une politique ambitieuse en matière de communication et d'accès à l'information lui permettrait de mettre en valeur ses points forts et d'encourager sa dynamique de développement. Tous les responsables du pays qui ont été contactés dans la phase de préparation du projet, s'accordent pour

⁶² La déclaration du Comité administratif de Coordination sur l'accès universel aux services de communication de base (ACC Statement) considère que le secteur de l'information et de la communication multiplie par deux le développement de l'économie mondiale. Elle met l'accent sur le savoir et l'information "fluide vital de la société de l'information", "locomotive de la télé-économie émergente (télétravail, télé-médecine, formation et éducation à distance, télé-achat...) susceptible d'affecter profondément la division internationale du travail et de donner un énorme avantage comparatif aux pays qui sauront maîtriser l'information".

⁶³ cf. Intelligence économique, enjeux et perspective, débats et tendances, Rapport mondial sur l'information p.336 UNESCO 1997-1998

considérer que les verrous et goulots d'étranglement à la circulation de l'information créent un frein puissant à la modernisation du pays, à son développement comme au renforcement de la démocratie. Ils s'accordent aussi pour considérer que ces trois aspects sont liés et se situent dans les toutes premières priorités du gouvernement. Ce déficit de communication est un problème général qui concerne tous les secteurs d'activités et prend dans chaque cas des formes spécifiques qu'il convient d'analyser précisément.

- 3.4. **Culture, Médias** : Il y a peu d'organes de presse qui ne soient pas directement liés au gouvernement ou inféodés à un parti politique. En conséquence, les médias manquent de crédibilité. Leurs faibles ventes ne leur permettent pas d'atteindre le seuil de la rentabilité. Les journalistes manquent de moyens (véhicule, cassettes, téléphone...) et de formation. En ce qui concerne plus précisément l'audio-visuel, la qualité des émissions est considérée insuffisante pour assumer les objectifs fixés par le gouvernement. Il reste des zones d'ombre ou de mauvaise réception. Les chaînes globales (TV5, CFI, CNN...) couvrent certains besoins de distraction mais ne répondent ni à l'ensemble des attentes du public, ni à celles du gouvernement notamment en terme d'information et de communication de proximité : éducation populaire, culture nationale, information sur l'activité économique, politique et culturelle du pays, etc.
- 3.5. **Administration, bonne gouvernance** : l'accès à l'information administrative est très difficile. La culture du secret reste prépondérante : dans les ministères, on note l'absence de bulletin de communication, peu d'affichage, peu de notes informatives. Les attachés de presse et conseillers en communication éprouvent des difficultés à obtenir l'information nécessaire à l'accomplissement de leur mission. Cette situation favorise la diffusion de "bruits" aux dépens de l'information officielle. L'information juridique, la loi, elle-même, est difficile à connaître. Le journal officiel ne paraît pas régulièrement. En général, le citoyen est mal informé des décisions du gouvernement et des problèmes du pays...
- 3.6. **Education, santé, population, environnement et développement**. L'information est indispensable à la mise en oeuvre d'une politique de lutte contre la pauvreté, de protection de l'environnement, de gestion des ressources naturelles et plus généralement, de développement des activités économiques. L'insuffisance de données démographiques et socio-économiques rend difficile la prise de décision politique comme sa justification. De même que le peu de publicité des droits sociaux (accès aux soins, au logement, à l'éducation) réduit les chances que la politique définie soit suivie d'effet.
- 3.7. **Enseignement et recherche** : L'accès à l'information scientifique et technique est au centre des systèmes de formation modernes. La recherche personnelle y prend une place grandissante. Il s'agit de préparer les jeunes à faire face à l'évolution rapide des métiers. Si l'acquisition d'un savoir de base reste nécessaire, il faut surtout être capable d'acquérir par soi-même de nouvelles connaissances. L'Afrique et les pays du Sud en général, souffrent d'un déficit criant de bibliothèques, librairies, centre de documentation, musées... Dans les pays européens, chaque collège est doté d'un centre de documentation librement accessible à tous les enfants (à partir de 11 ans en France). Elèves et étudiants ont accès à une profusion de revues spécialisées adaptées à leur âge et à leurs centres d'intérêt. La situation des collèges (High School) du Nord est plus favorable que celle de nombreuses universités du Sud.
- 3.8. **Société civile** : Les associations sont des bénéficiaires potentiels du développement de l'information et la communication. L'enquête effectuée indique que l'insuffisance d'informations juridiques et administratives constitue un handicap au développement de vraies associations. De même, une forte demande d'information technique et commerciale est constatée dans les coopératives et associations à but économique. Inversement, le secteur associatif est un vecteur essentiel de communication, un relais à destination notamment des plus pauvres, des plus démunis et des secteurs qui ne sont pas atteints par les médias...
- 3.9. **Organisations internationales**: Une grande partie du travail du système des Nations unies concerne les pays en développement. Cette information est très riche, elle concerne tous les secteurs d'activité. Une demande importante existe de la part des

secteurs gouvernementaux du Gabon. Pour le moment, les moyens à la disposition du PNUD et de la coordination du système des Nations unies n'ont permis de répondre qu'à une partie des demandes d'information.

- 3.10. **Infrastructures** : Cette question reste une des questions clés du développement. S'il n'y a pas de circulation de marchandises sans route, voie ferrée ou aéroport, il n'y a pas de flux d'information sans infrastructure de télécommunication. Plusieurs technologies s'affrontent, câble optique, faisceaux hertziens, canaux satellites, au sein même de ces grandes options, plusieurs solutions rivalisent. Les responsables nationaux sont confrontés aux offres d'entreprises rivales...
- 3.11. Mais, c'est le **mode de financement du développement des infrastructures** qui reste la question principale. Quel rôle pour l'Etat et pour l'investissement privé ? Quel cadre réglementaire édifier avec quels objectifs ?
- 3.12. L'**OPT** dispose du monopole des télécommunications. Il assure actuellement les services de radiodiffusion (radio et télévision), de téléphonie et transport de données. Il vient de s'engager dans la fourniture d'Internet. La demande de télécommunication est fortement croissante et reste, en partie, insatisfaite. La réforme en cours prévoit la privatisation des services de télécommunication.

SITUATION ATTENDUE DU FAIT DE LA RÉALISATION DU PROJET

- 3.13. Le projet fournira aux décideurs de l'action publique que sont le Président, ses conseillers et les membres du gouvernement un état des lieux synthétique mais très fidèle, **un tableau de bord des besoins de communication** et des problèmes que pose la réponse à ces besoins. Il comprendra une identification précise des groupes ayant un besoin prioritaire de formation.
- 3.14. **Plan stratégique par secteur** : Pour chaque secteur étudié, il mettra à la disposition des décideurs, un plan stratégique de développement de la communication proposant des priorités à court, moyen et long terme propres à chacun des secteurs considérés.
- 3.15. Il cherchera à définir **un projet d'ensemble** à même de mobiliser les citoyens.
- 3.16. **Mobilisation des énergies** : Une centaine de personnes auront participé directement au projet et plusieurs centaines y seront associées à divers titres. Le gouvernement et les responsables de l'administration qui auront en charge de mettre en oeuvre la stratégie pourront s'appuyer sur ces cadres qui se seront investis dans le projet.
- 3.17. **Création d'une expertise nationale**: les cadres associés au projet auront bénéficié d'une formation solide au nouveau contexte économique, politique et technologique de la communication et du marché de l'immatériel. Ils auront acquis une expérience pratique de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information : courrier, publication et conférence électronique, travail en groupe, recherche de documents.
- 3.18. **Sites pilotes** permettant l'expérimentation et le développement de nouvelles activités économiques : Des sites pilotes de type "centre d'information et d'échange" (clearing houses) auront été développés. Certaines activités de ces sites seront reprises par des entreprises privées qui développeront des services d'information en s'appuyant notamment sur l'expérience qu'elles auront acquise à travers la vente de prestation de services au projet.
- 3.19. **Le cadre juridique de mise en application des orientations stratégiques sera étudié** et différents scénarios seront proposés. Les décideurs devront avoir à leur disposition les trains de mesures nécessaires à la mise en oeuvre de chacune des options stratégiques. Sur le plan international, le Gabon doit être à même de participer à la mise en place de la réglementation internationale du marché de l'information et d'y défendre un point de vue africain.
- 3.20. Les objectifs en terme d'infrastructure sont fonction des besoins, et des priorités définies dans les secteurs utilisateurs. Il convient cependant d'étudier les solutions techniques et les scénarios de financement. La **stratégie d'équipement** intégrera le

contexte du marché international de l'information et les objectifs stratégiques du Gabon dans la région.

ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

- 3.21. **Le Comité de suivi (CS):** il sera constitué de représentants du Ministère de l'information et du CNC, des agences de coopération associées au projet et des secteurs professionnels concernés (notamment journalistes). Il se réunira à chaque étape du projet afin d'évaluer les résultats acquis et de donner un avis et des recommandations sur le plan d'action de l'étape suivante. La composition et la présidence du Comité de pilotage doit faire l'objet d'un consensus des institutions en charge de la communication.
- 3.22. **Le Comité permanent d'appui (CPA)** aura pour tâche d'assurer le suivi du projet. Il est composé de MM. M. Toon Vissers (Représentant résident du PNUD à Libreville), Machili Gasama (Représentant de l'UNESCO à Libreville), Saïd Mahiddine (Représentant de l'UIT en Afrique centrale), Pascal Renaud (coordinateur international du projet, UNITAR-Genève), Tony Simard (UNESCO-FNUAP, Libreville), John Rose (UNESCO-Paris), et du coordinateur national du projet.
- 3.23. **Groupes de travail :** Le travail de réflexion stratégique se déroulera par pôle d'activité. Chaque pôle d'activité sera étudié par un groupe de travail. Il est possible et légitime qu'une modification du nombre et du contenu de certains groupes de travail soit décidée dans le courant de l'évolution du projet. La création, fusion ou dissolution de groupes de travail se fera selon les règles qui régissent la définition des membres. Les groupes suivants sont proposés :
- 1) Culture, média : Ce GT inclura des représentants du CNC, du Ministère de la Communication, des médias publics et privés, des professionnels du spectacle et d'autres activités culturelles.
 - 2) Administration, gouvernance : il inclura des représentants de ministères, notamment les attachés de presse et de communication
 - 3) Population, santé, éducation : le projet IEC population sera directement associé à ce groupe de travail, il inclura des représentants des autorités (ministère, rectorat), des projets de modernisation et des associations concernées.
 - 4) Enseignement supérieur et recherche-développement : Il inclura des représentants des autorités et des responsables techniques impliqués dans la mise oeuvre de l'Internet universitaire
 - 5) Gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement : Le projet PRGIE sera directement associé à ce groupe de travail
 - 6) Commerce et industrie : Il inclura des spécialistes de l'information de la chambre de commerce, de la confédération patronale, des agences de communication.
 - 7) Parlementaires et élus : secteur associatif et non-gouvernemental (société civile) : Il inclura des représentants d'associations, de syndicats, d'institutions de médiation,
 - 8) Informatique et télécommunication : Il inclura des représentants de l'OPT, de l'IAI, de sociétés de services en informatique (SSII) et des fournisseurs de services Internet
 - 9) Organisations internationales : Il inclura des représentants du PNUD, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'OMS, du BIT, de l'UIT, de la Banque mondiale, de la BAD, de la Francophonie
- 3.24. **La composition des groupes de travail** sera définie de la manière suivante. Une proposition sera établie par le CPA et soumise au Comité de pilotage (CP). Après accord du CP, les groupes pourront être constitués. Les GP pourront être modifiés selon la même procédure. L'avis du CP sera acquis après consultation par écrit des membres du CP, l'absence de réponse étant considérée comme un accord tacite.

- 3.25. **Composition des groupes de travail** : Les groupes de travail (GT) seront composés de *personnalités représentatives de leur secteur et intéressées aux questions d'information et de communication* et ceci quelque soit leur position hiérarchique. Ces personnes seront un peu les porte-parole de leur secteur d'activité. Les GT regrouperont entre 5 et 10 personnes. Chaque groupe aura pour tâche d'identifier dans son domaine, les goulots d'étranglement et d'explorer les moyens d'améliorer la fluidité de l'information et la pertinence des messages. Il en déduira un plan d'action et évaluera les priorités.
- 3.26. **Documentation du projet** : Une bibliothèque virtuelle information et communication pour le développement du Gabon (BV-ICD) sera constituée dès le lancement du projet. Il s'agit d'un site Internet situé au Gabon. Le fond documentaire initial de la BV-ICD sera formé des documents de préparation et de leurs annexes. La bibliothèque sera régulièrement enrichie par le travail de recherche documentaire que réaliseront les groupes de travail et les experts internationaux. Elle archivera les comptes rendus de réunion et tous les textes produits par les GT. Elle pourra aussi recevoir des contributions individuelles des participants au projet.
- 3.27. **Communication au sein du projet** : *Chaque membre d'un groupe de travail disposera d'un accès Internet* (dans des conditions à définir). Il utilisera cet accès pour consulter le BV-ICD et accéder aux bases de données sur l'Internet. Il se servira de la messagerie électronique (email) pour communiquer avec les autres membres du groupe de travail dans le cadre de conférences électroniques gérées par le projet ou dans le cadre d'échanges privés. Il pourra suivre le travail réalisé par les autres GT et s'informer notamment de leurs comptes rendus. Le flux transversal de communication sera organisé de manière permanente entre les groupes de travail. Des points de rencontre formelle seront planifiés afin que le travail de chaque groupe puisse bénéficier aux autres et que les réflexions puissent converger.
- 3.28. **Formation aux nouvelles technologies** : Un important programme de *formation* sera mené à destination des membres des groupes de travail, tant sur le plan des méthodes que sur celui du contexte de la société de l'information et de l'utilisation des techniques de l'Internet.
- 3.29. **Convergence des GT** : Dans la *seconde phase du projet, la convergence sera organisée*. Il s'agira alors de synthétiser les réflexions, de mettre en évidence des points de focalisation et de hiérarchiser les priorités. Cette deuxième phase aboutira à la production d'un document synthétique regroupant les propositions stratégiques. Le document final établira un diagnostic détaillé et proposera des objectifs à court, moyen et long terme.
- 3.30. **La méthode** : Elle a pour objectif de favoriser la production d'écrits, de permettre une plus grande participation, de favoriser la circulation de l'information entre les groupes de travail et surtout, de faire des participants au projet des *experts dans l'appropriation sociale des nouvelles technologies* afin qu'ils prennent en compte cette dimension dans la réflexion stratégique qu'ils mènent. Les "discussions" électroniques n'excluront pas les réunions des groupes de travail. Celles-ci restent indispensables aux échanges informels et la création de relations de confiance entre les membres du groupe. Elles sont complémentaires, permettent d'élargir les GT à des participants indisponibles pour une réunion et notamment les collaborateurs en déplacement et les experts internationaux.

PARTENAIRES IMMÉDIATS ET LES BÉNÉFICIAIRES CIBLES

Nous indiquons ici les programmes, établissements et institutions qui ont été contactés et ont accepté d'être associés à ce travail. Cette liste n'est évidemment pas close. Elle sera complétée dans la première phase de réalisation du projet.

- 3.31. **Culture, Médias**

CNC : Le conseil national de la communication veille au bon fonctionnement de la liberté de la presse⁶⁴. Le président du CNC, M. Pierre-Marie Dong considère la formation et la motivation des professionnels des médias, radio, télévision, journaux comme une des toutes premières priorités.

Audiovisuel : RTG1, RTG2, Africa N°1 et les chaînes de radio privée

Presse : ensemble de la presse

3.32. **Administration, bonne gouvernance**

Départements ministériels et notamment **Conseillers en communication** et les attachés de presse des ministères ainsi que la Direction générale de l'informatique (DGI). Celle-ci est chargée de gérer le système d'information des administrations. Elle dépend du Ministère des finances. Sa première tâche est d'assurer le traitement de la solde des fonctionnaires. La DGI a un rôle de conseil en matière d'équipement informatique. Elle centralise les achats, effectue les appels d'offre. Elle regroupe 140 personnes dont 20 ingénieurs et 30 techniciens supérieurs en informatique. Elle est directement impliquée dans les projets RDD et PRGIE qui bénéficient de personnels mis à leur disposition.

3.33. **Population et santé**

Une étude pour un réseau de gestion de l'information sanitaire (REGIS) a été réalisée dans le cadre de RDD. Elle met en évidence le besoin d'information des professionnels de la santé. Un service central de statistique (2 ingénieurs, 2 techniciens, 2 opératrices de saisie, 4 ordinateurs) centralise les données nationales majoritairement transmises par courrier. La fiabilité de l'information recueillie est très faible (le rapport note 20% pour le service public et 80 à 90 % pour les cliniques privées). L'étude propose un plan d'équipement et de formation ambitieux pour l'informatisation et la mise en réseau des principaux établissements dans le cadre d'un Intranet de la Santé. Il conviendrait d'étudier plus précisément la demande d'information et les procédures de recueil de celle-ci.

3.34. **Education**

L'étude de faisabilité réalisée dans le cadre du projet RDD confirme l'existence d'un parc important d'ordinateurs (30 dans l'administration centrale et 60 dans l'ensemble des établissements de Libreville). Un schéma directeur de l'informatique de l'E.N. est en préparation pour juillet 98. Il doit favoriser la réorganisation des structures et la simplification administrative, notamment en ce qui concerne la gestion du personnel et des avancements. La production, la diffusion et la circulation de l'information, est envisagée dans le cadre de l'animation de centres de documentation et d'information (CDI). Placés dans l'administration centrale et les établissements, les CDI seraient à même de répondre aux demandes d'information des fonctionnaires et des usagers.

3.35. **Enseignement supérieur et recherche**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : La modernisation des deux universités gabonaises est une des priorités du Ministère. Cela vient d'être rappelé à l'occasion des troisièmes Etats généraux de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le Ministre est conscient de l'enjeu que constitue la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Il compte s'appuyer sur ce projet et le renforcement des relations entre le Ministère, l'UNESCO et le PNUD pour accélérer l'introduction de l'Internet à l'université.

3.36. **Commerce et industrie**

La Chambre de commerce abrite un centre de documentation animée par un ingénieur documentaliste. La confédération patronale gabonaise est un acteur collectif essentiel du secteur privé.

3.37. **Secteur associatif**

⁶⁴ cf. présentation officielle du CNC: <http://www.presidence-gabon.com/president/medias.html>

On dénombre environ 300 associations de droit national, une dizaine dispose d'un ordinateur. L'activité réelle des associations est relativement modeste. Le collectif national des associations et ONG du Gabon joue un rôle d'animation et de formation à destination des associations locales. Le Médiateur de la République joue un rôle de passerelle entre les autorités et la "société civile".

3.38. Télécom

OPT / DGT : L'OPT fait partie des entreprises dont la privatisation est prioritaire dans le cadre du plan négocié avec le FMI. Dans la période de transition qui doit permettre la séparation entre la poste et les télécoms, l'OPT n'est pas autorisé à faire d'investissements importants. La direction craint que cette situation d'attente gêne les usagers et lui interdise d'introduire de nouveaux services : Internet, serveurs vocaux... On constate une forte demande de raccordement insatisfaite. Le plan du FMI prévoit la création d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile, celui-ci pourra disposer de sa propre passerelle internationale à partir des années 2000 et la concurrence sur le réseau de téléphone fixe est prévue pour 2002.

Internet Gabon : Société de service et d'Ingénierie informatique, IG a ouvert un service Internet à l'occasion du sommet ACP de novembre. Elle dispose d'une liaison spécialisée (64 Kbs) vers l'OPT (TIG). IG propose du développement, de l'hébergement de Web, accès Internet par téléphone, abonnement Compuserve, installation et formation. Il a actuellement 200 clients. IG est aussi représentant Compuserve pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et souhaite jouer un rôle moteur dans le développement des NTI dans cette région.

3.39. Organisations internationales

ONU : Le PNUD est un lieu charnière pour l'offre et la demande d'information. Le site de la représentation regroupe des correspondants de plusieurs agences internationales (UNICEF, UNESCO-FNUAP, Banque mondiale, Banque africaine de développement). Le PNUD participe activement à la production et à la diffusion d'information, notamment à travers le financement de nombreuses études et séminaires (RDD, IEC-population, Gabon 2025, forum des ONG...). Il possède un petit centre de documentation (sans documentaliste professionnel) et dispose actuellement d'un accès à l'Internet par liaison téléphonique. Le PNUD souhaite participer en tant qu'acteur à la définition de la stratégie et prendre un rôle pilote pour favoriser la communication avec le système des Nations unies.

RAISONS DE L'ASSISTANCE DU PNUD

- 3.40. Dans la phase actuelle de consolidation de la démocratie gabonaise, il est apparu nécessaire de mettre l'accent sur les problèmes de communication et d'aider le gouvernement du Gabon à agir sur le long terme.
- 3.41. Ce projet répond à la déclaration du Comité de coordination inter-agences des Nations unies sur l'accès universel aux services de communication de base (ACC Statement).
- 3.42. Le PNUD est à l'origine du projet RDD, IEC-Population, il soutient le programme national de réforme administrative (COMRA), est un des partenaires du projet PRGIE et collabore à de nombreux programmes sectoriels mettant en oeuvre des actions de communication. A travers ce projet, il souhaite aussi améliorer la cohérence globale de son action en favorisant la synergie entre les projets et la transparence des actions menées.
- 3.43. Les objectifs de ce projet sont à la fois très généraux (améliorer la communication dans le pays) et très techniques (mettre les technologies de l'information et de la communication au service du développement). Ils répondent à des questions posées dans de nombreux pays en développement. La démarche qui s'appuie sur un investissement intellectuel important (formation, étude, réflexion, rédaction) doit permettre de définir et d'expérimenter une méthode que le PNUD pourra réutiliser dans d'autres pays.

COORDINATION DES ASSISTANCES ET LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS

- 3.44. **ONU** : La représentation du PNUD à Libreville fournira un appui logistique. Elle assurera la coordination du projet. Elle travaillera en concertation étroite avec l'ensemble des organisations du système des Nations unies (OMS, UNICEF, FNUAP...) et leurs partenaires dans le pays.
- 3.45. **L'UNESCO, l'UIT et l'UNITAR** associés dans ce projet renforceront les liens avec les projets régionaux ou internationaux et les organismes de coordination auxquels ils participent : AISI, RINAF, PICTA, Initiative Diderot...
- 3.46. **UNECA** (Commission économique pour l'Afrique) . Ce projet s'inscrit dans l'Initiative africaine pour la société de l'information (AIS : African Information Society Initiative⁶⁵) lancé par l'UNECA et auxquels se sont associés l'UNESCO, l'UIT et l'UNITAR
- 3.47. **RDD/Internet** : Programme régional du PNUD. Ce programme est divisé en 8 sous secteurs : Environnement (où il est associé au PRGIE), Education et recherche, Agriculture, Santé, ONG, Administration, Environnement / Tourisme et Industrie / Commerce; auxquels se sont ensuite ajoutés l'IST (Information scientifique et technique, réseau documentaire) et la culture (Cf. les études de faisabilité publiées pour l'Education nationale et la Santé). Un serveur Web est en développement (pages environnement, santé et éducation) dont une base d'image (1000 photographies). Le RDD mène un important travail de sensibilisation à l'Internet. Il a réalisé un séminaire gouvernemental regroupant 300 personnes et un atelier pratique de 30 personnes. Il aide les secteurs d'activité définis à se raccorder (équipement, abonnement, formation). La contribution aux projets utilisateurs des ressources de l'Internet, en terme d'infrastructure, d'appui technique et de formation est un des principaux objectifs de RDD. En conséquence, un accord sera établi entre RDD et le projet Gabon-Comm afin que ce dernier bénéficie de l'expérience et des moyens mis en oeuvre par RDD. Les études réalisées par RDD dans plusieurs secteurs serviront de base à la réflexion des groupes de travail, groupes auxquels participeront activement les acteurs de RDD.
- 3.48. **PRGIE** : Programme régional pour la gestion de l'information environnementale. Il s'inscrit dans le Fond pour l'environnement mondial (PNUE, BM, PNUD). C'est la Banque mondiale qui assure le financement du PRGIE. Le projet a démarré ses activités en mars 1998. Un serveur est en service à Internet-Gabon. Des actions de sensibilisation sont prévues à destination des écoles (à partir de la rentrée scolaire 1998-99) et des villageois dans le cadre de la valorisation des langues nationales (projet LUTO). Les animateurs du PRGIE sont pressentis pour assurer la coordination du groupe de travail sur l'environnement.
- 3.49. **IEC population** : Ce programme qui relève du Ministère de la planification est mené en collaboration avec l'UNESCO. Il collabore avec RDD (Comité de pilotage) . Il s'agit de définir et de mettre en oeuvre une stratégie nationale IEC-population. Le travail mené par ce programme, ses contacts avec les acteurs clés de la communication (décideurs politiques, société civile, médias) sera un atout du projet. IEC-population dispose de compétences et de moyens "NTIC" : graveur de CDROM, abonnement à Internet, auquel il faut ajouter des moyens audio-visuels, plus classiques : studio vidéo (S-VHS) et radio utilisés pour la production de documents éducatifs, de documentaires ou de spots éducatifs. Dans le cadre du projet Alphatic soutenu par l'Agence de la francophonie, IEC-population développe un logiciel d'alphabétisation utilisant les techniques multimédia et basé sur les besoins des apprenants (santé, petits métiers, budget familial...). Les animateurs du programme IEC population sont pressentis pour assurer la coordination du groupe de travail "santé, population, éducation". Tony Simard (UNESCO-FNUAP) participera à l'appui permanent du projet.
- 3.50. **IAI** : L'Institut africain d'informatique est un établissement universitaire interafricain de haut niveau. Il forme des Analystes-programmeurs en 3 ans, des ingénieurs en 6 ans. Depuis sa création l'IAI a formé 1300 informaticiens (ingénieurs et techniciens supérieurs). Depuis 2 ans il développe des activités de formation continue dans le

⁶⁵ AISI : African Information Society Initiative : <http://www.bellanet.org/partners/aisi>

cadre de stages courts : bureautique, informatique (programmation, systèmes et réseaux) et de formation diplômantes de longue durée: BTS (12 mois), maîtrise : DACSI (18 mois). L'IAI lancera à partir de 1998 des formations modulaires destinées au recyclage des techniciens de maintenance (1 semaine à 1 an) et des chefs de projet (6 mois). La formation continue dispose de 35 Pentium 133 équipés de CDROM, dont 2 serveurs NT. Le département "IAI-entreprise" offre des prestations de conseil en ingénierie informatique. Elle développe un site Internet en collaboration avec la revue anglophone "Computer in Africa" pour informer les acteurs du marché informatique et télécom africain. IAI-entreprise est sollicité pour l'organisation de formations notamment par les programmes RDD, PRGIE et par l'ACCT. Il est considéré comme un pôle de compétence fiable par les établissements gabonais. Il participe à plusieurs projets internationaux : "communautés virtuelles" avec l'UNESCO et RESAFAD, projet de formation à distance de la coopération française dans lequel il assure la logistique. Il collabore avec le CEAN (Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux, France). L'IAI est pressenti pour participer avec l'OPT à l'animation du groupe de travail "informatique et télécom" et pour fournir une expertise de haut niveau en matière de NTI. L'installation d'un centre d'accès à Internet (Cyber café / Cyber-bibliothèque) est prévu à l'ENPT (Ecole nationale des postes et télécommunication) dans le cadre d'accords conclus avec l'OPT. Ce centre pourrait être mis à disposition des participants aux groupes de travail dans des conditions à définir. Enfin, le projet pourrait aider au renforcement des capacités de l'IAI et de l'ENPT pour la formation continue et initiale des cadres techniques, experts nationaux en nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- 3.51. **Coopération française:** La France apporte un appui important à l'IAI et notamment au projet IAI-entreprise qui sera un des partenaires privilégiés des opérations de formations menées dans le cadre de ce projet. Elle collabore à RDD, par le biais de l'IST institutionnel. La Coopération française a exprimé son accord pour contribuer au projet Gabon-Comm. Les formes précises de cette contribution restent à déterminer.
- 3.52. **Banque Mondiale :** Dans le cadre de son action en faveur de la réforme du secteur des postes et télécommunication, la Banque mondiale vient d'engager un projet dont le titre est actuellement *"élaboration d'une stratégie globale de l'information pour faciliter la génération, l'échange, le traitement et l'utilisation de l'information dans l'objectif final d'accélérer le développement économique dans tous les secteurs industriels et sociaux"*. Ce projet vise en priorité l'assistance technique au secteur privé, le développement du micro-crédit, l'aide à la privatisation, le développement du commerce électronique et le cadre réglementaire du marché de l'information. Il sera mené par un consultant d'un cabinet international et s'étendra sur une période de 8 mois. Des points de rencontre sont prévus afin d'assurer une collaboration efficace entre les projets PNUD (Gabon-Comm) et B.M. (SGI) et de bénéficier de la complémentarité des études. Une coordination formelle entre les deux projets doit se mettre en place à l'initiative des coordinateurs internationaux de l'UNITAR (Pascal Renaud) et de la Banque Mondiale (Mme Ying Liang).
- 3.53. **Francophonie :** L'ACCT (représentation pour l'Afrique centrale et l'Océan indien), dispose d'une bibliothèque. L'agence va être prochainement équipée d'un centre d'information et de documentation ouvert au public disposant de 5 à 8 points d'accès à Internet, reliés en permanence par ligne spécialisée. L'ACCT organise des séminaires de sensibilisation et de formation aux NTIC à destination des PME/PMI (avec l'appui de l'IAI), et les aides à s'équiper. Sur le terrain de l'éducation, l'ACCT collabore avec le programme IEC-population dans le cadre du projet Infotoc et des CLAC (Centres de lecture et d'action culturelle). Il s'agit de bibliothèques rurales équipées de matériel audio-visuel et quelquefois d'ordinateurs. Leur nombre (9) devrait être doublé en 1998. L'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) a ouvert un centre de documentation informatisé à l'Université (SYFED: Système francophone d'étude et de documentation). L'ACCT pourrait mettre son centre de documentation à la disposition des groupes de travail du projet.
- 3.54. **Appui scientifique et technique :** l'UNITAR poursuivra son travail d'investigation scientifique dans le domaine de la communication et du développement. Il recherchera des collaborations avec les universités et établissements de recherche gabonais et

internationaux afin de bénéficier de la meilleure expertise. Les relations déjà établies avec les institutions suivantes seront mises à profit pour l'exécution de ce projet : Institut de Recherche pour le Développement en coopération (Orstom/IRD, France), Institut universitaire d'étude pour le développement (IUED, Genève, Suisse), Centre d'étude de l'Afrique noire (CEAN, Bordeaux, France).

OBJECTIFS IMMÉDIATS

1^{ER} OBJECTIF IMMÉDIAT : INFORMATION ET SENSIBILISATION

- 4.1. Information sur les enjeux de la communication et les objectifs du projet; mise en place du dispositif technique du projet.

Produits/activités

- a) Equipement de 2 à 4 centres d'information et d'échange (cyber-bibliothèques) équipés d'accès Internet permanents.
- b) Création de la "bibliothèque virtuelle Gabon Communication", définition des procédures de mise à jour et d'enrichissement
- c) Edition de documents d'information sur le lancement du projet
- d) Edition du premier CDROM "stratégie Gabon communication"
- e) Réalisation d'un "clip" vidéo d'information sur le projet
- f) Formation des documentalistes-facilitateurs des cyber-bibliothèques

2^E OBJECTIF IMMÉDIAT : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- 4.2. Formation, sensibilisation, renforcement des capacités.

Produits/activités

- a) Renforcement de l'expertise nationale en matière d'ingénierie des réseaux Internet
- b) Renforcement de l'expertise nationale en matière d'application à l'Internet
- c) Formation à l'usage de l'Internet pour l'ensemble des participants aux groupes de travail
- d) Formation-sensibilisation au contexte général du marché de l'immatériel et à l'évolution des techniques de communication
- e) Sensibilisation aux enjeux de la communication dans le contexte national et au contexte de société globale de l'information
- f) Renforcement des capacités du dispositif de formation de cadres dans les métiers de la communication.
- g) Production de matériel pédagogique "information et communication" : CD ROM, support de cours.

3^E OBJECTIF IMMÉDIAT: ÉLABORATION COLLECTIVE DU PLAN D'ACTION

- 4.3. Etablissement d'un plan stratégique

Produits/activités

- a) Etablissement d'un tableau de bord des besoins de communication dans chaque secteur couvert par les groupes de travail
- b) Organisation des Ateliers
- c) Etablissement de plans stratégiques d'action par secteur à moyen et long terme
- d) Etablissement d'un plan stratégique d'ensemble

- e) Publication du travail de formulation stratégique

4^E OBJECTIF IMMÉDIAT : COMMUNICATION DES RÉSULTATS

- 4.4. Etablissement d'un argumentaire et création de matériels de sensibilisation aux besoins de communication à destination des décideurs

Produits/activités

- a) Production de documents de communication sur le projet et ses objectifs
b) Publication d'études socio-économiques et d'enquêtes d'opinion sur les médias, les besoins et les conditions d'accès à l'information

PLANNING PRÉVISIONNEL

Lancement	Identification du coordinateur national Définition de la composition du Comité de pilotage Identification de ressources d'expertise internationale, notamment en terme de collaborations scientifiques
L + 3 mois	Mise en place du dispositif d'appui technique : cyber-bibliothèque de projet. Composition des groupes de travail Engagement d'une première opération de formation
L + 6 mois	PREMIERE ETAPE DE FORMULATION DE LA STRATEGIE : ETAT DES LIEUX ET BESOINS Réunion du Comité de pilotage Composition définitive des groupes de travail Développement des produits de communication destinés à faire connaître le projet et en expliquer les enjeux : dépliant, dossier de presse, clip vidéo; CDROM multimédia. Lancement des études : offre et demande de communication, impact, satisfaction des médias (radio TV, journaux); marché de l'informatique individuelle et du multimédia.
L + 9 mois	1er atelier des groupes de travail - première partie formation-sensibilisation : les nouveaux outils pour la communication ⁶⁶ ; - deuxième partie réflexion : les problèmes et les besoins au Gabon. Bilan par secteur. Réunion des coordinateurs des groupes de travail : synthèse des bilan.
L + 10 MOIS	DEUXIEME ETAPE : STRATEGIE Publication des bilans par secteur
L +16 mois	2e atelier des groupes de travail - 1ère partie formation/sensibilisation : stratégie des opérateurs, marché et contexte réglementaire - 2ème partie réflexion/débat : stratégie par secteur au Gabon

⁶⁶ cf. chapitre D-3.1. Formation sensibilisation :aux nouveaux outils de la communication

Réunions décentralisées des groupes de travail. Chaque coordinateur organise une réunion afin de finaliser un document présentant une stratégie par secteur.

L + 18 mois

Réunion des coordinateurs des groupes de travail : approche d'une stratégie d'ensemble

Atelier 3 : synthèse par secteur : 1 jour de formation ; 1 jour synthèse par secteur, 1 jour synthèse générale.

L + 20 MOIS PUBLICATION DES RÉSULTATS

Production des documents de communication : vidéo, CDROM, rapport

APPORTS

APPORTS DU GOUVERNEMENT

- 5.1. Le Ministère de la Communication mettra un conseiller du Ministre à la disposition du projet.
- 5.2. Le Conseil national de la Communication (CNC) s'est engagé à associer un conseiller à l'équipe de projet
- 5.3. La Direction de la Bibliothèque nationale et des archives collaborera au projet dans le cadre du projet RDD qui est associé à celui-ci. Elle hébergera une cyber-bibliothèque.
- 5.4. La Direction générale des télécommunications a nommé deux cadres dirigeants pour collaborer avec l'équipe de projet
- 5.5. Il conviendra de définir les conditions d'hébergement de site Gabon-Comm (cf. paragraphe 3)

APPORTS DU PNUD

- 5.6. La participation du PNUD au projet concerne des dépenses de personnel, de formation et d'équipement et des frais divers tels que repris au budget du projet
- 5.7. Le personnel international mis à la disposition du projet interviendra de manière ponctuelle sous la forme de mission de consultation ou de contrat de formation ou d'expertise avec l'UNITAR ou un autre organisme du système des Nations Unies.
- 5.8. L'acquisition de certains équipements durables (ordinateurs, logiciels, modems, imprimantes, scanner, systèmes de sauvegarde, ouvrages sur CDROM ou papier) doit permettre au projet d'être rapidement opérationnel.
- 5.9. Il est prévu de créer un centre de documentation ONU basé sur l'utilisation de l'Internet (cyber-café ONU). Cette cyber-bibliothèque devrait être commune à toutes les agences multilatérales du site. Ces installations mises à la disposition du public permettront de consulter les vastes banques de données de toutes les organisations multilatérales. Elles seront aussi, dans des conditions à définir mises à la disposition des membres des groupes de travail.

APPORTS D'AUTRES PARTENAIRES

D'autres bailleurs de fonds participeront au projet Gabon-Comm soit de manière directe par un apport financier, soit de manière indirecte par une contribution de leur programme à la réalisation des actions et des objectifs du projet.

- 5.10. UNESCO, M. Gasama représentant de l'UNESCO, M. Tony Simard et M. John Rose (DII, Paris) seront associés au Comité permanent du projet.
- 5.11. UIT : M. Saïd Mahiddine sera associé au C.P.

APPORTS À CONFIRMER

- 5.12. Agence de la francophonie : matériel, formation, mise à disposition d'une cyber-bibliothèque
- 5.13. Coopération française : formation, assistance ponctuelle d'un expert en communication.

RISQUES

- 6.1. Le présent projet n'a de chance de succès que si son domaine d'action correspond à la sphère de compétence et de responsabilité de l'autorité de rattachement. Il convient de veiller à ce que la composition des groupes de travail garantisse l'implication des autorités compétentes dans chaque domaine considéré.
- 6.2. Le second risque est l'utilisation du projet par un groupe social déterminé afin d'acquérir (ou de conserver) une position dominante. Là encore, la composition des groupes de travail doit être judicieuse. De plus, celle-ci doit pouvoir être modifiée en fonction des besoins.
- 6.3. Le troisième risque concerne la volonté de réforme au moment de mettre en oeuvre les orientations stratégiques définies. L'effort d'information, de formation et de sensibilisation qui est au centre de la stratégie du projet Gabon-Comm est destiné à réduire ce risque et à encourager la volonté politique de réforme.
- 6.4. Le quatrième risque concerne la qualité, l'assiduité et la motivation des hauts responsables participant à la réflexion stratégique. Cette motivation doit être renforcée par l'intérêt suscité par les nouvelles technologies et la valorisation sociale qui y est associée. La popularisation et la valorisation sociale des techniques joueront un rôle important pour réduire ce risque. Il conviendra cependant de mettre en oeuvre des mécanismes de motivation associés aux produits et résultats du programme.
- 6.5. Le cinquième risque concerne la stabilité du personnel qui sera engagé dans le travail d'élaboration stratégique. Ce risque est réduit par le caractère collectif du travail qui sera réalisé par les groupes de travail et la priorité donnée à l'écrit à travers les conférences électroniques et la bibliothèque virtuelle, dans tout le processus de réflexion Gabon-Comm.

ÉQUIPE DE PROJET

COORDINATEUR NATIONAL DU PROJET : Moussavou Mabika

COMITÉ DE RÉDACTION

- Mathouet Hilarion : Groupe Enseignement Supérieur Ngabolo
- Georgette: groupe Enseignement Supérieur
- Peka Marie-Augustine : groupe Société Civile
- Tchalou Michel : groupe Média Culture 1

GROUPES DE TRAVAIL

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Mapangou Marthe
- Oyinamono David Persy
- Moulougou Jacques
- Boulingui- Boulingui
- Mbadinga Ignace
- Makita Jean Stanislas
- Abouma Simba Serge

ADMINISTRATION ET BONNE GOUVERNANCE

- Ougoula Rachel
- Ada Abessolo Edith
- Ayne Jeau Maurice
- Minkoue Pauline
- Mougou Jacqueline
- Obone Irène

SOCIÉTÉ CIVILE

- Peka Marie Augustine
- Mbadinga Matsanga
- Mtembi Marie Laurence
- Mavioga Arlette
- Boussamba Jeanne Denise
- Bindang Christine
- Bouyou Gina Patricia
- Onnas Léa Clémentine
- Mavioga César
- Kapeo Jean-Pierre

SANTÉ ET POPULATION

- Dr Viernin Yolande
- Oyoua Ghislain
- Moulanga Francette
- Dr Ngoubou Pauline
- Dr Engohan Edouard
- Dr Ndong Yvette
- Dr Mombot Patrick
- Dr Pambou Armelle
- Dr Gahouma Daniel
- Ngoubou Berthe

MÉDIA CULTURE

- Tchalou Michel
- Douma Dominique
- Issembe Fulbert Bienvenu
- Moussavou Claude
- Aworet-Taïka Pierre-Louis
- Momboua Sosthène
- Ibouanga-Kouana Emile Alain
- Mouanga Mabika Serge

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Mathouet Hilarion
- Moukagni L.
- Ngabolo
- Asseko
- Délicat
- Ayi Nestor
- Nongo
- Ndira

ÉDUCATION ET POPULATION

- Ndong Armand Serge
- Soumaho Louise Marie
- Omanda Sabas Bathélémy
- Boukandou Annette
- Ngouazala Théophile
- Mbeng Ndong Janvier
- Moussavou Petronille
- Boundou Suzanne
- Anguezomo Françoise

COMMERCE ET INDUSTRIE

- Sickout François-Joseph
- Ngangha Ditsougou Crépin
- Nguimbi Née Nyaye Ndaghi Julie
- Nzigou Marcel
- Enkodo Née Moulougou-Matoumba
- Mihindou Lambert

SITE WEB : Jean-François Yanda

AUTRES CONTRIBUTIONS (SÉMINAIRE DE LANCEMENT)

- Serge Stéphane MOUANGA MABIKA
- AWORET TAÏKA
- Dominique DOUMA
- Francette MOULANGA
- Jean François MAVOUNGOU
- MBADING MUANDA
- ESSONGUE Serge
- A. Clotaire LICHAMBANY
- Serge ESSONGUE
- IDOUNDOU Emmanuel
- Alain BA OUMAR
- A. Clotaire LICHAMBANY

APPUI INTERNATIONAL

COORDINATEUR DU PROJET

- Pascal Renaud, UNITAR

REPRÉSENTANTS RÉSIDENTS DU PNUD

- MM. Toon Vissers (1999-2000)
- Hamidou Diawara (2002)

COLLABORATIONS

- Béatrice Pluchon (UNITAR)
- Ibrahima Keita (UNITAR)
- Lydie MARTINS (PNUD)
- Colette Mabert (PNUD)
- Bertil Willotte (France puis UNITAR)
- Tony Simard (FNUAP)
- John Rose (UNESCO)
- Saïd Mahiddine (UIT)
- Alain Oguse (Société CITI Conseil, Bordeaux France)
- Annie Chéneau-Loquay (CNRS, Bordeaux France)